DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde



QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – Nº 13372 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MARDI 26 JANVIER 1988

Mirage haïtien

Haïti a, depuis dimanche, son président élu. Les apparences sont sauves. A l'issue d'un scrutin sans incidents violents, les résultats sont présentables : avec 50,29 % des suffrages exprimés, M. Leslie Manigat remporte de justesse l'élection présidentielle tant attendue. L'homme lui-même est de belle facture. Après des études prestigieuses, il a quitté le pays pour un long exil à la suite d'une rapide séparation d'avec l'ancien dictateur François Duvalier. Il est revenu, lorsque la « transition démocratique » le lui a permis, briguer la magistrature suprême.

Beaucoup de fausses notes jalonnent pourtant ce parcours. M. Leslie Manigat n'a pas cru devoir refuser de se présenter bien que le scrutin fût préparé sous le contrôle de l'armée, après le sanglant échec de la première élection, le 29 novembre dernier. S'il a gagné ainsi l'appui des militaires, et peut-être celui des Etats-Unis, le futur chef de l'Etat n'a pas provoqué l'enthousiasme chez les électeurs. Ils n'ont été guère plus de 30 % – officiellement – à accomplir leur devoir électoral, bien que ce fût la première fois depuis trente ans qu'ils avaient l'occasion de le faire.

L'opposition à l'actuel Conseil national de gouvernement, qui a trouvé dans cette épreuve un semblant d'unité, n'est pas seule à lui reprocher la participation à ce qu'elle appelle une « *mascarade* ». La puissante Eglise catholique vient, elle aussi, d'estimer, par la voix de la conférence épiscopale, que tout cela rappelait d'anciennes et peu glorieuses pratiques. « Ces élections nous ont plongés dans le désespoir », affirment les dix évêques haïtiens.

Ce scrutin, qui devait aussi permettre la désignation des députés et des maires, a conduit, en l'absence des candidats de l'opposition, à l'élection de nombreux dignitaires de l'ancien régime, qui réapparaissent aujourd'hui auréolés d'une apparente légitimité. Avec les militaires, ils sont les grands vainqueurs au terme de deux années de transition démocratique dont beaucoup craignent qu'elle n'ait été qu'une courte parenthèse.

Dans l'île des Caraïbes plus que jamais exsangue, le nouveau président, qui doit prendre officiellement ses fonctions le 7 février, n'aura donc pas la tâche facile. La composition de son futur gouvernement permettra déjà de connaître le degré d'indépendance et de détermination d'un homme réputé habile, face à d'encombrants alliés.

Au moment où M. Leslie Manigat doit avant tout convaincre les Etats-Unis de rétablir leur aide, vitale pour le pays, son attitude envers l'opposition et la presse, qui jouissent encore d'une certaine liberté, sera le signe le plus tangible de sa volonté de faire de cette nouvelle étape de la vie haïtienne autre chose qu'un simple mirage.

(Lire nos informations page 6.)

Visite à Paris de Jeanne Sauvé gouverneur général du Canada

Page 6



Alors que la majorité a placé ses troupes en ordre de bataille

M. Mitterrand réserve à M. Rocard une place de choix dans la campagne

Selon M. Rocard, qui a rencontré le chef de l'Etat le samedi 23 janvier, « toutes les hypothèses » sont encore ouvertes sur la candidature de M. Mitterrand et la sienne. M. Rocard, qui devrait en tout état de cause avoir une place de choix dans la campagne, a indiqué que M. Mitterrand ferait état de sa décision dans cinq semaines. D'autre part, le PR a apporté un soutien massif à M. Barre, et le congrès extraordinaire du RPR a consacré M. Chirac.



Le président l'a dit au candidat ; le candidat l'a dit à la radio ; et c'est ainsi que tout le pays l'a su. Quoi donc ? Que M Mitterrand annoncera dans cinq semaines, c'est-à-dire au tout début du mois de mars, s'il a choisi de briguer ou non un second mandat. Le vice-candidat Rocard a recueilli la précieuse information à l'Elysée, le samedi 23 janvier, au petit déjeuner, puis il a tourné sa langue sept fois dans sa bouche avant de la délivrer aux Français haletants, le lendemain soir, par l'intermédiaire du « Grand Jury RTL-*le Monde* ».

L'affaire a fait grand bruit, pour peu de chose en apparence, puisque l'essentiel – la candidature ou non de M Mitterrand – n'est pas dit. Elle présente tout de même quelque intérêt du point de vue de la gestion par M Mitterrand de la campagne électorale et du rôle que M. Rocard pourrait y tenir. Le chef de l'Etat a agi, jusqu'à présent, en deux temps. Il a eu d'abord un comportement qui pouvait passer pour une coquetterie d'acteur, malgré l'importance du choix, lorsqu'il s'interrogeait à haute voix sur les arguments qui détermineraient sa décision. Ce n'était pas un jeu, disait-il, mais cela devenait « *lassant* », pour reprendre l'expression utilisée par M. Balladur. Au début du mois de janvier, M. Mitterrand a stoppé net cette valse-hésitation. Sa candidature est devenue « *implicite* », d'autant qu'elle était accompagnée d'opérations publicitaires à grand spectacle : les vedettes du cinéma et de la chanson, mobilisées par Jack Lang, se bousculaient pour indiquer qu'elles s'étaient inscrites sur les listes électorales ou pour supplier le chef de l'Etat de ne pas « *laisser béton* » ; l'Europe, thème cher au président, devenait dans les magazines « *une idée qui fait son chemin* », tel le socialisme d'antan ; chaque Français enfin était censé se reconnaître dans la « *génération Mitterrand* », sous peine de passer pour un fils indigne, un traître ou un malpoli.

Il ne restait plus que M. Toubon pour oser persister dans l'idée que le chef de l'Etat ne se représenterait pas. Encore s'exprimait-il en s'excusant d'être devenu « *le dernier des Mohicans* ».

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 8.)

La difficile recherche de la paix en Amérique centrale

Heurs et malheurs du plan Arias

SAN-JOSÉ (Costa-Rica)
de notre correspondant en Amérique centrale

L'armée sandiniste a abattu, dans la nuit du samedi 23 au dimanche 24 janvier, un avion qui venait de ravitailler en armes et en nourriture un groupe de rebelles du sud du Nicaragua, près de la frontière avec le Costa-Rica. Selon un porte-parole des insurgés, il n'y aurait aucun survivant parmi les onze membres d'équipage, « *tous nicaraguayens* ». Les sandinistes donnent une version différente : ils parlent de quatre morts, dont « *un Colombien au service de la CIA* », et d'un survivant de nationalité nicaraguayenne qui a été fait prisonnier.

Cet incident – le premier du genre depuis la destruction, en octobre 1986 dans la même région, d'un C-143, qui avait donné lieu au procès du seul survivant, l'Américain Eugene Hasenfus – confirme que les pays voisins continuent de fournir un appui logistique à la Contra, en violation des engagements pris par les cinq Etats signataires du plan de paix pour l'Amérique centrale adopté en août 1987.

A Managua, le ministère de la défense a indiqué que l'appareil, un DC-6, avait décollé d'une petite île hondurienne (El Cisne), située dans l'océan Atlantique. Depuis quelques mois, de nombreuses informations concordantes signalent que cette île est désormais le principal point de départ des avions chargés de ravitailler la Contra au Nicaragua. La base d'El-Aguacate, également au Honduras, aurait perdu de son importance parce qu'elle était devenue trop voyante et risquait d'être l'objet d'une inspection de la part de la Commission de vérification internationale, créée dans le cadre des accords de paix. En décembre, les Honduriens ont refusé l'accès de cette base aux experts internationaux, le processus de démantèlement des installations de la Contra, dont un hôpital de plusieurs centaines de lits, n'étant pas terminé.

Une semaine exactement avant la destruction du DC-6 par un missile soviétique, les présidents des cinq pays d'Amérique centrale s'étaient réunis dans la capitale du Costa-Rica, San-José, pour réaffirmer solennellement les engagements pris cinq mois plus tôt, lors de la signature du plan de paix. Tous les regards étaient alors tournés vers le Nicaragua, qui était accusé de ne pas avoir tenu ses promesses. Du coup, Managua annonça la levée de l'état d'urgence, une amnistie conditionnelle et l'ouverture d'un dialogue avec la Contra.

BERTRAND DE LA GRANGE.

(Lire la suite page 6.)

Succès des programmes Comett et Erasmus

Les universités conquises par l'Europe

« Le Monde » organise, le mercredi 2 mars, de la Sorbonne, avec le soutien de la Commission des communautés européennes, un colloque international consacré aux programmes européens d'échanges universités-entreprises et d'échanges inter-universitaires Comett et Erasmus. Ce colloque sera ouvert par le président de la République et les conclusions en seront tirées par M. Jacques Delors, président de la Commission.

Les universitaires européens – et en particulier français – auraient-ils été touchés par la grâce communautaire ? On peut sérieusement poser la question, à voir le succès remporté, dès leur lancement, par les deux programmes Comett et Erasmus. Le premier (adopté le 9 juin 1986) vise à développer la coopération entre l'enseignement supérieur et les entreprises ; le second (14 mai 1987) à encourager les échanges d'étudiants entre les pays membres. Pour les deux, le nombre de projets soumis à la Commission a été très largement supérieur à ses possibilités de financement, ce qui a entraîné une certaine déception des établissements qui n'ont pas vu leurs dossiers retenus, – ou pas en totalité – bien qu'ils aient été reconnus dignes d'intérêt.

Cet engouement inattendu tranche avec la prudence des gouvernements, quant on songe aux interminables tergiversations qui ont précédé l'adoption de ces deux programmes. Comett n'a vu le jour qu'au prix d'une réduction importante de son budget (de 60 à 45 millions d'ECU, sur trois ans) en raison des réticences des Allemands.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(Lire la suite page 11.)

Le Monde

ÉCONOMIE

La retraite à 60 ans

Cette réforme, instituée en 1982, n'a guère permis d'améliorer l'emploi. Son fonctionnement a été perturbé par l'aggravation du chômage et la mise en préretraite de nombreux salariés. Elle a surtout concerné les cadres.

La chronique de Paul Fabra : Paul Volcker et l'Europe.

Pages 37 à 40

SPORTS

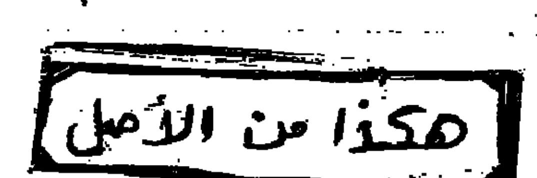
Le dopage à l'examen

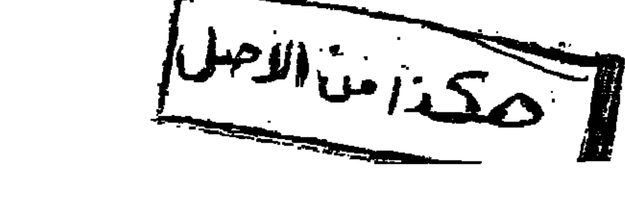
Un symposium européen à Paris doit faire le point de la lutte contre le fléau du sport moderne.

■ La victoire de Mats Wilander aux Internationaux de tennis d'Australie. ■ Les remous dans l'équipe de France de ski.

Page 16

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0.400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.





Débats

L'attitude d'Israël dans les territoires occupés

Question à la conscience juive

par MAHMOUD DARWICH (*)

DÉCIDÉMENT, Elie Wiesel nous donne de moins en moins d'appétit pour le dialogue. Voilà que le soulèvement des Palestiniens le fait sortir de sa réserve. Il a du mal à observer le silence ou à prendre du recul devant le spectacle quotidien du dialogue entre les blindés et les cailloux. Prenant ses désirs pour des *réalités*, il s'essaye à recoller l'image israélienne qui vole en éclats. Il voudrait concilier l'inconciliable : la nécessité de la politique de la *« main de fer »* et l'*« esthétique »* de l'image israélienne.

Elie Wiesel a ainsi réitéré dans le *Herald Tribune* le même exercice qu'il a pratiqué à la télévision française et qui consiste à exempter la conscience juive de toute référence, en dehors de sa propre référence, à la dispenser d'être jugée. Car, pour lui, elle est indépendante des contingences humaines et fonctionne à elle seule, en dehors de l'histoire. Dans cette logique, les agissements d'Israël, quels qu'ils soient, trouvent leur justification. Dans son rapport au juif, la mauvaise conscience est le chemin obligé de tout homme qui aspire à réaliser son humanité.

Mais qu'en est-il lorsque c'est le juif qui commet la faute en terre de Palestine ? La question est irrecevable. C'est pourquoi E. Wiesel doit pousser jusqu'à l'absurde ses considérations morales en nous appelant à verser des larmes encore une fois non pas sur l'enfant palestinien écrasé sous la botte du soldat israélien, mais sur ce même soldat « obligé » d'accomplir cette besogne ! Alors, qui est le fautif ?

L'enfant palestinien, bien sûr, qui a poussé le soldat à commettre la faute !

Personne n'a le droit de juger Elie Wiesel, non parce qu'il est lauréat du prix Nobel, mais parce qu'il est l'auteur de *la Mémoire juive*. Mais qu'en est-il de la mémoire des juifs au présent ? Cette question n'est pas non plus recevable de la part de la conscience juive telle que la représente Elie Wiesel, pour la simple raison que tous les actes d'Israël ont leur justification.

Elie Wiesel pourra-t-il continuer à danser sur la corde raide sans tomber ? Il ne peut pas empêcher les yeux de voir. Il ne peut pas nier, tirer son épingle du jeu en disant : *« Je n'ai pas vu, je n'ai pas su. »* Les crimes de notre époque sont perpétrés au vu des caméras, quand bien même s'agit-il de crimes israéliens. Lui dit : *« Je suis profondément attaché à Israël. Je l'aime de tout mon cœur. Mais il est naturel qu'on soit affecté lorsqu'on voit à la télévision ces images de soldats israéliens obligés de tirer des balles de caoutchouc et des grenades lacrymogènes sur des enfants. »*

Toutes les balles ne sont pas de caoutchouc.

Ce qui est frappant, c'est que, consciemment ou inconsciemment, Elie Wiesel rapporte la répression actuelle à l'histoire de la répression. Le cadre de référence qui permet de juger la conduite israélienne, c'est le colonialisme et l'agression. Est-ce simple lapsus ou prise en considération de faits têtus ? Peu importe. Ce qui importe le plus, c'est ce qu'il *oublie, et qui n'est pas mince*. La France s'est retirée de l'Algérie. Le soleil s'est couché sur l'Empire britannique. Les USA ont quitté le Vietnam. Le retrait a été la réponse *pratique à la question du « que faire ? »* Est-il encore si difficile pour les Israéliens de trouver ce genre de réponse ?

Peut-on concevoir une autre conscience juive ? La position des juifs vis-à-vis de ce que l'occupation israélienne perpètre en leur nom est un des éléments déterminants dans le dur examen de conscience qu'ils doivent affronter pour apporter la preuve de leur adhésion au système des valeurs hautement morales et humaines et même de leur supériorité dans ce domaine, si tel est leur désir. C'est ce qui pourra *leur donner* le droit de continuer à exhumer les fosses communes que la bête nazie a creusées.

Il est temps pour nous de crier, sans crainte de voir notre cri retourné contre nous ou perverti : l'honneur des juifs du monde entier sera éclaboussé par la boue de l'occupation israélienne et le sang de ses victimes palestiniennes tant qu'ils n'auront pas consommé leur rupture avec cette occupation.

C'est à eux qu'il revient de sauver *leur* honneur en prenant *leurs* distances avec l'occupation et ses crimes et en se rapprochant de la reconnaissance de la vérité et des droits palestiniens.

(*) Poète palestinien.

Explosion et implosion

par DIDIER EPELBAUM (*)

CE corps à corps a dépassé l'insurrection spontanée : c'est la guerre. La stupéfiante audace suicidaire des émeutiers est devenue une arme redoutable. Quand Yasser Arafat réclame la protection de l'ONU et un retrait israélien, il précise : *« Ce qui arrive n'est pas, comme voudraient le faire croire les Israéliens, le résultat d'un désespoir, mais exprime la volonté de faire appliquer cette plate-forme politique. »* C'est lui qui définit ainsi les jeunes des territoires occupés : *« les nouveaux chefs militaires »* (1).

Ces gosses vulnérables et irréductibles font perdre les pédales à l'une des meilleures armées du monde. *« C'est peut-être ça le véritable objectif des meneurs, exacerber les esprits, pousser l'armée à bout et placer Israël dans une situation qui évoque celle de l'Afrique du Sud »*, dit un officier israélien (2).

Mener la démocratie israélienne à l'implosion ? A court terme, cette stratégie paraît payante. Israël n'a rien su imaginer de mieux que d'envoyer le contingent casser le mouvement, lui « briser les os » avec la maladresse ahurissante de ses soldats fébriles, piégés, entraînés à se battre contre des canons et des chars, et non contre des pierres ou des couteaux.

Transparence démocratique oblige, les images font le tour du monde, la réprobation monte... La répression revient à la figure d'Israël, gonflée de spectacle *médiatique* et de réactions hostiles des pays amis. Démocratie contre déraison d'Etat.

La démocratie est la force politique d'Israël. Sans elle, l'Etat est incapable de mobiliser l'officier kibboutznik pacifiste au côté du militant d'extrême droite ou de rassembler les juifs. Ce n'est qu'en détruisant sa démocratie que l'on peut espérer le vaincre.

Des pourparlers directs ?

L'analyse que *font* depuis des années en privé Shimon Pérès, ses amis socialistes et certains libéraux est qu'il n'y a pas de solution démocratique au problème démographique dans les frontières actuelles, qu'il faut négocier avec les Palestiniens et la Jordanie et lâcher du territoire.

Mais l'opinion est crispée par l'insécurité, elle se recroqueville sur son noyau dur. Néanmoins, Pérès a remarqué (sur Antenne 2) qu'il est possible à *Israël d'ouvrir des pourparlers* directs avec l'OLP mais qu'ils tomberaient très vite dans un cul-de-sac. Jamais il n'avait évoqué publiquement une telle négociation.

Ballon d'essai ? Arafat ne lui a guère laissé d'arguments pour convaincre ses compatriotes que l'objectif final de l'OLP n'est plus la *« destruction de l'entité sioniste »*, le *remake* de la guerre de 1948. Que derrière l'émeute ne se dissimule pas le spectre d'un intégrisme qui veut fondre Israël en *« Palestine islamique »* dans le sang des uns et des autres.

Les nouveaux héros palestiniens ont forcé l'incompatibilité entre démocratie *et* domination militaire. En augmentant la pression, en contraignant Israël à se durcir, à occulter le débat sur l'avenir des territoires, l'OLP *jouerait la politique du pire*. La régression du sentiment démocratique en Israël est toujours parallèle à la montée de la violence et à l'intolérance à l'égard des Palestiniens. Moins Israël sera démocratique, mieux il gérera l'occupation, plus les Palestiniens souffriront. A l'issue du combat, il ne restera que deux peuples exsangues.

Quand la démocratie est en péril, c'est à la fois l'existence d'Israël et celle d'une future entité palestinienne qui sont en jeu. Car cette entité ne pourra se faire qu'*avec* les Israéliens. Démocratiquement.

(*) Journaliste, auteur de *le Troisième Temple, Israël de l'utopie à l'histoire* (Hachette, 1985).

(1) *Le Monde* du 16 janvier.

(2) *Le Nouvel Observateur* du 15 janvier

Si l'un veut dominer l'autre...

ENTRE Israël et Ismaël, la question n'est pas de choisir. Le problème n'est pas comment arbitrer.

Laissons Ponce Pilate faire le Ponce Pilate. Arrêtez, mesdames et messieurs, au nom de l'humanisme, de contempler en jugeant les massacres des gens.

Quand deux frères de la même famille se méfient et se font violence jusqu'à envisager la mort l'un de l'autre, c'est qu'ils n'ont rien compris à leurs parents ou que leurs parents n'ont rien compris à leurs enfants.

Israéliens et Palestiniens, c'est pour moi comme juifs et Polonais. Mais en Orient. Un malentendu douloureux.

Juifs et Polonais ont réellement cohabité dans leur propre obscurantisme. Les Polonais animés de leur folie si particulière, les juifs éclairés de la Tora. Quand le yiddish s'en est mêlé, cela est devenu odieux, car le yiddish *a dérangé autant certains* juifs que certains Polonais.

Car le yiddish, qui n'est pas la langue du pays d'Israël, est une parole vive qu'on a voulu éteindre... *en vain.*

Il y avait des Polonais qui avaient le sens du yiddish. Regardez Witold Gombrowicz. Et des juifs polonais qui avaient le sens du polonais, lisez *l'Esclave*, d'Isaac Bashevis Singer. Il y a eu échange, mais pas mélange. Les juifs ne le voulaient pas, les Polonais n'y étaient pas prêts.

C'est là que se retrouvent Israéliens et Palestiniens, mais à l'inverse.

Les Palestiniens ne veulent pas, les Israéliens ne sont pas prêts.

Mais entre frères, c'est différent.

Et frères orientaux particulièrement.

Si l'un a vécu longtemps en Occident, ils ne sont pas sur des planètes différentes, et les échanges existent malgré eux.

Mais si l'un se tourne vers son frère et le traite de Caïn,

Si l'un veut dominer l'autre et cherche à l'humilier,

Ils commencent à délirer, un délire tragique. Israël et Ismaël, votre histoire n'est pas celle de Caïn et d'Abel.

Les Israéliens ne sont pas des Caïn. Dieu le leur rappelle.

Les Palestiniens ne sont pas des Abel. Ils ne sont pas Caïn.

Je rêve dans les mots.

Abel hante le judaïsme et l'islam.

Si Israël et Ismaël se tournaient l'un et l'autre vers Abel et cessaient de faire Caïn l'un pour l'autre, ils verraient leurs visages. Seraient-ils différents ?

L'Orient serait moins désert.

La Palestine ne serait plus ce malentendu tragique, cette souffrance réelle, Jérusalem sortirait du délire.

Jérusalem n'est pas la capitale de la douleur.

C'est l'espérance.

Cette querelle de famille, la culture l'attise.

Une autre langue, langue judéo-arabe, est en train d'apparaître. Les enfants des uns et des autres la parlent déjà.

Cette langue dit que la Palestine n'est pas plus la Terre promise que la Terre perdue, mais une terre où l'on peut vivre et mourir sans avoir à s'entretuer.

PIERRE ICKOWICZ
(Paris).



Les expulsions et le droit international

par N.K. GOLLER-CALVO et MICHEL A. CALVO (*)

L'EXPULSION d'Arabes arrêtés et condamnés par les tribunaux militaires a déjà fait couler beaucoup d'encre. En effet, en vingt ans, soixante personnes ont, semble-t-il, été déplacées pour des raisons de sécurité (1). Les dernières expulsions remonteraient à 1980.

Certains expulsés, bien connus, sont revenus quelques années plus tard. L'un d'eux, ancien maire de la commune de Ramallah, a été autorisé à revenir en 1981, après avoir même occupé des fonctions de ministre en Jordanie.

Juridiquement, les décisions d'expulsion soulèvent un certain nombre de problèmes, qui méritent d'être évoqués au regard de la convention de Genève du 12 août 1949 relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre, dont Israël est partie signataire.

Pour qu'un territoire soit « occupé » au sens que mentionne ce texte, il faut que ce territoire appartienne à un autre Etat, que cette *appartenance ait été reconnue en* droit international et qu'il ait été conquis.

Il n'est pas déraisonnable de soutenir que les territoires *« contrôlés »* par Israël, *situés à l'ouest du* Jourdain, ne sont pas, d'un point de vue strictement juridique, des « territoires occupés » et qu'ils n'entrent donc pas dans le champ d'application de la convention de Genève, ces territoires n'ayant été conquis sur aucun Etat.

Des déportations ?

Selon le gouvernement israélien, ces territoires ne sont pas des *« territoires occupés »* mais des territoires *« administrés »*; il s'estime néanmoins lié par toutes les dispositions de cette convention relatives à la protection des populations.

En supposant qu'ils s'agisse de *territoires occupés*, les *mesures* d'expulsion prononcées constituent-elles des *« déportations »* au sens de la convention de Genève ? La déportation est une peine consistant en un exil dans un lieu déterminé ou en un internement dans un camp de concentration situé à l'étranger, ce qui, de toute évidence, n'a pas été envisagé par les autorités israéliennes.

En outre, les dispositions sur la *« déportation »*, telles que prévues par la convention de Genève, ne sauraient s'appliquer, les personnes expulsées *n'étant nullement déplacées* vers des environnements hostiles.

S'agit-il de mesures de *« transfert »*, c'est-à-dire d'actes par lesquels des personnes passent du territoire occupé dans un autre Etat occupé ou non ? Il faut répondre par la négative car les *« expulsés »* sont des citoyens jordaniens. Ils ont le droit de rejoindre la Jordanie, qui a l'obligation de leur remettre un passeport. Les autorités jordaniennes ne pourraient légalement leur interdire l'accès à leur territoire sans violer le *« droit des gens »* et le droit jordanien.

Le Moyen-Orient ne cessera pas de nous étonner. Plusieurs milliers de prisonniers arabes avaient été échangés il y a quelques années contre quelques soldats israéliens, à grand renfort de publicité. La communauté internationale s'indigne aujourd'hui lorsque des personnes sont expulsées et échappent ainsi à toute peine privative de liberté et sans que cette libération soit la contrepartie d'un quelconque échange de prisonniers.

L'aspect politique, ici comme ailleurs, l'emporte sur l'aspect humain, l'objectif principal étant de susciter la condamnation de l'Etat d'Israël par la communauté internationale. Il serait bien plus utile d'inviter Israéliens et « Palestiniens » à négocier et à sortir ensemble le Moyen-Orient de son sous-développement.

Il serait souhaitable d'en savoir plus sur les raisons et les motifs ayant mené à ces expulsions, à moins d'estimer par un raisonnement rapide que, en comparaison avec les déplacements de population en Ethiopie, les envois d'enfants au massacre dans la guerre Iran-Irak, les bombardements de population en Afghanistan, les enfants martyrs dénoncés par Amnesty International, les massacres au Cambodge, les « événements » au Tibet, la conquête de Timor, etc., et les otages du Liban, ces neuf personnes accusées d'attentats terroristes, dont quatre viennent d'être expulsées et donc libérées, ont bien de la chance.

(*) Respectivement juriste et avocat.

(1) *The Jerusalem Post*, édition internationale, 2 janvier 1988.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde
PUBLICITE
S A

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX[e]

1986

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE, code d'accès ABO
365 jours par an. 24 heures sur 24

Einstein déjà...

IL y aura bientôt soixante ans, de sanglants affrontements opposaient en Palestine (qui ne s'appelait pas encore Israël) des Arabes (qui ne s'appelaient pas encore Palestiniens) et des juifs (qui n'étaient pas encore Israéliens), sans que la Grande-Bretagne, puissance mandataire, puisse, ou veuille, maintenir la paix.

Un grand ami du futur Israël, qui avait visité le pays en 1923, écrivait alors : *« Que faire pour prévenir toute possibilité de retour de telles horreurs ? La première et essentielle nécessité est d'établir un* modus vivendi *[des juifs] avec la population arabe... Nous, juifs, devons montrer surtout que notre propre histoire, faite de souffrances, nous a donné assez de compréhension et de clairvoyance pour que nous sachions résoudre ce problème de psychologie et d'organisation — d'autant plus qu'aucune différence irréductible ne s'oppose à la paix entre juifs et Arabes en Palestine. Soyons donc sur nos gardes contre tout chauvinisme aveugle, et ne nous imaginons pas que les baïonnettes britanniques puissent remplacer la raison et le bon sens. »*

Aujourd'hui, seul l'adjectif « britannique » demanderait à être modifié dans ce texte. Le même homme écrivait en novembre 1929 au dirigeant sioniste Weizmann : *« Si nous ne trouvons pas le moyen de coopérer et de traiter honnêtement avec les Arabes, c'est que nous n'avons rien appris au cours de nos deux millénaires de souffrance, et que nous méritons le sort qui nous attend. En particulier, nous ne devrions pas attendre trop des Anglais. Car, à moins que nous n'arrivions à une authentique coopération avec les dirigeants arabes, les Anglais nous lâcheront, en fait sinon en paroles. Et ils nous plaindront dans notre débâcle, levant pieusement les yeux au ciel et proclamant leur innocence, mais sans bouger un doigt pour nous aider. »*

A condition de remplacer les Anglais par l'ensemble des grandes puissances, cet avertissement ne reste-t-il pas intégralement valable ? Une dernière citation, enfin, extraite d'une lettre adressée au rédacteur en chef du journal arabe *Falastin* le 16 janvier 1929 : *« Je crois que les deux grands peuples sémites, dont chacun a tant contribué à notre culture occidentale, ont un grand avenir commun ; au lieu de se faire face dans l'hostilité et la méfiance, ils devraient soutenir mutuellement leurs aspirations culturelles et nationales et rechercher les voies de la coopération et de la compréhension. »*

Il semblerait que ces idées d'Einstein soient encore plus difficiles à accepter que la théorie de la relativité. Est-il vraiment trop tard pour que notre siècle lui donne raison sur ce point-là aussi ?

J.-M. LÉVY-LEBLOND,
physicien, université de Nice.

ISRAËL : Conséquence de la politique de la « matraque »

Le Parti travailliste sort affaibli de la crise en Cisjordanie et à Gaza

JÉRUSALEM
de notre correspondant

En lançant sa nouvelle « politique » dans les territoires occupés, celle de la matraque, le ministre israélien de la défense, M. Rabin, a aussi porté des coups à sa propre formation, le Parti travailliste. Si aucun des dirigeants travaillistes – à une exception près – n'a encore osé s'en prendre publiquement à l'homme qui domine la scène politique israélienne, la grogne et les doutes se font entendre à la base, dans un parti qui sort affaibli et meurtri de la crise en Cisjordanie et à Gaza.

Les sondages en témoignent, qui marquent une désaffection pour les travaillistes. Le silence embarrassé du numéro un du parti, le ministre des affaires étrangères Shimon Pérès, ne signifie pas autre chose. Plus étroitement associées que jamais à la politique de maintien de l'ordre dans les territoires, la formation de M. Pérès a perdu en crédibilité (auprès des Israéliens comme des Palestiniens) en tant que parti offrant une solution de rechange au *statu quo* en Cisjordanie et à Gaza.

Ce week-end en fut la démonstration, avec deux manifestations organisées dans des milieux qui devraient être proches des travaillistes et qui n'eurent qu'une seule cible : M. Rabin.

Démission d'un député arabe

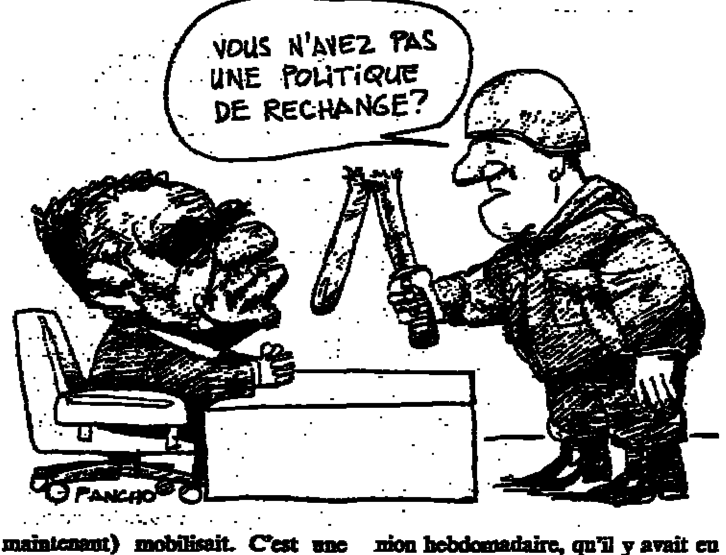
La première fut celle qui réunit, samedi 23 janvier, des milliers d'Arabes israéliens à Nazareth, en Galilée, une région où ils sont majoritaires. Comme déjà fin décembre, il s'agissait de témoigner la solidarité des Arabes israéliens envers leurs « frères » des territoires. A l'appel de la municipalité communiste, on défila sans incident dans la rue principale de Nazareth : cortège dense et déterminé, brandissant des bannières noires à la mémoire des Palestiniens tués (trente-sept ou trente-huit, selon les estimations), lors d'affrontements avec l'armée, au cours de ces six semaines de troubles dans les territoires.

Le défilé était mené par les cinq députés arabes israéliens de la Knesset. Il y eut bien, çà et là, quelques drapeaux palestiniens brandis, mais tout aussi vite rangés, comme si les organisateurs entendaient prouver qu'ils savaient jusqu'où ne pas aller trop loin. Ils étaient là pour une manifestation de solidarité, pas pour un geste de défi ouvert à l'égard d'un Etat, dont les Arabes israéliens sont membres – même si c'est en tant que citoyens de seconde zone.

Mais l'important fut l'intervention du seul député arabe travailliste, M. Abdel Wahab Darousha. Celui-ci avait choisi cette journée pour annoncer spectaculairement sa démission du Parti travailliste. Il a expliqué qu'il entendait protester ainsi contre « *la poigne de fer appliquée par M. Rabin en Cisjordanie et à Gaza* » et « *contre l'occupation continue des territoires* ». Même si M. Daroushe avait, depuis quelque temps, déjà pris ses distances à l'égard de son parti, sa décision n'en est pas moins significative : il est difficile aujourd'hui pour un député arabe de continuer à appartenir à la formation de M. Rabin. Pour le Parti travailliste, c'est un avertissement de plus : depuis qu'il gouverne avec le Likoud, il n'a cessé de perdre des voix parmi les quelque six cent cinquante mille Arabes israéliens : 29 % d'entre eux avaient voté travailliste en 1981 ; 24 % seulement en 1984, selon les chiffres cités par le *Jerusalem Post*.

Quelques heures plus tard, autre rassemblement, cette fois à Tel-Aviv, Shalom Archav (La paix maintenant) mobilisait. C'est une nébuleuse qui rassemble tout (ou presque) ce qu'Israël compte d'intellectuels de gauche, de libéraux, de militants socialistes et pacifistes avec, comme toujours, pour parer au reproche d'« angélisme », la présence de militaires d'active ou de réserve. La « manifestation Shalom Archav » est une des institutions de la vie politique israélienne, baromètre des frustrations et des désespoirs éprouvés par nombre d'Israéliens face à la crise dans les territoires (« *Il n'y a malheureusement pas de Shalom Archav dans le monde arabe* », soupire souvent le premier ministre, M. Shamir).

Des bus avaient collecté la population des kibboutzim, venus côtoyer la bourgeoisie citadine, de Haïfa et de Tel-Aviv, descendue elle aussi dans la rue pour cette manifestation aux flambeaux place des Rois d'Israël, en face de la mairie. Ils étaient de trente mille à cinquante mille ; c'est beaucoup pour Israël, et peu de formations politiques du pays peuvent se vanter de pouvoir organiser pareil rassemblement. Ambiance tout à la fois familiale et grave ; slogans sans ambiguïté : « *Yallah, Yallah Ramallah* » (Dehors, dehors de Ramallah) ; « *La paix, c'est mieux que le Grand Israël* » (celui qui inclut les territoires; « *Les territoires occupent Israël ; libérons-nous des territoires* ». Les intervenants dénoncèrent tous la politique de M. Rabin : « *Cher ministre*, a dit l'un d'eux, *où mènes-tu Tsahal* (l'armée israélienne) ? ; « *au nom de quoi envoies-tu les soldats briser les membres des Palestiniens ?* »



Implicitement, le gouvernement a reconnu, dimanche, lors de sa réunion hebdomadaire, qu'il y avait eu des abus – c'est apparement un euphémisme – dans cette « *politique des coups* », inaugurée par le ministre de la défense. Le gouvernement a rappelé que des ordres très précis avaient été donnés : la violence n'est applicable que pour disperser les manifestants, pas à l'encontre de ceux qui ont déjà été appréhendés. Les grands quotidiens israéliens n'en continuaient pas moins dimanche à rapporter des témoignages « *de passages à tabac collectifs et punitifs* », provoqué dans certains camps et dans des villages arabes après que l'armée eut défoncé les portes de maison – et pas forcément à l'issue de manifestations. Pour la seule région de Gaza, deux députés israéliens du parti Ratz (gauche) ont compté deux cents personnes souffrant de fractures, et de nombreux actes de vandalisme – fenêtres de maison brisées – commis par des soldats. Les deux députés n'ont pas été démentis.

Le *Jerusalem Post* citait des cas de Palestiniens rencontrés à l'hôpital de Ramallah (au nord de Jérusalem) avec des fractures aux membres.

Dans une déclaration à ce même quotidien, le président de la commission de la défense et des affaires étrangères de la Knesset, M. Abba Eban (travailliste), observe : « *Inciter à frapper les émeutiers pour éviter d'avoir à ouvrir le feu sur eux est dangereux ; en premier lieu, cela implique qu'il n'était pas nécessaire de tirer, comme on l'a fait au début. Ensuite, c'est une insulte à l'intelligence et à la morale que de créer l'illusion que ces passages à tabac vont restaurer le calme – cependant que nous prenons le risque que le gourdin et les coups deviennent un symbole du comportement général des Israéliens.* » M. Eban disait encore que certains psychologues s'inquiétaient fortement des répercussions que ces ordres donnés de frapper jusqu'à ce que fractures s'ensuivent allaient avoir sur les jeunes soldats.

Des excès

Que M. Eban ait éprouvé le besoin de faire une telle intervention en dit long sur les excès entraînés par la « politique des coups » et sur l'inquiétude qu'elle suscite chez certains responsables israéliens – parfois même au sein de la hiérarchie militaire. M. Rabin a déclaré au conseil des ministres que le calme revenait peu à peu dans les territoires, mais qu'il n'était « *guère optimiste pour l'avenir* », les jeunes manifestants ayant le sentiment d'avoir remporté une victoire en replaçant la question palestinienne au premier plan de l'actualité.

Si à Gaza – où la plupart des couvre-feux ont été levés – l'impression est celle d'un retour à la normale, il y a eu encore dimanche des manifestations sporadiques à Ramallah et dans la capitale. Vendredi soir, la police avait pris à Jérusalem une mesure sans précédent depuis 1967 : contre l'avis du maire, M. Kollek, elle avait décrété le couvre-feu sur le quartier arabe d'A-Tur, en haut du mont des Oliviers, après que des jeunes eurent dressé un barrage de pneus enflammés sur la route menant à l'Hôtel Intercontinental.

La mesure qui interdit aux habitants de sortir de chez eux a été levée au bout de vingt heures. Dimanche, les commerçants de la capitale étaient toujours en grève ; devant le café d'A-Tur, quelques jeunes gens regardaient fixement une patrouille de gardes-frontières, arpentant un quartier qui est un symbole parfait de la coupure entre les deux secteurs de la ville.

ALAIN FRACHON.

Réunie en session extraordinaire à Tunis

La Ligue arabe apporte son soutien politique et matériel aux Palestiniens des territoires occupés

Le ministre ouest-allemand des affaires étrangères Hans-Dietrich Genscher a fait part, le dimanche 24 janvier, de la préoccupation des douze pays de la CEE à propos de la situation actuelle dans les territoires occupés lors d'entretiens avec des responsables israéliens. Arrivé la veille au soir en Israël en tant que président en exercice du conseil des ministres de la CEE, M. Genscher, qui a rencontré notamment son homologue Shimon Pérès, a également évoqué les perspectives de réunion d'une conférence internationale de paix au Proche-Orient avec sept personnalités palestiniennes qui ont soumis au ministre ouest-allemand un document appelant à la création d'un Etat palestinien en Cisjordanie et à Gaza et reconnaissant l'OLP comme le seul représentant légitime du peuple palestinien.

De son côté, le président égyptien Hosni Moubarak a entamé lundi 25 une tournée en Europe de l'Ouest et aux Etats-Unis au cours de laquelle il présentera ses dernières propositions pour ramener le calme dans les territoires occupés par Israël et relancer ainsi à terme le processus de paix au Proche-Orient. A ce propos, la radio israélienne révèle que le directeur général du ministère israélien des affaires étrangères, M. Avraham Tamir, a effectué samedi 23 un voyage en Europe pour rencontrer secrètement M. Oussama el Baz, conseiller du président Moubarak.

TUNIS
de notre correspondant

Pour une fois, l'OLP a obtenu pleine satisfaction dans une instance arabe. Le conseil des ministres des affaires étrangères de la Ligue arabe, qui s'est réuni en session extraordinaire à Tunis, les samedi 23 et dimanche 24 janvier, a, en effet, décidé de constituer un comité ministériel de sept membres (Syrie, Jordanie, Algérie, Tunisie, Irak, OLP et le secrétaire général de la Ligue arabe) pour établir des contacts, sur le plan international, en vue de la tenue d'une conférence de paix au Proche-Orient. D'autre part, il s'est engagé à fournir à l'organisation palestinienne une assistance financière – qui n'a pas été chiffrée – « *pour toute la durée du soulèvement* » dans les territoires occupés.

Les ministres arabes, dont la réunion précédait de vingt-quatre heures celle du Conseil de sécurité, ont appelé ce dernier à « *mettre fin à l'occupation israélienne de tous les territoires palestiniens et arabes* » et à « *assumer ses responsabilités pleines et entières à l'égard des violations par Israël de la quatrième convention de Genève et des crimes de guerre perpétrés par l'Etat sioniste* ».

M. Yasser Arafat n'en avait pas demandé plus, en prenant la parole à l'ouverture des débats. Son intervention, appelant les participants à adopter « *une position responsable, accompagnée de mesures réalistes et applicables* », avait tranché avec le radicalisme de la position libyenne développée dans un mémorandum adressé au Conseil et qui n'a eu que peu d'échos.

La Libye, qui s'opposait à toute référence au projet de conférence internationale de paix, demandait, entre autres, une réunion « *urgente* » des ministres arabes de la défense, « *pour faire face à l'arrogance d'Israël* », l'expulsion de cet Etat de l'ONU, le boycottage économique et pétrolier des pays soutenant l'Etat hébreu et une action des pays arabes ayant des relations avec Le Caire pour amener l'Egypte à rompre avec Jérusalem. Seuls Damas et Aden l'ont soutenue en vain sur ce dernier point.

MICHEL DEURÉ.

● **Visite de M. Pasqua en Tunisie.** – M. Charles Pasqua, ministre français de l'intérieur, effectuera une visite en Tunisie le 26 janvier, a-t-on appris de source diplomatique française à Tunis. M. Pasqua devrait être reçu par le président tunisien Zine el Abidine Ben Ali, qu'il avait connu alors qu'il était ministre de l'intérieur. Il aura des entretiens notamment avec son homologue tunisien, M. Habib Ammar.

Après huit ans de rupture

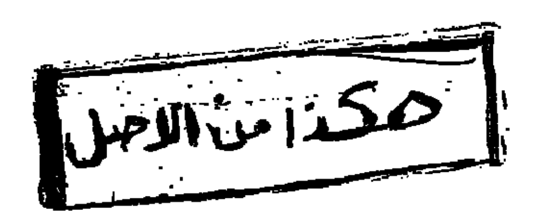
La Tunisie rétablit ses relations diplomatiques avec l'Egypte

TUNIS
de notre correspondant.

Le gouvernement tunisien a annoncé, le samedi 23 janvier, la reprise immédiate de ses relations diplomatiques avec l'Egypte, après une rupture de huit ans, consécutive à la signature des accords de Camp David. Cette décision intervient à la suite de consultations (notamment avec l'OLP et l'Algérie) et de pourparlers avec les dirigeants égyptiens. Le secrétaire d'Etat tunisien aux affaires étrangères, M. Taieb Sahbani, avait été reçu, la semaine dernière, par le président Moubarak ; le premier ministre, M. Hedi Baccouche avait rencontré, vingt-quatre heures plus tard, le chef du gouvernement égyptien lors d'une escale au Caire.

La Tunisie est le dixième pays, après l'Arabie saoudite, le Koweït, Qatar, Bahreïn, les Emirat arabes unis, l'Irak le Yémen du Nord, le Maroc et la Mauritanie, à renouer avec Le Caire, ainsi que le sommet arabe d'Amman de novembre dernier en avait laissé la liberté individuelle à chaque Etat. La Jordanie et Djibouti n'ayant pas attendu cette décision et le Soudan, Oman et la Somalie n'ayant jamais rompu, il ne reste plus que cinq pays arabes sans relations politiques avec l'Egypte : l'Algérie, la Syrie, le Liban, le Yémen du Sud et la Libye.

M. D.



Proche-Orient

Selon le ministère français de la défense

Pas d'entente européenne sur le nombre des bâtiments antimines dans le Golfe

Des sources du Pentagone, citées par le *Washington Post* et reprises, le lundi 25 janvier, par l'*International Herald Tribune*, rapportent que la France, la Grande-Bretagne et l'Italie sont convenues de s'entendre pour laisser, à elles trois, en permanence, dans le Golfe, un groupe de cinq chasseurs ou dragueurs de mines capables d'opérer en coordination. A Paris, le ministère de la défense dément l'existence d'un accord de ce genre entre alliés.

A l'heure actuelle, le Royaume-uni dispose dans la région de quatre dragueurs de mines ; l'Italie de trois et la France de trois, dont deux sont basés à Djibouti.

On savait déjà que les marines alliées, qui ont expédié, à l'automne dernier, dans le Golfe, des chasseurs ou des dragueurs de mines, avec leur bâtiment-atelier, s'étaient concertées pour une coopération géographique, c'est-à-dire qu'elles s'étaient réparti les zones d'action de façon à ne pas ratisser les mêmes espaces maritimes.

Le ministère français de la défense n'a jamais démenti cette distribution du travail sur place. Aujourd'hui, cependant, il assure que l'accord ne va pas au-delà. Il n'y a aucun commandement unique des unités antimines ni entente opérationnelle pour laisser, à trois marines alliées, une force de cinq dragueurs ou chasseurs de mines dans le Golfe. Le ministère français de la défense précise que la présence navale de la France est permanente, depuis des années, dans l'océan Indien, depuis le port de Djibouti, et qu'on y a ajouté, pour la circonstance, un groupe aéronaval et un groupe antimines, qui sont autonomes.

LIBAN

Levée du siège du dernier camp palestinien encerclé par les miliciens chiites

Beyrouth *(AP, AFP)*. – Les miliciens chiites d'Amal ont levé, le dimanche 24 janvier, le siège du camp de Rachidiyeh, le dernier camp palestinien qu'ils assiégeaient, mettant ainsi un terme à la guerre qui opposait depuis trois ans les Palestiniens aux miliciens d'Amal et qui a fait, selon la police libanaise, plus de mille six cents morts.

Les miliciens chiites se sont retirés avant l'aube des positions qu'ils occupaient tout autour du camp, situé près de Tyr, au sud du Liban. La police libanaise a annoncé qu'elle avait pris en charge la sécurité du camp et qu'elle installerait ce lundi 25 janvier un poste de contrôle à l'entrée pour garantir la liberté de mouvement de la population.

Après le retrait d'Amal, les habitants de Rachidiyeh se déplacçaient librement dans et à l'extérieur du camp, où vivent dix-huit mille réfugiés enregistrés à l'ONU.

Le 20 janvier, Amal avait levé le siège aux camps de Chatila et Bourj-el-Barajneh, et à Beyrouth. La sécurité a été prise en charge par les troupes syriennes. Amal assiégeait ces trois camps depuis la fin mai 1985 pour empêcher l'OLP de rétablir ses bases, détruites pendant l'invasion israélienne du Liban, en 1982.

Le chef du mouvement chiite Amal, M. Nabih Berri, a déclaré, samedi 23 janvier, à ce propos que *« la guerre des camps »* qui a opposé pendant trente-deux mois ses miliciens aux Palestiniens du Liban était désormais *« terminée »*. *« Des différends politiques nous opposent »* à Yasser Arafat, le chef de l'OLP, *« mais nous ne permettrons plus qu'ils dégénèrent en un conflit armé »*, a-t-il notamment déclaré dans une conférence de presse à Beyrouth.

Téhéran revendique la destruction d'un hélicoptère irakien au Kurdistan

L'hélicoptère irakien qui s'est écrasé le vendredi 22 janvier dans le Kurdistan d'Irak a été abattu par les Gardiens de la révolution iraniens, et toutes les personnes à bord, notamment le commandant du 5e corps d'armée irakien, ont trouvé la mort, a annoncé samedi Radio-Téhéran. La radio iranienne a indiqué que les passagers de l'hélicoptère étaient tous de hauts responsables militaires des forces de Bagdad venus inspecter le secteur de l'opération « Beit el Moqadass-2 » pour étudier les moyens de récupérer les positions conquises il y a plus d'une semaine par les forces iraniennes. Les Irakiens, pour leur part, avaient affirmé qu'il s'agissait d'un *« accident causé par le mauvais temps »* (*le Monde* daté 24-25 janvier).

Entre-temps, la guerre des pétroliers s'est poursuivie sans relâche. Un pétrolier battant pavillon danois, le *Porm-Rotna*, a subi des *« dégâts importants »* lors d'une attaque vendredi par des vedettes rapides iraniennes dans le sud du Golfe, alors qu'il se trouvait à une cinquantaine de kilomètres au large de Dubaï. De son côté, l'aviation irakienne a touché samedi matin un super-pétrolier iranien, le *Shirko*, au sud du principal terminal iranien de l'île de Kharg, au nord-est du Golfe. – *(AFP.)*

Afrique

AFRIQUE DU SUD : selon un journal local

M. Franz-Josef Strauss aurait remis à Pretoria un message de M. Gorbatchev

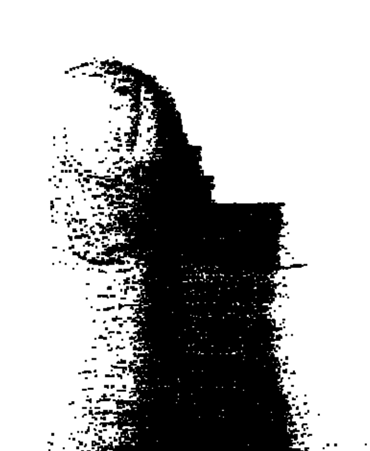
M. Franz-Josef Strauss, ministre-président de Bavière, aurait remis cette semaine au président sud-africain, M. Pieter Botha, un message de M. Mikhaïl Gorbatchev, croit savoir le *Sunday Star* à Johannesburg.

Selon le journal, *« les cercles politiques et diplomatiques sont très émus »* par cette information « plausible ». Le journal estime que le message pourrait avoir trait au besoin d'ouverture de liens de communication entre les deux pays, malgré leur inimitié de longue date.

M. Strauss était arrivé, le mercredi 20 janvier, en Afrique du Sud pour une mission qui aurait trois objectifs : aider à mettre un terme à la guerre au Mozambique, enquêter sur la situation en Namibie et chercher une solution à l'impasse politique intérieure de l'Afrique du Sud.

Pour les observateurs, M. Strauss pourrait être un bon émissaire permettant l'ouverture d'un dialogue entre l'Union soviétique et l'Afrique du Sud. M. Strauss s'était rendu à la fin de l'année dernière à Moscou où il avait rencontré M. Gorbatchev. En tant que conservateur et vieil ami des autorités sud-africaines, il bénéficie également de la confiance du président Botha. Selon les observateurs, il serait évidemment plus commode pour les deux parties d'établir des communications discrètes, plutôt que d'ouvrir des relations diplomatiques qui embarrasseraient les deux pays.

D'autre part, le « patron » de Bavière a rencontré, le dimanche 24 janvier, M. Savimbi, dirigeant de l'UNITA (Union pour l'indépendance totale de l'Angola – opposition armée au régime de Luanda), a annoncé la radio sud-africaine. Selon elle, M. Strauss, accompagné du ministre sud-africain des affaires étrangères, M. Roelof « Pik » Botha, a rencontré Jonas Savimbi en un lieu secret de la région du désert du Kalahari qui couvre de vastes étendues du territoire du sud de l'Angola, de la Namibie et du Botswana. Les entretiens ont porté sur les possibilités de plan de paix pour l'Angola et sur la question namibienne, a ajouté la radio. – *(AFP.)*



Europe

GRANDE-BRETAGNE

Les libéraux votent massivement en faveur de la fusion avec les sociaux-démocrates

Les délégués au congrès extraordinaire du Parti libéral, réunis le samedi 23 janvier à Blackpool, ont décidé par 2 099 voix contre 385 la fusion avec le Parti social-démocrate et la création d'une formation centriste à égale distance des conservateurs et des travaillistes. Les sociaux-démocrates se réuniront, pour leur part, le 30 janvier à Sheffield, pour un congrès analogue.

LONDRES
de notre correspondant

M. David Steel a déclaré dans la soirée de samedi qu'il *« ne s'était jamais attendu à une victoire aussi colossale »*. Les quatre-vingt mille membres du Parti libéral doivent entériner la fusion en votant par correspondance au cours du mois de février, mais il ne s'agit que d'une formalité. Le congrès de Blackpool a donc vraisemblablement été le dernier du vieux Parti libéral constitué en 1860. La nouvelle formation, qui verra officiellement le jour en mars, doit s'appeler Parti social et libéral démocrate. On ne saurait mieux résumer les difficultés qui ont présidé à sa laborieuse naissance.

M. Steel a démontré qu'il avait le sens de l'humour, ce qui n'était pas évident jusque-là. Dans son discours de clôture du 23 janvier, il a fait allusion à ses ennemis au sein du Parti libéral qui escomptaient sa chute, et ont peut-être regretté l'ampleur du vote positif de Blackpool.

Il leur a prêté un mot de Disraeli, le premier ministre conservateur du dix-neuvième siècle, adversaire du libéral Gladstone, auquel on demandait la différence entre un malheur et une catastrophe. *« Si Gladstone tombait dans la Tamise, ce serait un malheur. Mais si on le repêchait, ce serait une catastrophe »*, aurait répondu Disraeli.

Le dirigeant libéral n'est peut-être pas pour autant sorti lui-même de l'eau. La longue ovation qu'il a reçue à Blackpool a sûrement mis du baume sur son cœur son cœur après les avanies subies ces dernières semaines. Mais ses erreurs de jugement qui avaient provoqué le 13 janvier une révolte de tous les parlementaires libéraux ne sont pas pour autant oubliées. Il est improbable que M. Steel puisse réussir à devenir le leader du Parti social et libéral démocrate, même s'il n'exclut pas de briguer ce poste.

M. Steel a eu le tort de faire trop de concessions aux thèses social-démocrates lors de l'élaboration du programme commun du nouveau parti. Il a dû reculer précipitamment sous la pression de la base libérale, et du groupe parlementaire. Ses volte-face, dues au fait qu'il n'avait même pas pris la peine de lire entièrement les textes préparatoires qui lui étaient soumis, l'ont déconsidéré pour l'instant.

Les ambitions de M. Ashdown

Tous les regards se tournent maintenant vers M. Jeremy Ashdown, un député libéral aux dents longues, qui pourrait briguer rapidement la succession de M. Steel. Né en 1941 aux Indes où son père était colonel, il a connu des débuts difficiles après avoir servi dans les commandos de marine, et n'est député de sa circonscription de Yeovil que depuis 1983.

Sa carrière présente bien des aspects obscurs. M. Ashdown a été spécialiste de la lutte anti-guérilla dans les années 60 en Inde. Il a également exercé ses talents en Irlande du Nord où il a mené le combat contre l'IRA. Il a ainsi procédé à l'arrestation d'un dirigeant catholique modèle, M. John Hume, lequel est devenu par la suite son collègue à Westminster.

Recruté par le Foreign Office en raison de ses dons pour les langues, M. Ashdown a été en poste à Genève où il était chargé des « contacts » avec la mission chinoise. La « loi sur les secrets officiels » interdit d'en dire plus sur ses activités passées. Son profil est cependant, à l'évidence, celui d'un ancien officier de renseignement.

DOMINIQUE DHOMBRES.

● **RDA : quatre-vingt-quatre expulsions vers la RFA.** – Le nombre des contestataires est-allemands expulsés la semaine dernière de RDA vers la RFA, en liaison avec les incidents qui avaient marqué, le dimanche 17 janvier, la commémoration officielle de l'assassinat des deux leaders spartakistes Karl Liebknecht et Rosa Luxemburg, s'élève à quatre-vingt-quatre. Arrêtés alors qu'ils tentaient d'infiltrer le cortège officiel avec leurs propres bannières, cinquante-quatre d'entre eux ont été remis à la frontière depuis le vendredi 22 janvier. Ils étaient accompagnés de cinq de leurs proches. Vingt-cinq autres avaient été expulsés à titre préventif la semaine précédente. Tous avaient déposé dans le passé une demande d'émigration. – *(AFP.)*

Le « roi Arthur » réélu président du Syndicat des mineurs

LONDRES
de notre correspondant

Le « roi Arthur » a conservé son trône mais il a subi une humiliation. M. Arthur Scargill a été réélu, le dimanche 24 janvier, président du Syndicat des mineurs britanniques, par 54 % des suffrages exprimés alors qu'il avait obtenu un peu plus de 70 % en 1981. Entre ces deux élections, il y a eu l'échec de la grande grève de 1984-1985 qui a symbolisé le déclin du syndicalisme en Grande-Bretagne et qui est peut-être la victoire la plus importante jamais remportée en politique intérieure par Mme Thatcher.

Soixante-dix pour cent des 86 000 membres de l'organisation des mineurs ont pris part au scrutin qui a duré deux jours. M. John Walsh, qui s'était présenté contre M. Scargill, n'a pas démérité puisqu'il a obtenu 46 % des voix face à un président sortant jugé inexpugnable qui avait mis lui-même son fauteuil en jeu alors que les règlements du syndicat ne l'y obligeaient pas. M. Walsh souhaitait voir les mineurs suivre une voie plus modérée que celle préconisée par le bouillant « roi Arthur » qui fut jadis membre du Parti communiste et se proclame toujours marxiste.

M. Scargill est une des figures les plus pittoresques de la vie publique britannique. Il prend manifestement plaisir à être la bête noire de l'establishment, mais certains conservateurs ne sont pas loin de se féliciter de sa réélection. Ils estiment que, par son extrémisme verbal et son refus systématique de la négociation, ce leader nuit finalement à la cause syndicale qu'il est censé défendre.

M. Scargill a souvent donné l'impression de foncer tête baissée dans des affrontements avec les dirigeants des houillères sans s'assurer de trouver une porte de sortie honorable. C'est ce qui s'est produit durant la grève de douze mois en 1984-1985. Il en est sorti aussi affaibli que son organisation, qui a vu la création d'un syndicat dissident plus modéré.

L'histoire pourrait se répéter dans les semaines qui viennent. La compagnie British Coal a menacé en effet de licencier dix mineurs dans le fief de M. Scargill dans le sud du Yorkshire. Ceux-ci avaient participé à des actions illégales début janvier pour encourager les employés d'autres puits à se mettre en grève. Ils ont été identifiés grâce à des photos prises au moment des faits. La volonté d'humilier un peu plus M. Scargill, voire de le forcer à réagir brutalement et à se mettre ainsi en dehors de la légalité, paraît évidente.

D. Dh.

ESPAGNE : la fin du congrès du PSOE

Passe d'armes entre M. Gonzalez et le gardien du temple socialiste

MADRID
de notre correspondant

Il aura fallu attendre, dimanche 24 janvier, la dernière journée du vingt et unième congrès du PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol) pour assister enfin à ce grand débat que chacun attendait. Un débat sous forme d'un duel oratoire, devant une assistance électrisée, entre les deux grandes *« figures »* du socialisme espagnol d'aujourd'hui.

Deux hommes qui, après des mois de critiques mutuelles, se retrouvaient pour la première fois face à face : d'un côté, le pragmatique ayant conduit son parti au faîte du pouvoir, M. Felipe Gonzalez, président du gouvernement et secrétaire général du PSOE ; de l'autre, le gardien du temple socialiste, M. Nicolas Redondo, secrétaire générale de la centrale UGT (Union général des travailleurs).

Fleurets mouchetés

Jusque-là, le congrès languissait. Un premier débat s'était bien ouvert vendredi sur la politique économique du gouvernement, mais à fleurets mouchetés.

Dimanche, on s'attendait à un discours sans complaisance de M. Redondo. Mais peu avaient imaginé un tel réquisitoire. *« Le Parti socialiste doit se demander à qui a profité la politique menée jusqu'à aujourd'hui*, affirme-t-il. *Ce qui différencie en fin de compte un projet socialiste d'un projet conservateur, c'est la traduction sociale de l'amélioration économique. Et cette traduction sociale ne s'est pas produite. Il y a aujourd'hui, en Espagne, davantage de chômage, davantage d'inégalités sociales et régionales. »*

Devant un auditoire stupéfait, M. Redondo poursuit : *« Nous admettons que les vieilles théories doivent être révisées. Mais s'agit-il pour autant d'introniser la loi du marché comme régulatrice suprême de l'économie ? Nous sommes inquiets de la fascination qu'exerce la droite sur certains partis supposés progressistes lorsqu'elle réclame plus de société, moins d'Etat et moins de syndicats. »*

Il conclut : *« Le syndicat a un rôle de défense des travailleurs à jouer dans toute société démocratique, et il doit le jouer quelle que soit l'appartenance idéologique du gouvernement en place. »*

M. Gonzalez monte alors à la tribune. Visiblement contrarié, il délaisse le discours de clôture prévu et répond en improvisant largement : *« Celui qui se contente de présenter une vision figée de la société espagnole met toujours excessivement l'accent sur les aspects d'injustice*, affirme-t-il. *On ne peut sérieusement analyser le présent sans faire référence au passé. On peut, par exemple, dire que les pensions les plus basses sont encore insuffisantes, mais il faut dire aussi qu'elles ont augmenté de 400 %. On peut dire que le système de santé n'atteint pas toute la population, mais il faut dire aussi que 4 millions de personnes de plus en bénéficient. Certains ont une trop grande facilité à tourner la page et à oublier ce qui a été réalisé. »*

Il poursuit : *« Il faut que nous soyons capables de comprendre et d'expliquer que la lutte pour la baisse des prix est aussi socialiste que la lutte pour la hausse des salaires, ne serait-ce que parce que les prix affectent avant tout les plus pauvres. Nous aussi, nous avons choisi une politique économique avec l'idée de réduire les inégalités. Mais celui qui a la responsabilité d'appliquer ensuite concrètement cette politique sait qu'il ne peut additionner les dépenses jusqu'à 150 % si la limite est 100 %. »*

Jamais sans doute la divergence grandissante entre syndicat et parti n'avait été mise de telle façon en évidence.

Plusieurs secrétaires régionaux (et notamment celui de Madrid, M. Leguina), qui réclamaient avec prudence une plus grande *« compréhension »* à l'égard de l'UGT, ont renforcé à la faveur du congrès leur influence au sein de la direction du parti. En outre, la tendance gauche socialiste, qui avait présenté une liste parallèle à l'officielle pour l'élection du comité fédéral du PSOE, a obtenu, à la surprise générale, 23 % des voix. Tout porte à croire que le débat ouvert au sein du socialisme espagnol, et que personnifient plus que jamais MM. Gonzalez et Redondo, ne prendra pas fin avec le trente et unième congrès.

THIERRY MALINIAK.

Une opposition impuissante

MADRID
de notre correspondant

Le véritable débat politique en Espagne n'oppose pas vraiment le gouvernement socialiste à l'opposition, mais bien... les socialistes entre eux. Les autres formations politiques ne semblent pas à même de mettre en danger le gouvernement, empêtrées qu'elles sont dans leurs luttes internes ou apparemment incapables d'offrir à la société espagnole une option de rechange crédible.

Le principal parti d'opposition, la formation conservatrice Alliance populaire, en est un exemple. Certes, depuis qu'il a accédé à la présidence de ce parti, succédant à son *« dirigeant historique »*, M. Manuel Fraga, le jeune Antonio Hernandez Mancha a tenté en son sein un louable effort d'*aggiornamento*. Mais il n'a pas encore prouvé qu'il avait la stature lui permettant de résister aux intrigues des « barons » de sa formation, davantage préoccupés, dans la meilleure tradition de la droite espagnole, de leur promotion personnelle que de celle de leur parti.

La situation des communistes est assez semblable. Là aussi, c'est un jeune dirigeant, M. Gerardo Iglesias, qui a succédé à une *« figure historique »*, M. Santiago Carrillo, dont les tendances autocratiques s'étaient traduites par une interminable succession d'expulsions. Mais M. Iglesias, qui a voulu lui aussi rénover sa formation, est loin d'avoir réussi à s'imposer comme le leader, reconnu par tous, du communisme espagnol, capable de sortir son parti du ghetto électoral.

Reste le CDS (Centre démocratique et social) de l'ancien premier ministre M. Adolfo Suarez, qui s'affirme le *« centre progressiste »*. Contrairement aux deux autres, il dispose d'un chef indiscuté... mais manquerait plutôt, lui, de programme clair. Dans le style populiste classique, le CDS semble davantage préoccupé d'additionner les voix des mécontents de tout bord, fût-ce au prix de quelques contradictions, que d'offrir un projet politique cohérent.

Th. M.

Asie

Les négociations sur le règlement du conflit cambodgien

« L'acceptation du multipartisme constitue notre principale concession »,

nous déclare le premier ministre de Phnom-Penh

« Notre acceptation du multipartisme constitue notre concession la plus importante. La future Constitution du Cambodge ne sera certainement pas celle d'un régime de parti unique. Elle devra garantir la cohabitation de tous les partis politiques. C'est d'ailleurs pourquoi on peut parler de solution politique. Si tout allait seulement dans notre sens, il ne s'agirait pas d'un règlement politique. »

Nous recevant, le samedi 23 janvier, au Moulin d'Orgeval, où il avait établi ses quartiers pendant ses discussions de Saint-Germain-en-Laye avec le prince Sihanouk, M. Hun Sen, le jeune premier ministre de Phnom-Pen, a été sans ambiguïté sur l'un des points essentiels d'un règlement cambodgien : Phnom-Penh, a renoncé à un régime de type marxiste avec prééminence du parti unique. *« Dans notre programme de réconciliation nationale, présenté à la fin du mois d'août 1987, nous ne parlons que de neutralité et d'indépendance »*, a-t-il ajouté.

Il a poursuivi en précisant que le Vietnam — dont les troupes protègent encore son régime huit ans après avoir renversé celui des Khmers rouges — n'exigeait qu'une garantie pour l'avenir : *« Que le Cambodge ne puisse être transformé en un pays hostile au Vietnam ou au Laos. »* A ce sujet, il a tenu à *« se féliciter »* de la politique du prince Sihanouk quand ce dernier était au pouvoir, *« de 1954 à 1970 »*, et de son attitude aujourd'hui.

Au cours de cet entretien, tout en insistant sur *« la complexité d'un règlement »*, M. Hun Sen a confirmé que *« des progrès »* avaient été enregistrés les 20 et 21 janvier à Saint-Germain-en-Laye. Il a jugé que le prince Sihanouk avait fait, de son côté, *« des concessions sur certains points »*. *« Le plus important*, a-t-il précisé, *c'est qu'il exigeait auparavant un régime politique à la française et que maintenant il s'en remet au choix libre du peuple. »*

M. Hun Sen a également confirmé qu'il allait *« étudier »* l'idée d'une solution entre lui-même et le prince Sihanouk dans le cas où les deux autres parties cambodgiennes — les Khmers rouges et M. Son Sann — continueraient de refuser de se joindre aux négociations. Il va aussi *« réfléchir »* au fait que, tout en réclamant le remplacement du régime actuel de Phnom-Penh par un *« gouvernement provisoire du Cambodge »*, le prince Sihanouk semble prêt à s'appuyer sur la fonction publique actuellement en place.

M. Hun Sen refuse la *« dissolution »* de la *« République populaire du Cambodge »*, dont il est le premier ministre, avant la tenue d'élections. Mais il n'exclut pas un règlement à deux, entre lui et le prince.

« Des garanties internationales »

« La meilleure solution serait que tout le monde participe à un règlement. Mais on ne peut exclure une solution partielle. Si nous faisons preuve de bonne volonté, il n'y aura aucune raison de s'en prendre à nous, même si nous ne sommes que deux, et surtout si une commission internationale de contrôle est mise en place et que nous avons des garanties internationales », a-t-il dit.

M. Hun Sen, qui devait quitter la France lundi, a donné d'autres précisions sur la position de Phnom-Penh :

● Concernant la neutralisation *« militaire »* des Khmers rouges, il estime que ces derniers *« ne peuvent subsister qu'avec l'aide de la Chine et de la Thaïlande »*. *« Ces deux pays ont un rôle très important à jouer pour résoudre le problème posé par les Khmers rouges. Quand nous demandons leur élimination, nous ne demandons pas au prince Sihanouk, seul, de le faire. Nous savons qu'il ne le peut pas. Nous lui demandons seulement de ne rien faire contre nous qui luttons contre les Khmers rouges »*, ajoute-t-il. Et, dans le cas où les Chinois cesseraient leur aide aux Khmers rouges, ces derniers poseront encore *« un problème complexe »*. Mais, selon M. Hun Sen, *« ils ne pourront pas berner les gens »*.

● Le schéma de règlement qui a ses préférences prévoit, *« en premier lieu, la nécessité d'un cessez-le-feu »* et *« que les forces en présence restent sur leurs positions »*. Il souhaite que les élections soient organisées non par un gouvernement provisoire — ainsi que le propose le prince Sihanouk, — mais par un *« comité électoral au sein duquel tous les partis seront représentés »*.

● Il n'est pas hostile à un retour du prince au Cambodge avant la fin du retrait des troupes vietnamiennes : *« On doit y réfléchir, cette hypothèse peut avoir des aspects positifs, ce qui ne veut pas dire que nous l'acceptons d'emblée. »*

● A propos des *« trois phases »* d'un retrait vietnamien en vingt-quatre mois qu'il a suggérées, elles seraient égales en durée, et chaque fois un tiers des troupes restantes seraient rapatriées. Il n'a pas exclu que ces retraits se fassent également par zones.

Pendant son séjour à Paris, M. Hun Sen a également reçu le haut-commissaire pour les réfugiés des Nations unies et affirmé, à ce sujet, qu'ils signeront *« bientôt »* un accord sur le rapatriement volontaire des réfugiés khmers installés sur la frontière avec la Thaïlande. *« Nous sommes prêts à les accueillir, et le rythme des rapatriements dépendra des discussions entre M. Hocké, le haut-commissaire, et la Thaïlande. Je n'exige pas, à ce sujet, de discussions directes avec la Thaïlande et m'en remets à l'intermédiaire du HCR. »* Enfin, il a reçu, séparément, des personnalités françaises, notamment MM. Régis Debray et Claude Cheysson.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

● **Le point de vue du PC vietnamien.** — *« Un nouveau pas en avant »* a été accompli lors de la deuxième série d'entretiens, à Saint-Germain-en-Laye, entre le prince Sihanouk et M. Hun Sen, a estimé, le dimanche 24 janvier, le *Nhan Dan*, organe du PC vietnamien. D'autre part, estimant que la situation au Cambodge *« a évolué »*, la *Pravda* a jugé, samedi, que l'URSS comme la Chine *« ont la possibilité de faciliter des progrès lors des pourparlers et de contribuer à des contacts entre les parties en lutte »*. Le commentateur de l'organe du PC soviétique ajoute qu'un sommet sino-soviétique ne devrait pas attendre un règlement politique du conflit cambodgien, ainsi que le demande Pékin. — *(AFP.)*

● **RECTIFICATIF.** — Dans l'article de J.-C. Pomonti sur *« la négociation en vue d'un règlement du conflit cambodgien »* (*le Monde* du 22 janvier), il fallait lire que l'*« actuel régime de Phnom-Penh »* est la « République populaire » et non « démocratique », comme nous l'avons mentionné, une fois, par erreur.

AFGHANISTAN

Radio-Kaboul annonce un prochain retrait des troupes près de Khost

Radio-Kaboul a annoncé, dimanche 24 janvier, que les forces stationnées le long de la route Gardez-Khost, longue de 120 kilomètres, se retireraient graduellement quatre semaines après avoir ouvert cette route avec l'aide militaire soviétique. La radio a précisé que des troupes occuperaient encore quelques temps deux positions à l'entrée de la vallée de Zadran. Elle a admis que la guerilla demeurait active dans le secteur.

Des diplomates occidentaux en poste à Islamabad (Pakistan) estiment, pour leur part, que les forces actuellement stationnées le long de cet axe sont essentiellement composées de Soviétiques qui prendraient de gros risques en restant sur place en plein hiver.

L'annonce de cette décision a, en tout cas, coïncidé avec l'arrivée à Kaboul, après le séjour au Pakistan, du médiateur de l'ONU, M. Diego Cordovez, celui-ci passe trois jours dans la capitale afghane avant de retourner, mercredi, à Islamabad. M. Cordovez a de nouveau estimé que les pourparlers indirects entre le Pakistan et l'Afghanistan, qui doivent s'ouvrir le 15 février à Genève sous l'égide de l'ONU, *« devraient, selon toutes les probabilités, être les derniers »*, si l'on en croit l'agence TASS.

Le président Zia Ul Haq du Pakistan n'en a pas moins déclaré, dans un entretien publié dimanche par le *Washington Post*, que son gouvernement *« ne signera pas un accord de paix avec le chef de l'Etat afghan, M. Najibullah »*.

Toujours selon le *Washington Post*, Moscou et Washington ont entamé des discussions formelles sur la base d'une *« solution autrichienne »*. Les Soviétiques auraient, en effet, fait savoir aux Américains leur intérêt pour une solution de ce genre.

BANGLADESH

Dix morts dans une manifestation à Chittagong

Chittagong. — Sheikh Hasina Wajed, dirigeante de l'opposition au Bangladesh, a déclaré, le dimanche 24 janvier, qu'au moins dix personnes ont été tuées lorsque la police a ouvert le feu sur des manifestants antigouvernementaux dans le port de Chittagong.

De source policière, on a confirmé ce bilan, ajoutant que plus de cent personnes avaient été blessées. La police est intervenue peu avant que Sheikh Hasina prenne la parole devant un rassemblement de plusieurs milliers de ses partisans, pour dénoncer les élections législatives que le gouvernement du général Hussain Mohammad Ershad compte organiser le 3 mars.

Sheikh Hasina, présidente de la Ligue Awami, a déclaré lors d'une conférence de presse que la police avait tiré aveuglement sur la foule rassemblée sur un terrain au centre de Chittagong. Selon des témoins, la police a d'abord employé des grenades lacrymogènes pour disperser la foule, avant d'ouvrir le feu.

Les rassemblements et manifestations sont interdits au Bangladesh depuis la proclamation de l'état d'urgence le 27 novembre. Sheikh Hasina a annoncé qu'elle prolongerait son séjour à Chittagong, où l'alliance de huit partis d'opposition a appelé, pour lundi, à une grève générale de protestation. La Ligue Awami a, pour sa part, appelé à une grève générale dans tout le pays pour mardi. — *(AFP, AP.)*

CHINE

M. Méhaignerie à Pékin à la tête d'une importante délégation

PÉKIN
de notre correspondant

M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, a signé, le lundi 25 janvier à Pékin, un accord franco-chinois de coopération concernant la construction et l'urbanisme, destiné à fournir un cadre à diverses initiatives prises par des firmes françaises en Chine. L'accord a été conclu avec le ministre chinois de la construction, M. Ye Rutang, à l'invitation duquel M. Méhaignerie séjourne à Pékin depuis le 23 janvier. M. Ye a assuré son interlocuteur que la politique de réformes et d'ouverture de la Chine était une politique *« à long terme »*, dont, a-t-il ajouté, *« nos descendants récolteront les fruits »*.

Cette visite d'une semaine en Chine est considérée, du côté français, comme particulièrement importante pour relancer la coopération économique avec Pékin, trop fortement centrée sur la conclusion de gros contrats, et insuffisamment diversifiée. Pékin a signé, en 1987, pour 6 milliards de francs de gros achats à la France — presque autant que l'année précédente, — mais peu de firmes françaises sont encore implantées durablement en Chine.

M. Méhaignerie est accompagné de représentants de vingt-cinq entreprises françaises (dans les domaines de la construction avec Bouygues et Dumez, des transports avec Alsthom, des services urbains...) et aura des entretiens avec quatre ministres des secteurs techniques, ainsi qu'avec les responsables des municipalités de Pékin, Shanghai et Canton. Au menu : le projet encore très flou du métro de Shanghai, au sujet duquel la France est en concurrence avec huit autres pays, et divers projets, notamment dans l'équipement urbain. Le ministre espère également rencontrer M. Li Peng, premier ministre.

A l'issue de son voyage, le ministre de l'équipement se rendra sur le chantier de la centrale nucléaire de Daya-Bay, près de Hongkong, destinée à devenir, d'ici quelques années, le plus gros ouvrage français en construction à l'étranger. M. Méhaignerie regagnera ensuite Paris *via* Hongkong.

F. D.

La disgrâce d'un patron réformiste

Alors que la réforme économique bat à nouveau son plein (*le Monde* du 15 janvier), l'un des entrepreneurs vedettes, qui faisait depuis des années la « une » de la presse chinoise, et chez qui on menait en délégation journalistes et hommes d'affaires étrangers, vient de mordre la poussière. Loué hier comme symbole de l'autorité retrouvée du *« patron »* d'entreprise, M. Bu Xinsheng a été démis de ses fonctions le 15 janvier pour *« arrogance »*, *« ignorance »* et *« autoritarisme »*.

« 96 % » des salariés étaient opposés à la direction de M. Bu, écrit la presse chinoise. M. Bu avait été montré en exemple pour son efficacité : il avait su mettre ses ouvriers au travail en faisant respecter les horaires, en augmentant les cadences, en instituant un système de primes et de sanctions, en imposant un uniforme et un hymne de l'entreprise — comme au Japon. Il avait beau avoir en même temps doublé les salaires, il n'en avait pas moins été obligé d'engager des gardes du corps pour se protéger de la colère de son personnel.

Aujourd'hui, il est accusé d'avoir conduit son usine de chemises du Zhejiang (au sud de Shangai) *« au bord de la faillite »* et d'avoir été trop sensible aux honneurs. L'encouragement apporté aux *« patrons »* par le projet de loi sur la gestion des entreprises publiques connaît des limites face aux intérêts acquis de l'appareil local du PC.

Troisième catastrophe ferroviaire en un mois : quatre-vingt-dix morts

PÉKIN
de notre correspondant

C'est la série noire dans les transports chinois. Après la catastrophe aérienne de Chongqing la semaine dernière — la cause exacte de la défaillance technique de l'Ilyouchine-18 n'a toujours pas été trouvée, — un accident ferroviaire, le troisième depuis le début du mois et le plus grave depuis longtemps, endeuille le pays. Quatre-vingt-dix personnes ont été tuées et soixante-dix autres grièvement blessées lorsque l'express reliant Kunming (capitale du Yunnan, dans le sud-ouest) à Shanghai a déraillé aux premières heures du dimanche 24 janvier, à 350 kilomètres de son point de départ.

Le ministre des chemins de fer, M. Ding Guangen, s'est aussitôt rendu sur place et a présenté des excuses pour ce nouveau coup du sort. Moins de quarante-huit heures auparavant, ses services avaient diffusé une circulaire gouvernementale d'urgence exigeant expressément des cheminots qu'ils renforcent l'attention portée à la sécurité ferroviaire, après les deux premiers accidents. Aucune information substantielle n'a été fournie sur l'enquête concernant le deuxième, survenu le 17 janvier, dans le Heilongjiang, et qui était d'origine criminelle selon les autorités : une canalisation hydraulique du système de freinage avait été sectionnée entre la locomotive et les wagons.

Le texte de la circulaire gouvernementale révèle d'inquiétantes pratiques : *« Le démantèlement illégal et l'achat d'équipement ferroviaire sont strictement prohibés »*, note-t-il en particulier. Des sanctions sévères sont promises aux responsables d'unités qui font encore voyager sans précautions des matières dangereuses. La circulaire appelle à une inspection *« immédiate »* de tout le matériel ferroviaire avant le Nouvel An lunaire, le 17 février, occasion de gigantesques migrations nationales : sept cents millions de personnes doivent emprunter un moyen de transport en commun pendant la durée des fêtes.

Diplomatie

La visite à Paris de Mme Jeanne Sauvé, gouverneur général du Canada

« Boucler la boucle » entre Paris et Ottawa

Attendue, le lundi 25 janvier, à Paris pour la première visite d'Etat d'un gouverneur général du Canada en France, Mme Jeanne Sauvé devait être accueillie en début d'après-midi à Orly par le président François Mitterrand avec lequel était prévu peu après un entretien à l'Elysée suivi d'un dîner d'Etat.

OTTAWA
de notre envoyée spéciale

C'était quelques jours à peine avant son voyage en France. Pour la voir, il avait fallu traverser quelques inévitables arpents de neige entre Ottawa et Rideau-Hall, l'austère demeure des gouverneurs généraux du Canada. Elle-même, Son Excellence la Très Honorable Jeanne Sauvé, représentante de la reine Elizabeth II *« du Canada »*, gardienne du grand sceau, chef suprême des armées et soixantième personne – mais première femme – à succéder à ce poste à Samuel de Champlain qui gouverna la Nouvelle-France en 1627, elle-même, donc, attendait : confortablement installée à quelques *arpents supplémentaires* de boiseries cirées, de parquets craquants et de pendulettes d'époque.

D'entrée de jeu, le rire clair, le regard sans ambiguïté et l'accent un tantinet gouailleur en français de cette petite femme distinguée aux cheveux argentés avait dépoussiéré décor et fonction. Dans le château-musée des gouverneurs au bois dormant, Mme « la Très Honorable », aguerrie par une carrière journalistique jadis très remarquée, n'entend pas s'en laisser conter : *« Figurez-vous,* lâche-t-elle toute souriante, *que parmi les hommes d'affaires qui m'accompagnent dans ce voyage figure un marchand de surgelés qui exporte des frites chez vous ! Faut le faire non ?... »*

« Presque québécoise »

Préambule anecdotique avant d'aborder le but de cette visite destinée dit-elle à *« boucler enfin la boucle »* des relations entre le Canada et la France, en *« effaçant tout ce qui avait pu les rendre difficiles »*, ne serait-ce que cet étrange ménage à trois avec le Québec. *« Tant que nous n'avions pas de véritables échanges économiques,* conclut-elle, *on ne pouvait parler de consolidation de nos intérêts réciproques. » C'est aujourd'hui chose faite.*

Et même si l'essentiel des trois cent quatre-vingt-trois investissement français se concentrent au Québec, de nouveaux projets sont à l'étude dans l'ensemble du pays dont une participation française, par exemple, à l'exploitation des mines d'uranium du Saskatchewan, ou dans la construction d'un TGV canadien. Enfin, avec 1,4 % des importations canadiennes, Paris est actuellement le huitième fournisseur d'Ottawa.

Car le débat au Canada est tout entier économique. *« Je serais bien embêtée de vous dire pourquoi,* ajoute-t-elle, *mais c'est comme ça depuis quatre ans, l'économie est en pleine expansion et les jeunes ne rêvent qu'ouverture et nouveaux marchés ! »* Le spectaculaire accord de libre-échange que viennent de négocier Américains et Canadiens a *avantageusement remplacé* le vieux débat séparatiste. D'autant que René Lévesque est mort, et les combattants bien fatigués. *« C'est un cycle, ça reviendra forcément ! »* conclut Son Excellence qui pour l'heure s'abandonne sans complexe à son plaisir d'être une *« Canadienne à part entière »*.

Une fille de la province

Elle, une fille de la prairie, née Jeanne Benoit, à Prud'Homme dans le Saskatchewan, avant de faire ses études au couvent caholique de Notre-Dame du Rosaire à Ottawa et de vivre, à deux parenthèses anglaises et françaises près, le reste de sa vie à Montréal : *« Je ne suis pas québécoise, mais presque. »* De tout ce temps passé dans cette pépinière d'intellectuels québécois qu'elle affectionne, elle a gardé le *sentiment très vif du combat* essentiel de cette minorité francophone *« qui se bat encore pour survivre »* et qui l'a *« convaincue d'entrer en politique »*.

Mais entendons-nous bien, Mme Sauvé ne s'est jamais battue pour le séparatisme. Non, la violence, la fièvre et l'utopie ne font pas partie de ses valeurs. Elle a combattu, elle, la tenace, la spécialiste des dossiers difficiles, aux côtés des libéraux et de Pierre-Elliott Trudeau, le *« maudit fédéraste »*, qui la nommera trois fois ministre (entre autres à l'environnement et aux communications).

Depuis, ses idées n'ont pas changé, surtout à l'heure où ce libre-échange avec le puissant voisin américain menace l'identité canadienne : *« Celle d'une nation double francophone et anglophone qui fait son originalité et peut seule l'empêcher de tomber dans le creuset américain »*.

Et à la voir s'animer, retrouver les accents impérieux de celle qui fut le premier président féminin d'une Chambre des communes particulièrement houleuse (la trouvant partiale, certains députés lui offrirent symboliquement des lorgnettes pour qu'elle les aperçoive) on se demande si, transformée en substitut de la reine d'Angleterre ou en voyageuse de commerce du fédéralisme, Son Excellence ne regrette pas le bon temps du micro ou du cabinet. *« J'ai troqué le pouvoir pour l'influence, disons que c'est un raffinement de la carrière. »*

Et mue instinctivement par les devoirs de sa charge, la voilà revenue à la France ignorant la question piège sur M. Jacques Chirac pour faire l'éloge du président Mitterrand : *« Un homme qui absorbe facilement les dossiers, et si subtil dans ses jugements... »* Mais comme on lui fait remarquer qu'il reste entre les deux pays des points de litige, dont la pêche, elle a ce mot superbe de (vice) reine : *« Si on ne peut s'entendre sur des poissons c'est à désespérer de la paix entre les nations ! »*

MARIE-CLAUDE DECAMPS.

○ La France fixe ses quotas de pêche au large de Saint-Pierre-et-Miquelon. – Le *Journal Officiel* du 22 janvier a publié un arrêté signé du secrétaire d'Etat à la mer, *M. Ambroise Guellec,* qui fixe de manière unilatérale les quotas qui seront attribués pour les chalutiers français en 1988 dans la zone de pêche située au sud de Saint-Pierre-et-Miquelon. On sait que la délimitation de cette zone et les quantités de poisson qui peuvent y être capturées (espèce par espèce, notamment la morue) font l'objet d'un vif contentieux entre Paris et Ottawa. Un contentieux qui sera à coup sûr évoqué à l'occasion de la visite qu'effectue en France le gouverneur général du Canada. Le secrétariat d'Etat à la mer précise que les quantités de captures autorisées ont été fixées après avis des experts de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER).

Francophonie

La quatrième réunion du Haut Conseil

Existe-t-il un « espace économique d'expression française » ?

En présence de son président de droit, le chef de l'Etat, le Haut Conseil de la francophonie tient, du 26 au 28 janvier à Paris, sa quatrième réunion plénière qui sera consacrée à « l'espace économique francophone ». C'est la première grande rencontre internationale autour du pivot *linguistique* commun depuis le deuxième sommet francophone, tenu à Quebec en septembre 1987. Bien que le Haut Conseil soit une instance française, créée en 1984 par M. Mitterrand, en sont membres – à titre personnel – trente célébrités du monde politico-culturel des pays utilisant le français (par exemple les anciens présidents Senghor et Hélou, le prix Goncourt 1987, Tahar Ben Jelloun, le prix Nobel belge de chimie 1977, Ilya Prigogine, etc.). Une sorte d'« Académie francophone » puisque le projet d'internationaliser l'Académie française a été renvoyé *sine die*.

Organe de prestige et de consultation, le Haut Conseil se penche sur des questions pratiques pouvant intéresser l'ensemble des francophones, comme l'enseignement ou la communication. C'est un laboratoire d'idées, comme celle, actuellement agitée en France, d'instituer une filière préférentielle pour la naturalisation des ressortissants des Etats où le français a un statut privilégié ; ou comme le lancement d'une série de cent livres d'expression française vendus à bon marché aux nations du Sud (quatre titres déjà parus) ou la préparation d'un « Larousse francophone » en un volume pour 1989.

Disposant de quatre collaborateurs et d'un budget annuel d'intervention de 1 million de francs, M. Stelio Farandjis, enseignant socialiste qui est secrétaire général du Haut Conseil depuis sa création, a *utilisé tous les canaux administratifs* à sa disposition, notamment les ambassades de France, pour réaliser depuis 1985 son « Rapport annuel sur l'état de la francophonie dans le monde » (1). Outil de travail indispensable pour quiconque s'intéresse de près à la situation du français hors de France, ce rapport connaît un succès grandissant (deux mille exemplaires de l'édition 1987 vendus effectivement en cinq mois, dont 32 % à l'étranger, contre le même nombre en deux ans pour le rapport précédent).

Existe-t-il un « espace économique francophone » en dehors de la zone franc (la France et la majorité des pays d'Afrique noire francophone) et des échanges franco-québécois ? *« En tout cas,* répond M. Farandjis, *les francophones – si on y inclut la totalité du Canada, Etat officiellement bilingue, et l'Algérie, nation ne participant pas au mouvement tout en y contribuant beaucoup* de facto *sur le plan culturel – représentent 10 % du revenu mondial et 20 % du commerce mondial. Ce n'est pas négligeable, et cela valait qu'on en parle. »*

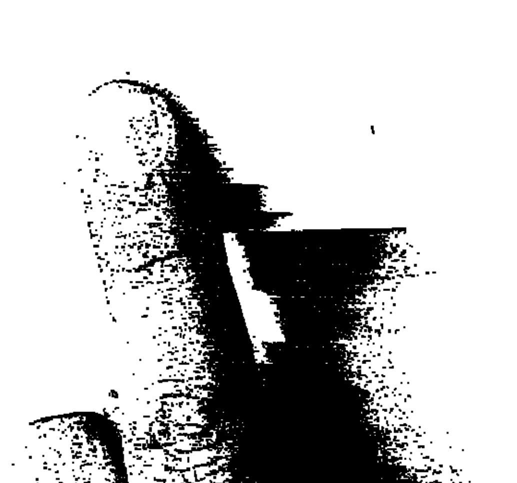
De toute façon, l'adage dit bien *« sans commerce, pas de commerce de l'esprit ! »* et il n'était sans doute pas inutile de préciser les caractéristiques du « marché francophone » à l'heure où les contraintes économiques et financières pèsent plus que jamais sur les rapports Nord-Sud.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Diffusé par la Documentation française au prix de 80 F, le rapport 1987 (données sur 1986 et 1987) comporte 210 pages. Un complément utile au rapport est le *Guide économique 1987-1988 des pays francophones* publié par Mesmon-Africascope (199, *boulevard Malesherbes, 75017* Paris) et portant sur la France et trente-deux autres pays (370 pages, 90 F).

● Un nouveau responsable de l'Agence de la langue française. – Regroupant vingt-huit associations (loi 1901) œuvrant pour la francophonie, l'Agence de la langue française vient de renouveler une partie de ses responsables. Son nouveau président est M. Cyrille Grandcamp, dirigeant d'un organisme de coopération industrielle avec *l'Amérique du* Nord.

★ ALF, 22, rue Robert-de-Flers, 75015 Paris.



Amériques

HAITI : après les élections du 17 janvier

M. Leslie Manigat est proclamé président de la République

Elu avec 50,29 % des voix, M. Leslie Manigat, un universitaire de cinquante-sept ans, chef du parti du Rassemblement national des démocrates progressistes (RNDP), a été proclamé, le dimanche 24 janvier, président de la République d'Haïti au terme d'une élection particulièrement contestée.

Sorti des urnes comme d'un chapeau au cours d'un numéro de prestidigitation électorale réussie de main de maître par l'armée, le *« professeur »* Leslie Manigat devrait en toute logique devenir à cinquante-sept ans le premier président d'une république *« post-duvaliériste »*. Pourtant, celui qui le 7 février prochain, selon la Constitution, prendra place sur la *« chaise bourrée »* (le fauteuil présidentiel) représente paradoxalement tout le contraire du pays qu'il va symboliser : particulièrement épais, physiquement, quand Haïti est affamée, il est aussi, pour un pays à 80 % analphabète, remarquablement cultivé.

Sa propre biographie, qu'il distribue volontiers, énumère ainsi sur vingt-deux pages le compte exact de ses diplômes (entre autres sciences politiques à Paris), le plus souvent avec mention très bien, tandis que sont recensées les moindres de ses conférences à l'étranger.

Car Leslie Manigat, ce fils d'une famille de la bourgeoisie noire de Cap-Haïtien au nord du pays, est avant tout un intellectuel et un universitaire (d'où son surnom *« Professeur »*. Un *« sorbonnard »* disent certains, un de ces jeunes diplômés avides d'idées qui se laissa un temps séduire en 1957 par les théories « noiristes » de François Duvalier.

Au point que celui-ci le nomma, au ministère des relations extérieures, successivement assistant à la direction des affaires politiques, directeur des affaires culturelles puis des affaires politiques. Le rusé *« Papa Doc »* perçut-il, ainsi qu'on le raconte, un rival potentiel à venir dans ce jeune homme ambitieux, brillant et déjà autoritaire ? A moins que Leslie Manigat ne se soit senti lui-même acculé dans une impasse ? En 1960 il prend ses distances avec le régime et, soupçonné d'avoir participé à une grève étudiante, se retrouve deux mois en prison.

En 1963, après s'être réfugié avec sa famille à l'ambassade d'Argentine, il rejoint en exil les



cohortes élitistes de la diaspora haïtienne. On le verra à Washington, à Paris – où il rencontre sa deuxième femme, Mirlande Hyppolite, passionnée elle aussi de relations internationales – ou encore au Venezuela, où il noue de solides appuis dans les milieux gouvernementaux et financiers. De ses nombreuses publications, et des cours qu'il dispense à Yale, à l'école normale ou à l'université Simon Bolivar de Caracas on retiendra surtout sa fascination pour la chose politique et son habileté à en disséquer les rouages qui lui font admirer des hommes d'Etat comme de Gaulle et Adenauer.

De son appartenance à divers courants démocratiques qui se se solderont par la création en 1979 de son parti « le Rassemblement des démocrates progressistes » largement soutenu par ses amitiés démocrates-chrétiennes en Amérique latine et en Europe, on retiendra en revanche le peu d'aptitude du *« professeur »* à coopérer avec les autres opposants. *Son slogan a beau être « ensemble, ensemble, ensemble jusqu'à la victoire finale »,* c'est en homme seul ou de petit clan qu'il aborde la politique.

Conjectures

C'est ainsi, par exemple, que pour faire *« oublier »* son attirance pour les théories noiristes, il fait alliance avec le mulâtre Louis Déjoie II, autre opposant célèbre, mais dénonce très vite, une fois l'effet désiré obtenu, ce pacte baptisé *« Dessalines-Pétion »*, car comme ces deux illustres hommes d'Etat haïtiens, ils sont l'un noir, l'autre mulâtre. Faut-il en conclure avec son ancien compagnon de route, Jean-Marie Benoît, auteur d'un pamphlet sévère *(« Profil d'un candidat »)* que M. Manigat *« a une tête bien meublée, trop peut-être, car il n'y reste pas de place pour les hommes ses égaux »* ?

Ambition forcenée ? Frustration de ne pas avoir fait figure de favori en novembre dernier ? Les amis de M. Manigat qui l'ont vu rentrer d'exil en 1986 se perdent *en conjectures, souvent amères,* sur les motifs de celui qu'ils admiraient autrefois pour son courage et une certaine probité. *« Il s'est trahi lui-même,* dit-l'un d'eux, *au point d'en ravaler son vomi pour atteindre le pouvoir ».* Ce pouvoir, que compte d'ailleurs en faire Leslie Manigat ? *« Aucune solution politique n'est viable sans l'armée »,* avait-il affirmé à la veille du scrutin se définissant par ailleurs comme un *« centriste modéré et anti-communiste ».* Quant au projet de gouvernement de ce nouveau président qui se veut celui de la *réconciliation nationale »,* telle une thèse universitaire bien construite il se propose de *« changer la vie ».* Tout *un programme.*

M.-C. D.

La difficile recherche de la paix en Amérique centrale

Heurs et malheurs du plan Arias

(Suite de la première page.)

En échange, les sandinistes attendaient du Salvador *et surtout* du Honduras qu'ils mettent fin à leur aide logistique en faveur des rebelles nicaraguayens, comme le prévoit explicitement le plan de paix.

Le président salvadorien, M. Napoleon Duarte, affirmait à cette occasion que son pays avait cessé d'aider la Contra et qu'il attendait en contrepartie, du Nicaragua, l'interruption de son assistance à la guérilla salvadorienne (Managua a réduit son appui logistique au Front Farabundo-Marti pour la libération nationale, *FMLN*, qui continue cependant de recevoir des petites quantités d'armes et maintient certaines installations au Nicaragua, en matière de communications notamment). Les Salvadoriens, qui n'ont jamais reconnu publiquement leur assistance aux insurgés nicaraguayens, auraient interrompu – ou considérablement ralenti – les vols de ravitaillement en provenance de la base militaire d'Ilopango et auraient fermé la radio de la Contra, Radio-Liberacion qui émettrait désormais d'un autre pays, sans doute les Etats-Unis.

Les vols de ravitaillement destiné aux rebelles nicaraguayens n'ont pas diminué pour autant – une trentaine par mois en moyenne, ce qui indiquerait un renforcement du rôle du Honduras dans ces *opérations.* Or, curieusement, le président hondurien, M. José Azcona, avait réussi à tirer son épingle du jeu lors de la réunion de San-José. Refusant, comme il l'a toujours fait, de reconnaître le rôle actif de son pays dans l'aide à la Contra, M. Azcona s'était borné à dire qu'il ne pouvait pas forcer les rebelles à quitter le Honduras tant que Managua n'aurait pas signé avec eux un accord de cessez-le-feu prévoyant leur réintégration dans un processus politique démocratique.

Seul, le Costa-Rica...

Contrairement à l'impression qui prévaut généralement, le Nicaragua n'est donc pas le seul à violer les accords du plan de paix. En fait, seul le Costa-Rica, qui est à l'origine du plan, respecte ses engagements. Cela s'explique aisément puisque ce pays, seule véritable démocratie de la région, n'est confronté à aucun conflit armé.

Le Salvador, où la campagne pour les élections législatives et municipales du 20 mars a commencé la semaine dernière, est sans doute celui qui a fait le plus d'efforts pour mettre fin à une guerre de huit ans. Mais les négociations sont rompues avec la guérilla depuis la fin octobre et le président Duarte, que l'armée maintient sous haute surveillance, n'est pas disposé à négocier un partage du pouvoir avec le FMLN.

Quant au Guatemala, qui a accédé récemment à la démocratie (1986) après trois décennies de dictature militaire, son président, le démocrate-chrétien Vinicio Cerezo, n'a pas l'intention de reprendre le dialogue entamé en octobre à Madrid, et aussitôt interrompu, avec les trois organisations de guérilla. L'armée, qui continue de détenir le pouvoir réel au Guatemala, estime que les insurgés sont *« en voie de disparition et peuvent compter sur un millier d'hommes à peine contre douze mille en 1981 ». « Le président Cerezo,* nous a affirmé un haut fonctionnaire costaricien qui a participé à toutes les réunions du plan de paix, *est le plus faible des cinq présidents d'Amérique centrale et, contrairement à Duarte et à Azcona, il ne peut même pas compter sur l'appui des Etats-Unis ! »*

« Les sandinistes l'ont bien cherché »

Le Honduras enfin, qui est devenu au cours des dernières années le principal allié militaire des Etats-Unis dans la région, est victime des aléas de la politique contradictoire menée en Amérique centrale par la Maison Blanche, le département d'Etat et le Congrès. Fausse démocratie où les militaires continuent d'exercer le pouvoir comme au Guatemala, l'un des pays les plus pauvres d'Amérique latine est aussi celui où les institutions politiques sont les plus faibles. Alors que les autres pays d'Amérique centrale tentent, avec plus ou moins de bonheur, de mettre sur pied de véritables institutions démocratiques, le Honduras pratique encore ouvertement la loi de la jungle. Au débat politique avec les adversaires du régime, l'armée et la police préfèrent encore l'assassinat en plein jour et dans la rue, pour intimider ceux qui commettent l'imprudence de faire connaître leur désaccord avec la politique officielle. L'assassinat, les 5 et 14 janvier, de deux témoins importants (un sergent et un dirigeant du comité de défense des droits de l'homme) mettant en cause l'armée dans une série de disparitions entre 1981 et 1984, est une illustration du climat de terreur qui règne dans ce pays. Cela n'empêche pas le Honduras de continuer de donner des leçons de démocratie au Nicaragua !

Compte tenu des violations du plan de paix recensées au Honduras, pourquoi le Nicaragua reste-t-il le principal accusé ? *« Les sandinistes l'ont bien cherché,* nous a déclaré un des négociateurs du plan de paix. *Ils ont fait beaucoup de bruit, proclamant* urbi et orbi *qu'ils avaient pris de l'avance sur les autres signataires et qu'ils auraient bientôt réalisé tous les engagements pris dans le cadre du plan. Ce n'était que de la poudre aux yeux. Aujourd'hui, on leur demande simplement de faire ce qu'ils prétendaient être en train de faire, à savoir la démocratisation de leurs institutions. Cela implique un rétablissement total de la liberté de la presse, du droit de grève, des activités des partis d'opposition, etc. Or ils en sont loin, comme on a pu le voir avec l'arrestation, il y a quelques jours, des dirigeants de l'opposition* [ils ont été relâchés au bout de quelques heures], *sous prétexte qu'ils avaient rencontré des représentants de la Contra à l'étranger. »*

En fait, les sandinistes ne sont pas victimes seulement de leur propre propagande. Il est clair désormais que les Etats-Unis, qui étaient hostiles au plan de paix à l'origine, et leurs alliés en Amérique centrale, le Salvador et le Honduras, ont réussi à dénaturer le plan et à le détourner de son objectif initial qui était de trouver une solution globale et simultanée aux conflits de la région. Le plan mis au point par le président costaricien, M. Oscar Arias, qui a reçu le prix Nobel de la paix 1987 pour son initiative, est devenu un moyen d'affaiblir les sandinistes sans que Washington ait à payer les coûts humains et politiques d'une intervention militaire.

Pour ceux qui doutaient encore de ce détournement d'objectif, les déclarations faites vendredi à une chaîne de télévision de son pays par le ministre salvadorien des affaires étrangères, M. Ricardo Acevedo, devraient rendre les choses un peu plus claires : *« Le Nicaragua,* a affirmé M. Alcevedo, *veut consolider son régime marxiste-léniniste. Or, avec le plan de paix, ce que nous voulons, c'est forcer le Nicaragua à devenir social-démocrate. »*

BERTRAND DE LA GRANGE.

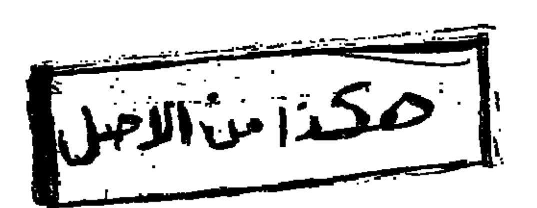


nériques

...nigat est proclamé de la République



... du plan Arias



Politique

La préparation du premier tour

Le congrès extraordinaire du RPR

Jamais, depuis la mort du général de Gaulle en 1969, les militants et les cadres du parti gaulliste n'ont eu moins d'états d'âme pour affronter une épreuve électorale. Pour une fois, leur choix est simple puisque aucune sirène ne tente de les en détourner comme en 1974 et qu'aucun combat fratricide dans la majorité ne les divise comme en 1981. Des barons les plus chenus aux « fans » les plus jeunes, tout ce que le RPR compte d'adhérents actifs est rassemblé derrière M. Jacques Chirac. Toutes les générations du gaullisme, du *pompidolisme et du chiraquisme* oublieuses des avatars et des avanies du passé se sont donc trouvées regroupées, le dimanche 24 janvier, dans le décor modernisé d'un vaste hangar du Bourget sous le slogan « *88 pour 92* » afin d'accorder leur confiance à leur candidat. La seule surprise est venue de quatre mandats nuls qui ont fait baisser le score recueilli par M. Chirac à... 99,97 % des 73 700 mandats détenus par 4 042 mandataires représentant, selon les chiffres officiels du RPR, 855 728 adhérents.

Drapeaux tricolores, ovations, « *Chirac, président* », « *On va gagner* » scandés en chœur, gadgets souvent à l'effigie de M. Pasqua, vaste repas en commun, orateurs chocs, formules bien senties pour déchaîner les applaudissements, jeunes intervenants surmontant leur timidité et *Marseillaise* finale : tous les ingrédients colorés et sonores des meetings offensifs et optimistes, des grand-messes de tradition se sont ainsi trouvés de nouveau réunis.

Un terrain bien balisé

LES rôles avaient été judicieusement répartis. Comme on n'appelle jamais les troupes au combat sans désigner l'adversaire, cette tâche est échue le matin — hors la présence du candidat — à ses hérauts.

Ceux-ci ne se sont pas privés — comme pour donner du cœur au ventre aux messagers que doivent devenir les cadres du parti — de s'en prendre aux socialistes et au socialisme en général, et à M. Mitterrand considéré comme candidat prévu ou prévisible à sa propre succession. Ainsi pour M. Toubon, *« nous ne voulons plus de ses reniements et de son cynisme »* ; pour M. Séguin, *« son sourire camoufle sa faillite »* ; Mme Barzach attend la fin du *« tragique Paris-Dakar socialiste »* ; pour M. Juppé, *« avec M. Mitterrand, on ne sait jamais comment ça finit »* ; pour M. Aurillac, il s'agit d'*« un non-candidat nanti d'un non-programme »*, et, pour M. Pasqua *« la génération Mitterrand, c'est celle des sans-abris, des sans-travail, des sans-ressources »*. La foule s'est régalée de ce florilège.

Aucun des orateurs, en revanche, ne s'en est pris le moins du monde à l'autre candidat de la majorité, le « concurrent » Raymond Barre. Au contraire. La consigne de se garder de tout combat fratricide, c'est-à-dire de ménager les reports du second tour a été bien comprise. Chacun l'a d'ailleurs renouvelée sans trop insister, pour rappeler, comme l'a dit M. Pasqua, que les deux formations combattent *« côte à côte »*, et pour assurer, comme M. Aurillac, que *« prendre parti pour notre candidat n'est pas avoir de parti-pris contre l'autre »*. Quant à l'extrême droite, personne à aucun moment n'en a dit le moindre mot.

L'adversaire étant désigné, M. Chirac a donc pu se dispenser d'y revenir. Cela a permis au candidat — qui venait de se mettre *« en congé du RPR »* — de développer son premier discours programme de la campagne électorale. Le premier ministre n'a ainsi fait que de cursives allusions à M. Mitterrand — ne citant jamais son nom, — sans aucune agressivité, pour noter les *« pièges »* qu'il a dû déjouer depuis deux ans et de plus cursives encore à M. Barre — toujours sans le nommer — pour justifier la cohabitation.

Ses « quatre succès majeurs »

En revanche, M. Chirac a été tout à fait explicite pour énumérer ses *« quatre succès majeurs »* : la sécurité, l'inflation, les entreprises et l'emploi. Tout en reconnaissant qu'ils étaient *« fragiles »*.

Après avoir insisté sur la nécessité de *« nouvelles impulsions »* afin d'amplifier les résultats obtenus, M. Chirac a combattu deux courants qui lui semblent pernicieux, celui qui consiste à ne pas vouloir ouvrir le débat — ce que ces auditeurs ont interprété comme une allusion à M. Mitterrand — et celui de l'indifférence dont ferait preuve le corps électoral. Il se promet bien de remédier à cette *« myopie intellectuelle »* et, au Bourget, il a bien montré sa détermination à faire partager son *« enthousiasme de l'action »*. Pour cette nouvelle aventure électorale, M. Chirac a montré sans peine à ses partisans les plus proches qu'il était tout à fait prêt maintenant, que son terrain de manœuvre est, par ce premier discours, bien balisé.

ANDRÉ PASSERON.

M. Jacques Chirac se prévaut des « succès » de sa gestion

M. Chirac a notamment déclaré : *« Malgré tous les obstacles dressés sur notre route, malgré le retour aux délices et aux poisons de la proportionnelle, nous avons gagné. Les Français ont, sans la moindre ambiguïté, rejeté le socialisme et sanctionné l'échec de ceux qui, depuis 1981, en étaient les champions. »*.

La cohabitation *« était la conséquence logique de notre succès. C'était la seule attitude qui nous permît, à la fois de respecter nos institutions, de préserver l'unité nationale et de mettre un terme, sans tarder, au processus d'affaiblissement économique et social que notre pays subissait depuis cinq ans.*

Pendant la campagne nous mettrons l'accent sur quatre succès majeurs :

» Succès d'abord dans la lutte contre l'insécurité qui nous a permis de juguler le terrorisme, de réduire criminalité et délinquance, dans des proportions jamais atteintes depuis des années.

» Succès encore, dans la lutte contre la hausse des prix puisque nous sommes, aujourd'hui, après l'Allemagne et le Japon, les meilleurs au monde. Notre écart d'inflation avec la République fédérale n'a jamais été aussi faible depuis quinze ans, et cela malgré la suppression de tout contrôle des prix.

» Succès toujours, dans le redressement de nos entreprises dont les charges ont été allégées et les contraintes desserrées. Elles gagnent à nouveau de l'argent, elles sont désormais à même d'investir et de reconquérir des parts de marché.

« Une idée folle »

» Premiers succès enfin, dans la bataille de l'emploi. Le chômage, qui avait crû de 140 000 personnes par an entre avril 1981 et mai 1986, s'est réduit de 130 000 personnes de mars à novembre 1987. Son recul est très perceptible chez les jeunes, où il a baissé de 10 %, fait également sans précédent depuis quinze ans.

» Certes, ces résultats sont récents et, donc, fragiles. Ils ne doivent pas faire oublier les zones d'ombre et les faiblesses qui subsistent.

» Mais qui pourrait se prévaloir d'avoir pu mieux faire en si peu de temps ? L'œuvre accomplie est le bien commun de la majorité tout entière. Il faut parachever le redressement amorcé. Il faut aussi maintenant donner une nouvelle impulsion et prendre un nouveau départ.

» Notre Constitution est ainsi faite que la coexistence d'un président socialiste et d'un gouvernement qui ne l'est pas ne nous a pas empêchés de mener à bien notre tâche. Avec parfois quelques retards et en déjouant quelques pièges, nous avons gouverné comme nous l'entendions.

» Notre but, pour les sept prochaines années, est d'assurer une étroite symbiose entre la majorité présidentielle et la majorité parlementaire. Quand il s'agit d'élire le président de la République, il faut faire prévaloir la cohérence politique qui est dans la nature des choses et qui est indispensable dans les temps difficiles que nous allons vivre. Je veux faire, en effet, de notre pays, d'ici la fin du siècle, la puissance la plus dynamique d'Europe.

» Certains diront que c'est une idée folle. Mais l'histoire dément toujours ceux qui manquent d'ambition. Nous ne devons pas être modestes pour la France. » Évoquant le resserrement de la cohésion nationale, M. Chirac cite *« la procédure du référendum, qui doit être réactivée et probablement élargie aux cas où les Français peuvent être appelés à décider eux-mêmes des questions essentielles »*. Après avoir rappelé la sécurité et la justice à l'égard de laquelle *« la confiance des Français doit être renforcée »*, le premier ministre ajoute : *« La solidité du pacte social qui nous unit dépend aussi de l'idée que nous nous faisons de notre appartenance à une même communauté nationale. La tradition française repose en la matière sur le libre choix de chacun.*

C'est dans cet esprit et conformément au vœu unanime de la commission que j'avais nommée pour réfléchir à ce problème que je procéderai à la réforme du code de la nationalité.

C'est dans le même esprit que j'ai l'intention de conduire vis-à-vis des immigrés présents sur le sol national une politique soucieuse tant d'intégration pour ceux qui adhèrent à notre système de valeurs et respectent nos lois que de sévérité envers ceux qui les refusent ou les enfreignent. »

Après avoir parlé des *« exclus »*, M. Chirac se félicite que, pour la Sécurité sociale, *« trois branches sur quatre, famille, accidents, maladie, soient en équilibre et doivent être équilibrées l'année prochaine »*. *« Nous pouvons, affirme-t-il, en conjuguant nos efforts sauvegarder la Sécurité sociale. »* Quant aux retraités, il demande : *« Faut-il inciter les Français à retarder l'âge de leur départ à la retraite, et, si oui, comment ? Faut-il encourager davantage encore l'épargne personnelle ? S'il faut dégager des ressources nouvelles, quelles en seront les modalités ?*

Cette série de questions est actuellement soumise à la réflexion du Conseil économique et social. Forts de son avis, nous proposerons, en temps utile, les mesures qui s'imposeront. »

Une règle pour la majorité

M. Chirac évoque ensuite la politique économique :

« Epargner, pour investir, c'est préparer l'avenir.

» Epargne et investissement doivent donc être deux ardentes obligations pour la nation dans les sept années qui viennent.

» Les Français n'épargnent pas assez. Nous les avons incités à le faire. Il faudra aller plus loin.

» Les Français n'investissent pas assez et surtout ne donnent pas toujours à l'investissement tout le sens que ce mot contient.

» Tout ce que nous avons fait — et ferons — pour réduire les impôts des entreprises et simplifier les règles qui les paralysent n'a d'autre but que de leur permettre d'investir davantage. Le mouvement est lancé ; il faudra l'amplifier et l'adapter en permanence.

» Contribuer à la création d'emplois, c'est, pour l'Etat, conduire une politique économique de liberté et de sérieux. C'est aussi amplifier l'effort de formation qui prépare les jeunes à leur futur métier. C'est enfin encourager tout ce qui est innovation et créativité, y compris dans l'apparition de nouvelles activités.

En toute hypothèse, une chose est sûre : le chômage n'est pas une fatalité. D'autres pays l'ont vaincu. Nous devons regrouper toutes nos énergies pour accélérer le redressement de notre économie, qui sera celui de la nation toute entière.

Après avoir parlé des *« désordres »* que connaît le monde et évoqué la construction européenne, M. Chirac souligne que *« la campagne électorale est faite pour ouvrir le débat »*, ajoutant : *« A chacun d'en faire autant. »* Il évoque l'élection en disant : *« Il nous faut, d'abord, rassembler toute la majorité. Je lui ai proposé, pour cela, une règle du jeu claire.*

» Au second tour de l'élection présidentielle, nous serons tous, au coude à coude, derrière le candidat qui portera, seul, nos couleurs : celles d'une société d'initiative et de liberté.

» Mais avant le second tour, il y a le premier. Là encore, la règle doit être claire : nous avons tous, dans la majorité, œuvré ensemble depuis mars 1986. Nous sommes tous solidaires de cette période et du travail que nous y avons accompli. Nous les défendrons donc tous ensemble et d'un seul cœur.

» Au-delà de la majorité, nous devons nous efforcer de parler le langage du rassemblement à tous les Français pour faire de notre pays le numéro un en Europe d'ici à la fin du siècle, c'est-à-dire demain. »

Une image soignée

L'entourage de M. Jacques Chirac a-t-il décidé de monopoliser l'image télévisée du candidat à la présidence de la République afin de mieux la contrôler ? Déjà, lors de la déclaration officielle de candidature, le 16 janvier, une seule caméra de télévision, celle d'une petite société privée, International Sound Recording, avait été autorisée à filmer le premier ministre. Les chaînes de télévision françaises et étrangères avaient dû faire la queue dans la cour de l'hôtel Matignon pour recevoir leur cassette. Ce qui avait provoqué quelques retards et un certain agacement chez nos confrères de la télévision.

L'incident s'est reproduit, le dimanche 24 janvier, lors du congrès extraordinaire du RPR. Prenant prétexte de « l'exiguïté » de la grande salle du Parc des expositions du Bourget, les organisateurs refusaient aux chaînes l'autorisation d'installer leurs caméras face à la tribune et leur proposaient les images d'International Sound Recording. Devant la menace de boycottage brandie par plusieurs journalistes, le service de presse de Matignon a dû finalement s'incliner et renoncer provisoirement à son étrange stratégie de communication.

● M. Juppé : mépris pour le peuple français. — M. Alain Juppé, ministre délégué au budget, porte-parole de M. Jacques Chirac, a déclaré, le dimanche 24 janvier, au « Club de la presse d'Europe 1 », que la décision de M. François Mitterrand de ne faire savoir qu'en mars s'il sera ou non candidat à un nouveau mandat révèle *« une forme de mépris pour le peuple français »*. M. Juppé, observant que, *« décidément, la cruauté de François Mitterrand à l'endroit de Michel Rocard n'a pas de limites »*, a souligné que *« tout se passe comme si, du côté socialiste, nous avions une campagne de publicité sans produit »*, c'est-à-dire sans *« projet »*.

« La tactique de François Mitterrand, estime M. Juppé, c'est de ne pas faire campagne (...). Toute sa stratégie est de rester en dehors de la mêlée (...) et de continuer à se poser comme le « père de la patrie », sur son petit nuage rose.

M. Mitterrand réserve à M. Rocard une place de choix dans sa campagne

(Suite de la première page.)

La droite commençait à s'en donner à cœur joie contre ce candidat non avoué qui ne trompait plus personne. Il convenait donc, du point de vue du chef de l'Etat, de réaménager le suspense. Il est savoureux que M. Rocard ait été chargé de cette rectification et qu'il soit ainsi entré dans la peau d'un *« petit télégraphiste »*.

M. Rocard aurait eu tort de rechigner. Il y trouve son compte. *« Nous avons fait le tour, le président de la Rpublique et moi-même, de toutes les hypothèses possibles, pour constater qu'elles sont encore toutes — j'ai bien dit toutes — ouvertes, et qu'il n'y a pas lieu d'en dire plus »*, a-t-il déclaré, dimanche, avec délectation. Car M. Rocard, placé hors-jeu par la candidature *« implicite »* du chef de l'Etat, reprend sa place dans une partie dont il paraissait définitivement exclu. M. Rocard fait le mystérieux, au point d'offrir — ce qui pour lui est un paradoxe — une caricature de la langue de bois. *« Si vous regardez les choses d'une manière objective, ls conditions techniques de la collecte des voix sur l'éventail le plus large comportent des solutions auxquelles les opinions peuvent accorder quelque surprise ou quelque non-crédibilité »*, dit-il. On y voit goutte.

Mais il est clair, malgré l'épaisseur du langage, que M. Rocard, avec la bénédiction de M. Mitterrand, a trouvé moyen d'exister. Il aura, au moins, une bonne place dans la campagne. Il est probable qu'il n'en sera pas réduit, cette fois, à jouer les utilités, comme en 1981. A cette époque, la candidat Mitterrand avait sorti du placard son concurrent malheureux au dernier jour de la campagne du second tour : après un numéro d'équilibriste à la télévision, M. Rocard avait été gratifié, quelques heures plus tard, dans un meeting de province, d'une intervention en vedette américaine, vite interrompue, sans délicatesse, par l'arrivée triomphale du futur président.

M. Mitterrand joue avec les nerfs de ses adversaires, et compte bien qu'ils vont craquer, comme ceux de M. Chalandon la semaine dernière, qui a mélangé la génération Pétain et l'autre. Il espère que d'ici au mois de mars, les états-majors de M. Barre et de M. Chirac se seront épuisés à combattre le candidat-fantôme de l'Elysée et qu'ils en viendront aux mains, entre eux. Pour l'instant, M. Chirac et M. Barre s'efforcent d'éviter le piège d'une primaire fratricide. Mais il faudra bien que, pour se départager dans ce combat dont l'issue est encore indécise, ils s'expliquent plus rudement qu'aujourd'hui.

Contrôler l'actuelle majorité

Du premier tour dépendent en effet la prise de contrôle de l'actuelle majorité, son éventuel rééquilibrage et sa rénovation. Outre la conduite des affaires du pays, la préparation de l'entrée de la France dans le vingt-et-unième siècle, comme dirait M. Mitterrand, l'enjeu politique qui sous-entend cette compétition n'est pas mince.

A preuve la stratégie de M. Léotard qui entend peser sur la nouvelle majorité, après l'élection présidentielle, en toute hypothèse. Il joue le jeu de M. Barre en obtenant que son parti le soutienne à la quasi-unanimité. Il joue le jeu de M. Chirac en soulignant aussitôt que ce soutien n'est que conditionnel. Il joue surtout le sien en plaçant les deux prétendants de son camp entre parenthèses juqu'à ce qu'il soit lui-même en situation de leur disputer l'Elysée.

Unie pour le moment, la majorité a réussi un autre exploit : faire oublier le poids de M. Le Pen. Le candidat de l'extrême-droite, muet depuis quinze jours, ne manquera pas, dès mercredi, à « L'heure de vérité », de se rappeler à son bon souvenir.

JEAN-YVES LHOMEAU.

L'élargissement du champ référendaire

Résurrection...

L'annonce, le 12 juillet 1984, par M. François Mitterrand de son souhait de voir étendu aux libertés publiques le champ d'application des consultations par référendum avait été combattue par l'opposition d'alors. L'effet de surprise voulu par le président de la République pour mettre un terme à la crise suscitée par le projet du gouvernement sur l'école privée avait pris de court le RPR et l'UDF. Tout en se félicitant de ce que le président de la République abandonne le projet Savary, la droite voyait dans la riposte élyséenne une sorte de piège.

D'un côté, M. Raymond Barre se déclarait favorable à une réforme constitutionnelle élargissant le champ d'application de l'article 11 de la Constitution, qui limite la matière référendaire à *« l'organisation des pouvoirs publics »*, à *« l'approbation d'un accord de communauté »* et à l'autorisation de *« la ratification d'un traité qui, sans être contraire à la Constitution, aurait des incidences sur le fonctionnement des institutions »*. Le député du Rhône attendait que, à la suite du vote de cette modification, le chef de l'Etat engage sa responsabilité sur un second référendum, portant celui-là sur l'école.

De l'autre, M. Jacques Chirac *avait choisi la contre-offensive...* en présentant une contre-proposition. Le président du RPR, reprenant une idée développée lors de sa campagne présidentielle de 1981, souhaitait que dans les domaines concernant — outre les libertés publiques — les droits civiques, le régime électoral des Assemblées parlementaires, les nationalisations d'entreprises, les principes fondamentaux des collectivités locales, la liberté de l'enseignement, celle de la presse et de la communication audiovisuelle, les réformes ne pourraient être réalisées que si Assemblée nationale et Sénat émettaient un vote conforme. Sinon, le président de la République pourrait soumettre le projet au verdict populaire.

Le projet de modification de l'article 11 de la Constitution adopté par le conseil des ministres du 19 juillet avait d'abord été examiné par le Sénat, qui au terme de deux jours de débats avait adopté le 8 août une question préalable équivalant à un rejet. Approuvé à l'Assemblée nationale le 23 août, le texte *était de nouveau repoussé au* Sénat dans la nuit du 5 au 6 septembre. Mêmes motifs, mêmes sanctions, la majorité sénatoriale avait conduit M. Mitterrand à faire son deuil du référendum sur le référendum.

Vérité en deçà des Pyrénées, mensonge au-delà !

A. CH.

Deux élections partielles

Une cantonale...

JURA : canton de Saint-Laurent-en-Grandvaux (1er tour).

Inscr., 3 498 ; vot., 2 203 ; suffr. expr., 2 169. MM. Georges Michaud (div. dr.), 897 voix ; Michel Dieudonné, (sout. RPR et UDF), 554 ; Guy Grossiord, (PS), 354 ; Max Picaud (div. g.), 209 ; Moïse Masson, 104 ; David Cesco-Resta (PCF), 51. *Il y a ballottage.*

[Le désaveu infligé au candidat investi par l'UDF et le RPR est spectaculaire. Maire de la commune chef-lieu, M. Dieudonné est, avec 25,54 %, largement distancé par M. Georges Michaud. Ce dernier, divers droite, ancien sous-préfet de Saint-Claude, et ancien directeur des services du département, qui recueille 41,35 % des voix, est bien placé pour remplacer dimanche prochain, Gilbert Bouvet (UDF-PR), décédé, qui avait succédé à son père en 1949, à l'assemblée départementale.

Gilbert Bouvet avait été réélu au premier tour des cantonales de mars 1982 avec 1 376 voix (63,91 %), contre 400 (18,57 %) à M. Thevenin (PS), 248 (11,51 %) à M. Longchampt (sans étiq.) et 129 (5,99 %) à M. Cesco-Résta sur 3 485 inscrits, 2 317 votants et 2 153 suffrages exprimés.]

...et une municipale

GIRONDE : Le Haillon (1er tour)

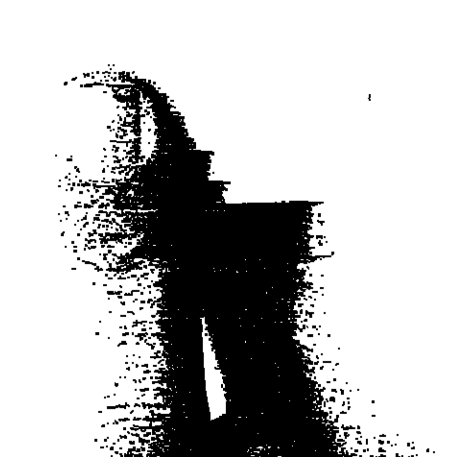
Inscr. 3 974 ; vot. 2 517 ; suffr. expr. 2 463. Liste soutenue par le PS, conduite par M. Georges Ricart, 910 voix ; liste des démissionnaires, conduite par M. Joseph Rastoll (sans étiquette), 779 ; liste de la majorité, conduite par M. Pierre Prioleau, m. s., 576 ; liste PCF, conduite par M. Pierre Labarthe, 198. *Il y a ballottage.*

[Le 1er décembre, donnaient leur démission 19 des 29 conseillers municipaux dont le premier adjoint, M. Joseph Rastoll. Ils reprochent au maire sortant, M. Pierre Prioleau, une gestion autoritaire. Ces démissions avaient été précédées, en novembre, de deux autres départs dont l'un pour raison politique. Les démissionnaires estiment que M. Prioleau ne tenait pas ses engagements d'« *apolitisme* » en raison de sa participation à la fête départementale du RPR organisée dans la commune.

M. Prioleau avait succédé en cours du mandat à un socialiste dissident, Abel Laporte, dont il était le premier adjoint et qui s'était démis de son mandat pour raison de santé, peu avant de mourir. Progressivement, M. Prioleau s'est tourné vers la droite. Il a d'ailleurs obtenu, pour ce scrutin partiel, le soutien officiel des partis de la majorité. 16 des 19 démissionnaires ont suivi M. Rastoll sur une liste sans étiquette.

Le Parti socialiste a, pour sa part, désigné comme tête de liste un inspecteur régional de l'éducation nationale, sympathisant du PS, mais non-adhérent.

En 1983, la liste conduite par Abel Laporte, exclu du PS, avait enlevé 25 sièges contre 4 à la liste d'union de la gauche conduite par M. Duloup.]



Politique

de l'élection présidentielle

La convention nationale du PR

Les militants soutiennent massivement M. Barre et M. Léotard prend date pour 1995

1988 ne pouvait certainement pas mieux commencer pour M. François Léotard. Après une année plutôt périlleuse, où il lui fallut, tant bien que mal, gérer les hésitations et les contradictions de son parti, le secrétaire général du PR se présente incontestablement, au lendemain du conseil national du samedi 23 janvier, dans une position beaucoup plus confortable.

La politique exige aussi de la chance. M. Léotard en a. MM. Raymond Barre et Jacques Chirac étant au coude à coude dans les sondages, pouvait-il en effet rêver meilleure circonstance pour pouvoir peser de tout son poids dans la balance de la majorité ? M. Léotard a aussi un formidable sens médiatique. On le savait. Il vient, une nouvelle fois, d'en faire la démonstration. Rassembler, samedi, cinq mille militants au Zénith à Paris pour faire d'une décision, connue en fait depuis plus de six mois, un événement, c'est une prouesse. Enfin, et peut-être surtout, M. Léotard sait profiter des divisions et des états d'âme de ses amis pour s'imposer. Diviser pour mieux régner. Il provoque les mêlées pour être maître du ballon. M. Léotard est aussi un joueur.

Car, en réalité, ce conseil national du PR lui aura permis de faire d'une pierre quatre coups. Après l'affaire d'Ornano, (M. Léotard a récupéré le dossier élections du PR détenu jusqu'alors par un giscardien, M. Michel d'Ornano), il lui fallait démontrer qu'il tenait solidement en main les rênes de son parti. C'est fait. Comme il s'y était engagé l'avant-veille à « Questions à domicile » sur TF 1, M. Léotard a obtenu un vote massif de ses troupes en faveur du candidat soutenu par l'UDF, M. Raymond Barre : 1 480 votants ; 1 390 pour le « oui » ; 41 pour le « non » ; 49 abstentions. Soit 93,92 % des suffrages pour l'ancien premier ministre. Mais que l'on ne s'y trompe pas : un tel résultat est certainement moins un plébiscite pour M. Barre que pour M. Léotard, qui a demandé que l'on vote pour M. Barre... Nuance.

Non aux « vieilles barbes »

Après une matinée où s'étaient succédé à la tribune, dans un ordre fort minutieusement établi, des giscardiens orphelins, des léotardiens restés sur leur faim et des barristes jouant les bons camarades, M. Léotard s'est fait un plaisir, l'après-midi, de démontrer que la machine du PR lui obéissait à nouveau au doigt et à l'œil.

Il aurait pu en rester là. Comme il aurait pu se satisfaire des remerciements précipités de M. Barre lui-même, la veille sur Europe 1, égards qui n'avaient pas été consentis aux dévoués centristes. Comme il aurait pu aussi se contenter des assurances du lieutenant barriste, M. Charles Millon, venu jurer la main sur le cœur que les réseaux REEL n'étaient en rien concurrents avec un parti politique, que leur objectif est de préparer l'élection présidentielle et que, bien évidemment, tous les comités départementaux de coordination s'effaceraient devant les comités de soutien.

Le patron du PR est allé plus loin en lançant *« à ses fantassins »* un ordre de mobilisation, qui, par bien des aspects, avait valeur de défi, voire de bras d'honneur à tous les autres petits mécaniciens du convoi UDF. *« Prenez en main les réseaux qui se constituent ici et là,* leur a-t-il intimé ; *ne les laissez pas vous prendre en charge ; vous n'êtes pas les seconds dans cette affaire ; vous êtes en première ligne, parce que vous êtes les plus combatifs, parce que c'est vous qui allez emporter la décision. Si c'était d'autres d'ailleurs, cela se saurait. C'est parce que nous voyons aujourd'hui chez certains la tentation de vous mettre de côté que nous refusons ce conglomérat qui nous est parfois proposé et qui réunit, pêle-mêle, les anciens exclus, les futurs battus, les donneurs de leçons et les bons apôtres d'une nouvelle politique, qui serait d'autant plus nouvelle qu'elle se ferait avec des vieilles barbes. »*

M. Léotard n'a pas seulement dévoilé ses ambitions ; il a aussi voulu donner le ton à cette campagne en jouant d'un subtil parallèle entre la « génération Léotard » et la « génération Mitterrand ». M. Michel Poniatowski, jamais aussi à l'aise que dans ce genre d'exercice ; M. Marcel Lucotte, oubliant la sagesse sénatoriale ; M. Jean-Claude Gaudin, qui retrouva ses accents marseillais ; le ministre, M. Alain Madelin, rigolard comme un conscrit : tous y sont allés de tout leur souffle pour sonner la charge contre M. François Mitterrand, le *« vieux tonton »*, le *« tonton magouille »*. *« Les enfants jouent à cache-tampon ; les électeurs, eux,* a lancé M. Madelin, *en ont assez de ces parties de cache-tonton. » « Le socialisme nouveau est arrivé,* a repris, un peu plus sérieusement, M. Léotard. *Il n'a pas de candidat ; il n'a pas de programme ; il n'a pas de majorité, mais il a des électeurs. »*

Enfin, M. Léotard a aussi posé quelques jalons bien voyants pour les lendemains immédiats et plus lointains. Sans plus attendre, M. Léotard veut préparer les élections législatives, qui auront lieu, il n'en doute plus, sitôt les élections présidentielles passées. En réclamant, comme il l'a fait, *« que la quasi-totalité des investitures UDF soient accordées avant l'élection présidentielle elle-même »*, en annonçant qu'il allait entreprendre dès maintenant les visites à ses députés, il affiche clairement ses ambitions et celles du PR au sein de l'UDF et de la majorité.

Et puis, sans la moindre hésitation cette fois, M. Léotard a clairement fixé à ses troupes l'objectif de la prochaine élection présidentielle d'après 1988. *« Dieu, François, que cette campagne aurait été belle avec toi »*, s'est pris à rêver M. Madelin. Dans une récente interview au *Journal des Républicains*, M. Léotard, plus lucide sur ses capacités, confiait néanmoins qu'il ne se sentait pas suffisamment armé aujourd'hui pour une telle épreuve. S'inspirant de la sagesse de M. Valéry Giscard d'Estaing, lequel avait su attendre son tour en 1969, en s'effaçant devant Georges Pompidou, M. Léotard attend donc son tour pour 1995 ou avant.

La route est tracée ; être le *« turbo »* de la campagne de M. Barre, plutôt que de rééditer l'erreur de 1981 de M. Jacques Chirac, qui avait joué contre son camp ; devenir le patron de l'UDF et, pourquoi pas, de la majorité, si celle-ci demeure majorité, ou acteur principal d'une cohabitation prolongée ; se donner une étoffe de présidentiable : M. Léotard, au cours de ce conseil national, aura au moins prouvé qu'il sait enfin aujourd'hui où il va.

L'absence de M. Giscard d'Estaing

Il ne peut cependant pas oublier sur ce chemin deux ornières. Si le parti est derrière lui, il a encore en face des parlementaires qui n'ont pas attendu ses ordres pour s'engager derrière M. Barre. Il lui faudra s'imposer. Le fait qu'il ait désormais directement la haute main sur le dossier élections devrait l'y aider. Il y a, enfin, l'ornière Giscard. L'ancien président de la République était invité, samedi. Il n'est point venu. L'affaire d'Ornano laisse des traces. De plus, M. Giscard d'Estaing n'a pas du tout apprécié, le semaine dernière, que M. Léotard, à « Questions à domicile », ait cru bon de faire une mise au point concernant le fait qu'il avait été installé en 1982 à la tête du PR par ses soins...

Le fils renie définitivement le père ; entre les deux hommes, c'est la guerre. Le discours du ministre giscardien M. Hervé de Charette, s'interrogeant, samedi, sur *« le caractère démocratique »* du vote proposé aux militants et réaffirmant que *« c'est Giscard qui a encore aujourd'hui vocation à réunir toutes les générations de l'UDF et à inspirer les mouvements pour tracer les chemins du futur »*, fut sans doute pour M. Léotard le discours le plus difficile à entendre.

Cette guerre de famille cache un débat de fond, pour l'instant évacué : le PR doit-il, après 1988, prendre la tête d'une droite moderne personnalisée par MM. Alain Madelin et Gérard Longuet, ou simplement, d'un courant centro-libéral et moderne, façon Giscard ? A cette question, M. Léotard n'a toujours pas répondu. M. Giscard d'Estaing est amer : *« Nous allons assister, impuissants, à la victoire de nos idées »*, regrettait-il récemment.

Pour M. Léotard, il n'en est donc que plus dangereux. *« Nous allons tout faire pour remettre Giscard en selle »*, confiait aussi, samedi, M. de Charette. M. Léotard est prévenu.

DANIEL CARTON.

« Le Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Rocard assure qu'une stratégie commune le lie à M. Mitterrand

Invité, le dimanche 24 janvier, du « Grand Jury RTL-*le Monde* », M. Michel Rocard a affirmé :

« Je vous dois, d'entrée de jeu, cette information : le président de la République et moi-même sommes convenus, hier matin, de vous adresser ensemble, par ma bouche, un grand remerciement pour nous avoir suggéré à tous deux l'excellente idée de nous revoir à nouveau, ce que nous n'avions pas fait depuis le début décembre. L'idée était bonne et elle nous a valu un excellent petit déjeuner à l'Elysée hier matin. Elle était sans urgence. Elle est sans urgence pour la raison simple que le président de la République m'a confirmé son intention très ferme de ne rendre publique sa décision qu'au mois de mars — ce qui veut dire que, jusqu'au mois de mars, elle n'est pas totalement arrêtée. Du coup, nous avons fait un tour d'horizon complet de la situation, des manières de la prendre, et nous nous sommes aperçus en effet que, au moins pour deux socialistes, la manière de traiter les problèmes est maintenant convergente, alors qu'elle ne l'était guère il y a dix ans. »

Après avoir précisé que cette rencontre a duré une heure et demie, M. Rocard a affirmé qu'il a, avec le chef de l'Etat, arrêté une stratégie *« très nette : mettre l'accent sur la nécessité où nous sommes que les Français comprennent que la dimension européenne est le cadre nécessaire de la lutte contre le chômage, du retour à plus de croissance ». « C'est à travers plus de croissance,* a continué M. Rocard, *que nous trouverons aussi l'aisance budgétaire dont même notre système scolaire a besoin. Nous avons d'autre part évoqué beaucoup de problèmes stratégiques en ce qui concerne la défense européenne, le désarmement et tous ces problèmes. On mène une stratégie sur le fond des problèmes. »*

Le député des Yvelines n'a pas récusé l'idée qu'il marche *« main dans la main »* avec M. Mitterrand pour l'élection. Après avoir rappelé qu'il reste, pour sa part, *« candidat potentiel »* jusqu'au mois de mars, l'ancien ministre a continué : *« Nous avons fait le tour, le président de la République et moi-même, de toutes les hypothèses possibles, pour constater qu'elles sont encore toutes, j'ai bien dit toutes, ouvertes, et qu'il n'y a pas lieu d'en dire plus (...). Toutes les hypothèses sont ouvertes. Et, si vous regardez les choses d'une manière objective, les conditions techniques de la collecte des voix sur l'éventail le plus large comportent des solutions auxquelles les opinions peuvent accorder quelque surprise ou quelque non-crédibilité. »*

La génération de Gaulle

Interrogé sur l'idée d'une « génération Mitterrand », le maire de Conflans-Saint-Honorine a répondu : *« La définition statistique d'une génération est une chose malaisée. Moi, je suis né en 1930. L'âge majeur, la découverte de la vie d'adulte, c'est pour moi 1945, c'est l'après-guerre. Je suis de la génération Charles de Gaulle, techniquement. Mais c'est vrai qu'il s'est passé des choses importantes, que la France s'est reprise en main, que nous avons ramené l'inflation des 13 % où nous l'avons trouvée à 3 %, que le commerce extérieur, qui avait connu une longue période de déséquilibre, est revenu à un solde zéro en 1985. C'est vrai qu'il y a eu l'engagement de cette immense réforme qu'est la décentralisation, la suppression de la peine de mort. Un certain nombre de choses ont été faites qui marquent une date. Et il est certain que cela marquera l'histoire des jeunes générations. »*

A propos du style de président qu'il aimerait incarner, M. Rocard a souligné, en faisant référence à John Fitzgerald Kennedy : *« Pour traiter une crise, il faut deux choses. La première, c'est de la détermination et du caractère. A vous de juger ! (...) Il y faut ensuite de l'intelligence. Et beaucoup d'intelligence ! (...) La France a besoin d'un président vigoureux, déterminé. Elle choisira. Je ne commente pas plus. Et elle a besoin d'une mobilisation plus ample, plus riche et je dirais presque plus foisonnante de toutes ses intelligences. Nous ne résoudrons ni le problème de l'emploi ni celui de l'école par le haut et par le décret. Ce seront des employeurs et des enseignants qui feront le travail. Et leurs intelligences sont appelées. Que tous ceux qui ont quelque chose à dire pour améliorer ces situations puissent le dire à la puissance publique et se sentent écoutés ! Il y a peut-être là à ouvrir les fenêtres du pouvoir, parfois un peu calfeutrées — je pense au pouvoir ministériel plus encore que présidentiel, mais l'impulsion est commune. Il faut ouvrir les fenêtres. Il faut nouer le dialogue. Et il y a sûrement beaucoup à faire dans le style de gouvernement. »*

Interrogé sur les enjeux de l'élection, l'ancien ministre a affirmé : *« Voilà les deux grands enjeux : qui paie ? Et serons-nous une société d'exclusion ou de solidarité ? Ces deux grands enjeux sont, en effet, une affaire droite-gauche, on peut le dire. C'est la grande affaire de l'élection présidentielle. (...) La France a des chances considérables. (...) Si la France devait vivre des affrontements sociaux graves, voir quelques millions de ses habitants sans espoir, la grande pauvreté s'étendant, le système scolaire rejetant par un échec scolaire de plus en plus fort, si la France devait voir la protection sociale diminuer, l'inquiétude se répandant, nous serions un pays à affrontements et, jusque dans l'entreprise, on verrait les grèves se multiplier, le dynamisme du pays s'affaiblir.*

» C'est un peu tout ce que je mettais vite derrière le mot « solidarité » comme un des plus grands enjeux de la prochaine élection présidentielle. La France ne sera à la hauteur de son destin que si elle est solidaire. C'est au moins un conviction de notre histoire. »

● **RAPATRIÉS : le RECOURS encourage M. Chirac.** — Les dirigeants du mouvement RECOURS, réunis, le samedi 23 janvier à Toulouse, en présence de près d'un millier de personnes, ont adressé *« un appel solennel à M. Jacques Chirac pour qu'il donne le plus vite possible un nouvel espoir aux rapatriés en précisant ses intentions à leur égard »*. Le porte-parole du mouvement, M. Jacques Roseau, a estimé que *« le candidat Chirac devrait être d'autant plus encouragé à s'engager dans cette voie que les rapatriés savent déjà qu'il n'a pas démérité dans ses fonctions de premier ministre puisqu'il a tenu, sur le fond, ses promesses de 1986 aux pieds-noirs »*. Les dirigeants du RECOURS doivent être reçus par le premier ministre, mardi après-midi 26 janvier, à l'Hôtel-de-Ville de Paris.

Les « lambertistes » au Zénith

« Caracas a tenu ses promesses : le meeting est là ! » A ces mots, la salle du Zénith rugit de plaisir. Décidé lors d'une conférence de la branche lambertiste de la IVe Internationale à Caracas, en 1987, un rassemblement européen destiné à dénoncer *« les plans de la CEE et du FMI »*, le dimanche 24 janvier à la porte de Pantin, à Paris, a réuni environ cinq mille personnes. Organisateur du meeting, le Mouvement pour un parti des travailleurs (MPPT) était représenté par MM. Marc Gauquelin, dit « Lacaze » dans son organisation, et Alexandre Hébert, dit « Armand », responsable Force ouvrière de Loire-Atlantique.

Le chef du Parti communiste internationaliste (PCI), principale composante du MPPT, M. Pierre Boussel-Lambert, était absent pour maladie, et sa doublure, M. Hébert, souffrait d'une vilaine *« arthrose contre-révolutionnaire au genou droit »*. Si le candidat présidentiel du PCI-MPPT était invisible, en revanche le candidat indépendantiste martiniquais du Conseil national des comités populaires, M. Yves François, siégeait à la tribune. Il entre dans la course élyséenne avec un joli slogan : *« Asé pléré, annou lité ! »* (Assez pleuré, à nous de lutter !). Devant des militants venus de tous les pays européens, des DOM-TOM, des Caraïbes, d'Afrique et d'Amérique du Sud, les organisateurs ont décliné un slogan immortel : *« Prolétaires de tous les pays, unissez-vous »*, pour préparer la grève générale européenne.

M. Pierre Juquin prône une « nouvelle radicalité »

Une semaine avant son passage à l'émission *« L'heure de vérité »* sur Antenne 2, le 1er février, M. Pierre Juquin, candidat rénovateur à l'élection présidentielle, a réuni un millier de délégués de ses comités d'initiatives et de soutien (CIS), le dimanche 24 janvier à Paris (*le Monde* daté 24-25 janvier). Il s'agissait pour l'ancien porte-parole, exclu du PCF, de prendre le pouls de sa « base » et de montrer la prééminence des CIS — *« ils continueront d'exister après l'élection présidentielle »* — sur les tendances ou organisations politiques qui les composent pour partie : les « rénovateurs » communistes et la Ligue communiste révolutionnaire (LCR, trotskiste) principalement, à côté d'une bonne moitié d'« inorganisés ».

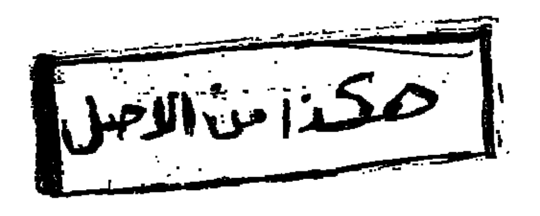
Après l'organisation de cinq forums (citoyenneté, emploi et formation, solidarité et protection sociale, solidarité internationale, environnement), M. Juquin a « rodé » son message présidentiel en lui donnant un contenu dont l'absence chagrinait, ces dernières semaines, ses partisans les plus politisés. Ces derniers semblaient rassurés après le discours du candidat rénovateur.

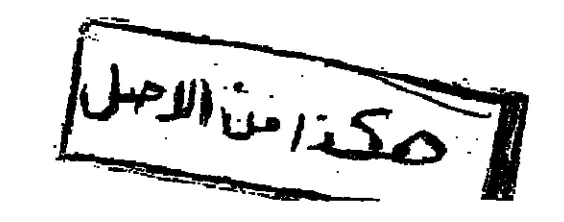
Détenteur, selon son entourage de quatre cent quarante promesses de signature d'*élus*, à trois *mois* du scrutin, M. Juquin, à travers un clin d'œil, a rendu hommage à *« la génération du 24 avril »*, celle de ses supporters, appelée, à l'en croire, à *« devenir majoritaire »*. Jetant la même opprobre sur la social-démocratie qui refuse *« de changer les rapports sociaux »* en se contentant d'une *« gestion du capitalisme »*, et sur *« le spectacle sidérant d'une des plus grandes idées de l'histoire défigurée et souillée par les pays de l'Est »*, M. Juquin a prôné *« une nouvelle radicalité »*.

Cette notion se traduit dans son programme par le droit donné aux immigrés de voter et d'être élus à toutes les élections, aux femmes d'avoir autant de places que les hommes dans les assemblées élues, de la commune à l'Assemblée nationale. Annuler la dette extérieure du tiers-monde, accorder le droit à l'indépendance à la Nouvelle-Calédonie, défendre un désarmement unilatéral et organiser un référendum sur le nucléaire, clôturant un débat national sur la question telles sont les principales composantes de cette « radicalité ». Développant largement les questions dites de société, M. Juquin est beaucoup moins prolixe sur l'économie dont il veut *« changer la place dans la société »*.

Le candidat rénovateur a affirmé, comme ne cesse de la faire le PCF depuis un mois, que la gauche — entendez le candidat socialiste — est certaine d'être présente au second tour et qu'il n'y a donc aucun risque à voter pour lui. Même en opposant *« la qualité »* à *« la quantité »*, l'argument est-il suffisant pour mobiliser un électorat ?

O. B.





Politique

Un colloque du PS

L'écologie, c'est socialiste !

VIENNE
de notre envoyé spécial

Le ralliement du PS au nucléaire militaire à la fin des années 70, le maintien (peu conforme aux engagements socialistes antérieurs), du programme d'équipement en nucléaire civil, lorsque la gauche était au pouvoir, une certaine indifférence, en fait, des socialistes vis-à-vis de l'écologie : tout cela a fini par creuser un fossé d'incompréhension réciproque entre la mouvance socialiste et celle des défenseurs de l'écologie.

Pourtant, au même moment – dans la première moitié des années 80 – l'opinion était de nouveau sensibilisée à cette question par une série d'évolutions naturelles alarmantes – progrès de la déforestation dans le tiers-monde, menaces accrues sur la survie de diverses espèces animales – ou de catastrophes technologiques : Bhopal en Inde, Tchernobyl en URSS. C'est pourquoi M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a décidé d'inverser la vapeur et d'affirmer que « *l'écologie est aussi* [la] *responsabilité des socialistes* ».

Sa propre évolution a été favorisée, ou accélérée, par la présence à ses côtés de son ami Claude Allègre, géologue de réputation mondiale, préoccupé depuis longtemps par ces thèmes. Le premier secrétaire a chargé M. Allègre de réactiver le groupe des experts du PS, qui, dès lors, a, tout naturellement, monté un atelier de travail sur ces questions. Le « *tournant écologique* » du PS – selon l'expression de l'un de ces experts – a été officialisé, le samedi 23 janvier à Vienne, dans l'Isère, par la réunion d'un colloque du PS sur l'écologie, en présence de MM. Jospin, Allègre, Alain Bombard, Brice Lalonde, et d'une brochette d'anciens ministres, colloque accompagné par la publication d'un « cahier » de l'atelier écologie du groupe des experts.

« Gérer notre planète », l'intitulé même de ce colloque montre bien dans quel esprit les socialistes veulent réintégrer l'écologie dans leur pensée : devenu parti de gestion, le PS entend aborder ce thème, comme les autres, de façon « *responsable* ». Ainsi que l'a dit M. Louis Mermaz, ancien président de l'Assemblée nationale et hôte du colloque en tant que maire de Vienne, on est, ici, « *loin de l'écologie romantique* ».

Fortes paroles, timides propositions

L'écologie, c'est aussi la gestion de l'espace urbain, comme en témoigne la présence de M. Roland Castro, l'animateur de Banlieues 89. Les socialistes, rappelle M. Allègre, croient en la « science » et l'écologie en est une (même si un participant souligne que seule l' « émotion » remue l'opinion publique). Ainsi, à propos de l'énergie nucléaire, M. Allègre prend-il le soin de se démarquer des écologistes allemands, défenseurs du charbon. « *Le charbon*, dit-il, *est la pire des choses pour l'avenir de la planète.* » Mais, à propos de la déchirure de la couche d'ozone, c'est M. Allègre qui devient provocant en lançant : « *Je préfère arrêter quelques industries et faire quelques milliers de chômeurs que faire quelques milliards de morts !* »

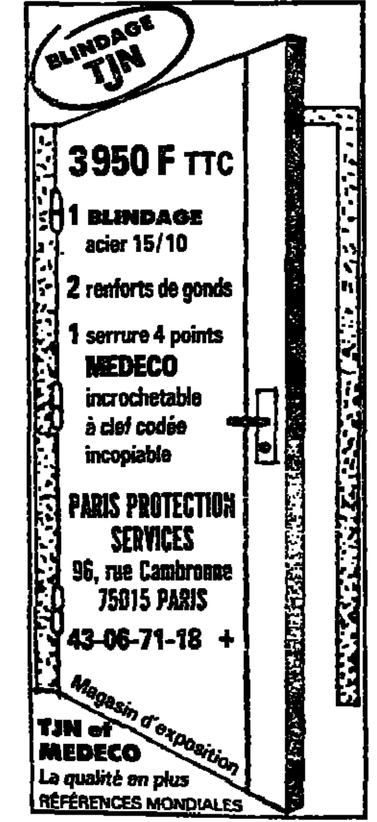
Ces fortes paroles ne suffisent pas à résoudre le problème qu'a choisi de soulever le PS : en quoi les socialistes *sont-ils plus qualifiés que* la droite pour se préoccuper d'écologie ? Le « *pessimisme* » ambiant à propos des rapports entre l'homme et la nature – que relève M. Jospin et qui transparaît dans les exposés des experts, dont plusieurs réclament une mise à niveau de la législation française – serait-il plus le fait de la gauche que celui de la droite ? La réponse est simple : l'écologie, c'est socialiste, disent les orateurs, parce que la défense de l'écologie suppose la solidarité – notamment avec le tiers-monde, – vertu plus pratiquée à gauche qu'à droite.

A écouter les orateurs, il apparaît que l'écologie n'échappe pas aux querelles politiques : ancien ministre de l'agriculture, M. Henri Nallet, conteste la vision de M. Alain Carignon, actuel ministre délégué à l'environnement, d'une agriculture « *duale* », tandis que M. René Souchon, ancien secrétaire d'Etat chargé de la forêt, observe que le gouvernement de droite n'a respecté aucun des engagements pris par la France lors de la conférence Silva (consacrée à la préservation de la forêt mondiale et à la lutte contre la désertification, en février 1986.

Ce colloque prend ainsi sa place dans la campagne électorale. M. Jospin a ironisé sur le fait qu'« *il ne sert à rien d'avoir des candidats déclarés lorsque ceux-ci n'ont rien à dire* », tandis que le PS, s'il n'a pas de candidat, est, selon son premier secrétaire, « *très présent* » dans le débat d'idées et, par des initiatives comme celle de Vienne, s'emploie à « *éclairer les enjeux de l'avenir* ».

Cette explication de texte du *premier secrétaire*, l'*organisation même* de ce colloque n'étaient sans doute pas inutiles pour tenter de convaincre que le PS se sent désormais une fibre écologique : les quelques paragraphes consacrées à l'écologie dans le programme socialiste pour 1988 (qui préconise notamment la création *d'un ministère de l'environnement*) sont – comme le reste du texte – tellement « raisonnables » que certains experts du PS les trouvent bien timides.

JEAN-LOUIS ANDREANI.



Le sort de 4,5 millions de personnes

Consensus contre la pauvreté

En campagne électorale, l'écume de l'actualité cache souvent les débats de fond. Tel est le cas sur un sujet qui ne saurait laisser personne indifférent : la lutte contre la grande pauvreté, dont l'issue concerne directement quatre millions et demi de personnes (1).

Il avait fallu que l'abbé Pierre dérange, une fois de plus, les bonnes consciences, à l'automne dernier, pour que l'on s'aperçoive que 1987 avait été l'Année internationale des sans-abri et que soit relancé le débat sur l'aide à apporter aux « exclus » en tout genre. Un débat schématisé par une question à deux faces : revenu minumum ou travail minimum ? Autrement dit : assistance ou aide à l'insertion ?

Dans un bel élan, le gouvernement avait annoncé, en octobre, le lancement de son « plan contre la précarité » – assortissant le versement d'une allocation de 2 000 F par mois aux citoyens sans ressources ni allocations de chômage d'une « contrepartie » sous forme de travail à temps partiel au service des collectivités ou des associations – et le président de la République avait aussitôt abondé en ce sens en soulignant la nécessité de prévoir en faveur des Français les plus démunis « *un revenu minimal accompagné de mesures qui puissent favoriser leur insertion dans la société* ».

M. Jacques Chirac en personne, le 14 janvier sur TF1, avait confirmé l'orientation gouvernementale en associant la notion de revenu minimal à celle d'activité minimale « *adaptée à tous les cas* ».

Aujourd'hui, c'est M. Raymond Barre qui apporte sa contribution à la réflexion collective en préconisant un dispositif mixte dans la dernière livraison de sa lettre mensuelle *Faits et arguments* (n° 52). L'ancien premier ministre distingue deux cas. « *Le cas « simple »,* explique-t-il, *est celui où un homme, une femme, se trouvent dans l'impossibilité évidente de couvrir leur besoins. Il s'agit de personnes pauvres incapables de travailler : personnes âgées, handicapées, accidentées, victimes du terrorisme, malades... Alors la société doit assurer leur dignité humaine par un revenu de base. Il est possible dans ce cadre d'instituer un revenu social garanti.* »

« *Dans le cas « complexe »,* ajoute M. Barre, *un homme, une femme pourraient en principe subvenir à leurs besoins, mais ils n'y parviennent pas en pratique : il en est ainsi pour les chômeurs, mais ce peut être aussi la situation des « marginaux », de ce que l'on appelle le quart monde, des délinquants à leur sortie de prison.* » « *Ici,* affirme l'ancien chef du gouvernement, *on ne peut se contenter d'un simple revenu minimum qui poserait trois problèmes délicats, en dehors de son coût très élevé : on risquerait d'entretenir dans un état d'assistance les bénéficiaires, de rendre non rentable ou moins rentable la reprise du travail par disparition des aides, de susciter le parasitisme ou la fraude sociale.* »

M. Barre propose donc de combiner « *l'aide de survie et l'aide de réinsertion* » sous la forme d'une « *aide sociale personnalisée* » qui aiderait les pauvres... à s'aider eux-mêmes. « *Cette mission,* dit-il, *doit être financée avec le concours de l'Etat mais elle ne saurait être conduite par des lois et décrets généraux : c'est au stade des communes, des départements, des groupes sociaux, des collectivités et non par attribution d'un matricule national que doit être conduite la lutte contre la pauvreté. Ces aides doivent obéir à trois caractères : elles doivent être décentralisées, financièrement souples pour être adaptables à chaque cas, et, si possible, entraîner une contrepartie de la part du bénéficiaire.* »

Il apparaît ainsi, après cette contribution barriste, que tous les principaux concurrents engagés dans la course à l'Elysée ont réfléchi aux moyens de relever le défi de la grande pauvreté et qu'il existe entre eux assez de convergences pour qu'un consensus politique soit concevable à court terme, et donc traduisible en actes.

Le Parti socialiste, qui se fonde sur les initiatives locales prises par certains de ses maires, comme à Rennes, Belfort, Chenove (Côte-d'or), et qui préconise l'institution d'un « *revenu minimum d'insertion* » de l'ordre de 2000 F par personne et par mois, retient, lui aussi, l'idée d'une certaine « contrepartie ». La proposition de loi qu'il a déposée en décembre précise que le bénéfice de cette allocation devrait s'accompagner de la signature de « *contrats d'insertion* » mettant les bénéficiaires « *en situation de partenaires afin que leurs engagements soient la réciproque de ceux de la collectivité ou de l'organisme signataire* ».

Une majorité d'idée

Sur ce point, il existe donc, dès à présent, une majorité d'idées au Parlement, même si le débat reste ouvert. Le Parti communiste, en particulier, ne parle pas de « contrepartie ». A son avis, l'allocation minimale devrait être de 3 000 F par mois pour les foyers ou personnes seules sans ressources et l'Etat devrait compléter cette mesure par trois autres : une aide matérielle « *aux familles en proie à la faim, à la malnutrition* », par l'utilisation des stocks alimentaires, ce qui impliquerait l'arrêt des destructions des produits agricoles ; la garantie de la couverture sociale pour tous, notamment pour les jeunes n'ayant jamais occupé d'emploi, avec suppression de la notion de « fin de droits » pour les chômeurs ; la protection des familles en difficulté par l'interdiction des coupures de gaz et d'électricité, des saisies et des expulsions à l'encontre des plus défavorisés.

M. Pierre Juquin et ses amis se déclarent partisans d'une loi d'orientation qui proposerait, par exemple, que les foyers disposant de revenus inférieurs au SMIC bénéficient d'une allocation différentielle qui leur garantirait ce salaire minimum. Une pierre dans le jardin des syndicats. En attendant, ils ne retiennent pas, eux non plus, le principe d'une contrepartie obligatoire.

Quant au Front national, il met tant d'ardeur à réclamer que dans ce domaine aussi la notion de fraternité soit réservée aux « Français d'abord » qu'on l'imagine mal s'opposer, le cas échéant, à des dispositions qui feraient du combat contre la pauvreté une priorité nationale.

Certes, tout le monde n'est apparemment pas d'accord sur les meilleurs moyens de financer les réponses législatives à ce nouveau fléau social. M. Barre reste flou tandis que les socialistes et les communistes préconisent le rétablissement d'un impôt sur les grandes fortunes. Mais, dès lors que la majorité et les partis de gauche s'accordent pour admettre que « *c'est à l'Etat de faire en sorte qu'aucun citoyen ne risque jamais de mourir de faim ou de froid* » – selon l'expression de M. Barre, – comment ne pas être tenté de crier *tout simplement aux uns et aux autres* : chiche !

ALAIN ROLLAT.

(1) Le Conseil économique et social compte au nombre des victimes de la grande pauvreté, actuellement en France, outre 2,5 millions de personnes aux revenus notoirement insuffisants, 1 million de chômeurs non indemnisés, 400 000 personnes sans couverture sociale, 200 000 à 400 000 personnes sans abri ou en habitat de fortune.

PROPOS ET DÉBATS

M. Chalandon : idolâtre

Dans le *Journal du dimanche* du 24 janvier, le ministre de la justice, M. Albin Chalandon, dénonce le « *culte idolâtre* » qui entoure, à son avis, M. François Mitterrand. Répondant aux critiques qu'il s'était attirées après avoir comparé indirectement le président de la République au maréchal Pétain, le garde des sceaux a expliqué qu'il avait voulu exprimer sa crainte que « *François Mitterrand n'exploite la tentation des Français, lorsqu'ils sont dans l'épreuve, de s'abandonner entre les mains d'un sauveur dont la seule présence suffirait à exorciser leurs maux* ». Selon M. Chalandon, le chef de l'Etat « *alimente ce culte de la personnalité* » et encourage ainsi à « *une évolution qui présente un grave danger : celui d'infantiliser les Français à un moment où il faut en faire des adultes* ».

M. Delebarre : le tabouret

M. Michel Delebarre, ancien ministre, membre du secrétariat national du PS, a déclaré, le dimanche 24 janvier, au micro de « Pacific FM-*le Matin* » : « *J'ai eu l'occasion de dire il y a quelque temps que les rapports entre Jacques Chirac et Raymond Barre sont des rapports politiques aussi étroits que ceux entre une corde et un pendu. Jacques Chirac jouant le rôle de la corde et Raymond Barre celui du pendu. Restait à trouver à quelle place était voué Léotard. Léotard joue le rôle du tabouret...* »

M. Jospin : cravates

M. Lionel Jospin a ironisé, le dimanche 24 janvier, devant la septième « conférence nationale-entreprises », réunie à Evry (Essonne), sur la rivalité entre M. Barre et M. Chirac. Le premier secrétaire du PS a notamment déclaré : « *Ils n'occupent pas des espaces politiquement différents ; ils ne se distinguent pratiquement sur rien. Cela sera une cause d'affaiblissement à la fois de M. Chirac et de M. Barre. Ce qu'ils croient être une force ne les empêchera pas d'en venir aux attaques personnelles car ils ne vont quand même pas faire campagne pendant trois mois en disant : « Votez pour moi parce que j'ai une cravate à rayures...* »

Le principal animateur de cette conférence, M. Georges Sarre, a annoncé, pour sa part, la constitution d'un groupe de travail qui s'emploiera à mieux intégrer les militants dans les groupes d'entreprise.

M. Lajoinie : culte

M. André Lajoinie, candidat du PCF à l'élection présidentielle, a critiqué, le samedi 23 janvier, à Lorient, « *le véritable culte de l'homme providentiel* » qui marque, selon lui, la campagne électorale. « *On cherche à ancrer dans les consciences l'idée selon laquelle ce qui est essentiel, ce n'est pas la politique proposée mais l'homme, la personnalité même du président,* a-t-il souligné. *Cette manipulation de l'opinion constitue un grave danger pour la démocratie.* »

M. Megret : démission

De l'avis de M. Bruno Megret, député de l'Isère, directeur de la campagne de M. Jean-Marie Le Pen, *qui était, le dimanche 24 janvier,* l'invité de RMC, M. Chirac devrait établir « *un partage clair* » entre sa position de premier ministre et celle de candidat à la présidence de la République. « *L'idéal serait qu'il démissionne,* a-t-il indiqué. *A tout le moins qu'il prenne un retrait net et clair par rapport à sa fonction.* » *A ce point de vue-là* « *c'est mal parti* », a-t-il ajouté, en évoquant la campagne d'affichage menée par le SID (service d'information et de diffusion) « *à la gloire de l'action gouvernementale* ».

M. Périgot : bonne politique

Le président du Centre national du patronat français (CNPF), M. François Perigot, a estimé, dans un entretien parut le dimanche 24 janvier dans le *Journal du dimanche*, que « *la politique de ce gouvernement est une bonne politique* ». « *Quel que soit celui qui sera aux affaires,* [après l'élection présidentielle] *il est indispensable que cette politique ne soit pas changée* », a-t-il souligné.

Conseil d'Etat et Conseil constitutionnel

Complémentarité et concurrence

Question insolite : lorsque le Conseil d'Etat et le Conseil constitutionnel se rencontrent, que se racontent-ils ? La réponse est nécessairement un peu décevante : en public, comme ce fut le cas pour le colloque consacré à ces deux hautes instances qu'organisait les 21 et 22 janvier au Sénat l'université de Paris-II, rien qui entame le halo de mystère, de discrétion, quand ce n'est pas le secret qui entoure – à tort ou à raison – une partie de leur activité.

Mais cette réponse n'est pour autant ni pauvre ni dépourvue d'intérêt. Ni le « jeune » Conseil constitutionnel (créé en 1958) ni le vénérable Conseil d'Etat (qui vogue allègrement vers son deuxième centenaire) ne sont au fond très connus du grand public. Désignés de temps à autre à l'attention des populations, ils demeurent, au total des inconnus célèbres. Quant à leurs relations et à leur place respective dans l'édifice institutionnel français...

Ce sont ces derniers points surtout qu'ont permis d'éclairer communications et échanges des professeurs de droit et des spécialistes des sciences politiques devant un parterre de conseillers d'Etat et de membres du Conseil constitutionnel qui ne demeurèrent pas muets sans céder à une excessive expansivité, en présence de MM. Robert Badinter, président du Conseil constitutionnel, et Marceau Long, vice-président du Conseil d'Etat.

Le Conseil d'Etat, conseiller, précisément du gouvernement et juge de la légalité des actes de l'administration, le Conseil constitutionnel, juge de la loi, pour l'essentiel, et de la régularité de certaines élections (dont celle des chefs d'Etat) sont-ils des institutions strictement complémentaires ou bien *entrent-ils parfois* en concurrence ? La difficulté vient de ce que les deux affirmations ont leur part de vérité. Deux types de raisons à cela.

D'abord, il est des domaines (le contentieux électoral entre autres) où, en dépit de la répartition des compétences, Conseil d'Etat et Conseil constitutionnel peuvent être conduits à trancher des litiges dont ni la spécificité ni les solutions ne sont évidentes. Entre le premier et le second la répartition des tâches, et les réponses ne vont pas, dans quelques cas-limites, de soi.

L'expérience ancienne – et énorme – du Conseil d'Etat en la matière ne s'est pas donc toujours accommodée des pratiques plus neuves du Conseil constitutionnel, même si ce dernier a progressivement appris à tenir grand compte des acquis et traditions du Conseil d'Etat.

Plus complexe encore est la question des regards croisés jetés sur les lois par l'une et l'autre instance. Avant l'examen d'un projet par le conseil des ministres, le Conseil d'Etat, le regarde, le critique éventuellement ou en propose des modifications. De cet avis, qui ne vaut que comme tel, le gouvernement fait ensuite ce qu'il veut. Il n'est obligé ni de rompre le secret (traditionnel mais non généralisé) de l'avis, ni d'en tenir compte.

Tout autre est la situation du Conseil constitutionnel. Saisi, le plus souvent par des parlementaires et dans une intention aussi politique que juridique, aussitôt après le vote définitif de la loi, il décide souverainement du caractère constitutionnel ou non de la loi ou de certaines de ses dispositions.

Un texte, un article déclarés par lui contraires à la Constitution sont réputés ne plus exister. De l'avis préalable du Conseil d'Etat, à la décision (éventuelle) du Conseil constitutionnel, il est arrivé qu'il y ait plus que des nuances : de franches divergences d'interprétation.

Qu'il s'agisse des nationalisations, de l'assemblée territoriale unique *outre-mer (1982) ou* des conséquences tirées par les juges constitutionnel de l'indépendance des professeurs d'université érigés au rang des principes fondamentaux reconnus par les lois de la République (1984), entre autres exemples, les vues exprimées par le Conseil d'Etat *et le Conseil constitutionnel* sont quelquefois contradictoires.

Les références

Dans d'autres domaines encore, d'une rare complexité, comme l'articulation entre les normes juridiques internes et l'ordre juridique international, Conseil d'Etat et Conseil constitutionnel n'œuvrent pas toujours de manière entièrement cohérente.

Au-delà des pratiques, une autre comparaison difficile est quelquefois conflictuelle entre *Conseil d'Etat et* Conseil constitutionnel vient du corps des références fondamentales qui animent et structurent au fil des arrêts ou des décisions les jurisprudences. Principes généraux du droit, principes fondamentaux reconnus par les lois de la République, « *principes particulièrement nécessaires à notre temps* » (comme l'indique le préambule de la Constitution de 1946 repris par celui de 1958), principes et objectifs des valeurs constitutionnels sont autant de systèmes de référence dont la cohérence générale n'apparaît pas toujours.

Vaine querelle, que celle des références, plusieurs intervenants l'ont soulignée au cours du colloque, si la réalité des droits matériels est assurée. Il reste que les emprunts au fonds ancien satisfont le Conseil d'Etat mais que les créations du Conseil constitutionnel n'ont pas toujours l'heur de lui plaire.

Ce constat conduit au second type de raisons de divergences entre *Conseil d'Etat et Conseil* constitutionnel, peu abordé au cours du colloque et de façon par trop mécaniste. Il est de fait que la légitimité dominante du Conseil d'Etat dans l'ensemble des institutions s'est trouvée très rapidement (depuis les premières décisions importantes du Conseil constitutionnel au début des années 70) reléguées au second plan. Cette légitimité dominante s'est déplacée, médiatisation et enjeux politiques aidant, vers les neuf juges constitutionnels. C'est peu, mais c'est assez pour expliquer une rivalité larvée. Quelle élite aime se voir dépouillée d'une part, fût-elle symbolique, de ses prérogatives ?

Le rôle essentiel

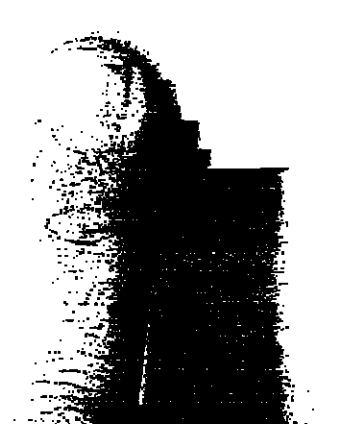
Dès que l'*on descend des sommets* de la sacralisation par une vision plus terre-à-terre des deux institutions, d'autres constats, d'autres interrogations peuvent être formulés à propos du Conseil d'Etat et du Conseil constitutionnel.

Soutenir par exemple qu'arrêts et *décisions* empruntent toutes leurs déterminations à une pure logique juridique supérieure relève de la foi, plus que du réalisme. S'il est vrai qu' « *il n'y a jamais de contrôle d'opportunité* » dans l'activité des deux instances, a brillamment soutenu le professeur Pierre Delvolvé, « *il y a toujours de l'opportunité dans le contrôle* ».

Banale règle humaine qu'effacerait le rôle essentiel de gardiens et de pédagogues, face aux pouvoirs successifs, de l'Etat de droit, joué par le Conseil d'Etat comme par le Conseil constitutionnel ? Il se trouva au moins une voix, au terme du colloque de Paris II, celle de Mme Danièle Lochak (université d'Amiens) pour douter de la pleine efficacité, aujourd'hui, du Conseil d'Etat et du Conseil constitutionnel dans ce rôle. Même excessive, semblable *remarque a au moins* le mérite de rappeler qu'en ces matières cruciales, rien n'est jamais définitivement acquis.

MICHEL KAJMAN.

★ Les actes du colloque Conseil constitutionnel et Conseil d'Etat seront co-édités par la librairie générale de droit et de jurisprudence et les Editions Montchrestien.



ÉDUCATION

Une rencontre de mille responsables

L'école catholique veut s'adapter à un public d'incroyants

Un millier de responsables de l'enseignement catholique, représentant les administrateurs des organismes de gestion de dix mille établissements d'enseignement (2 millions d'élèves environ), se sont réunis, le samedi 23 janvier à La Plaine-Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), pour une journée nationale de réflexion sur les finalités de l'école catholique. Celle-ci cherche à redéfinir son projet éducatif pour s'adapter aux nombreux élèves incroyants ou non chrétiens qu'elle accueille.

Rengaine ? L'enseignement catholique est inquiet. Pas pour les mêmes raisons qu'hier, puisque son existence n'est plus directement en cause depuis la crise de 1983-1984. Mais ses 80 000 gestionnaires – souvent d'anciens parents ou d'anciens élèves de l'école catholique, bénévoles – craignent l'étranglement financier, la mort par asphyxie lente de leurs établissements.

L'enseignement catholique se sent, en effet, à l'étroit dans ses meubles. Il n'a pas les moyens d'aménager ou de renouveler son parc immobilier. le coupable serait l'Etat. Le « forfait d'externat » (terme qui désigne l'aide accordée chaque année aux établissements catholiques pour couvrir leurs dépenses de fonctionnement) est à la traîne. Selon une commission du ministère de l'éducation, le retard serait d'environ 20 %, soit une facture de 723 millions de francs que l'Etat s'est engagé à combler en trois ans.

L'autre raison de l'incertitude actuelle tient à l'orientation à donner aux établissements catholiques. Ceux-ci accueillent en effet beaucoup de jeunes incroyants, indifférents sur le plan religieux, voire appartenant à une autre confession (musulmane en particulier).

« On s'adressait à nous autrefois, dit le Père Max Cloupet, secrétaire général de l'enseignement catholique, *parce que notre enseignement était supposé supérieur. On le fait aujourd'hui parce que les parents savent, même s'ils n'y adhèrent pas, que nous avons des valeurs à exprimer et à défendre. »*

L'enseignement catholique cherche donc à redéfinir son projet éducatif et son identité. Il le fait de plus en plus en termes de *« mission d'Eglise ». « Parce que nous sommes ouverts à tous, nous devons dire qui nous sommes. Nous devons accueillir sans discrimination, mais sans cacher nos convictions »*, ajoute le Père Cloupet. *« L'école catholique doit prendre part,* affirme-t-il *à la seconde évangélisation »* que le pape appelle régulièrement de ses vœux pour répondre à la situation de *« post-chrétienté »* que connaît, selon lui, la jeunesse en Europe. *« Elle ne se donne pas pour tâche première,* ajoute-t-il, *de convertir les élèves au catholicisme, et se sent lavée de toute volonté de prosélytisme. Mais elle se veut une force de proposition, un lieu d'appel, au nom de l'Evangile, dans un dialogue permanent au sein de la communauté éducative. »*

A charge, pour ses responsables, de définir ces valeurs à mettre en œuvre. Le Père Henri Madelin, directeur du Centre Sèvres, M. Michel Falise, recteur de l'université catholique de Lille, sont venus en proposer quelques-unes. Ils ont notamment insisté sur le refus d'une *« éthique individualiste »* et sur la nécessité, pour l'école catholique, de prévoir des *« lieux de responsabilités »*, d'engagement social, de *« conscience planétaire »*. Soit, à bien des égards, un programme qui équivaut à un retour aux sources.

HENRI TINCQ.

Les handicaps de l'administration

M. Jean-Michel Soccoja pourrait être un instituteur heureux. Il enseigne depuis bientôt trois ans à l'école Elsa-Triolet de Nanterre, à la satisfaction de tous. Bien noté par son inspectrice départementale, apprécié de ses collègues, il est aussi couvert d'éloges par les parents d'élèves de sa classe. Pourtant ce maître méritant est menacé de licenciement par l'éducation nationale, qui n'est pourtant pas coutumière du fait. Non pas pour un motif honteux : « La seule chose que l'on me reproche est d'être handicapé », constate l'intéressé.

Un an après lui avoir décerné le diplôme d'instituteur, l'administration refuse sa titularisation et menace même de le remercier définitivement moyennant l'octroi d'une pension. Refusant ce qu'ils considèrent comme une injustice, les parents d'élèves de l'école se relaient depuis une semaine et occupent symboliquement l'établissement, afin d'obtenir le maintien de l'instituteur. Ce qui n'est pas si fréquent après tout.

La vie de Jean-Michel Soccoja a été bouleversée un soir de juin 1983 : un accident de moto l'a laissé paraplégique. Le matin même, il avait passé avec succès le concours interne de l'école normale d'instituteurs. C'est donc assis sur un fauteuil roulant qu'il commence sa formation professionnelle, après une longue année de convalescence et l'avis favorable d'un médecin. Depuis la rentrée 1985, M. Soccoja enseigne dans la même école de Nanterre. Deux salles ont été mise à la disposition de sa classe pour faciliter ses déplacements. Les premières réticences passées, les parents ont tiré leur chapeau à ce maître courageux et efficace. Ils se sont même mobilisés à la rentrée 1986, pour obtenir l'affectation d'une institutrice supplémentaire qui assure, entre autres, les activités physiques et sportives, et prend en main la classe de Jean-Michel Soccoja quotidiennement, pendant l'heure de repos allongé auquel il est astreint.

En décembre 1986, après les derniers contrôles de connaissances à l'école normale, l'instituteur est officiellement diplômé. Mais le même inspecteur d'académie des Hauts-de-Seine qui a paraphé son parchemin refuse de prendre sur lui de titulariser cet invalide à 100 %, en dépit de l'avis du comité médical départemental, qui l'a reconnu apte à enseigner, sauf pour les activités physiques. Une commission ministérielle doit être consultée après le stage probatoire que M. Soccoja subit actuellement. *« Cet enseignant est fort apprécié, mais seule la commission nationale peut statuer sur sa titularisation »*, reconnaît M. André Benattar, inspecteur d'académie, manifestement agacé par ces parents d'élèves qui *« dépassent leur rôle de partenaires »*.

Les parents s'indignent en retour de la *« folle logique »* d'une administration qui *« ouvre systématiquement son parapluie »*. Pour eux, la présence d'un instituteur handicapé dans l'école est *« un facteur de sensibilisation intéressant »* pour leurs enfants. *« Il est tout de même paradoxal qu'on tente d'imposer une pension d'invalidité à une personne qui revendique une part active dans la société »*, ajoutent-ils avec bon sens.

Les handicapés doivent pouvoir s'insérer dans une profession ; l'éducation nationale doit cesser d'être un monstre froid et se rapprocher de ses usagers, les instituteurs compétents sont très difficiles à trouver par les temps qui courent : c'est en tout cas ce qu'on ne cesse de proclamer.

PHILIPPE BERNARD.

Les universités conquises par l'Europe

(Suite de la première page.)

Quant à Erasmus, il avait été pratiquement enterré par les ministres de l'éducation des Douze en novembre 1986, en raison de la mauvaise volonté de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne de l'Ouest, et n'a dû son sauvetage qu'à une intervention publique de M. Mitterrand – et à une *sévère diminution de ses crédits* (de 175 à 85 millions d'ECU).

Après un an de fonctionnement du programme Comett, le diagnostic de M. Manuel Marin, vice-président de la Commission, est clair : le budget de 1988 sera pratiquement absorbé par la prolongation et la consolidation des projets acceptés en 1987. Si donc on veut *« ne pas briser la dynamique créée »*, et répondre à l'attente des très nombreux candidats, il faudrait engager, dès cette année, les crédits qui seront disponibles en 1989. Les gouvernements seront-ils sensibles à cet appel de la base, exprimé par la Commission ? Il faut le souhaiter.

Les 16 millions d'ECU disponibles pour cette première année de fonctionnement ont permis à Comett de financer une centaine d'associations transnationales universités-entreprises, plus d'un millier de stages d'étudiants, 73 bourses de formation pour des cadres ou des universitaires, 136 actions de formation continue pour les technologies nouvelles et une soixantaine de projets multimédias de formation.

Les domaines les plus couverts par les demandes de subventions sont les technologies industrielles (nouveaux matériaux, assemblage, opto-électronique...), les technologies de l'information (micro-électronique, génie logiciel, bureautique, robotique...) les biotechnologies et l'environnement, les transferts et la gestion des technologies.

De son côté, Erasmus, avec ses 11,2 millions d'ECU a financé en 1987, près de 400 projets de coopération, impliquant 850 institutions : constitution d'associations d'universités, 3 000 bourses pour la mobilité *des étudiants, plus de 1 100 visites* d'enseignants et de chercheurs, mise en place de près de 400 programmes communs d'enseignement. Les secteurs les plus couverts par Erasmus sont les langues, la gestion et les sciences de l'ingénieur.

La France en pointe

Contrairement à ce qu'aurait pu laisser croire sa réputation hexagonale, la France est en pointe dans la mise en œuvre de ces opérations. C'est elle qui a déposé le plus de *dossiers pour Comett. Elle a, avec la* Grande-Bretagne, la plus forte participation dans les projets retenus pour les deux programmes. Ce zèle français pour les échanges européens s'explique en partie, selon les spécialistes de Bruxelles, par l'intense campagne politico-médiatique engagée dans notre pays, autour de l'Acte unique et de l'échéance de 1992, qui se manifeste notamment par une impressionnante série de colloques universitaires et professionnels.

C'est un fait que ces programmes ont rencontré un accueil très favorable dans un milieu universitaire fortement perturbé. Ils apparaissent aux plus entreprenants comme un « label » de qualité pour leurs formations, un moyen de mobiliser étudiants et professeurs et de sortir du marasme ambiant.

Beaucoup ont conscience que la coopération européenne, si elle se développait, modifierait profondément notre système d'enseignement – en particulier le statut des diplômes et l'autonomie des établissements. – *Les responsables européens* ont cessé, en effet, de s'épuiser en discussions interminables sur les équivalences des diplômes et préfèrent comparer la durée des études et la nature des formations.

La logique mise en œuvre par les échanges d'étudiants d'Erasmus est de concevoir, dans le cadre d'accord *entre établissements, des équivalences* académiques portant sur des fragments de cursus : l'université X de tels pays décide de reconnaître le semestre d'études ou d'unité de valeur de l'université Y de tel autre pays. L'étudiant peut ainsi faire une fraction de ses études à l'étranger puis les reprendre dans son université en gardant ce qui a été acquis chez le partenaire. On voit que cette formule de formation intégrée, négociée entre établissements, suppose une autonomie des universités très éloignée des habitudes françaises et peut remettre en question la notion même de diplôme national. D'où les réserves que soulève parfois le programme Erasmus, au sein même de l'administration française.

En conduisant à des confrontations directes entre les programmes et les méthodes pédagogiques des différents pays, cette coopération porte en germe des tensions qui peuvent être sources de blocages ou d'innovations. Elle pose aussi le problème *des techniques de transmission* de connaissance et de la création de formules nouvelles d'enseignements à distance.

Enfin nul n'ignore que l'un des enjeux majeurs de cette coopération est le problème de langues et qu'il est loin d'être résolu – en France notamment. A moins que la perspective d'échanges plus faciles et plus « rentables » ne donne aux jeunes Européens la motivation qui a manqué à leurs aînés, pour apprendre les langues de leurs voisins...

En fondant la coopération universitaire sur des bases entièrement nouvelles, Comett et Erasmus peuvent marquer une étape importante dans la création d'un espace européen à la fois intellectuel et humain. Il est intéressant de constater que ceux à qui ils s'adressent ne s'y sont pas trompés.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

★ Les invitations au colloque de la Sorbonne doivent être demandées à la Confédération nationale des Junio Entreprises, coorganisatrice de cette manifestation avec *le Monde*. Ecrire à : « Colloque *le Monde* – Confédération nationale des Junior Entreprises », 28, rue Louis-le-Grand, 75002 Paris.

Les Français notent les enseignants

Selon un sondage Infométrie (1) publié par l'hebdomadaire *le Point* du 25 janvier, 78 % des Français ont une opinion « bonne » ou « plutôt bonne » des professeurs. 60 % des personnes interrogées estiment que la discipline exercée par les professeurs sur leurs élèves est insuffisante. L'autorité n'apparaît cependant qu'en troisième position, derrière les qualités pédagogiques et le savoir, parmi les qualités requises chez les enseignants. Sur deux réponses clés, ce sondage démontre à quel point l'image des enseignants est brouillée dans l'opinion publique : 66 % des personnes interrogées admettent que les professeurs sont *« moins considérés »* aujourd'hui qu'il y a vingt ans, mais 26,4 % seulement considèrent qu'ils sont mal payés. De même, pour 52 %, le professeur de français est le « prof » le plus important (contre 27 % au professeur de maths), alors que les mathématiques jouent, chacun l'admet, un rôle essentiel dans l'orientation des élèves au lycée.

(1) Sondage réalisé au mois de décembre 1987 auprès d'un échantillon représentatif de mille personnes âgées de dix-huit à soixante-dix ans.

● ***Grève dans les lycées et collèges.*** – Une grève des personnels enseignants aura lieu, le mardi 26 janvier, dans les lycées et les collèges à l'appel du SNI-PEGC, du SNES et du SNEP. Ces trois syndicats entendent ainsi protester contre la politique menée par le ministre de l'éducation nationale qui se traduit, à leurs yeux, *« par des suppressions et des transferts massifs de postes de collèges vers les lycées ». « C'est un véritable coup d'arrêt qui est donné à la rénovation des collèges »*, estiment-ils.

REPÈRES

Drogue

Augmentation des surdoses mortelles en RFA

Le ministère ouest-allemand de l'intérieur a constaté une évolution « préoccupante » du trafic de drogues dures en RFA, à partir des saisies effectuées au cours de l'année 1987.

Dans un communiqué publié samedi 23 janvier, le ministère révèle en effet que les saisies d'héroïne ont été multipliées par deux en 1987 par rapport à l'année précédente, et que celles de cocaïne sont en augmentation de plus de 50 %.

D'autre part, on constate une hausse spectaculaire du nombre de décès par surdose. Plus de quatre cent cinquante jeunes gens ont ainsi trouvé la mort l'an dernier, contre trois cent quarante-huit en 1986, rappelle le ministère de l'intérieur. – *(AFP.)*

Environnement

Marée noire sur l'Escaut

Nouvelle marée noire aux Pays-Bas. Deux semaines à peine après la catastrophe écologique provoquée par le *Borcea*, un tanker roumain qui, à la suite d'un accident inexpliqué, avait laissé échapper plusieurs centaines de tonnes de pétrole en mer du Nord, un pétrolier, néerlandais cette fois, le *Vlaardingen*, a été éventré, le dimanche 24 janvier, par un tanker belge dans l'Escaut. Une centaine de tonnes de brut se sont répandues sur le fleuve et dans le port de Bruinisse, où des bateaux spéciaux, appelés au secours, s'efforcent de pomper le pétrole avant qu'il ne gagne la haute mer.

Procès du « Tanio »

L'Etat lâche les communes

Certains élus bretons sont surpris et mécontents. Alors que les représentants des communes sinistrées et ceux de l'Etat préparent ensemble le dossier d'appel du procès de l'*Amoco-Cadiz*, vingt-huit communes – parfois les mêmes que les précédentes – engagées dans une action judiciaire contre le *Tanio*, qui avait également pollué leurs plages en 1980, sont lâchées par le ministère des finances. L'affaire va être jugée à Brest en mars prochain. S'étant discrètement arrangé avec l'armateur du pétrolier, l'Etat renonce à poursuivre. Interrogé sur ces attitudes contradictoires, M. Ambroise Guellec, secrétaire d'Etat à la mer et conseiller général (CDS) du Finistère, a été hors d'état de fournir une explication. En outre, les maires de Paimpol et de Mur-de-Bretagne (Côtes-du-Nord) viennent de recevoir du trésor public une facture pour l'hébergement des militaires venus prêter main forte après l'ouragan du 15 octobre dernier. Les élus s'interrogent sur la réalité de la solidarité nationale affirmée il y a trois mois.

Radioactivité

Où sont passés les bâtonnets de Dijon ?

Les recherches visant à retrouver les deux tubes de césium 137 radioactif, récemment « disparus » du centre anticancéreux Georges-François-Leclerc à Dijon, (*le Monde* du 23 janvier) n'avaient encore donné aucun résultat, dans la matinée du lundi 25 janvier. Aucune trace *de radioactivité n'ayant été détectée* dans l'établissement passé au « peigne fin », les enquêteurs, aidés d'équipes spécialisées du Commissariat à l'énergie atomique de Valduc (Côte-d'Or), examinent, depuis vendredi, la décharge du district urbain de Dijon. Equipés d'appareils très sensibles, six spécialistes contrôlent tous les camions-bennes arrivant dans la décharge, ainsi que les fosses où sont entreposées quelque 400 tonnes à 500 tonnes de détritus en attente d'incinération.

Le directeur du centre anticancéreux, le professeur Guérin, a confirmé que la circulation des deux sources n'entraînait aucun *« danger immédiat »* pour la population, en précisant que seul un contact cutané continu de plusieurs dizaines d'heures avec les tubes de césium pouvait affecter gravement l'organisme. – *(AFP.)*

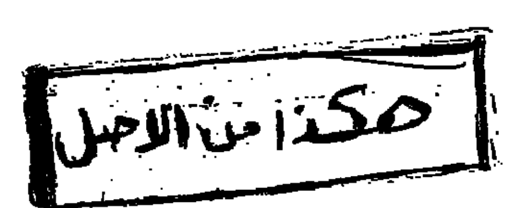
Trois cheminots hospitalisés

Pris de malaise, le vendredi 22 janvier, après avoir accroché deux wagons transportant des déchets nucléaires destinés à l'usine de retraitement de La Hague, dans le Cotentin, trois cheminots en poste à la gare de Mézidon-Canon (Calvados) ont été conduits à l'Institut Curie, à Paris, pour y subir des examens. Selon la COGEMA (Compagnie générale des matières nucléaires), filiale du Commissariat à l'énergie atomique, *« les premières analyses n'ont rien décelé ; les contrôles effectués immédiatement n'ont montré aucune radioactivité anormale autour des emballages »*. Ces conteneurs, appelés « châteaux de transport », pèsent 100 tonnes pour 5 tonnes de combustibles transportés. Samedi, le service central de protection contre les rayonnements ionisants confirmait qu'*« aucune anomalie n'a été relevé »* sur les conteneurs. L'état de santé de MM. Claude Contentin, cinqunate-cinq ans, Michel Delahaye, quarante-deux ans, et Bernard Leroy, quarante-quatre ans, qui ont été conduits à l'Institut Curie, à Paris, n'inspirait pas d'inquiétude. – *(Corresp.)*

P.M.

Fuite en Grande-Bretagne

Deux tonnes de gaz carbonique radioactif se sont échappées, le dimanche 24 janvier, de la centrale nucléaire de Dungeness, dans le sud-est de la Grande-Bretagne. La fuite, *provoquée par une défaillance d'une* soudure d'une pompe du système de refroidissement d'un réacteur, ne *« présente absolument aucun danger pour la population »*, a indiqué le porte-parole de la Direction générale de l'électricité britannique.



Sports

TENNIS : les Internationaux d'Australie

Cinq ans de règne suédois

Pour la cinquième fois consécutive, un Suédois s'est imposé, dimanche 24 janvier à Melbourne, dans les championnats internationaux de tennis d'Australie. Déjà vainqueur en 1983 et en 1984, Mats Wilander a succédé à Stefan Edberg en battant l'Australien Pat Cash (6-3, 6-7, 3-6, 6-1, 8-6), déjà finaliste en 1987.

Les pluies de l'été austral, qui ont quelque peu perturbé le déroulement et surtout les finales de ces championnats, n'ont pas douché l'enthousiasme des spectateurs australiens. En abandonnant le vétuste stade de Kooyong pour le futuriste Flinders Park, dont le court central est doté d'un toit amovible de 100 mètres sur 60, pesant 700 tonnes, les Internationaux d'Australie ont conquis un public et reconquis l'estime des joueurs après être devenus au fil des ans une levée dévaluée du grand chelem.

Avec plus de deux cent cinquante mille spectateurs, grâce aux deux séances organisées l'après-midi et en soirée, les Internationaux d'Australie ont pulvérisé le record d'affluence établi à Kooyong (cent quarante mille quatre-vingt-neuf spectateurs). Les recettes aux guichets (1 500 000 dollars) ont aussi doublé, permettant une dotation de 1 900 000 dollars de prix. Mais la grande réussite de ces championnats new-look restera sans doute le « *rebound ace* » adopté pour le revêtement des courts de Flinders Park.

Finale en trois actes

Si de nombreux joueurs ont critiqué l'inconsistance des balles sud-coréennes Nassau, testées avant les Jeux – moyennant un contrat de 400 000 F – aucun n'a remis en cause le « rebound ace », choisi, il est vrai, après un sondage auprès des joueurs. Ce revêtement d'un centimètre d'épaisseur posé sur asphalte et composé d'une couche de gomme polyuréthane surmontée de quatre fines lamelles de fibres acryliques, a fait l'unanimité en permettant à tous les styles de jeux de s'exprimer. Et le meilleur symbole de cette polyvalence n'était-il pas la présence en finale du tournoi masculin du meilleur volleyeur et du meilleur passeur du circuit professionnel ?

La souplesse de cette matière caoutchoutée, qui se situe entre la moquette (suprême court) et le ciment (décoturf) permet d'accentuer les effets coupés ou liftés de la balle. L'équilibre qui peut s'établir entre un attaquant et un défenseur était bien résumé par Ion Tiriac, manager de Boris Becker : « *Si l'attaquant fait une bonne volée, profonde et bien frappée, la surface l'avantage. Si la première volée est moyennement exécutée, le « rebound ace » avantage le défenseur, qui peut tenter un passing-shot* » (1).

Cette alternance des avantages et les intempéries qui ont interrompu deux fois cette finale, ont donné lieu à un match en trois actes bien distinct qui a passionné les dix-huit mille spectateurs. Calme, précis, très efficace en retour de services, Mats Wilander a rapidement pris l'avantage 6-3, 4-1 sur un adversaire un peu écrasé sous le poids de l'événement. Après avoir éliminé Ivan Lendl en demi-finale, Pat Cash, le vainqueur de Wimbledon, était, aux yeux de ses compatriotes, le grand favori. En cette année de célébration du bicentenaire de l'Australie, sa victoire était d'autant plus attendue qu'aucun Australien ne s'était plus imposé à Melbourne depuis Mark Edmondson en 1976.

C'est un Pat Cash métamorphosé, peut-être sous l'influence de son psychologue Geoff Bond, qui revenait sur le court après la première interruption d'une demi-heure due à la pluie. Maîtrisant alors parfaitement ses prises de risques, il gagnait le second set 7-6 (7-3 au tie-break) et menait 3-0 dans le troisième avant une nouvelle interruption de vingt minutes. A son retour, il s'assurait le troisième set 6-3, mais l'efficacité de son jeu en service volée subissait déjà les premiers effets de la fatigue.

Ce léger fléchissement était aussitôt exploité par Mats Wilander, qui a beaucoup travaillé ces derniers mois pour améliorer son service, notamment sa deuxièmes balle, son agressivité et son jeu de jambes pour pratiquer un tennis plus offensif. Le *Suédois remportait* le quatrième set 6-1. Il faisait le break d'entrée dans le cinquième et semblait s'envoler vers une troisième victoire à Melbourne. Mais c'était compter sans un dernier sursaut d'orgueil de Pat Cash, soutenu sans réserve par son public.

Après plus de quatre heures de jeu, l'affrontement physique et mental entre les deux hommes atteignait alors des sommets. Le bras de fer se poursuivait jusqu'à six jeux partout, où Wilander s'assurait une balle de break à la suite d'un extraordinaire échange. Repoussé « dans les bâches » par trois volées successives de Cash, le Suédois réussissait à regagner son terrain et à faire le point sur un smash gagnant que l'Australien, impressionné par ce renversement de jeu, ne tentait même pas de reprendre. Découragé, Pat Cash perdait le point suivant puis s'inclinait (8-6 après un jeu blanc) sur le service de Wilander.

« *L'an dernier, j'avais été agréablement surpris d'atteindre deux finales des tournois du grand chelem* (Roland-Garros et Flushing-Meadow), avouait le Suédois. *Mes ambitions ont augmenté : désormais, mon but est de gagner. Je ne veux pas être l'éternel second.* » A Melbourne, Mats Wilander a parfaitement appliqué ses nouvelles résolutions. Comme Ivan Lendl, il n'entend plus, à vingt-trois ans, jouer *les stakhanovistes, mais préfère se* préparer spécifiquement pour les grands rendez-vous. Ainsi va-t-il prendre six à sept semaines de vacances pour aménager avec son épouse, Sonya, leur nouvelle résidence dans la banlieue de New-York. Il sera temps ensuite d'aborder, frais et dispos, la saison sur terre battue et de préparer Roland-Garros, où il a une belle revanche à prendre sur Ivan Lendl.

G. A.

(1) *Le Sport* du 23 janvier.


AP
Mats Wilander a remporté le bras de fer du cinquième set.

● **Tournoi à Mulhouse.** – Yannick Noah, Henri Lecomte et la plupart des tennismen professionnels français disputeront, du lundi 25 au dimanche 31 janvier à Mulhouse, le tournoi organisé par leur association. Les 300 000 francs de prix destinés aux joueurs et les bénéfices de cette manifestation dont la finale sera retransmise par la 5, seront versés à l'association CARE pour les enfants du tiers-monde, présidée par Mme Marie-Claire Noah, la mère du champion français.

SKI ALPIN : l'encadrement de l'équipe de France

Dérapage contrôlé

Pendant que les coureurs transalpins triomphaient samedi 23 janvier à Loèche-les-Bains (Suisse), le président de la FFS tentait de régler le conflit qui a opposé le directeur technique national, Jean-Pierre Puthod, à Roland Francey, l'entraîneur de l'équipe masculine : il n'y aura pas de modification de l'encadrement avant les Jeux de Calgary.

Pauvre ski français. A peine les athlètes tricolores retrouvent-ils le chemin des podiums qu'une nouvelle crise vient secouer la Fédération. Pourtant, cette saison 1988 semblait débuter sous les meilleurs auspices. Une nouvelle équipe présidée par Bernard Chevallier, solide responsable du Syndicat des moniteurs, avait pris les rênes de la maison.

En juin, un jeune patron formé au management international acceptait la fonction de *directeur technique* national (DTN) de ski, vacante depuis 1980. Ancien élève d'HEC, Jean-Pierre Puthod modifiait légèrement l'organigramme du ski alpin, afin d'« *utiliser les personnes au mieux de leurs compétences* » (*le Monde* du 24 novembre 1987). Gilles Mazzega devenait responsable des équipes féminines, et Roland Francey voyait ses prérogatives réduites à l'encadrement des équipes masulines, alors qu'un groupe de skieurs polyvalents obtenait une réelle autonomie.

Quelques mesures simples qui ne heurtaient pas trop les sensibilités et apportaient un peu plus de confiance aux coureurs. L'arrivée de jeunes espoirs en quête de succès achevait d'apporter du tonus à des skieurs qui n'avaient plus à faire leurs preuves techniquement, mais qui semblaient en sommeil.

Catherine Quittet, Carole Merle, Franck Piccard, et Luc Alphand, aiguillonnés par Patricia Chauvet ou Christophe Plé, montraient qu'ils étaient encore capables de rivaliser avec les grands.

Longtemps absents des meilleures places dans le circuit de la Coupe du monde, les skieurs français se sont rappelés au souvenir des Suisses et des Autrichiens. A quelques semaines des Jeux olympiques d'hiver, les victoires devenaient des objectifs plausibles pour des jeunes à l'aise sur leurs skis. Le moral était au rendez-vous d'équipes motivées.

Match nul

Est-ce ce début de succès qui a grisé le nouveau DTN ? Les encouragements des médias ont-ils perturbé la belle sérénité qu'affichait Jean-Pierre Puthod au mois d'octobre ? Ces facteurs et peut-être d'autres ambitions moins avouables ont poussé le jeune responsable à prendre une mesure un peu hâtive. Mercredi 20 janvier, il annonçait en effet sa décision de mettre fin aux fonctions de chef d'équipe qu'occupaient Roland Francey.

Estimant que « *deux chefs, c'est un de trop* », Jean-Pierre Puthod faisait état de « *divergences sur la manière de « manager » les skieurs, les skieuses et l'encadrement* », divergences selon lui encore plus injustes « *maintenant* [qu'il s'est] *rapproché du terrain et des courses, et* [qu'il s'y] *implique par passion* ».

Reprochant à l'entraîneur, d'origine suisse, de ne pas avoir compris les ressorts psychologiques capables de motiver les coureurs français, le DTN déclarait même : « *Francey n'ira pas à Calgary. Je le remplacerai dans ses fonctions.* »

Une décision qui surprenait l'entraîneur, , en poste depuis près de quatre ans. « *Puthod n'accepte pas qu'on lui fasse de l'ombre* », remarquait l'ancien directeur du champion Pirmin Zurbriggen, tout en soulignant que son contrat expirait à la fin du mois d'avril. Une décision que déplorait Bernard Chevallier, qui s'efforce de dédramatiser la situation en expliquant que le directeur technique national « *a réagi à chaud, mais il sait bien que dans les fédérations sportives, ce genre de décision n'appartient pas au DTN mais au président* ».

La valse des entraîneurs, pratique courante dans le ski français depuis la fin des années 60, allait-elle connaître un nouvel épisode ? Roland Francey, l'homme qui s'est efforcé d'apporter rigueur et technicité dans une maison où les individualités faisaient la loi, devrait-il partir précipitamment alors que les efforts qu'il a déployés pour obliger les coureurs à améliorer leur préparation physique et technique commencent à donner des résultats ? Samedi 23 janvier, après avoir rencontré les deux protagonistes, le président Bernard Chevallier a tranché : il n'y aura aucune modification dans l'encadrement des équipes de France de ski alpin jusqu'à la fin de la saison.

Match nul, donc, au terme d'une semaine fertile en déclarations retentissantes : « *Chacun conserve ses prérogatives, ses responsabilités, définies au début de la saison* », souligne le président dans un communiqué. A Calgary, ils seront donc deux à préparer les athlètes et peut-être deux à se féliciter de leurs succès devant les caméras.

SERGE BOLLOCH.

Un symposium sur le dopage

Le mythe d'Achille

Un symposium européen sur le dopage devait avoir lieu lundi matin 25 janvier à la Sorbonne. Outre une charte des athlètes présentée par Joël Bouzou (pentathlon) et Stéphane Caristan (athlétisme), des scientifiques, des hommes politiques et des dirigeants sportifs de la CEE devaient faire le point des actions conduites pour enrayer le développement de ce fléau du sport moderne. Le président et le vice-président du Comité international olympique (CIO), MM. Samaranch et de Mérode assistaient aux travaux ainsi que M. Bergelin, secrétaire d'Etat aux sports.

Lutte contre le tabagisme oblige, Lucky Luke, cow-boy, héros d'une bande dessinée très populaire, a abandonné la cigarette. Autre héros de B.D., Astérix devra-t-il renoncer à la potion *magique* ? *Il est significatif* en tout cas qu'un des personnages imaginaires les plus sympathiques ait acquis une réputation internationale en se dopant.

L'idée qu'une substance puisse rendre invincible est enracinée dans l'inconscient collectif depuis l'antiquité. Mais alors que les alchimistes n'avaient pas trouvé la pierre philosophale permettant la transmutation du plomb en or, les chimistes connaissent le moyen de transformer un cheval de labour en cheval de course. Trois mille deux cents ans avant Jésus-Christ, les soldats chinois utilisaient les propriétés stimulantes et toniques de l'héphédra pour rester éveillés pendant les batailles. Dans les Andes, les Indiens du Pérou et de Bolivie appellaient *cocada* la distance qu'il est possible de courir en mâchant des feuilles de coca, dont le jus fait oublier la fatigue et la faim. Au dix-huitième siècle, les colons néerlandais qui s'installaient sur l'île de Manhattan travaillaient avec une énergie incroyable après avoir absorbé une soupe appelée « doop », qui provoquait néanmoins des tachycardies mortelles.

Bref, contrairement à ce qu'on a tenté d'accréditer à une certaine époque, le dopage est efficace. Et les progrès scientifiques sont tels que cela marche même de mieux en *mieux. Quand un athlète ou un dirigeant sportif* prétend la main sur le cœur qu'il est impossible de pratiquer sa discipline en ayant recours au dopage, c'est une contre-vérité.

Le secrétarait d'Etat aux sports a publié une liste de « *spécialités pharmaceutiques contenant des principes actifs* » interdites par la réglementation antis-dopage. On y trouve six cent vingt produits répartis en quatre groupes : les médicaments agissant sur le système nerveux central comme stimulant ou *comme dépresseur, les médicaments* agissant sur le système cardio-vasculaire, les médicaments agissant sur le système respiratoire et enfin les hormones agissant sur les glandes ou sur la masse musculaire. Sa lecture montre clairement qu'il est possible de recourir à la pharmacopée pour résoudre tous les problèmes auxquels peut avoir à faire face n'importe quel sportif qui s'entraîne en vue de la compétition. On peut y ajouter la cortisone et les auto-transfusions sanguines. Il est possible sur ordonnance d'augmenter la force et l'agressivité, d'éliminer la fatigue et le stress, d'améliorer les réflexes et la perception visuelle, bref, de répondre à tous les besoins du sport. Cela ne signifie pas que tous les sportifs sont dopés. Cela veut dire que tous peuvent avoir la tentation d'améliorer leurs résultats ainsi. La confession du cycliste Philippe Boyer, ancien vice-champion du monde de poursuite, ne peut plus laisser planer le moindre doute : un athlète peut risquer de mettre sa santé en jeu pour améliorer ses performances.

Six obstacles

Est-ce discréditer le sport que de soulever le problème ? Pendant longtemps ceux qui l'ont pensé ont organisé de véritables conspirations *du silence. Désormais, les affaires* éclatent au grand jour.

En France il y a eu, fin 1987, les procès de Laon et de Poitiers où ont été jugés, pêle-mêle, des sportifs, des médecins et des pharmaciens, consommateurs et pourvoyeurs d'emphétamines et d'hormones. Aux Etats-Unis, Peter Ubueroth ancien directeur du comité d'organisation des jeux de Los Angeles, devenu « commissionnaire » du basket-ball, a fait suspendre une dizaine de joueurs convaincus d'utiliser la cocaïne. En URSS, la Fédération de patinage de vitesse a démi de ses fonctions le docteur Valery Smetanin, qui avait fourni des anabolisants à un patineur norvégien par l'intermédiaire du champion du monde Nicolas Gouliaev.

En Italie, la presse a dénoncé l'institutionnalisation de l'« *assistance pharmacologique* » par la fédération d'athlétisme. En Angleterre, deux cas de SIDA, diagnostiqués chez des haltérophiles qui s'injectaient des hormones avec la même seringue, provoquent un débat pour le renforcement de la législation sur les anabolisants toujours en vente libre dans ce pays.

Bref, une volonté réelle de nettoyer le sport en profondeur semble s'imposer. C'est la véritable nouveauté. Elle se heurte pourtant à plusieurs obstacles :

– La notoriété des champions mis en cause. – En dépit des résultats des expertises américaines après son record du monde des 3 kilomètres, la cycliste Jeannie Longo a réussi à se faire passer pour une victime, et a évité toute sanction de la fédération française. Le piédestal du prestige ne doit pas mettre l'athlète au-dessus de la mêlée. Celui-ci ne peut pas lui-même se décréter innocent de dopage. C'est le rôle des expertises.

– La fiabilité des contrôles. – *Les erreurs accumulées lors des analyses* faites après la médaille d'or du sabreur Jean-François Lamour montrent que les laboratoires ne sont pas toujours fiables. La crédibilité des contrôles, c'est-à-dire la réalité du dépistage, repose sur un renforcement des protocoles de prélèvements et d'analyses.

– L'étendue des contrôles. Le coût des analyses oblige à limiter le dépistage des substances interdites. Cela peut permettre à certains poissons de passer à travers les mailles du filet. Mais il ne faut pas que cela soit fait à dessein. Un haltérophile n'a pas la même pharmacie qu'un tireur à l'arc. Pour essayer de déceler le dopage chez l'un ou l'autre, il ne faut pas chercher le même produit.

– La modulation des sanctions. Comme en matière pénale, il serait possible de discuter à l'infini de l'exemplarité de la peine. Mais il est de toutes façons anormal qu'un cycliste puisse récidiver indéfiniment alors qu'un athlète est suspendu deux ans à la première infraction. La même faute doit entraîner la même sanction quel que soit le sport et le pays concerné.

– L'étendue des sanctions. – Les procès récents ont montré qu'il n'y a pas de dopé sans dopeur. Les pourvoyeurs doivent donc être sanctionnés avec au moins autant de rigueur que les sportifs. Le cas de l'ancien coureur anglais du 400 mètres, David Jenkins, poursuivi pour trafic d'hormones aux Etats-Unis doit être à cet égard exemplaire.

– La responsabilité médicale. – La mort de l'heptathlonienne ouest-allemande Brigit Dressel dans d'atroces souffrances après un « traitement » de 400 piqûres à base de quinze médicaments réputés dopant prescrits par le docteur Armin Klümper, de Fribourg, a montré que des médecins peuvent jouer aux apprentis sorciers.

Hélas ! l'arsenal respectif que pourront mettre en place les fédérations et les gouvernements restera un médiocre palliatif aux problèmes du dopage tant que le mythe d'Achille – demi-dieu troyen rendu quasi invincible par une immersion dans un bain magique – n'aura pas été détruit. Mais n'est-ce pas la véritable chimère de la lutte anti-dopage ? Le docteur John Ziegler qui a regretté amèrement d'avoir été le premier à utiliser les anabolisants sur des haltérophiles en 1960 a constaté avec désespoir : « *Je pense honnêtement que si j'avais dit à ces athlètes que des crottes de rat les rendraient plus forts, ils en auraient mangées.* »

ALAIN GIRAUDO.

BOXE : championnat du monde

Calvin Grove, héros gamachois

L'Américain Calvin Grove, vingt-quatre ans, est devenu *champion du monde des poids* plume, version IBF, en battant, le samedi 23 janvier à Gamaches (Somme), le Portoricain Antonio Rivera, tenant du titre, par arrêt de l'arbitre à la quatrième reprise. Dans le gymnase de la *bourgade picarde*, deux mille spectateurs s'étaient entassés pour assister à l'événement. Ceux qui n'ont pu entrer dans la salle, où les organisateurs avaient installé 22 tonnes de gradins, ont suivi la rencontre sur écran géant. L'espace d'une soirée, cette petite cité de trois mille cinq cents habitants était devenue la capitale mondiale de la boxe.

Pourquoi cette région de la vallée de la Bresle, située à une vingtaine de kilomètres du Tréport, aime-t-elle autant la boxe ? Jacques Lallot, président du Boxing-Club ganachoix (vingt licenciés) ne saurait répondre ; mais c'est la certitude d'un succès populaire qui a incité ce *petit industriel verrier* à relever le défi des frères Acariès d'organiser un rendez-vous mondial primitivement programmé au... Madison Square Garden de New-York.

Les résultats

Athlétisme

RECORD DE FRANCE

Laurence Billy a battu le record de France du 60 mètres en 7 s 26, le dimanche 24 janvier à l'occasion des journées de sélection organisées à l'INSEP. Elle partageait déjà ce record en 7 s 27 avec Sylvie Telliez et Marie-France Loval.

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(vingt et unième journée)

Cholet b. *Saint-Etienne	75-69
*Nantes b. Villeurbanne	86-84
*RCF Paris b. Mulhouse	90-84
*Lorient b. Caen	99-80
*Limoges b. Vichy	113-73
Reims b. *Avignon	94-89
*Monaco b. Antibes	101-96
*Tours b. Orthez	71-69

Classement. – 1. Limoges, Cholet, 57 pts ; 3. Monaco, 50 ; 4. Nantes, 49 ; 5. Orthez, Villeurbanne, 48 ; RCF Paris, 47.

Hockey sur glace

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Play-off

Villard-de-Lans b. Français Volants	6-2
*Mont-Blanc et Briançon	6-6
*Rouen b. Gap	6-3

Classement. – 1. Mont-Blanc, 2. Villard-de-Lans, 5 pts ; 3. Rouen, 4 ; 4. Gap, 4 ; 5. Français Volants, 3 ; 6. Briançon, 3.

Jeu à XIII

FRANCE-GRANDE-BRETAGNE

L'équipe de France a été battue (28-14) par la Grande-Bretagne, dimanche 24 janvier en Avignon.

Patinage de vitesse

CHAMPIONNATS D'EUROPE

Le Suédois Tomas Gustafson a remporté les quatre épreuves du 500 au 10 000 mètres des championnats d'Europe disputés à La Haye (Pays-Bas).

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(septième journée)
GROUPE A

Poule 1

*Grenoble b. Saint-Jean-de-Luz	49- 8
*Tarbes b. Béziers	15-10
*Agen b. Lourdes	30-13
Toulouse b. *Pau	6- 3

Classement. – 1. Toulon, 20 pts ; 2. Grenoble et Agen, 16.

Poule 2

*Dax b. Bègles-Bordeaux	29-18
*Valence b. Auch	15- 6
Graulhet b. *Aurillac	7- 3
*Perpignan-R. b. Tulle	38- 9

Classement. – 1. Dax, 18 pts ; 2. Bègles-Bordeaux, 17 ; 3. Graulhet, 16.

Poule 3

*Montferrand b. Bayonne	21- 9
*Racing-CF b. Toulouse	13-12
Bourgoin-J. b. *Montchanin	9- 6
*Biarritz b. Romans	20- 0

Classement. – 1. Toulouse, 19 pts ; 2. Montferrand, 17 ; 3. Bayonne et Bourgoin-J., 16.

Poule 4

*Narbonne b. Nice	51- 3
Mont-de-Marsan b. *Hyères	20-11
*Brive b. Marmande	36- 6
*Bagnères b. Tyrosse	7- 3

Classement. – 1. Narbonne, 18 pts ; 2. Brive et Bagnères, 17.

TOURNOI DES CINQ NATIONS

Victime d'une rupture partielle du ligament latéral interne et d'un ligament croisé du genou gauche, le racingman Franck Mesnel a dû être plâtré. Il devra déclarer forfait pour la suite du Tournoi des cinq nations. La composition de l'équipe de France pour le déplacement en Ecosse du 6 février sera connue le mercredi 27 janvier.

Ski alpin

COUPE DE MONDE

Descente hommes de Loèche-les-Bains (Sui.) *samedi 23 janvier*. – 1. Michael Mair (Italie) ; 2. Piantanida (It.) ; 3. Parathoner (It.)... 6. Christophe Plé.

Dimanche 24 janvier. – 1. Daniel Mahrer (Sui.) ; 2. Franz Heinzer (Sui.) ; 3. Igor Cigolla (It.).



Communication

Pétitions, délégation, boycott

Un petit village de l'Allier se mobilise contre les coupures d'œuvres par la publicité

MOULINS
de notre correspondant

A l'initiative d'un professeur de musique retraité, un petit village de l'Allier, Chantelle, s'est mobilisé dès avril dernier contre l'apparition de la publicité au milieu des films et des émission de télévision.

« Je n'étais pas un passionné de télé mais, depuis ma retraite, j'ai fait l'acquisition d'un magnétoscope et je consacre plus de temps au petit écran. » A soixante-trois ans, Jean-Paul Lerat s'est établi au cœur du Bourbonnais, au pied d'une abbaye millénaire, en pleine région agricole, loin de toute animation. *« A 50 kilomètres de Vichy, autant de Moulins et encore plus de Clermont-Ferrand, nous sommes donc éloignés des cinémas, des théâtres et des lieux de concert. »* Moins qu'une critique, un constat qui traduit l'importance de la télévision dans ces villages où le petit écran a remplacé les veillées traditionnelles. Mais la nouvelle télévision, c'est surtout l'invasion de la publicité sur les écrans de TF1, de la 5 et M6.

« Ici, on aime la télé. Quand M. Lerat m'a apporté la pétition, je venais de faire la même réflexion sur le développement de la publicité. » André Bidant, le jeune boucher de Chantelle, a affiché le texte près de son tiroir-caisse et suivi, avec *quelque étonnement, la réaction des* ménagères, mais également celle des gendarmes ou des conseillers municipaux. *« Ils ont tous signé spontanément. »* Fort de la mobilisation des neuf cents habitants du village, Jean-Paul Lerat a écrit à la régie publicitaire de TF1 ainsi qu'à la CNCL. Dans la foulée, il dépose les statuts de l'Association nationale de défense de la télévision (ANADET), dont l'objet est de *« combattre l'envahissante publicité à la télé par tous les moyens : courrier, pétition et même boycottage »*.

Le petit village en guerre contre le *« saucissonnage de la télévision »* a reçu un premier soutien. Celui des états-généraux de la culture, réunis en novembre à Paris. Une délégation s'est déplacée à Chantelle, conduite par le principal animateur, l'ancien ministre communiste Jacques Ralite, accompagné de Marie-Christine Barrault, François Chaumette, des réalisateurs et des compositeurs.

Jean-Paul Lerat et ses amis rêvent de voir se constituer une fédération des téléspectateurs. *« Je vais adresser un courrier à tous les parlementaires. Le législateur doit mesurer l'opposition du téléspectateur de base. Ici, en campagne, nous ne disposons pas du choix. La télé, c'est une grande partie de notre culture et de nos rêves. »*

Si le vœu chantellois n'est pas pris en considération, l'ANADET se déclare prête à lancer un mot d'ordre de boycottage. *« Au début, je ne croyais pas au résultat de la pétition, et puis j'ai reçu tellement d'encouragements ! Alors, pourquoi n'irions-nous pas susciter un mouvement plus vaste et commencer à concrétiser ce que pensent la grande majorité des téléspectateurs. »*

JEAN-YVES VIF.

La réduction du nombre de films à la télévision

Les professionnels du cinéma pressent M. Léotard d'agir

« Nous avons fait ce que le ministre nous demandait. A lui d'agir maintenant. » Ce propos d'un professionnel du cinéma résume parfaitement l'état d'esprit général. En décembre dernier, en effet, M. François Léotard avait invité gens du septième art et de télévision à se rencontrer pour négocier une diminution du nombre de films programmés sur le petit écran aux heures de grande écoute (*le Monde* du 17 décembre). Une diminution dont on espère un redressement de la fréquentation des salles obscures. Les rencontres ont eu lieu ; les professionnels attendent aujourd'hui qu'elles soient suivies d'effet.

Antenne 2, la 5 et M 6 promettent en effet de ne plus programmer que deux longs métrages à 20 h 30 par semaine si... les autres en font autant (1). FR 3, dont la nouvelle ambition culturelle n'a pas encore trouvé son audience, est d'accord, mais y ajoute deux conditions supplémentaires : qu'elle puisse diffuser ces deux films dès 20 heures ; que les œuvres d'art et d'essai programmées en fin de soirée, ne soient plus comptabilisées dans son quota annuel de cent quatre-vingt-douze films autorisés.

TF 1 fait bande à part. Bouygues, candidat, s'était, en effet, engagé à ne diffuser que deux films à 20 h 30 par semaine. Promesse non tenue, a indiqué le vice-PDG de la chaîne, M. Patrick Le Lay, lors de son entrevue avec les professionnels, parce que la CNCL n'a pas pris le soin de la faire figurer dans sa décision d'autorisation et parce que le gouvernement, lui-même, a modifié les règles du jeu au détriment de la Une.

M. Le Lay reproche notamment à ce dernier d'avoir interdit la publicité pour la bière sur les chaînes privées, et de laisser Antenne 2 dépasser de 500 millions de francs son quota publicitaire. Le vice-PDG de TF 1 s'est toutefois déclaré prêt à respecter son engagement initial si... les pouvoirs publics interdisaient à FR 3, en compensation, de diffuser des longs métrages aux heures de grande écoute. Une exigence qui bloque pour l'instant toutes les discussions.

Recevant une délégation de producteurs de cinéma, M. François Léotard s'est dit décidé, il y a une dizaine de jours, *« à prendre ses responsabilités »*. Affirmant même qu'il pourrait aller jusqu'à modifier les textes – le décret du 26 janvier 1987 – régissant les rapports entre les chaînes privées et le cinéma. Auparavant, le ministre de la culture et de la communication demandait à ses services de prendre contact avec la CNCL pour connaître la valeur juridique de l'engagement initial du groupe Bouygues.

Une action de la Commission nationale arrangerait, en effet, tout le monde, car on ne cache guère à Matignon les craintes qu'inspire une action unilatérale des pouvoirs publics. Les chaînes privées ne seraient-elles pas tentées de réclamer une indemnisation pour cette modification des règles du jeu ? La réduction des films à la télévision est donc encore loin d'être jouée et la tension, retombée depuis le début de l'année, pourrait croître à nouveau. Les professionnels du cinéma sont en effet décidés à faire monter la pression.

P.-A. G.

(1) Canal Plus, chaîne par abonnement, ne participe pas aux discussions.

Remous dans le groupe Le Provençal

La directrice adjointe de « Var-Matin » est licenciée

NICE
de notre correspondant régional

A la suite d'un conflit l'opposant à plusieurs dirigeants du groupe Le Provençal, Mme Anne-Marie Laffont, directeur général adjoint de *Var-Matin-République*, vient d'être licenciée par le PDG du quotidien toulonnais, M. Christian de Barbarin-Paquet. Cette décision trouve son origine dans la prise de contrôle du *Provençal* par Hachette, le 2 juillet 1987 (*le Monde* du 4 juillet 1987). Des trois principaux actionnaires du groupe de presse marseillais, seule la famille Leenhardt, composée de Mme Annie Leenhardt (1) et de ses deux filles, Anne-Marie (Mme Laffont) et Sylvie, avait décliné l'offre faite par le PDG d'Hachette, M. Jean-Luc Lagardère.

Agissant au nom de sa famille, Mme Laffont avait en fait conclu avec plusieurs autres petits actionnaires un accord de cession à terme. L'opération – à laquelle aurait pu participer l'un des créanciers obligataires du *Provençal*, M. Christian Riboud – devait bénéficier à M. Ian Maxwell, PDG de l'Agence centrale de presse, et fils du magnat de la presse britannique, M. Robert Maxwell. Mais, au dernier moment, certains partenaires de Mme Laffont optaient pour M. Lagardère.

Au début de janvier, Mme Laffont décidait alors d'assigner plusieurs anciens actionnaires du groupe, dont M. André Poitevin, PDG du *Provençal*, et M. de Barbarin, devant le tribunal de commerce de Paris pour faire reconnaître ses droits au 30 juin 1987, date à laquelle elle avait régulièrement levé les promesses faites par sa famille aux petits actionnaires. Cette initiative a entraîné le 8 janvier la révocation de Mme Annie Leenhardt et de Mme Laffont des conseils d'administration du *Provençal* et de *Var-Matin*, puis le licenciement, le 18 janvier, de Mme Laffont des fonctions qu'elle exerçait à *Var-Matin*, depuis le 1er juillet 1976.

Dernier acte du conflit : une nouvelle assignation lancée la semaine dernière par la famille Leenhardt pour obtenir à titre conservatoire la désignation d'un administrateur provisoire à la tête du groupe.

(1) Veuve de M. Francis Leenhardt, cofondateur du groupe Le Provençal, ancien député PS du Vaucluse et ancien PDG de *Var-Matin*.

● **Le Centre d'information civique crée un Conseil national de la communication.** – Le Centre d'information civique a décidé de créer, dans le cadre de sa mission d'information sur les grands problèmes d'intérêt général, un Conseil national de la communication, dont M. Maurice Schumann est président d'honneur. Sous la présidence de M. Jean Cazeneuve et la vice-présidence de M. Marc Paillet, ce conseil travaillera dans deux grandes commissions consacrées aux « médias » et à la « société ». Réunissant de nombreuses personnalités dont (comme secrétaire général) M. J.-C. Barbé, président du Centre d'information civique, MM. Bérard-Quélin, Arthur Conte, le Père Jean-Michel Di Falco, MM. Jean-Noël Jeanneney et Jacques Rigaud, le Conseil publiera l'ensemble des travaux de ses commissions.

هكذا من الأصل

MUSIQUES

DISQUES

Le XXIIe MIDEM à Cannes

Le show-biz habillé de neuf

L'industrie musicale présente son nouveau look et reprend espoir. Les années noires appartiennent au passé.

Ouvert dimanche 24 janvier, le XXIIe Marché international du disque, de l'édition musicale et de la vidéo musique a lieu à Cannes jusqu'au 29 janvier, sous le signe du renouveau dans l'industrie musicale, qui a enregistré en France une hausse de son chiffre d'affaires de 9 % en 1986 par rapport à 1985. A l'étranger, les mêmes tendances à l'expansion relative sont observées : 5 % aux Etats-Unis, 6.8 % en République fédérale d'Allemagne, 5 % aux Pays-Bas et 13 % en Grande-Bretagne.

La baisse du taux de la TVA, le 1er décembre dernier en France, a relancé les ventes dans un marché en mutation : approximativement, une augmentation de 20 % dans le douzième mois de l'année. En 1980, l'industrie musicale vendait 64300000 albums microsillons, 54300000 45 tours et 21700000 cassettes enregistrées.

En 1986, le Compact Disc entrait en force dans le marché avec plus de 6 millions d'exemplaires achetés et une progression dans la vente de 166,4 % par rapport à 1985. La même année, les chiffres accusaient le déclin du 33tours (28 millions) et du 45 tours (50 millions). En 1987, le développement du Compact Disc s'est poursuivi (plus 75,3 % les onze *premiers mois)* et la régression de l'album et du 45 tours a continué : respectivement moins 27 % et moins 7,5 %.

Parallèlement, la chanson française a opéré un redressement spectaculaire par rapport au début des années 80 : trente-quatre titres français au Top 50 aujourd'hui contre dix il y a deux ans. La diffusion de la production nationale a augmenté de 20 % sur les radios (plus de 40 % sur NRJ) et de 30 % dans les discothèques. Mieux, des petits signes d'exportation ont achevé de rendre l'espoir aux métiers de la musique : les Rita Mitsouko effectuent actuellement une tournée dans une vingtaine de clubs californiens et Guesch Patti, en un seul 45 tours, est devenue célèbre en Allemagne et en Italie.



La chanson française a opéré un redressement spectaculaire par rapport au début des années 80

Le succès de Guesch Patti marque le changement de cap dans le show-biz. Après la politique des « coups » axés sur le Top 50 et les succès de titres comme *C'est la ouate*, voici le retour à des aventures individuelles, la mise sur orbite d'artistes qui fuient la standardisation, les sons stéréotypés fabriqués en série dans les studios. Guesch Patti, qui se définit comme une *« rockeuse de music-hall »*, s'est fait connaître du jour au lendemain par la chanson lubrique *Etienne*.

La brèche ouverte par les Rita Mitsouko

Guesch Patti, qui publiera son premier album en février prochain, est une femme à tempérament. D'abord petit rat à l'Opéra, puis danseuse successivement dans les compagnies de Roland Petit, d'Anne Béranger, de Joseph Russillo, de Carolyn Carlson et de George Reich, elle s'est retrouvée un jour choriste et doublure de la Thénardier dans *les Misérables*, mis en scène par Robert Hossein.

Elle y a appris à chanter et a constitué aussitôt après un trio de jeunes chanteuses (Dacapo), dont l'aventure n'a pas résisté à l'échec d'un 45 tours. Aujourd'hui, Guesch Patti est à la croisée des chemins du rock et de la chanson de tradition française. Elle s'engouffre, avec sa propre (et forte) personnalité, dans une brèche ouverte par les Rita Mitsouko.

La réussite de Guesch Patti (éditée par Comotion) est aussi celle des francs-tireurs, des petits labels indépendants, qui pratiquent les coups de cœur, proposent un climat, une tendance et prennent des risques.

Le XXIIe MIDEM – qui a pris cette année la SACEM comme partenaire associé – est l'occasion pour l'industrie musicale française d'affirmer sa nouvelle image. En quelques années, le show-biz hexagonal s'est radicalement transformé. Un personnage d'opéra bouffe comme Eddie Barclay, qui représentait le pouvoir dans le métier durant les années 60 et 70, est aujourd'hui anachronique et sert de repoussoir à la plupart des technocrates qui dirigent à présent les firmes de disques.

La conception et la fabrication des programmes ne se conçoivent plus entre deux fêtes, les opérations de marketing sont de plus en plus élaborées, et la solidarité entre partenaires s'affirme et s'exprime à travers la constitution de différents organismes professionnels comme la Société civile des producteurs de phonogrammes, la Société de perception des producteurs indépendants, la Fondation pour la création et la diffusion musicales sonores, le Bureau de liaison interprofessionnelle de la musique (le BLIM), enfin l'Association des studios français créée fin décembre sous l'égide du Syndicat national des éditeurs phonographiques.

En juin prochain, un premier Salon du disque sera créé à Paris. Dans cet esprit, l'industrie musicale va s'efforcer de redonner une dynamique au réseau de disquaires : il y a dix ans, il y avait en France deux mille détaillants. Il n'en reste plus que trois cents.

CLAUDE FLÉOUTER.

Michel Dalberto dans les « Kreisleriana »

Quand il joue du piano, on a de plus en plus l'impression d'entrer dans une forêt. Epaisseur des nuances et de la sonorité. Les lignes se font et se défont, comme emportées par un vent mauvais. Des couleurs inattendues se répondent, des formes surnaturelles se faufilent, un ordre se devine, difficile, dans cette efflorescence. Car, plus que l'ordre, c'est la diversité qui frappe, l'élévation qui transparaît : de diversité dans l'imagination, d'élévation et d'autorité dans le sentiment. Schumann, le *« doux poète »* manque trop souvent.

La toute récente version Dalberto des *Kreisleriana* – œuvre arborescente s'il en est – bénéficie donc incontestablement de cette hauteur, de cette autorité. La contrepartie en est un certain climat d'écrasement, réservé généralement aux romantiques plus tardifs. Sans compter quelques accents, phrasés, rubatos, décalages, vraiment trop recherchés. Et ces curieux déplacements d'énergie d'une main à l'autre qui, soudain, font tout basculer. La *Fantaisie* opus 17 (les *Blumenstück)* complètent un excellent minutage : 70 minutes) paraît, elle, bel et bien étouffée – privée d'air, exactement – par ce piano orchestral.

Sur ces *Kreisleriana* férocement disputées (Nat inspiré mais techniquement sur la brèche, Cortot approximatif, Demus et Rosen professoraux, Bunin débordé...), Martha Argerich garde donc encore, et malgré tout, la suprématie : avec elle, on ne se pose pas de questions, on se laisse emporter – Dieu sait si elle va vite ! – c'est à prendre ou à laisser (un compact DG). Ajoutons que la version, légendaire et aujourd'hui quelque peu démodée, d'Horowitz a été rééditée sur disque argenté (CBS). Pas celle, hélas ! de Michel Béroff, qui, en 1971, jouait les *Kreisleriana* comme Dalberto allait jouer, en 1980, *l'Humoresque* avec innocence, insolence technique et simplicité.

ANNE REY.

★ Un disque compact Erato. Michel Dalberto donne un récital Brahms, Schumann, Schubert, le mercredi 27 janvier, 20 h 30, au Théâtre des Champs-Elysées.

CALENDRIER

● **A PARIS**

Créations pour haut-parleurs à la Maison de la radio. – *Aux enfants*, de Régis Arnaud-Larivière ; *Dix études de musique concrète*, de Michel Chion ; *Desert Tracks*, de Michel Redolfi : pour ces trois créations de musique sur bande, les compositeurs seront eux-mêmes aux commandes d'un orchestre de haut-parleurs.

★ Ce lundi 25, 20 h 30, entrée libre. Tél. : 42-20-29-88.

Paul Badura Skōda, salle Gaveau. – Pianiste, claveciniste et musicologue, l'élève d'Edwin Fischer ne fait pas d'infidélité à la tradition viennoise (Mozart, Beethoven), mais s'aventure cette fois jusqu'aux *Klavierstüke opus 119*, de Brahms, après un passage encore plus risqué par les *Valses nobles et sentimentales* de Ravel. Au piano, faut-il le préciser ?

★ Mardi 26, 20 h 30. Tél. : 45-62-69-71.

« Post » et « néo » au Théâtre de la Ville. – On ne sait ce qui les réunit vraiment ni où les classer exactement. Post ou néo-modernes, dit-on d'eux pour résumer. L'un (John Hassel) a travaillé avec Stockausen et La Monte Young. L'autre (Michael Nyman) est surtout connu comme musicien des films de Peter Greenaway. Harold Budd est pianiste, proche de Brian Eno ; Glenn Branca marie par six les guitares électriques. Ce sont quatre compositeurs branchés. Ils ont l'art de faire du neuf avec (du rock à Purcell et à la variété sucrée) toutes les musiques, présentes et passées.

★ Mercredi 27 (Hassel), vendredi 29 (Nyman), samedi 30 (Budd), 18 h 30. Dimanche 31 (Branca), 20 h 45. Tél. : 48-87-54-42.

Cécile Ousset aux Champs-Elysées. – Cécile Ousset est Pyrénéenne aux doigts de fée, vraie tornade du clavier, qui fait un malheur de l'autre côté du Channel. La France l'ignorait, cela va peut-être changer.

★ Jeudi 28 (Ousset), 20 h 30. Tél. : 47-23-36-86.

Celidibache à Pleyel. – Tout le monde tremble devant ce chef, surtout ses musiciens ! Celui qui, dans les années 70, sut métamorphoser notre Orchestre national a, désormais, c'est peu de le dire, le Philharmonique de Munich à sa main. Les revoici dans deux superbes programmes (*Huitième de Bruckner*, mercredi et vendredi ; Debussy, Wagner, jeudi).

★ Les 27, 28 et 29, 20 h 30. Tél. : 45-63-07-40.

Zacharias et les Hagen aux Champs-Elysées. – Il a signé, dit-on, le plus beau disque Mozart se l'année (deux grands concertos avec la Staatskapelle de Dresde chez EMI). Il entame l'enregistrement des cinq concertos de Beethoven avec la même formation. Encore un jeune pianiste (allemand celui-là) qui brûle les étapes, ici en l'excellente compagnie des Hagen, dans Beethoven, Schubert, Wolf, Janecek et Brahms.

★ Samedi 30, 15 h. Tél. : 47-23-36-86.

Blue Brass Connection, au New Morning. – Autour de Léon Thomas, chanteur sans principe, épris de liberté, des pointures, comme on dit dans les séances, des demi-pointures, des revenants et des musiciens pour qui on détournerait un train : Julius Hemphill, Harniet Bluyett et Horace Parlan. La soirée « jazz » de la semaine.

★ Jeudi 28 janvier, 21 h 30, tél. : 45-23-51-41.

● **EN BANLIEUE**

Jean Guidoni à Sartrouville. – L'ange du bizzare entouré de seize choristes et musiciens, acteur et metteur en scène d'un seul récital, avant sa rentrée au Bataclan.

★ Vendredi 29, 21 h. Tél. : 39-14-23-77.

● **EN RÉGION**

Nabucco à Toulouse. – La superproduction de Vittorio Rossi et Michel Plasson, retour à ses foyers après Bercy.

★ Mercredi 26, jeudi 28, samedi 30, 20 h 30. Tél. : 61-22-80-22.

● **A L'ÉTRANGER**

Une nouvelle « Lulu » à Bruxelles. – Sylvain Cambreling dirige l'Orchestre de la Monnaie. Ruth Berghaus (son « Wozzeck » de 82 au palais Garnier laisse des souvenirs mitigés) met en scène. Teresa Stratas (la Lulu de Boulez-Chereau) partage le rôle-titre avec Celina Lindsley. A voir !

★ Samedi 30 et les 2, 5, 9,13 et 16 février, 19 h 30. Le 7 à 15 heures. Tél. : 218-12-11 et 218-12-02.

A. R.

COULISSES

Claus Peter Flor de l'autre côté du mur

Claus Peter Flor est ce jeune chef – trente-quatre ans – qui, remplaçant au pied levé Bernard Haitink au pupitre de l'Orchestre de Paris, a enthousiasmé tous les critiques (*le Monde* du 22 mars 1987). Le week-end dernier, il dirigeait tout bonnement la Philharmonie de Berlin. Et c'était, en soi, un événement.

Né à Leipzig, ancien boursier du gouvernement d'Allemagne de l'Est, lauréat d'un concours polonais, Flor a en effet la responsabilité de l'Orchestre de la radio de Berlin-Est. Et, qu'on le croie ou non, c'était la première fois qu'un chef en activité de l'autre côté du mur donnait un concert dans la partie occidentale de la ville.

Vu de l'Est, comme de partout, l'orchestre de Karajan a la réputation d'être à peu près le meilleur. *« Il ne pose des problèmes qu'aux chefs à problèmes »*, nous a déclaré le nouvel arrivant, venu en voisin, et en toute simplicité, donner la réplique à Pollini dans le *Troisième Concerto* de Beethoven. Le pianiste joua toutes les notes, froides comme glace, raides, inhabitées, tandis que le chef (très déboutonné pourtant dans la *Pathétique*, de Tchaïkowski), tirait l'orchestre vers Mozart : Pollini et Flor ne jouèrent donc pas à Berlin le même concerto. Espérons que Pollini, Abbado et la Philharmonie de Vienne, dont l'intégrale de Beethoven commence bientôt aux Champs-Elysées (premier concert : le 10 février), entendront, eux, les œuvres de la même façon.

Vienne aime Raimondi

Trois longues minutes d'applaudissements ininterrompus, en plein milieu d'une représentation, et pour le seul Raimondi ! Les Viennois, pour une fois, se sont laissé aller à leurs sentiments. Ni Montserrat Caballé, ni Nella Cuberli, ni même Cecilia Gasdia – sa voix ne touchait pas terre – n'ont suscité de tels émois.

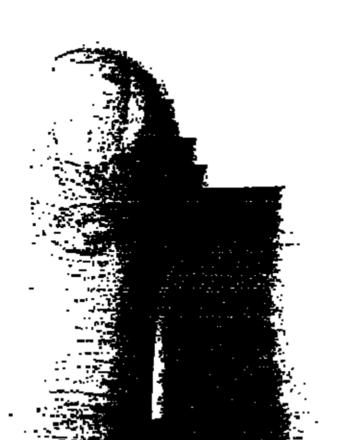
Ces débordements se passaient, il est vrai, samedi 23 janvier, au cours d'une représentation totalement déchaînée du *Voyage à Reims*, de Rossini (filmée par la télévision autrichienne et rachetée par la Sept, l'œuvre a été diffusée sur FR 3 la semaine dernière).

Depuis qu'il a chanté à Vienne *Don Giovanni* et tenu le rôle de Mustafa dans *l'Italienne à Alger*, Ruggero Raimondi a les mélomanes autrichiens à ses pieds. Au matin de ce mémorable voyage rémois, il venait d'être fait « Kammersinger » de l'Opéra, distinction qu'il partage avec les plus grands (le ténor soviétique Vladimir Atlantov l'a reçue récemment) et qui le pousse au rang envié de citoyen d'honneur de cet établissement.

A. R.

Mort d'un lyricomane

Un passionné d'art lyrique âgé de quatre-vingt-deux ans est tombé, lors d'une séance en matinée samedi 23 janvier, du poulailler du Metropolitan Opera à New-York. Ayant perdu l'équilibre durant l'entracte de *Macbeth*, ce lyricomane, professeur de chant d'origine bulgare, a fait une chute de 27 mètres jusqu'au bord de la fosse d'orchestre.



Culture

MUSIQUES

« Norma » à Monte-Carlo

Terrible Shirley Verrett

Trois opéras succéderont à la Norma *de Bellini, qui vient d'ouvrir la saison de Monte-Carlo :* l'Enlèvement au sérail, Madame Butterfly, l'Elixir d'amour, *avec Pavarotti. Enfin, en avril, le* Pittore Parigino, *de Cimarosa, jamais rejoué depuis le dix-huitième siècle.*

La *Norma*, qui a inauguré la saison de Monte-Carlo, ne manquait pas d'apprêt avec un monstre sacré tel que Shirley Verrett dans une « nouvelle production » qui, elle, ne mérite guère qu'on s'y attarde : bien que le metteur en scène Lorenzo Patt nous explique qu'il s'est inspiré de Botticelli, on ne voit guère la raison de ces pins maritimes sur lesquels Norma cueille le gui, des colonnes grecques qui ornent la chambre de la prêtresse gauloise, du temple romain en l'honneur d'Irminsal. Et l'esthétique des costumes paraît centenaire.

Mais l'interprétation musicale est attachante et vigoureuse, fort bien soutenue par l'Orchestre de Monte-Carlo, que le chef américain de l'Opéra de Brême, Pinchas Steinberg, dirige avec la discrétion ou l'éclat nécessaires.

Shirley Verrett nous fait passer par toutes les couleurs de l'admiration et de la crainte. Elle dégage une extraordinaire présence au milieu de ces Gaulois en carton-pâte. Elle fonce comme une panthère dans les airs les plus terribles ; sa légendaire étoffe vocale craque ; elle attaque *Casta diva* par en dessous, chante ainsi la moitié de son air, plaque des sonorités rauques ou métalliques sur le phrasé suspendu de Bellini.

Et dans les scènes avec ses enfants, l'intimité, la chaleur de cette voix nous bouleversent ; avec Adalgise aussi, jusqu'à la fatale révélation de sa rival où l'aigu se fêle. Imprévisible, elle fait des embardées, frôle les précipices, enchaîne les couleurs, les registres les plus contradictoires, et puis, bien chauffée, finit par convaincre tant elle est possédée par l'émotion dramatique. Quel spectacle !

Elle n'éclipse pas pour autant l'exquise Susanne Mentzer, révélation de la soirée dans cette Adalgise qu'elle chante pour la première fois. Chérubin avec Barenboïm, Zerline récemment avec Muti à la Scala de Milan (*le Monde* du 15 décembre 1987), cette toute jeune Américaine est l'antithèse de Verrett : elle développe les grandes mélodies de Bellini avec un phrasé uni, ému, où tremble un léger vibrato ; et ses gestes très purs et naïfs soulignent la limpidité de la voix et du sentiment.

La distribution est judicieusement complétée par le Pollione de Mario Malagnini, au timbre franc comme l'or, malgré la fourberie de son rôle, le majestueux grand prêtre de Bonaldo Giaiotti, de bons seconds rôles, et les chœurs valeureux de l'Opéra de Monte-Carlo, tout ce qu'il faut pour cette *Norma* haletante et passionnée.

JACQUES LONCHAMPT.

MODE

Le défilé de Christian Lacroix

Les couleurs du soleil

Les défilés ont commencé le 24 janvier. Il y a un an, Christian Lacroix quittait Patou et créait sa maison.

Christian Lacroix a choisi l'Opéra-Comique pour fêter le premier anniversaire de sa maison. Il l'a choisi par tendresse pour les rouges, les ors, les fantômes de cette salle, dont il a rêvé quand il était enfant, à Nîmes. En bon méridional, le lyrique le fait craquer. De plus, il a dessiné les costumes des *Gaîtés parisiennes*, nouveau spectacle du New York City Ballet, sur des musiques d'Offenbach. Un film, réalisé par Jacques Scandelari et Craig Gavin, sur la préparation de ce spectacle, a été présenté en toute avant-première – on y voit des extraits de la générale, filmée le 19 janvier.

Répétitions avec Barychnykov (un régal), dessins, essayages. Sous les jupes à rayures contrastées, sous les jupons à volants serrés, sous les tutus décorés de longs gants, des bas noirs à gros pois blancs moulent les jambes des danseuses. Les danseurs portent des dolmans à galons dorés... Une série de merveilles.

Auparavant, Christian Lacroix et son manager Vincent Arnaud ont soufflé la bougie d'un énorme gâteau rose, et le public le plus sophistiqué du monde s'est mis à applaudir en cadence, comme il avait applaudi auparavant Elisabeth Conquet (soprano), Georges Gautier (ténor), qui n'étaient pas habillés Lacroix, et chantaient Offenbach, avec l'orchestre Art Développement, dirigé par Olivier Holt...

Mais, d'abord, l'après-midi dans le parfum des mimosas et les couleurs du soleil, Christian Lacroix faisait défiler des pétroleuses de 14 Juillet en bleu, blanc et rouge, le buste long et souple, les hanches arrondies par de grands pantalons, par des jupes courtes, dites corolles parce qu'elles se relèvent en courbes coquines.

Et puis sont venues les filles de la Côte, en robes maillot qui découvrent la jambe au plus haut et collent au corps des géométries bariolées. Parfois, elles se cachent sous une large cape d'un bleu de haut fond. Beige translucide, vert anis, jaune éclatant, orange et rose... Les soies sont fraîches et s'accompagnent de toiles presque rudes. Les épaules sont nues sous des tours de cou noirs. Pour ne dépayser personne, on voit des Arlésiennes, un bolero de toréro, de vastes capelines plates... Des brassées d'immenses *tulipes rouges et de feuillages verts* semblent jetés en désordre sur un manteau-cape de satin.

Humour et splendeur, audace des couleurs qui s'affrontent, harmonie parfaite des volumes. Christian Lacroix modèle des femmes fleurs, les enveloppe de rêve. Dentelle vraie et en trompe-l'œil. Des Lorelei passent dans le balancement languide de l'organza. Passe une longue jupe conique, à larges volants à étage, dont chacun porte une couleur et un dessin différent...

Commencé avec le 14 Juillet, le défilé remonte légèrement le temps, fait apparaître une Sylvia de Marivaux, la Locandiera de Goldoni, une scintillante mariée coiffée à la Maie-Antoinette, le cou nu, blanc, intact.

COLETTE GODARD.

CINÉMA

« Dernier cri », de Bernard Dubois

Les enfants de Pierrot le Fou

Un film comme on n'en fait plus et qui ont fait la notoriété du cinéma de la nouvelle vague.

En 1975, François Truffaut produisait le premier long métrage de Bernard Dubois (trente ans), ancien assistant et monteur de Maurice Pialat. Film autobiographique où Jean-Pierre Léaud jouait le rôle du réalisateur, *les Lolos de Lolas* fut présenté par Truffaut – et il avait raison – comme une œuvre poétique *dans la tradition de Pierrot le Fou.* Depuis, à la télévision et au cinéma, mais au cinéma surtout, où il travaille sur ses propres scénarios, Bernard Dubois est resté fidèle à un ton, un style godardiens.

Dernier cri, tourné en 1986 et projeté dans une section parallèle du festival de Cannes, semble, aujourd'hui, tomber de la lune. Programmé dans une seule salle parisienne (la plus petite du Studio 43), le film est comme un objet insolite, un bourgeon tardif – faut-il dire anachronique ? – de ce cinéma d'auteurs qui relevait, autrefois, pour l'exploitation de l'« art et essai ».

Un motard membre d'un groupe terroriste se jette, bardé d'explosifs, sur la voiture d'un haut fonctionnaire américain (en qui les « happy few » peuvent reconnaître Pascal Kané). Tout le monde saute, bien sûr, et, à la suite de cela, Henri (Hubert Lucot), le plus âgé diu groupe, est chargé de récupérer une valise chez la sœur du mort et de liquider celle-ci.

Henri en a marre, il ne croit plus à l'idéologie de la terreur. Il se contente de prendre la valise. Il veut fuir avec son ancienne femme, Raphaëlle (Christine Laurent) et sa petite fille, Charlotte (Lolita Dubois). Mais toute la bande est à ses trousses, et Henri se débat dans une atmosphère de meurtre et de trahison.

Le scénario avance par bonds, par scènes de pur comportement, et quand les acteurs, les actrices, parlent, ils débitent les lieux communs de militants paumés, maniaques du revolver, s'accrochant jusqu'à la mort à une cause perdue.

Bernard Dubois décrit, un peu comme Godard, un univers marginal en train de se défaire. Même la sexualité (plutôt *hard*) est triste, mécanique. Mais la présence massive, étonnante d'Hubert Lucot et les forces de vie de Christine Laurent tranchent sur le reste de la distribution.

JACQUES SICLIER.

Avoriaz

Le grand prix à « The Hidden »

Le grand prix du film fantastique d'Avoriaz a été décerné à *The Hidden* de l'Américain Jack Sholder. Le prix du jury a été attribué à *A Chinese Ghost Story* du réalisateur chinois (de Hong-kong) Ching Siu Tung. Le grand favori, *Robocop*, de Paul Verhoeven, n'a finalement reçu que le prix de la technique. Antenne 2 a décerné son antenne d'or à *The Princess Bride* de Rob Renier, et le prix de la critique a été à *Prince of Darkness* de John Carpenter.

THÉATRE

« The Changeling », de Thomas Middleton

Tohu-bohu jacobéen

Des fantômes, des poignards, du poison, un transsexuel, « The Changeling », *la pièce de Middleton, est un fourre-tout baroque, difficile à traduire.*

Thomas Middleton (1570-1627) auteur de *The Changeling*, est un dramaturge « *jacobéen* », nous dit le petit dépliant-programme.

Jacobéen ! Que veut dire ce mot bizarre qui, dans la brume-fantôme de nos mémoires, fait se croiser les jacobites, ces prêtres syriens orthodoxes, et le club des jacobins de Maximilien Robespierre, cela sous le parrainage, autrement plus éloigné, de Jacob et de son frère jumeau, Esaü, dont le chapitre 25 de la Genèse nous dit qu'ils « *se heurtaient* » déjà dans le ventre de Rébecca, avant que Jacob en émerge, à la suite de son frère, et « *le tenant par le talon* » ?

Mais le dernier traducteur, up-to-date, de la Bible, André Chouraqui, ne parle pas de « *heurts* » : il écrit simplement que Jacob et Esaü « *gigotent* » dans Rébecca. Et Chouraqui est souvent plus près du texte hébreu. Par exemple, à la deuxième ligne de la Genèse, au lieu de dire que la terre était « *déserte et vide* », comme la plupart des traductions françaises, il dit qu'elle était « *tohu et bohu* », ce sont les termes mêmes de la version originale, de l'hébreu. Et c'est Rabelais qui a fait passer « tohu-bohu » dans notre langue.

Eh bien non, « jacobéen », c'est plus simple, c'est le règne de Jacques Ier, *qui, en 1603, succède à* Elizabeth sur le trône d'Angleterre. Jacques était le fils de Marie Stuart, dont Elizabeth avait fait trancher le cou. L'histoire de l'Angleterre est bien shakespearienne.

Etreintes brûlantes

Vous allez dire que nous nous éloignons de la pièce de Thomas Middleton. Mais non, il n'y a pas plus « tohu-bohu » que *The Changeling*, c'est un vrai fourre-tout. Avec son copain William Rowley, qui était auteur et aussi acteur (il jouait les rôles de clown), Middleton a fait défiler, dans cette pièce, un inventaire presque complet de tous les thèmes et trucs du théâtre « élizabéthain ». Château hanté, meurtre passionnel, changements de sexe par travesti, vendetta, épouse se faisant remplacer par sa suivante dans les bras de l'époux la nuit de noces, fioles de poison, poignards ensanglantés...

Pour faire bonne mesure, Middleton fait alterner les scènes de ce château des horreurs avec des scènes d'asile de fous – asile dans lequel deux faux aliénés se sont introduits à seule fin de séduire la femme du médecin-chef. Histoire de nous souffler, benoîtement, que les fous furieux de l'asile (il faut les voir hurler) sont nettement moins atteints que les assassins du château. Ou que, tout au moins, c'est donnant donnant.

Cette pièce, donc, toute en coups de théâtre, meurtres, étreintes brûlantes, déguisements, est on ne peut plus divertissante, et elle est menée d'un train d'enfer. Mais ça ne va pas plus loin. Il n'y a pas de langage, le dialogue est plat comme du trottoir. Il n'y a pas non plus, dans la tête et le cœur de l'auteur, un univers, un projet, une lubie quelconque. C'est de la copie, du Shakespeare de confection, d'ailleurs bien coupé et bien présenté. Toutefois Swinburne et T.S. Eliot voyaient dans *The Changeling* une vraie grande pièce, et Paul Morand l'aimait aussi, qui l'a traduite en français sous le titre *la Fausse Epouse*, il est vrai que Morand est un écrivain du clinquant.

Stuart Seide, qui sait faire de belles choses quand il met en scène Shakespeare ou John Ford, ne s'est pas cassé la tête pour monter *The Changeling*. Le titre français, déjà, qu'il a choisi, *le Changeon*, ne veut rien dire. Les comédiens, à la va-vite, miment et marmonnent ce mélodrame. Stuart Seide a pensé que l'abondance des effets et des surprises de la pièce ne suffit. Il a raison, si l'on veut.

Il y a juste une certaine recherche intéressante sur le sol du décor, un sol fait de pierre, d'eau et de bois, on ne sait trop si l'on marche sur du solide ou sur des couvercles de trappes, et l'éclairage partage ces faux sables mouvants en zones ténébreuses ou d'un éclat blessant, c'est assez beau. Les comédiens hommes sont à la hauteur, Bruno Wolkowitch, Jean O'Cottrel, Marc Berman, Yves Gourvil, Claude Guyonnet. Les comédiennes sont plus faibles, et en particulier les mots que prononce le rôle principal, Sylvie Debrun, sont rarement compréhensibles.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de Gennevilliers, 20 h 30.

Spectacles

théâtre

▷ : *Ne sont pas jouées le mercredi.*
◇ : *Horaires irréguliers.*

SPECTACLES NOUVEAUX

L'EXTRAORDINAIRE MONSIEUR NICOLAS. Cinq Diamants (45-80-51-31), 20 h 45.

Les autres salles

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Les Racines de la haine l'enfance d'Hitler : 20 h 30.

ATALANTE (46-06-11-90). Rosel, suivie de Douce Nuit : 20 h 30.

BATACLAN (47-00-30-12). ◇ Match d'improvisation : 21 h.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). ◇ Iphigénie : 19 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). La Comédie sans comédie Grands textes du répertoire : 18 h 30. Salle Richelieu. ◇ La Guerre de Troie n'aura pas lieu : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

EDGAR (42-66-26-94). Les Babas-Cadres : 20 h 30. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). ◇ La Cantatrice chauve : 19 h 30. ◇ La Leçon : 20 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Parlons-en comme d'un créateur à un autre : 20 h. Nous, Théo et Vincent Van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. *Le Petit Prince* : 20 h. ◇ Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 21 h 15.

MARAIS (42-78-03-53). En famille, on s'arrange toujours : 20 h 30.

MATHURINS (42-65-90-00). Monsieur Vénus ou le Rêve fou de Louis II de Bavière : 20 h 30.

OPÉRA - PALAIS GARNIER (47-42-53-71). ◇ Orphée aux enfers : 19 h 30.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Grande salle. La Madeleine Proust à Paris : 21 h.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). ◇ Mademoiselle Mars (rencontres du Palais royal) : 20 h 30.

SALLE DE LA JACQUERIE (69-21-60-34). ◇ Ubu roi : 21 h.

THÉATRE DE L'OMBRE QUI ROULE (48-74-30-11). La Légende dorée : 21 h.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Le Public : 20 h 30.

Le music-hall

DEJAZET-T.L.P. (42-74-20-50). Rétrospective Marcel L'Herbier. Claude Vence, 20 h 30, lun.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Claude Lemesle, 21 h, lun.

Opéra

OPÉRA DE PARIS. Palais Garnier (47-42-53-71). « Orphée aux enfers », *19 h 30, Opéra féerie en quatre actes et* douze tableaux de Jacques Offenbach, paroles de H. Crémieux, dir. par Lothar Zagrosek, mise en scène de J.-L. Martinoty, de 40 F à 550 F.

Les concerts

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Maria Ewing ; 20 h 30, accompagnée de J. Persons (p.). Œuvres de Debussy et Schumann.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Viva Verdi, 20 h 30, avec M. D'Aragnes (soprano), D. Peretz (mezzo-soprano), D. Galvez Vallejo (ténor), J.-M. Dithil (baryton) et H. du Plessis (p.). 80 F, 60 F, 35 F.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (45-04-12-15). Groupe vocal de France, 20 h 30, dir. par G. Reiber, le Centre national de musique de chambre d'Aquitaine, avec J.-F. Gardell, B. Eidi, M. Lefebvre, J. Commence, P. Lefebvre, R. Bex et A. Bex, « Charles Koechlin et ses amis », œuvres de Fauré, Koechlin, Clément Jacob, Poulenc, Emmanuel et Sauguet, 140 F, 100 F, 80 F. FNAC et agences.

ÉGLISE SAINT-ROCH (42-61-93-26). Orchestre français d'oratorio, *20 h 30*, dir. par D. Gencel, œuvres de Boccherini et C.P.E. Bach. De 100 F à 60 F.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-41-42). Musiques rares d'URSS ; 20 h 30, lun., Caucase, Arménie, Daghestan et Géorgie. Chants, musiques et danses.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Cycle acousmatique : INA-GRM, 18 h 30, 20 h 30. Œuvres de *Duchène, Lejeune (18 h 30), Larivière*, Chion et Redolfi (20 h 30). Entrée libre.

SALLE GAVEAU (45-63-20-30), Beaux Arts Trio, Œuvres de Haydn, Chostakovitch et Brahms. 150 F à 80 F.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-08-80). Ensemble InterContemporain, 20 h 30, Dir. par P. Eötvös. Œuvres de Nunes et Donati. 95 F, 80 F. 42-60-94-27.

cinéma

Les cinémathèques

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Relâche.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-35-57)

LUNDI

La Volonté du mort (1927), de Paul Leni, 15 h ; l'Appartement des filles (1963), de Michel Deville, 17 h ; Voyage organisé (1984, v.o.s.t.f.), de Gyula Gazdag, 19 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : Bearn (1983, v.o.), de Jaime Chavarri, 14 h 30 ; Lola (1986, v.o.), de José Juan Bigas Luna, 17 h 30 ; la Ville brûlée (1976, v.o.), d'Antoni Ribas, 20 h 30.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46).

L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

L'AVENTURE INTÉRIEURE (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA BAMBA (A., v.f.) : Le Galaxie, 13e (45-80-18-03).

BARFLY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

CARAVAGGIO *(Brit., v.o.) : Les Trois* Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

CAYENNE PALACE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : *Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).*

COBRA VERDE (All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont

Lundi 25 janvier

Alésia, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

CORDES ET DISCORDES (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

CREEPSHOW 2 (*) (A., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CROCODILE DUNDEE (Austr., v.f.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

DE GUERRE LASSE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LES DENTS DE LA MER 4, LA REVANCHE (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

DIRTY DANCING (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

DRAGNET (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

FULL METAL JACKET (*) (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

GARDENS OF STONE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

GÉNÉRATION PERDUE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Images, 18e (45-22-47-94).

GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

HOPE AND GLORY (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).

IL SEMBLE MORT ? (It., v.o.) : Epée *de Bois, 5e (43-37-57-47).*

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LES INNOCENTS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gau*mont Alésia*, 14e (43-27-84-50) ; Images, 18e (45-22-47-94).

INTERVISTA (Fr.-It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

ISHTAR (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LES KEUFS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; *Pathé Français*, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES LUNETTES D'OR (It.-Fr., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

LES MAITRES DE L'UNIVERS (A., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46).

MAURICE (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LES MONTAGNES DE LA LUNE (Fr.-Por., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NOCES EN GALILÉE (Fr.-Bel.-*palestinien, v.o.) : Saint-Germain* Huchette, 5e (46-33-63-20).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43).

NOYADE INTERDITE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PACTE AVEC UN TUEUR (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; *v.f. : Maxevilles*, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA PASSION BÉATRICE (*) (Fr.-It.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

POKER (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

PRICK UP YOUR EARS (*) (Brit., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

PROMIS... JURÉ ! (Fr.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE PROVISEUR (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; *UGC Lyon Bastille, 12e* (43-43-01-59) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RENEGADE (It.-A., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

SENS UNIQUE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé *Montparnasse, 14e (43-20-12-06)* ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

SOIGNE TA DROITE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

TAMPOPO (Jap., v.o.) : Cluny Palace, 5e *(43-54-07-76).*

TOO MUCH ! (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LE VENTRE DE L'ARCHITECTE (Brit., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

YEELEN (malien, v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LES YEUX NOIRS (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES FILMS NOUVEAUX

ANGE GARDIEN. Film yougoslave de Goran Paskaljevic, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; *Reflet Logos I*, 5e (43-54-42-34) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

CANDY MOUNTAIN. Film franco-canadien-suisse de Robert Frank et Rudy Wurlitzer, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois *Balzac*, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

DANDIN. Film français de Roger Planchon : Gaumont Les Halles, 1er *(40-26-12-12) ; Gaumont Opéra*, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

DERNIER CRI. Film français de Bernard Dubois : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

EL SUR. Film espagnol de Victor Erice, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

ROBOCOP. (*) Film américain de Paul Verhoeven, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le *Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé* Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UNE FEMME HONNÊTE. Film chinois de Huang Jianzhong, v.o. : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

Y'A BON LES BLANCS. Film franco-italo-espagnol de Marco Ferreri : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

YAM DAABO, LE CHOIX. Film Burkina-Faso de Idrissa Ouedraogo, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PARIS EN VISITES

MARDI 26 JANVIER

« Pré-impressionnistes et Fantin-Latour », 13 heures, Musée d'Orsay (Gh. Caneri).

« Le style Louis XVI », 14 h 30, Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné.

« Architecture et décors », *14 h 30*. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (Ville de Paris).

« La Sainte Chapelle », 14 h 30, angle boulevard du Palais et quai de l'Horloge (Didier Bouchard).

« La Sainte Chapelle », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (Arts et curiosités).

« Bourdelle : atelier et œuvres », 14 h 30, 16, rue A.-Bourdelle (Ville de Paris).

« Institut du monde arabe et Musée d'art islamique », 14 h 30, 23, quai Saint-Bernard (Pygma).

« La Mosquée. Histoire de l'islam », 14 h 30, entrée place du Puits-de-l'Ermite (Pierre-Yves Jaslet).

« Hôtels du Marais sud, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Hôtels du Marais nord, place des Vosges », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau (Gilles Botteau).

« *Caveau royal de Saint-Denis* », 14 h 45, entrée de la basilique (Approche de l'art).

« La villa Roche, chef-d'œuvre de Le Corbusier », 15 heures, sortie métro Jasmin.

« Art chinois au Musée Cernuschi », 15 heures, hall d'entrée, 7, avenue Velasquez.

« Immeubles de la rue Réaumur », 15 heures, 124, rue Réaumur (Monuments historiques).

« Le café Procope et l'ancienne Comédie-Française », 16 heures, 13, rue de l'*Ancienne-Comédie* (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES

11, avenue du Président-Wilson, petit auditorium, 14 h 30 : « Picasso, *les Demoiselles d'Avignon* », par Claude Frontisi (Musée d'art moderne de la Ville de Paris).

3, *rue Rousselet, 14 h 30 et* 19 heures : « Les civilisations préaryennes de l'Indus » (Arcus).

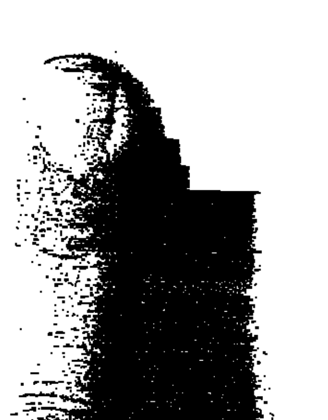
Salle des Ingénieurs, 9 *bis*, avenue d'Iéna, 14 h 30 et 18 h 30 : « Apamée et Bosra » (Odette Boucher).

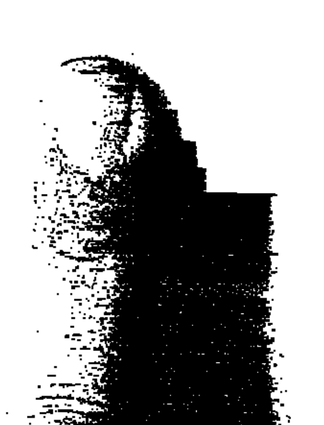
*Hôtel Trianon, 1 bis, rue de Vaugi*rard, 15 heures et 19 h 30 : « L'irrationnel face à la science », par Michel Louis (Institut français d'astrologie).

Gare de l'Est, salle souterraine (porte 18), 17 h 30 : « Les légendes du Rhin », par M. Lebrun (ATC).

Mairie, 3, rue de Lisbonne, 17 h 30 : « Les trois mariages de Lucrèce Borgia », par Ivan Cloulas (Société historique des 8e et 17e arrondissements).

Foyer Saint-Jacques, 61, boulevard Saint-Jacques, 18 h 30 : « Affirmation de soi », par le professeur Varma (Institut croissance de la personne).





Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 25 janvier

TF 1

20.40 Cinéma : Est-ce bien raisonnable ? □ Film français de Georges Lautner (1981). Avec Miou-Miou, Gérard Lanvin, Renée Saint-Cyr, Michel Galabru, Julien Guiomar. ▶ **22.30 Magazine : Médiations.** De François de Closets, Richard Michel et Jean-Marie Perthuis. Thème « Chômeur à cinquante ans ». **23.30 Journal. 0.00 La Bourse. 0.05 Magazine : Panique sur le 16** (rediff.).

A 2

20.30 Cinéma : les Quatre Charlots mousquetaires □ Film français d'André Hunebelle (1974). Avec les Charlots, Bernard Haller, Les Frères ennemis. **22.25 Magazine : Cinéma, cinémas.** De Anne Andreu, Michel Boujut et Claude Ventura. Au sommaire : Richard Brooks, Jean Marais. **23.20 Magazine : Strophes.** De Bernard Pivot. **23.35 Informations : 24 heures sur la 2. 0.05 Entrez sans frapper.**

FR 3

20.30 Cinéma : Tendre voyou ■ Film franco-italien de Jean Becker (1967). Avec Jean-Paul Belmondo, Nadja Tiller, Jean-Pierre Marielle, Geneviève Page, Mylène Demongeot. **22.05 Journal. 22.30 Magazine : Océaniques.** De Michel Cazenave et Pierre-André Boutang. Serge July, Jean-François Bizot. *On entendra au cours de cette émission, outre le directeur de la rédaction de* Libération *et le directeur du mensuel* Actuel, *Hervé Hamon, Patrick Rotman, Jean-Pierre Le Dantec, tous trois écrivains, Jean-Maurice de Montremy, Pascale Werner, journalistes, et Ray Lema, musicien zaïrois.* **23.25 Documentaire : 1988, l'année de la danse.** Le balcon de Manet, chorégraphie de Jean-Claude Rampseyer. **23.30 Jeu à XIII.** A Avignon : France-Grande-Bretagne.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Une défense canon □ Film américain de Willard Huyck (1984). Avec Dudley Moore, Eddie Murphy, Kate Capshaw, George Dzundza. **22.00 Flash d'informations. 22.05 Magazine : Canal foot. 22.20 Les KO de Canal Plus. 23.35 Football américain. 0.30 Cinéma : Captive** ■ Film anglo-américain de Paul Mayersberg (1986). Avec Oliver Reed, Irina Brook, Corinne Dacla, Xavier Deluc, Hiro Arai. **2.05 Série : Stalag 13. 2.30 Série : Superman.**

LA 5

20.30 Cinéma : la Fièvre au corps ■ Film américain de Lawrence Kasdan (1981). Avec William Hurt, Kathleen Turner, Richard Crenna, Ted Danson. **22.30 Série : Arabesque.** Le cadavre voyage en première. **23.20 Série : Mission impossible.** Voyance (rediff.). **0.15 Série : Maigret** (rediff.). **2.00 Série : La grande vallée** (rediff.). **3.00 Aria de rêves.** Concert de musique classique.

M 6

20.50 Téléfilm : Mister Horn (1re partie). De Jack Starrett, avec David Carradine, Richard Widmark, Karen Black. *A la poursuite de Geronimo, dernier grand chef apache.* **22.30 Feuilleton : Pot-Bouille.** 4e épisode (rediff.). **23.20 Journal et météo. 23.35 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. Spécial MIDEM (Cannes). **0.20 Série : La ligne de démarcation.** René (rediff.). **0.50 Feuilleton : Nans le berger.** 9e épisode (rediff.). **1.20 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Le grand débat. La culture est-elle un enjeu politique ? **21.30 Dramatique : L'arche de Noémie.** De Jean-Louis Bauer. **22.40 La nuit sur un plateau.** Autour de Jorge Lavelli à propos de l'ouverture du Théâtre de la Colline. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Saison anniversaire des concerts de l'UER. Concert (en direct du Royal Festival Hall de Londres) : Ringed by the flat horizon, de Benjamin ; Visage nuptial, de Boulez, par le Chœur et l'Orchestre symphonique de la BBC, dir. Pierre Boulez ; à 21.10, Entracte ; à 21.30, Chronochromie, de Messiaen, Variations pour orchestre op. 31 de Schoenberg ; à 23.00, Concert (donné ce jour à 20.30 en l'église Notre-Dame-du-Bon-Voyage) : Sinfonia pour cordes et basse continue en sol mineur, Concerto pour flûte à bec, cordes et basse continue en sol mineur op. 10 nº 2, Sinfonia en la majeur, Concerto pour flûte à bec, cordes et basse continue en fa majeur op. 10 nº 2, Sinfonia pour cordes en mi majeur, Stabat Mater, de Vivaldi, par le Concerto Koln.

Mardi 26 janvier

TF 1

14.45 Variétés : La chance aux chansons. Emission de Pascal Sevran. Avec Guy Béart, Zizi Jeanmaire, Juliette Gréco, Laurent Voulzy, Stéphane Chomont. **15.05 Téléfilm : La grotte aux loups.** De Bernard Toublanc-Michel. Avec Claude Jade, Alain Claessens, Michel Cassagne. *Le jeune facteur a-t-il des hallucinations ? Que sont devenus les cadavres qu'il a découverts dans la grotte aux Loups ?* **16.45 Club Dorothée. 17.00 Magazine : Panique sur le 16.** Animé par Christophe Dechavanne. Mode, littérature, cinéma, théâtre, revue de presse et rubriques insolites. Avec Kassav, Delbello, Jean Guidoni, Sarah Eden. **17.58 Flash d'informations. 18.00 Série : Agence tous risques.** Rio Blanco (2e partie). **19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Tapis vert. 20.40 Ciné-star : le Grand Carnaval** ■ Film français d'Alexandre Arcady (1983). Avec Philippe Noiret, Roger Hanin, Richard Berry, Macha Méril, Jean-Pierre Bacri, Gérard Darmon. **22.55 Magazine : Ciné-star** (suite). De Michel Denisot. L'actualité cinématographique. **23.50 Journal. 0.20 La Bourse. 0.25 Magazine : Panique sur le 16** (rediff.).

A 2

14.35 Magazine : Fête comme chez vous. De Frédéric Lepage, présenté par Marc Besson. **15.00 Flash d'informations. 15.05 Magazine : Fête comme chez vous** (suite). **16.25 Flash d'informations. 16.30 Variétés : Un DB de plus.** De Didier Barbelivien. Avec François Valéry, Annabelle, Julio Iglésias, Christine Lidon. **16.45 Récré A 2.** Barbapapa ; Bogus ; Clémentine ; Bouquin copain ; Les Campbells. **17.20 Série : Au fil des jours.** La fuite (2e partie). **17.50 Flash d'informations. 17.55 Série : Magnum.** Le bon samaritain. **18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. Demi-finale, en direct de Monaco. **19.10 Actualités régionales. 19.35 Série : Maguy.** L'amère porteuse. **20.00 Journal. 20.30 Les dossiers de l'écran : Mayerling** □ Film franco-britannique de Terence Young (1968). Avec Omar Sharif, Catherine Deneuve, James Mason, Ava Gardner. ▶ **22.50 Débat : L'histoire remise en question.** Avec le docteur Gerd Holler, Gonzague Saint-Bris, Jean des Cars, M. Bled, la princesse Stéphanie Windisch-Graetz, Mme Betti Plesch, le baron de Giannelia. **0.05 24 heures sur l'A2.**

FR 3

15.00 Flash d'informations. 15.05 Magazine : Télé-Caroline. Présenté par Caroline Tresca. Mon héros préféré ; Decoramdam ; Top sixties ; La main verte ; La télé du cœur ; Faites-vous des amis ; Province-chic, province-choc ; De Ane à... Zèbre ; Papy-Mamy ; Jeu de la séduction. **17.00 Flash d'informations. 17.05 Feuilleton : Studio folies. 17.30 Jeu : Ascenseur pour l'aventure. 17.35 Jeu : Génies en herbe. 18.00 Dessin animé : Mister T.** Dernier épisode : Le mystère de cap Kennedy. **18.30 Feuilleton : Arthur, roi des Celtes.** 17e épisode : Le trésor. **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.07 à 19.30, actualités régionales. **19.55 Dessin animé : Il était une fois la vie.** Guerre aux toxines. **20.05 Jeux : La classe.** Présentés par Fabrice. **20.25 INC. 20.30 Cinéma : Tarzan trouve un fils** ■ Film américain de Richard Thorpe (1939). Avec Johnny Weissmuller, Maureen O'Sullivan, John Sheffield, Ian Hunter, Henry Stephenson. **22.05 Journal. 22.30 Documentaire : Destination Ormuz.** Les sentinelles du Golfe. **23.25 Magazine : Décibels.** Présenté par Jan-Lou Janeir. Avec Brian Ferry, Dino-Lee, 3 Mustapha 3 ; Un reportage sur le festival rock en France. **0.10 Espace francophone.** Dakar.

CANAL PLUS

15.45 Cinéma : le Cinquième Commando ■ Film américain de Henry Hathaway (1971). Avec Richard Burton, John Colicos, Clinton Greyn, Danielle de Metz. **17.25 Cabou cadin.** Rambo ; Alvin et les Chipmunks. **18.10 Flash d'informations. 18.16 Dessins animés. 18.25 Dessin animé : Le piaf. 18.26 Top 50. 18.55 Starquizz.** Présenté par Alexandre Kazan. Invités : *Marie Myriam, Mylène Demongeot, Léon Zitrone.* **19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et Les Nuls. Invitée : Gloria Lasso. **20.30 Cinéma : Sale destin** ■■ Film français de Sylvain Madigan (1986). Avec Victor Lanoux, Pauline Lafont, Marie Laforêt, Jacques Penot, Martin Lamotte. **22.00 Flash d'informations. 22.05 Cinéma : Chambre avec vue** ■■ Film anglais de James Ivory (1985). Avec Maggie Smith, Helena Bonham Carter, Denholm Elliot, Julian Sands (v.o.). **0.00 Cinéma : Meurtres en trois dimensions** □ Film américain de Steve Miner (1982). Avec Richard Brooker, Dana Kimmel, Paul Kratka. **1.35 Série : Rawhide. 2.25 Documentaire : Envols d'oiseaux.**

LA 5

15.20 Série : La grande vallée. L'empereur du riz. **16.30 Série : La cinquième dimension.** La neige rouge. **16.55 Dessin animé : Le magicien d'Oz. 17.20 Dessin animé : Flo et les Robinson suisses. 17.45 Dessin animé : Le tour du monde de Lydie. 18.10 Série : Mission impossible. 18.55 Journal images. 19.02 Jeu : La porte magique.** Présenté par Michel Robbe. **19.30 Boulevard Bouvard.** De Philippe Bouvard. **20.00 Journal. 20.30 Variétés : Collaricocoshow.** Emission présentée par Stéphane Collaro. Avec Jacques Dutronc, Simon et les Modanais, Elli Medeiros, Antonio de Plata. **22.10 Série : Spenser.** Vengeance. **23.00 Série : Mission impossible** (rediff.). **23.55 Série : Maigret.** (rediff.) **1.40 Série : La grande vallée.** L'empereur du riz (rediff.). **2.50 Aria de rêves.** Concert de musique classique.

M 6

14.50 Feuilleton : Nans le berger. (10e épisode, rediff.). **15.20 Jeu : Clip combat. 16.55 Hit hit hit hourra ! 17.05 Série : Daktari.** Judy cosmonaute. **8.00 Journal et météo. 18.15 Cinéma : la Grande Lessive** ■ Film français de Jean-Pierre Mocky (1968). Avec Bourvil, Francis Blanche, Roland Dubillard, Jean Tissier, Jean Poiret. **19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Les routes du paradis.** La grande vie. **20.50 Téléfilm : Mister Horn** (2e partie). De Jack Starrett, avec David Carradine, Richard Widmark, Karen, Black, Clay Tanner. **22.30 Série : Maîtres et valets** Les oreilles ennemies vous écoutent (rediff.). **23.20 Journal et météo. 23.35 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. Spécial MIDEM (Cannes). **0.20 Série : La ligne de démarcation.** Guillaume (rediff.). **0.50 Feuilleton : Nans le berger.** (10e épisode, rediff.). **1.20 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science. Dossier : les trous noirs. **21.30 Débat public : Quels enseignants d'ici à l'an 2000 ? 22.40 Nuits magnétiques.** Quartiers chinois. (1re partie). **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert. (en direct de la salle Debussy) : Le roi d'Ys (ouverture), de Lalo ; Introduction et rondo capriccioso pour violon et orchestre op. 28 et Havanaise pour violon et orchestre op. 83, de Saint-Saëns ; Madame Butterfly (dernier acte) de Puccini, par l'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo, dir. Vladimir Ghiaurov ; sol. : Vesseline Panteleev (violon), Maria Dragoni (soprano), Rossitsa Troeva (mezzo-soprano), Noël Velasco (ténor), Jean-Luc Chaignaud (baryton), Raphaëlle Ivery (mezzo-soprano). **23.07 Club d'archives.**

Audience TV du 24 janvier 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

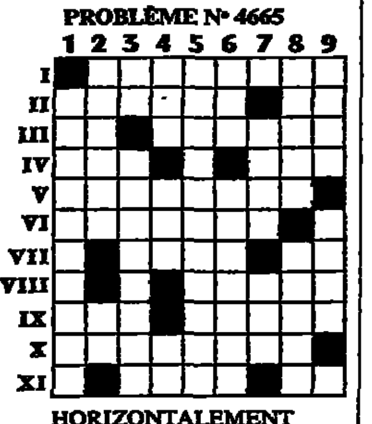
HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	56.1	7 sur 7 16.3	Stade 2 14.8	Casse-cou 7.7	Le Bœuf 3.1	Mondo Dingo 9.2	Oncle Bill 5.6
19 h 45	57.7	7 sur 7 19.9	Maguy 14.8	Casse-cou 8.7	Ça cartoon 2.0	Mondo Dingo 9.7	Mon ami Ben 3.1
20 h 16	64.8	Journal 17.3	Journal 13.3	Benny Hill 3.6	Ça cartoon 5.6	Journal 2.0	Météo 1.5
20 h 55	68.4	Palace 25.5	3 morts à 0 9.7	Variétés 7.1	Chambre avec... 2.6	L'indic 17.3	La Montagne... 6.3
22 h 08	59.7	Palace 27.6	Musiques cœur 2.0	Journal 5.6	Chambre avec... 3.1	L'indic 19.9	Drôles de dames 3.6
22 h 44	39.8	Sport soir 8.7	Musiques cœur 2.6	La façade 9.7	Arsène Lupin 2.0	Stalag 17 10.7	Drôles de dames 6.6

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 143 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4665



HORIZONTALEMENT

I. Fait tomber tous les épis. – II. Utile pour ceux qui veulent engraisser. Symbole. – III. Est divisible par douze. Pas tendre. – IV. Sans motifs. Boisson. – V. L'habitude de frapper fort. – VI. Doivent frapper pour bien convaincre. – VII. Une toute petite chose. Possessif. – VIII. En première audition. – IX. Fait la belote avec sa dame. Plat, en Espagne. – X. Très malmenée. – XI. Pâle quand il est vieux. Pas annoncé.

VERTICALEMENT

1. Spécialistes du maquillage. – 2. Pour l'emprunter, il faut attendre qu'il soit percé. Conjonction. – 3. Coule en Sibérie occidentale. Un homme qui a besoin de défense. – 4. N'admit pas. Est familier aux psychanalystes. Rejoignit le troupeau. – 5. Sont très recherchées par ceux qui veulent faire des brochettes. – 6. Une grosse tranche. Un grand vide. – 7. Peuvent être de la revue quand ils sont petits. Mot pour annoncer qu'on va faire une passe. – 8. Utile pour faire des pâtés. Poisson dont on peut dire qu'il est un peu cabot. – 9. Patrie de philosophes. Le droit chemin.

Solution du problème nº 4664

Horizontalement

I. Démaquillage. Ce. – II. Iris. Ts'eu-hi. Ers. – III. Las. Attagènes. – IV. Atelier. Inusité. – V. Porion. Enée. Vis. – VI. Etroit. ARN. – VII. Dou. Ré. Usé. – VIII. Assommoirs. Sein. – IX. Tee. Aigle. Lisse. – X. Es. Futilités. Br. – XI. Revenu. Etai. – XII. Reboisé. Têts. Se. – XIII. Roba. Sueur. – XIV. Police. Serinés. – XV. Osés. Passoires.

Verticalement

1. Dilapidateur. Pô. – 2. Erato. Osés. Eros. – 3. Miséreuse. Obole. – 4. As. Lit. Obis. – 5. Dior. Mauriac. – 6. Ut. Enormités. – 7. Isar. Ogives. – 8. Let. Etrille. USA. – 9. Lutin. Ereintées. – 10. Ahaner. Tueurs. – 11. Gigue. Le. Trio. – 12. Es. Assises. Ni. – 13. Enivrées. Mer. – 14. Crétin. Isbas. Se. – 15. Esses. Aneries.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 23 janvier :

UNE LOI

● Nº 88-70 du 22 janvier 1988 sur les Bourses de valeurs.

DES DÉCRETS

● Nº 88-72 du 20 janvier 1988 modifiant le décret nº 64-231 du 14 mars 1964 modifié pris pour l'application de la loi nº 62-1292 du 6 novembre 1962 relative à l'élection du président de la République au suffrage universel.

● Nº 88-76 du 22 janvier 1988 modifiant le chapitre III du titre II du livre III du code du travail (deuxième partie ; décrets en Conseil d'Etat) et pris pour l'application de la loi nº 87-517 du 10 juillet 1987 en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés.

● Nº 88-77 du 22 janvier 1988 pris pour l'application de la loi nº 87-517 du 10 juillet 1987 en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés.

LOTO Nº3 — TIRAGE DU SAMEDI 23 JANVIER 1988

1 3 18 28 41 43 — 17 (numéro complémentaire)

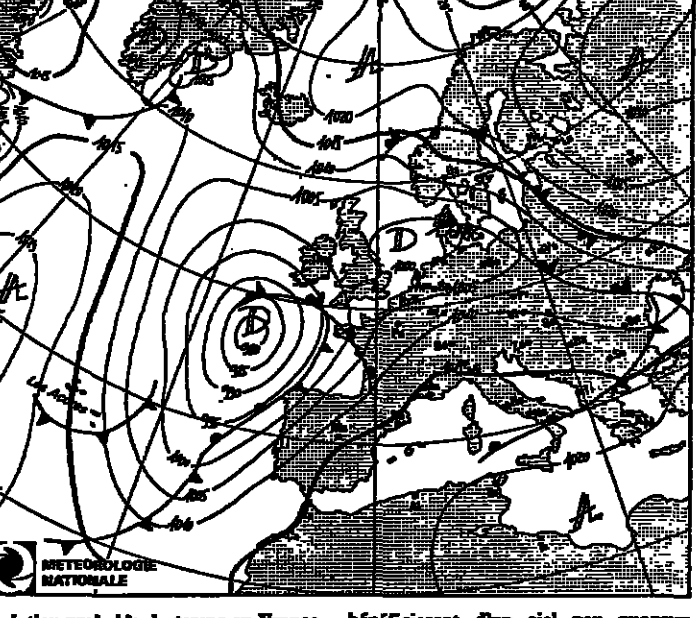
	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS Nº	3	2 188 895,00 F
5 BONS Nº + complémentaire	16	216 155,00 F
5 BONS Nº	807	14 120,00 F
4 BONS Nº	57 642	200,00 F
3 BONS Nº	1 386 282	12,00 F

BONUS DU SAMEDI 106 867 — 12,00 x 2 = 24,00 F

JEU GAGNANT Nº 4 — LOTO SPORTIF

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 25 JANVIER 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 27 JANVIER A 0 HEURE TU

Evolution probable du temps en France entre le lundi 25 à 0 h TU et le mardi 26 janvier à 24 h TU.

Durant les vingt-quatre heures à venir, la France restera soumise à un courant d'ouest doux et humide. Les averses, fréquentes en matinée sur l'ensemble du pays, cesseront dans l'après-midi sur la moitié ouest avant l'arrivée en soirée d'une nouvelle perturbation océanique.

Mardi : averses et éclaircies sur la majeure partie du pays.

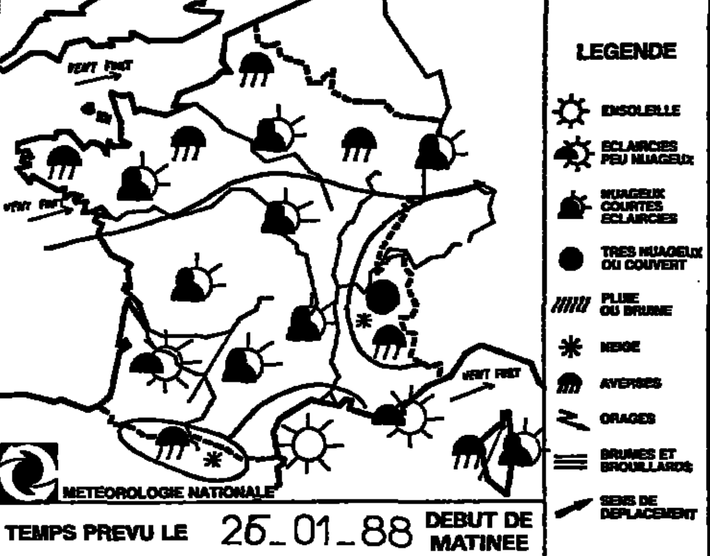
Le matin, nuages, éclaircies et ondées passagères alterneront sur la plus grande partie du territoire. Les averses seront plus fréquentes de la Bretagne et des Pays de Loire au Bassin Parisien, à la Normandie et au Nord où elles s'accompagneront d'un fort vent d'ouest. Elles donneront de la neige à partir de 1 500 mètres à 1 800 mètres sur les Pyrénées, 1 000 mètres à 1 200 mètres sur les Vosges, le Jura et les Alpes. Seuls le Languedoc-Roussillon et les Bouches-du-Rhône bénéficieront d'un ciel peu nuageux grâce à un vent modéré de nord-ouest.

Dans l'après-midi, les ondées se limiteront peu à peu du Nord à l'Alsace, au Lyonnais et au nord des Alpes, ainsi que sur les Pyrénées en se raréfiant. Sur le reste du pays, les éclaircies prendront le dessus.

En fin de journée, le ciel se couvrira à nouveau de la Bretagne au Cotentin, au Poitou-Charentes, au Limousin et à l'Aquitaine, annonçant pluie et fort vent de sud en soirée sur la Bretagne et le littoral atlantique.

Les températures minimales, toujours remarquablement clémentes pour la saison, varieront généralement entre 5 degrés et 9 degrés. Les températures maximales avoisineront 8 degrés à 11 degrés sur la moitié nord du pays, 12 degrés à 15 degrés sur la moitié sud.

Un fort vent d'ouest soufflera le matin de la Bretagne à l'Ile-de-France et au Nord. Il s'orientera au Sud-Ouest en cours de journée en devenant modéré. Il se renforcera en soirée près de l'Atlantique pour atteindre 60 à 70 km/h.



TEMPS PREVU LE 26-01-88 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

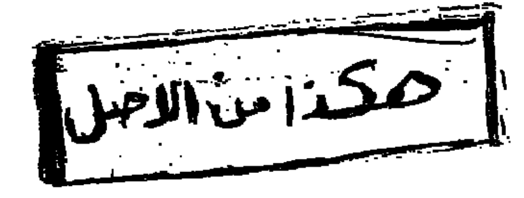
Valeurs extrêmes relevées entre le 24-01 à 6 heures TU et le 25-01-1988 à 6 heures TU — le 25-01-1988

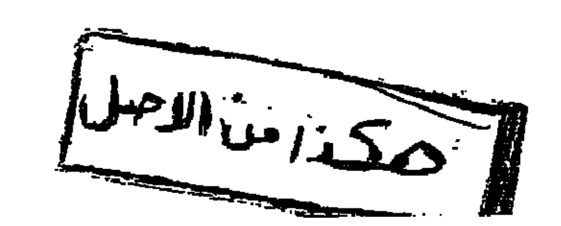
FRANCE			
AJACCIO	13	10	P
BIARRITZ	13	9	P
BORDEAUX	12	10	A
BOURGES	12	10	P
BREST	10	7	A
CAEN	11	8	C
CHERBOURG	10	7	A
CLERMONT-FERR.	13	8	A
DIJON	7	7	P
GRENOBLE St-M-H	8	4	C
LILLE	11	7	P
LIMOGES	8	7	P
LYON	10	9	P
MARSEILLE-MAR.	13	9	A
NANCY	9	7	P
NANTES	13	9	A
NICE	13	7	P
PARIS-MONTS.	13	9	N
PAU	11	8	P
PERPIGNAN	16	7	D
RENNES	12	8	D
ST-ÉTIENNE	13	10	–
STRASBOURG	9	7	P
TOURS	13	9	A
TOULOUSE	13	10	P
POINTE-A-PITRE	30	21	A

ÉTRANGER			
ALGER	17	8	D
AMSTERDAM	10	5	P
ATHÈNES	10	5	C
BANGKOK	34	23	C
BARCELONE	15	11	D
BELGRADE	2	–1	C
BERLIN	3	2	N
BRUXELLES	11	7	P
LE CAIRE	13	12	D
COPENHAGUE	2	1	*
DAKAR	32	11	D
DELHI	21	8	D
DJERBA	18	9	N
GENÈVE	7	6	P
HONGKONG	16	16	C
ISTANBUL	5	2	N
JÉRUSALEM	13	7	P
LISBONNE	16	14	P
LONDRES	11	–5	P
LOS ANGELES	24	7	D
LUXEMBOURG	8	5	P
MADRID	11	9	C
MARRAKECH	14	8	C
MEXICO	18	10	B
MILAN	8	3	P
MONTRÉAL	3	–4	*
MOSCOU	–15	–19	C
NAIROBI	28	15	D
NEW-YORK	8	–1	D
OSLO	0	–1	*
PALMA-DE-MAJ.	17	13	N
PÉKIN	–3	–10	D
RIO-DE-JANEIRO	32	26	C
ROME	12	5	P
SINGAPOUR	32	25	C
STOCKHOLM	0	–9	*
SYDNEY	22	17	D
TOKYO	9	1	D
TUNIS	18	9	N
VARSOVIE	–2	–4	C
VENISE	7	4	C
VIENNE	5	1	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)





Le Monde

OPÉRATION SPÉCIALE

« Les métiers de la banque et de l'assurance »



« Les métiers de la banque et de l'assurance »

les bons avis font les bons comptes

EXPLOITANTS CLIENTELE PRIVEE
H/F - 240 KF

A 32 ans environ, de formation supérieure (Bac + 4 et/ou ITB, CESB), vous êtes riches d'une expérience de 5 à 6 années d'exploitation bancaire et aimez votre métier avec passion. Votre dynamisme est à l'égal de votre sens inné des contacts humains.

Commercial de tempérament, vous souhaitez aujourd'hui mettre à profit ces qualités pour intégrer une équipe d'exploitation dont vous deviendrez l'animateur, en affinant les compétences de vos jeunes collaborateurs et en formant leurs adjoints.

Au sein d'une importante banque à taille humaine (+ 1000 personnes) vous ferez la preuve de votre sens du conseil, de votre connaissance des produits, placements mobiliers et immobiliers et crédits aux particuliers. Votre habileté à gérer et développer un fonds de commerce comprenant des patrimoines d'une certaine importance, sera, en outre, garante de votre future évolution vers la gestion de patrimoine.

Pour nous communiquer votre enthousiasme, merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à Lévi Tournay/Asscom, Réf. 3444, 31 Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02, qui transmettra.

LÉVI-TOURNAY/ASSCOM

La Direction Financière d'une Importante Société d'Assurance, et de ses filiales, recherche son

Responsable comptabilité titres, sicav, fonds communs de placements

Le candidat possédera un esprit à la fois rigoureux et souple, pour s'adapter avec une efficacité sûre au développement et à la variété des produits financiers et disposera :
- soit d'une expérience confirmée dans l'enregistrement comptable des opérations financières portefeuille,
- soit d'une formation comptable DECS et d'une première expérience, même courte, en comptabilité titres...

Il animera une équipe d'une dizaine de personnes et assurera des contacts quotidiens avec la Direction Financière et la Banque de Trésorerie du groupe.

Rémunération motivante, réelles possibilités d'évolution, au sein d'une équipe particulièrement dynamique pour candidat de valeur.

Poste basé à Paris.

Ecrire sous réf. 3A 888-8M
Discrétion absolue

Membre de Syntec
etap
71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

JEUNES DIPLÔMÉS :

la réussite par la Banque

Vous êtes diplômé d'une grande école de commerce, débutant ou possédant déjà une première expérience.
Choisir la Banque est pour vous le chemin de la réussite.
Choisir un établissement à taille humaine, lié à des banques de notoriété internationale, c'est la *possibilité de démarrer rapidement dans votre activité professionnelle ou de passer à la vitesse* supérieure : notre système de structure légère et décentralisée favorise l'autonomie et les responsabilités.

Selon votre tempérament et vos capacités, vous trouverez votre place dans **l'exploitation (entreprises, particuliers) ou au sein d'une direction financière.**
Dans un groupe international, les opportunités ne manquent pas : il faut savoir les saisir.

Nous vous remercions d'adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions sous réf. 3102 à PLAIN CHAMPS, 37, rue Froidevaux, 75014 PARIS, qui transmettra.

Votre professionnalisme au service d'une banque en mouvement...

Responsables d'agence

Véritable professionnel du secteur bancaire par votre fonction actuelle d'Adjoint ou de Responsable d'Agence, vous désirez partager le développement et participer au mouvement de notre Entreprise.
Par vos qualités de conseil et vos compétences commerciales vous apporterez à nos clients l'approche qualitative et la réponse à leurs attentes.
Animateur et gestionnaire, vous managerez votre équipe au sein d'une structure originale et décentralisée.

Pour parler ensemble de ce poste, merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la référence 2501/RA à la Direction des Relations Humaines et Sociales, Crédit Mutuel Ile-de-France, 19 Cité Voltaire, 75541 Paris Cedex 11.

Crédit Mutuel
Une banque à qui parler

Abeille ASSURANCES — GROUPE VICTOIRE

recherche
pour sa filiale assurances de personnes

UN JEUNE ACTUAIRE
(même débutant)

Votre mission consistera, après formation, à concevoir et tarifer des produits d'assurances collectives.

Vous participerez également au suivi des résultats financiers et à leur souscription.

Vous possédez une formation d'actuaire (ISUP ou équivalent).

Si vous alliez rigueur et créativité, notre société vous offre de réelles perspectives de carrière.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à Mme IMBERT - GROUPE VICTOIRE
52, rue de la Victoire 75009 Paris, sous référence 1639 AC/JL.




JEUNES DIRECTEURS D'AGENCES H/F

Pour participer au développement rapide d'une grande banque régionale qui, sur place, rassemble compétence et pouvoir de décision (62 agences, 1 000 collaborateurs) ; nous vous proposons de valoriser une première expérience réussie dans le réseau bancaire en prenant la direction d'une de nos agences. (localisation : de MENTON à TOULON).
Votre tempérament commercial, votre goût des contacts et de l'animation, votre efficacité et votre volonté vous donnent envie de rejoindre une banque en pleine expansion.
Alors, nous vous offrons de donner à vos projets une dimension nouvelle.

Merci d'adresser votre candidature, sous forme manuscrite, C.V. + photo + prétentions à : Direction des Ressources Humaines, 4, rue du Docteur Baréty - 06000 NICE.

UNE ENERGIE NOUVELLE EN FRANCE.



GROUPE DES POPULAIRES D'ASSURANCES

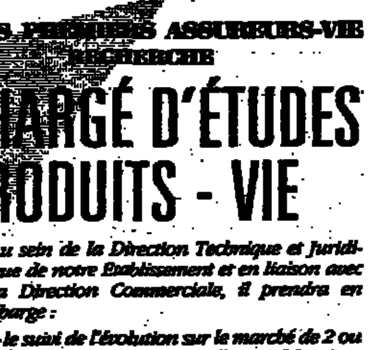
UN (e) RESPONSABLE FORMATION

Notre centre de formation est chargé de la formation technique et commerciale de notre Réseau de vente qui compte plusieurs milliers de collaborateurs dans toute la France, dont 2000 professionnels salariés.
Il recherche pour son équipe un **CADRE** confirmé qui aura pour mission :
- d'élaborer des programmes de formation avec leurs supports.
- de participer à la création de nouveaux outils et de nouvelles méthodes commerciales.
- d'assurer le lancement et le suivi d'actions de formation dans le Réseau.

Pour mener à bien ces missions :
- vous avez une dizaine d'années d'expérience de la formation et de l'animation.
- une formation de 2ème cycle ou plus (DESS, Maîtrise, Grande Ecole Commerciale...)
- de bonnes capacités d'analyse et de synthèse.
- une bonne aisance rédactionnelle.

Merci d'adresser lettre, C.V., photo et prétentions sous réf. 1-88 au :

GPA Service Recrutement
13, Square Max Hymans - 75744 PARIS CEDEX 15



UN DES PREMIERS ASSUREURS-VIE RECHERCHE

CHARGÉ D'ÉTUDES PRODUITS - VIE

Au sein de la Direction Technique et Juridique de notre Etablissement et en liaison avec sa Direction Commerciale, il prendra en charge :

— le suivi de l'évolution sur le marché de 2 ou 3 produits et leurs éventuelles modifications techniques.

— l'étude et l'élaboration de nouveaux produits pour lesquels il assurera, de plus, la bonne coordination des projets avec les autres secteurs concernés (actuariat, contrôle de gestion, marketing...).

Par ailleurs, il se verra confier des études pour le compte de la Direction Générale et l'animation de séances de formation interne.

Pour ce poste, nous souhaitons rencontrer un diplômé de l'enseignement supérieur (Ecole supérieure de gestion ou de commerce, par exemple) possédant une première expérience professionnelle et désireux de valoriser ses qualités de contacts et d'initiatives par des compétences spécialisées.

Merci d'envoyer lettre avec C.V. s/réf. 34525 à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DES DEUX SEVRES
recherche pour son Institut de Formation Interprofessionnelle

UN ADJOINT DE DIRECTION

CENTRE DE FORMATION

Gérer, administrer, organiser pour un bon fonctionnement de l'Institut, mais aussi assurer efficacement les relations extérieures et internes : votre mission appelle esprit de synthèse et sens des contacts.

A une formation BAC + 2 ou 3 en gestion, vous joignez une expérience de la formation. Poste basé à NIORT.

Merci d'adresser votre dossier complet à notre Conseil, Sophie BECQUET - BP 5 - 17002 LA ROCHELLE CEDEX.

SOPHIE BECQUET LHERITEAU
CONSEIL EN RECHERCHE ET SELECTION DU PERSONNEL

BANQUE PARIS-8e

recherche

POUR SON DÉPARTEMENT BANCAIRE

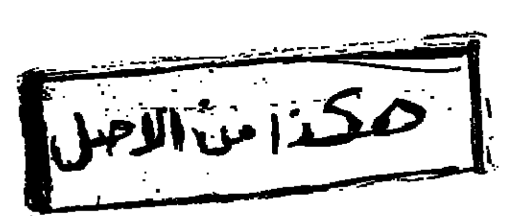
EXPLOITANT grandes entreprises (H./F.)

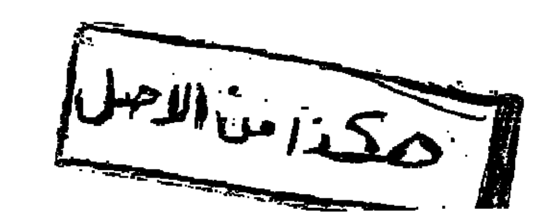
pour gérer et développer un portefeuille de clientèle auprès de laquelle il devra promouvoir les différents services bancaires.
Il sera également en charge du montage et de l'étude des dossiers de financement à court, moyen et long terme.
Agé de 30 ans minimum et diplômé de l'enseignement supérieur, il devra avoir une expérience confirmée de la commercialisation des produits bancaires traditionnels et nouveaux, tout en ayant des connaissances approfondies en analyse financière.
Enfin, une bonne maîtrise de la langue anglaise et/ou allemande, ainsi qu'une pratique de la micro-informatique sont souhaitées.

Pour ce poste à pourvoir très rapidement, veuillez adresser une lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions sous référence 1 641 à :



Centre de Psychologie et d'Efficience
17 rue des acacias 75017 Paris





« Les métiers de la banque et de l'assurance »

« Les métiers de la banque et de l'assurance »

EXPERTISE COMPTABLE

Diplômé(e) de l'enseignement supérieur, vous avez acquis une première expérience de 2 à 4 ans dans un Cabinet d'Expertise Comptable.

Nous vous proposons de participer à la définition, l'élaboration, la mise en place et la maintenance des procédures comptables informatisées.

Pour ce faire, vous entretiendrez des relations avec les services fonctionnels de la banque, et devrez prendre en compte les différents aspects de la réglementation bancaire et de la normalisation comptable.

Nous vous offrons la possibilité de développer vos compétences et de saisir de nombreuses opportunités d'évolution tant dans la banque qu'au sein du Groupe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo) sous réf. CG 1019

Banque Indosuez
Service recrutement, carrières
9 rue Louis Murat
75371 Paris Cedex 08

BANQUE INDOSUEZ
Tout un monde d'opportunités

JURISTE CONFIRME(E)

Vous êtes intéressé(e) par l'Engeenerie Financière.

Vous avez valorisé votre formation (DEA ou DESS de droit + formation complémentaire, IAE par exemple) par une expérience de 5 à 7 ans au sein de la direction juridique d'un établissement bancaire ou financier.

Vous prendrez en charge le montage juridique d'opérations financières sur des sociétés cotées ou non cotées : augmentations de capital, prises de participations, restructurations...

Vous assurerez la préparation et la tenue des conseils d'administration et des assemblées.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo) sous réf. AJF 1017 à

Banque Indosuez
Service recrutement, carrières
9 rue Louis Murat
75371 Paris - Cedex 08

BANQUE INDOSUEZ
Tout un monde d'opportunités

LA MUTUALITE FRANCAISE

recherche le

RESPONSABLE de son SERVICE «FIDUCIAIRE GESTION»

Diplômé d'études supérieures, de préférence grande école d'ingénieurs, titulaire d'un diplôme complémentaire (DECS, Droit ou Sciences Economiques).

Ce cadre de plus de 35 ans maîtrise parfaitement les techniques d'analyse de gestion des entreprises.

Il dispose d'une expérience significative dans le domaine des systèmes d'information de gestion informatisés.

Il a également vécu des expériences concrètes en matière de diagnostic d'entreprises.

Homme de contact, le candidat aura fait la preuve de ses capacités à diriger des cadres de haut niveau.

Les candidatures (lettre manuscrite, CV, photo - restituée - et prétentions) doivent êtres adressées au Directeur Administratif de la **MUTUALITE FRANCAISE** 255, rue de Vaugirard 75719 PARIS CEDEX 15.



L'INFORMATIQUE D A T A I D UNE VALEUR SÛRE H U M A I N E

MONETIQUE

DATAID MOYENS DE PAIEMENT, *société spécialisée en Monétique et faisant partie du* Groupe DATAID (700 personnes, CA : 280 MF) recherche dans le cadre de son expansion :

INGENIEURS D'ETUDES

pour les divers domaines liés aux traitements carte (télécollecte, autorisation, DAB/GAB, TPE/TPV,...).

Diplômé de l'enseignement supérieur et possédant une expérience significative dans un ou plusieurs des domaines cités plus haut, il sera chargé de réaliser des études de haut niveau et d'assurer le suivi de projets de grande envergure (réf. IE).

SPECIALISTE "CARTE"

ayant des compétences approfondies en matière de cartes à mémoire pour assurer la direction ou le suivi de projets d'ingénierie carte (réf. SC).

CHEF DE PROJET à fort potentiel pour encadrer des équipes de réalisation dans un environnement IBM grands systèmes. Expérience d'au moins 5 ans nécessaire dans la *conduite de projets (réf. CP).*

Adresser votre candidature à Mme Houguet en précisant la référence du poste à DATAID MOYENS DE PAIEMENT, 103 rue Lauriston, 75116 Paris



L'ESPRIT D'EXPERTISE

Sous-directeur d'agence

Banque

Strasbourg - Une banque à taille humaine, spécialisée sur un marché d'avenir et proposant une gamme complète de produits financiers recherche son sous-directeur pour Strasbourg. En liaison avec le directeur d'agence, il aura en charge la supervision de l'exécution et de la qualité des services administratifs. Il participera au développement d'une clientèle d'entreprises marchandes et non marchandes. Ce poste évolutif s'adresse à un cadre bancaire confirmé, diplômé d'études supérieures (école de commerce, université ou ITB, CESB), ayant une expérience professionnelle de 5 à 10 ans. Une bonne connaissance de la région Alsace est souhaitée. Ecrire à Christine BERNET en précisant la référence S/8223M. (PA Minitel 36.14 code PA)



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Directeur d'agence

Nantes - Cet organisme financier, filiale d'un grand groupe bancaire, est spécialisé dans la commercialisation de produits spécifiques auprès des professionnels. Il recherche son responsable d'agence. Très autonome dans ses missions, il dirigera une petite équipe et sera responsable des analyses financières, du montage des dossiers et en assurera le suivi à long terme. En outre, il participera très activement au développement commercial de l'agence en ayant une réelle implication auprès des prescripteurs et des professionnels concernés. Nous recherchons, pour pourvoir ce poste, un candidat rapidement évolutif qui puisse prendre à terme la responsabilité de plusieurs agences. De formation supérieure (ESC ou universitaire), vous avez acquis une première expérience réussie d'au moins 4 ans dans le domaine financier et vous souhaitez aujourd'hui donner un second souffle à votre carrière. La rémunération sera fonction de votre valeur et de votre expérience. Ecrire en précisant la référence A/3049M. (PA Minitel 36.14 code PA)



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

1, rue Duguesclin - 44000 NANTES - Tél. 40.48.48.82

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Banque

Cette succursale lilloise d'une banque française à taille humaine disposant d'une large gamme de produits bancaires et financiers souhaite développer son activité particuliers, à partir d'un solide noyau de clients de qualité. Dans cette optique, son directeur recherche :

Un jeune chargé de clientèle particuliers

Il sera chargé de prospecter, développer et entretenir une clientèle "haut de gamme" : cadres, professions libérales... Ce poste s'adresse à un candidat âgé de 24 ans au moins, ayant une solide formation (école de commerce, ITB, ou équivalent) et possédant une première expérience de la vente de produits ou services à une clientèle privée. Il devra être fortement motivé par le commercial et doté d'un potentiel évolutif. Réf. A/4911M.

Un chargé de clientèle particuliers confirmé

Véritable conseil en gestion patrimoniale, il aura à entretenir et développer son portefeuille de clientèle. Il devra en outre organiser et gérer son activité. Ce poste s'adresse à un candidat âgé de 35 ans au moins possédant une expérience confirmée acquise dans un poste similaire. Réf. A/4912M.

Pour ces deux postes, la rémunération sera fixée en fonction de l'acquis. Ecrire à Jean Baptiste DE GANDT en précisant la référence du poste choisi. (PA Minitel 36.14 code PA).



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

19, Résidence Flandre - 59170 CROIX - Tél. 20.72.52.25

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

International Westminster Bank PLC

recherche un

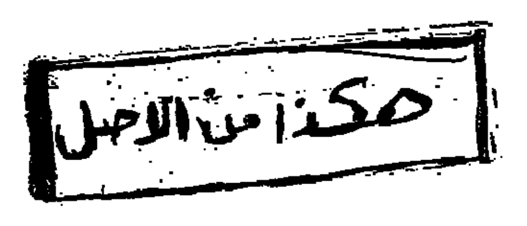
DIRECTEUR AU DEPARTEMENT ENTREPRISES (CORPORATE BANKING)

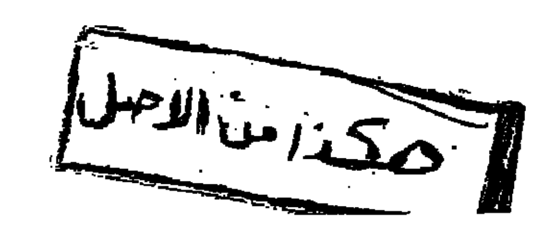
A 35 ans environ, de formation supérieure *économique ou scientifique, votre parcours* professionnel vous a permis d'acquérir une solide expérience du développement de la clientèle industrielle et commerciale, dans une banque anglo-saxonne par exemple. Peut-être avez-vous l'expérience d'une direction financière ou trésorerie d'une grande entreprise.

Vous êtes à l'aise dans la négociation à tous *les niveaux. Votre sureté de jugement* sur le risque de crédit, votre connaissance des nouveaux instruments financiers et des services bancaires vous permettront de contribuer au développement de notre Département Entreprises (moyennes et grandes, étrangères et françaises).

Une agressivité commerciale très affirmée est la condition essentielle du succès dans ce poste.
La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Envoyer C.V. + lettre manuscrite et rémunération actuelle à
la Direction des Ressources Humaines International Westminster Bank PLC
18, place Vendôme - 75001 PARIS.





« Les métiers de la banque et de l'assurance »

SOCIETE PARISIENNE DE BANQUE

Banque Privée - Paris 8e

Filiale d' un grand groupe, nous sommes une banque privée à guichet unique et à clientèle haut de gamme.
Afin de confier la gestion et le développement d'un fonds de commerce PME, nous recherchons un

Exploitant Entreprise Classe VI

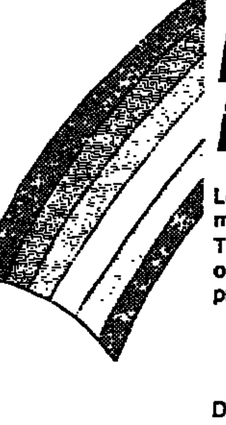
Le candidat, âgé de 28 ans environ, est un bon généraliste de la banque. Diplômé d'Etudes Supérieures, il justifie de 4 à 5 années d'expérience et possède un goût marqué pour la prospection commerciale et la négociation.

Nous lui proposons de personnaliser ses interventions auprès de la clientèle afin de promouvoir des produits et services adaptés, en collaboration étroite avec les départements spécialisés du siège. Une personnalité entreprenante pourra s'épanouir dans une structure à taille humaine et trouver des possibilités d'évolution au sein du Groupe.

Merci d'adresser CV + photo + rémunération actuelle à la SOCIETE PARISIENNE DE BANQUE, Direction Générale, 9 rue Boissy d'Anglas, 75008 PARIS, sous réf. M3SPB. Confidentialité assurée.

ADICOM

Ingénieurs d'affaires votre compétence industrielle nous intéresse...



Les ASSURANCES GENERALES DE FRANCE sont leader sur le marché des risques d'entreprises. Un marché Européen en plein essor pour des équipes d'ingénieurs performantes.

Trois atouts sont indispensables pour en faire partie : votre expérience d'ingénieur en entreprise industrielle ou d'assurance (5 à 10 ans), votre disponibilité pour des voyages fréquents en France et à l'étranger, votre pratique courante de l'anglais.

Souscription

Dans notre équipe d'ingénieurs chargés d'affaires grands comptes, vous analyserez les risques sur le plan technique (incendie, dommages divers) et vous négocierez les contrats. Vous apporterez votre aide technique et commerciale aux réseaux d'intermédiaires en vous rendant sur le terrain. **Réf. M 17 E**

Prévention et Ingénierie

Ingénieur chargé d'affaires spécialiste de la sécurité, vous travaillerez avec les souscripteurs de notre Division Dommages. Vous analyserez et évaluerez diverses catégories de risques industriels. Vous préconiserez des mesures de prévention. **Réf. M 18 E**

SOURCES

Saisissez l'opportunité en adressant votre dossier de candidature (lettre, CV, rémunération actuelle) sous la référence de votre choix à ASSURANCES GENERALES DE FRANCE Département Gestion de l'Emploi - 33, rue La fayette - 75009 PARIS.



Secteur bancaire

CHEF D'AGENCE *HF*

Finistère

Dans le cadre de son développement et de sa diversification, un important établissement régional recherche pour l'une de ses agences un Chef d'agence.

Représentant de la société sur son secteur et en autorité sur une petite équipe, il aura pour tâches principales : le développement tant quantitatif que qualitatif de la clientèle (actions de marketing : définition de campagnes, mailings, sélection produits), la gestion des opérations courantes en contrôlant la qualité, la sécurité, la rentabilité des engagements, la diversification et la détention des produits de placement bancaires et financiers par la clientèle.

Nous souhaitons rencontrer pour ce poste évolutif des candidats âgés de 28 ans minimum, diplômés de l'enseignement supérieur avec une formation bancaire, possédant impérativement une expérience de 3 à 4 années acquise dans le secteur bancaire à ce même niveau de responsabilités.

La réussite à ce poste nécessite une certaine autorité naturelle, un sens relationnel développé, une bonne capacité à convaincre.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V complet, photo et rémunération actuelle sous référence M 17/2046 G à :

EGOR OUEST ATLANTIQUE
15, rue Charles Monselet - 44000 NANTES

EGOR

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPAÑA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA

Responsable portefeuille-titres et comptabilité filiales

(réf. RPC) *HF*

A la tête d'une équipe de 10 personnes, vous serez chargé :
- d'assurer la gestion comptable de six sociétés de portefeuille,
- d'optimiser la gestion administrative, comptable et fiscale du portefeuille-titres de la banque.

En relation avec la Direction Financière du groupe, vous participerez à la mise en œuvre de montages financiers et déterminerez les traitements comptables et fiscaux appropriés.

Vous exercerez également une mission de Conseil et de Contrôle de l'application des principes et des procédures de comptabilisation des opérations sur titres traitées par la Direction des Marchés.

Enfin, avec l'aide d'une équipe informatique, vous participerez au choix et à la mise en place d'un logiciel de gestion de portefeuille.

Vous êtes de formation ESC + expertise comptable (ou niveau équivalent) et pouvez justifier :
- soit d'un minimum de quatre années passées dans un cabinet d'audit où vous avez acquis une solide pratique de la révision comptable et des systèmes comptables automatisés.
- soit d'une expérience de Responsable Comptable au sein d'un groupe financier utilisant des méthodes modernes de gestion de portefeuille-titres.

La connaissance du milieu bancaire et/ou des opérations sur portefeuilles obligataires et de titres de participation constituerait un avantage appreciable.

Adjoint au responsable du service comptabilité générale

(réf. ARS)

Dans un premier temps, vous serez chargé de la refonte du système informatique permettant d'établir et d'analyser les états financiers et les ratios de contrôle qui sont communiqués périodiquement à la Direction Générale et aux autorités de tutelle par la Comptabilité Centrale.

Votre première mission consistera donc essentiellement à analyser les procédures existantes, définir les besoins à satisfaire par le nouveau système, préparer le cahier des charges avec les informaticiens et participer activement à la mise en place du nouveau système.

Dans une seconde phase, nous vous confierons des responsabilités plus directement opérationnelles pouvant comporter la supervision d'équipes de 10 à 15 personnes.

Votre formation ESC + expertise comptable (ou niveau équivalent) complétée par 4 à 5 ans d'expérience en cabinet d'audit vous ont permis d'acquérir une solide pratique de la révision comptable et une bonne expérience des systèmes comptables automatisés. La connaissance du milieu bancaire serait un avantage appréciable.

Les deux postes d'importance stratégique sont à pourvoir au sein du service Compabilité Générale (60 personnes) dépendant directement de la Direction des Affaires Comptables.
Jean-Michel Piadé attend votre candidature en précisant la référence du poste.
Société Générale, Service Recrutement,
7 rue de Caumartin, 75009 Paris.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

média-system

Sous le haut patronage de Monsieur Jacques LALLEMENT
Président de la Fédération Française des Sociétés d'Assurances

La FFSA et le journal Le Monde organisent le colloque

« L'ASSURANCE A MÉTIERS DÉCOUVERTS »

animé par Michel NOBLECOURT
journaliste au Monde

le mardi 2 février 1988 à 10 h 30
dans le cadre du salon ASSURE-EXPO
Palais des Congrès - Porte Maillot
Salle Havane

Colloque destiné aux élèves grandes écoles scientifiques et commerciales et aux étudiants de 3e cycle.

Le Groupe VIA ASSURANCES, importante compagnie du secteur privé (CA supérieur à 2 milliards de francs) recherche

GESTIONNAIRE SINISTRES CONSTRUCTION HF

Vous serez chargé de la gestion tant amiable que contentieuse des dossiers « Dommages - ouvrage » et de l'exercice des recours.

Pour ce poste de niveau « Agent de Maîtrise » vous devez être titulaire d'une licence en droit privé, avoir au minimum deux ans d'expérience dans la gestion des Sinistres Dommages - ouvrage et posséder le sens des contacts.

Prouvez-nous votre motivation en nous adressant rapidement lettre manuscrite, photo et prétentions, sous réf. GSC/M, à M. CARCASSONE - VIA ASSURANCES 56, rue Laffitte - 75349 PARIS Cedex 09.

VIA assurances

MEDIA BA

Le marketing des particuliers vous sourit

N'hésitez pas si...
... vous avez environ 35 ans, une formation commerciale (HEC, ESSEC...) et dix années d'expérience dans le marketing du secteur tertiaire.

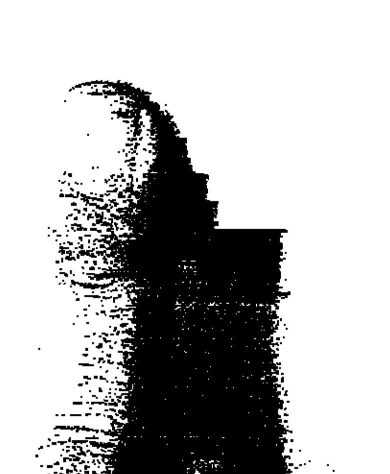
Prenez votre pleine dimension en devenant **responsable du marché des particuliers.** Au sein d'une des Directions opérationnelles d'une grande compagnie d'assurances, sur un secteur essentiel (environ 3 milliards de francs de CA), vous aurez toute autonomie pour connaître ce marché (besoins, attentes, concurrence) afin d'y ajuster notre offre, construire le mix et suivre les résultats.

Votre fonction impliquera des relations suivies avec la profession, nos réseaux et les autres départements de la Direction.

Vous bénéficierez d'une formation adaptée à notre univers ainsi que de réelles perspectives d'évolution au sein du Groupe.

Si cette offre correspond à vos aspirations, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV et prétentions) à

SOURCES 108, rue Saint-Honoré - 75001 Paris
qui transmettra en toute confidentialité



monoplast

Leader Européen de l'Emballage Alimentaire en Matières Plastiques, *recherche pour son usine de Mont-de-Marsan.*

Chef du Personnel

Une première expérience réussie dans la fonction en milieu industriel vous en a fait connaître tous les aspects et vous permettra d'être rapidement opérationnel.

En liaison directe avec le Directeur de l'usine, vous aurez en charge la gestion de 300 salariés, les relations avec les partenaires sociaux, la préparation des réunions avec les instances représentatives, l'assistance et le conseil de l'encadrement, la mise en place de la politique sociale définie par la D.R.H.

Dans l'immédiat, vos actions seront particulièrement orientées vers la motivation des personnels, le plan formation dans le cadre de l'évolution technique de l'Entreprise et vers l'évaluation du personnel.

Nous souhaitons rencontrer un homme de terrain et de dialogue ayant une bonne connaissance de la législation sociale.

Adresser lettre manuscrite, C.V., prétentions à Bernard CHEVALLIER, Directeur des Relations Humaines, MONOPLAST, B.P. 7 - 40140 SOUSTONS.

R.S. Service

La décentralisation des structures de notre Entreprise, principale société d'un groupe de 8 000 personnes, dotée d'un réseau national de distribution, nous conduit à créer un poste de

Responsable de personnel

pour 2 *de nos unités d'Exploitation* *situées en proche* banlieue parisienne et qui expédient en moyenne 1 000 tonnes de produits par jour.

En liaison avec la Direction du Personnel du Siège, il mettra en place et développera la gestion des 1 100 salariés Ouvriers, Employés et Cadres (gestion des effectifs, suivi des heures supplémentaires, applications légales, études, examen des besoins de formation...) et sera l'interlocuteur local des partenaires sociaux.

Le candidat que nous souhaitons rencontrer, âgé de 35/40 ans, de formation supérieure, possède déjà une solide connaissance de la fonction après 4 ans minimum d'expérience professionnelle en milieu industriel.

Pragmatisme, sens du terrain et grande aisance relationnelle sont les qualités qui lui permettront de réussir et d'évoluer au sein de notre groupe.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à Carré Turenne, 129, rue de Turenne 75003 Paris, sous réf. 207 M.

Carré Turenne

300 KF +

JURISTE D'AFFAIRES CONFIRMÉ(E)

NOTAIRES ASSOCIÉS A PARIS

(+ 70 personnes)

Recherchent

POUR : – Créer et développer un service droit des affaires dans un cadre largement autonome.
– Conseiller sur le plan juridique, fiscal et comptable une clientèle diversifiée.

UN : – Candidat d'environ 30-35 ans.
– Ayant une formation supérieure.
– Une expérience d'au moins 5 ans dans un cabinet d'affaires.
– Une parfaite connaissance de l'anglais juridique (expérience internationale appréciée).

Rémunération motivante en fonction du profil et des résultats. Possibilités d'évolution de la fonction.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous nº 8321 M - LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

IMPORTANT ORGANISME DE FORMATION DE L'AISNE

Leader sur l'activité formation continue du département, Gestionnaire d'un centre de formation d'apprentis préparant les bacs professionnels recherche

L'ADJOINT AU DIRECTEUR

Il aura pour mission de seconder celui-ci pour l'ensemble des activités de l'organisme.

Il sera directement responsable :
– du fonctionnement administratif,
– du service comptable et financier,
– de la prévision budgétaire du contrôle de gestion,
– de la gestion du personnel

Ce cadre de formation supérieure aura une expérience diversifiée dans des postes à responsabilités et une bonne maîtrise de la gestion administrative et financière.

De bonnes connaissances des procédures administratives et juridiques de la formation seraient appréciées.

Adresser lettre manuscrite + CV, photo et prétentions à

ajs 12, boulevard Roosevelt 02100 SAINT QUENTIN

HYPERBOLE

Grand organisme de services

RECHERCHE

SPÉCIALISTE

en qualification de personnels pour participation à l'élaboration d'une grille de classification des emplois.

Ecrire s/nº 8364 – LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

CENTRE NATIONAL DE L'EQUIPEMENT HOSPITALIER

Division des Technologies Biomédicales

recrute :

INGENIEUR

Domaine : Equipements d'Anesthésie - Réanimation - Chirurgie.
Activités : Etudes, Expérimentation de matériels - Assistance Technique aux Hôpitaux.

Adresser candidature et CV à CNEH - DTBM
Les Quadrants - 3, avenue du Centre
78182 SAINT QUENTIN EN YVELINES

CNEH

DARRAS & JOUANIN

Entreprise de B.T.P. filiale de GENEST ENTREPRISE (CA 2 milliards) développe son **Département GENIE CIVIL** et recherche un

DIRECTEUR DE TRAVAUX

280 000 F/an.

Ingénieur E.S.T.P. - A & M - E.C.P...
Il assure le développement de l'activité sur PARIS et R.P., réalise les études de prix, prépare et dirige les chantiers.
Une expérience de 3 à 5 ans dans la conduite de chantiers de Génie Civil est indispensable.
Lieu de travail : MORANGIS 91.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 911 M à Denis JOUSSET - **PLEIN EMPLOI** - 10, rue du Mail 75002 PARIS.



plein emploi
Conseils en ressources humaines

TRANSEXEL

Recherche pour l'une de ses principales filiales, 1300 personnes, un responsable du service organisation.

Jeune ingénieur grande école au cœur de l'action dans l'organisation de la production

Sa mission sera d'organiser et de planifier les besoins, de concevoir les améliorations de productivité, de développer les outils informatiques, d'assurer le suivi des applications, ainsi que la formation des utilisateurs, de participer à la mise en place d'un plan de communication dans la division.

Ce poste est particulièrement intéressant pour un jeune ingénieur désireux de valoriser 2 à 5 ans d'expérience acquise en organisation industrielle ou gestion de production, familiarisé avec l'outil informatique, ayant des facilités de contacts, du dynamisme et le goût des réalisations performantes. Il doit permettre une évolution de carrière motivante vers des fonctions opérationnelles au sein de notre groupe.

Adressez votre dossier de candidature sous référence : 303/547 à notre conseil Françoise BARSI - CENTOR EMPLOI - 13 bis, rue Henri Monnier - 75009 PARIS.

EMPLOI centor PARIS • LYON • MULHOUSE

PARIS 42 85 15 53 LYON 78 69 37 16 MULHOUSE 89 32 26 26

SOURCES

« Les métiers de la banque et de l'assurance »



L'ASSUREUR-VIE DES CONSTRUCTEURS

Notre société (Paris – une implantation nationale) en forte croissance depuis trois ans souhaite enrichir son potentiel humain, en créant deux nouveaux postes de responsables qui doivent être des moteurs de notre dynamique de développement.

RESPONSABLE DU RÉSEAU COMMERCIAL — **300 000 F +**

Vous êtes diplômé d'une école supérieure de commerce et vous avez 7 à 10 ans d'expériences professionnelles.
Vous êtes un professionnel de l'assurance-vie.
Vous avez déjà dirigé avec succès une équipe commerciale. Vous possédez par surcroît quelques compétences actuarielles.
Sous l'autorité du Directeur de la Société, vous aurez la responsabilité du recrutement, de la formation et de l'animation des conseillers en assurance-vie (12 personnes aujourd'hui, plus de 25 d'ici à dix-huit mois).
Votre mission à moyen terme sera donc surtout celle d'un animateur national des ventes avant d'accéder, si vous en avez la volonté, à des fonctions plus larges.
Vos qualités personnelles vous permettront de vous imposer à une équipe existante et de vous intégrer à un groupe qui a sa culture propre.
Vous êtes prêt à vivre sur le terrain à 75 % de votre temps. Réf. 5.113 M

RESPONSABLE MARKETING — **200 000 F. +**

Vous êtes diplômé d'une école supérieure de commerce.
Vous avez aujourd'hui 5 ans d'expériences de la fonction marketing (études de marché...) acquises de préférence dans le domaine des services.
Que vous connaissiez ou non le domaine de l'assurance-vie, vous vous sentez à même de l'aborder avec un œil neuf.
Sous l'autorité du Directeur de la Société, vous aurez la responsabilité de la fonction marketing : approche du marché, mise en avant d'idées neuves, soutien au réseau commercial. Vos actions devront aider la Direction à faire des choix de politique de développement.
Homme d'études et de réflexion, spécialiste dans un univers peu habitué au marketing, vous avez une forte capacité de conviction et "de vente" de votre action. Vous travaillerez aussi en étroite collaboration avec le responsable du réseau commercial et les services techniques. Réf. 5.114 M

Si vous pensez avoir le profil des personnes que nous recherchons, merci d'envoyer votre dossier en précisant la réf. choisie, à Roland Gardeux, Sérifo, 47 bis, avenue Bosquet – 75007 PARIS.

SÉRIFO
Membre de Syntec

ACTIVITES DE MARCHE

Dans le cadre de nos orientations stratégiques, nous développons rapidement l'éventail de nos activités de marché tant en France qu'à l'étranger. La diversité et la sophistication croissante des instruments financiers (FUTURS, SWAPS, OPTIONS...) nous amènent à rechercher pour notre DIRECTION DES MARCHES des

JEUNES DIPLOME(E)S DES GRANDES ECOLES

X, MINES, CENTRALE... - HEC, ESSEC, MASTERES SPECIALISES...

Une bonne connaissance de l'anglais et des aptitudes pour l'informatique sont des atouts indispensables. Les possibilités d'évolution de carrière *au sein de la Direction de la Banque et de ses succursales à l'étranger sont importantes.*

POUR LA SALLE DES MARCHES.

Au contact d'opérateurs confirmés, vous vous initierez aux techniques de marché, participerez à l'élaboration de stratégies, interviendrez sur les marchés et serez rapidement responsables de "positions" opérationnelles.
Vous serez également associé à la définition et au choix des logiciels d'aide à la décision pour le "Front Office".

POUR LE DEPARTEMENT ADMINISTRATIF

regroupant l'ensemble des activités de gestion ("back-office", procédures, contrôle inter-analyse des résultats, des risques...).
Vous maintiendrez un contact étroit avec la Salle, participerez à la conception et à la mise en place des systèmes de gestion et serez les garants de la traduction fidèle des activités de marché dans les tableaux de bord de la Direction.

Adressez votre dossier (lettre et CV) sous réf. JD/M à B.F.C.E. - Département du Personnel - 21, Boulevard Haussmann 75009 PARIS.

BFCE Banque Francaise du Commerce Extérieur

Organisation et Publicité

Filiale d'un groupe leader sur le marché financier et immobilier (60 % d'ingénieurs et cadres), nous recherchons, dans le cadre de notre développement, un

JEUNE CHEF DE PERSONNEL

Votre première expérience de la fonction ou d'un de ses aspects vous permettra de mettre en place les politiques et les outils répondant aux nécessités d'une gestion des Relations Humaines dynamique.

En relation étroite avec la Direction de la Société, votre mission *sera globale et diversifiée : recrutement, formation, rémunération.*

L'autonomie de la fonction exige des qualités d'initiative et de contact. Votre réussite vous assurera à moyen terme une carrière évolutive au sein du groupe.

Merci d'adresser, lettre manuscrite et C.V., sous réf. : 2036/LM, à notre Conseil :

MILO Ressources Humaines
3, avenue des Ternes
75017 PARIS



ID'COM.



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.







Spécialiste du secteur bancaire, vous avez une bonne culture générale en informatique et vous présentez des aptitudes à la fonction commerciale.
Vous aurez en charge la gestion des comptes sur lesquels nous sommes présents et la responsabilité du développement de nos parts de marché sur l'une de ces régions.

3 OPPORTUNITES DE REUSSITE, SI VOUS AVEZ : COMPETENCES BANCAIRES, SENS DU COMMERCE ET INTERET POUR L'INFORMATIQUE !

Rejoignez-nous ! Ecrivez à Jean Patrice CAMINADE sous référence 230 LM - BULL RECRUTEMENT - Immeuble Cedre - 3, av. Val de Fontenay - 94133 FONTENAY SOUS BOIS Cedex.

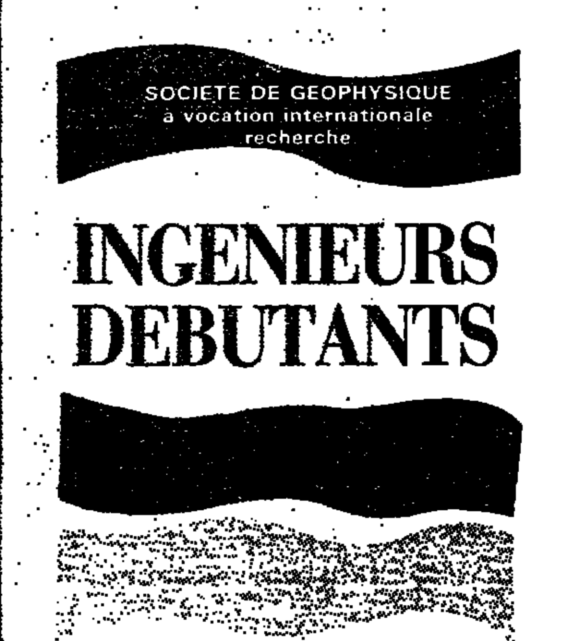


Rejoignez-nous ! Ecrivez à Jean Patrice CAMINADE sous référence 231 LM - BULL RECRUTEMENT - Immeuble Cèdre - 3, av. Val de Fontenay - 94133 FONTENAY SOUS BOIS Cedex.

Bull

Rejoignez-nous ! Ecrivez à Jean Patrice CAMINADE sous référence 232 LM - BULL RECRUTEMENT - Immeuble Cèdre - 3, av. Val de Fontenay - 94133 FONTENAY SOUS BOIS Cedex.





INGENIEURS DEBUTANTS

Vous êtes de formation grandes écoles ou universitaires scientifiques (DEA au minimum).

Vous possédez une parfaite maîtrise de l'anglais. (De plus, une bonne connaissance de l'allemand constituerait un atout très positif.)

Vous êtes très motivés pour un travail de terrain à l'étranger et désireux d'assumer rapidement des responsabilités techniques et de gestion d'une équipe.

Célibataires et libérés des obligations militaires, vous êtes parfaitement mobiles et prêts à partir pour des missions de prospection dans le monde entier. (Le permis poids lourds serait *également apprécié*).

Merci d'envoyer C.V. et lettre manuscrite, sous la référence 5181, à

MEDIA PA.
53, avenue Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.



SOCIETE ANONYME DE TELECOMMUNICATIONS
Un des leaders de l'Electronique professionnelle

Téléinformatique, transmissions et réseaux, optronique et aéronautique sont les domaines où nous avons fait la preuve de notre savoir-faire

Afin de poursuivre notre expansion, nous recherchons pour renforcer nos services INSTALLATION et MAINTENANCE



ISEN - ISEP - INSA - ENSEA...

Débutant ou 1 à 2 ans d'expérience dans le domaine :
INSTALLATION/MONTAGE matériel de transmissions. Préparation et suivi réalisation chantiers (proposition technique, définition des moyens et méthodes, dossiers de réalisation, planning, suivi facturation).
ANGLAIS technique apprécié.
Notions en micro-informatique souhaitées.

Lieu de travail : **WISSOUS/MASSY**

Adresser CV, sous référence IE à SAT - Service Central du Personnel 41, rue Cantagrel - 75631 PARIS Cedex 13.

Organisation et Publicité

Ingénieurs diplômés

Dans le cadre de l'extension de ses activités "clés en main" le Groupe Dumez recherche pour sa filiale d'études d'ingénierie le GIE SEMED, des ingénieurs diplômés :

Département traitement des eaux, hydraulique, V.R.D.

Expérience d'au moins 5 années de bureau d'études.
Formation complémentaire aux USA appréciée
Les candidatures de débutants de valeur seront examinées avec intérêt
Les candidats retenus intégreront l'équipe pluridisciplinaire en place au bureau d'études de Nanterre, chargée de tous les grands projets d'ingénierie "clés en main", que le Groupe réalise dans le monde
La connaissance de la langue anglaise est indispensable ainsi qu'une ouverture et du goût pour l'utilisation de l'informatique scientifique



Les postes sont susceptibles d'une rapide évolution tant sur le plan des responsabilités que sur celui des rémunérations
Envoyer CV photo et prétentions à G.I.E SEMED, sous référence LM 018, 345 avenue Georges Clemenceau, 92022 NANTERRE Cedex

média system

La prospective d'un grand établissement financier

Responsable des études macro-économiques

Dans un univers concurrentiel qui bouge, nous entendons bien profiter des atouts formidables de notre réseau, de notre clientèle et de notre image pour développer nos activités et agrandir notre territoire.

La Direction des Etudes, de la Prospective et de la Communication prépare ses choix stratégiques, les éclaire et les explicite auprès de l'environnement. C'est une équipe de jeunes économistes, statisticiens, commerciaux et nous vous proposons de la rejoindre pour prendre la responsabilité des études à caractère macro-economique et prospectif.

C'est à dire non seulement définir les programmes et les faires réaliser, mais aussi tenir un budget et des délais, et expliquer à l'interieur et à l'extérieur le pourquoi et le comment de vos recherches.

Ceci suppose que vous maîtrisiez très bien la question. Une formation mini Bac + 5 (ISUP, ENSAE, ESC...) et un Doctorat 3ème cycle, 5 ans au moins de pratique des études macro et une bonne connaissance de la micro et de l'étude des comportements.

Ce poste vous place au cœur de notre développement et vous fait participer directement à la culture du réseau, nous souhaitons que vous y trouviez une évolution.

Merci de nous faire savoir votre intérêt en adressant votre dossier sous réf. EME 193.

SEFOP 11 rue des Pyramides, 75001 Paris.
MEMBRE DE SYNTEC

NOTRE CLIENT EST SPECIALISE DANS LE CONSEIL AGRONOMIQUE A L'AGRICULTURE.

Son savoir-faire et sa volonté d'expansion (soutenue par de récents investissements) laissent espérer une forte croissance. Dans cette optique, il recherche son

directeur général

Répondant directement au Conseil d'Administration, ce Dirigeant ***jouira d'une grande autonomie*** pour :
- planifier et gérer le développement,
- animer une équipe de 30 personnes (ingénieurs et techniciens),
- assumer la gestion de ce centre de profit, tout en développant la marge.

Le candidat :
- 35 ans environ,
- de préférence Ingénieur Agronome, mais éventuellement, diplômé d'une Ecole de Commerce,
- ***c'est un homme de développement, un manager autonome et un gestionnaire rigoureux.***

Poste situé dans une région « où il fait bon vivre ».

Merci d'adresser dossier de candidature (lettre manuscrite + C.V.)

Liberge Lecomte CONSULTANTS Réf. 50419

16, rue Jacques Dulud - 92523 NEUILLY SUR SEINE Cedex.

Pierre Lichau

Filiale du Groupe Multinational BURMAH
BIOSOPH LABORATORIES
est active dans le domaine des auxiliaires de procédés pour l'industrie agro-alimentaire et pharmaceutique
et recherche

Chimiste Biochimiste

de Haut niveau Ingénieur et/ou Doctorat

capable de prendre en main toute l'activité de la Société.
Celle-ci comporte essentiellement la recherche, effectuée en partie en collaboration avec des laboratoires universitaires, et surtout le développement et suivi de la clientèle.
Le candidat retenu devra impérativement justifier d'une expérience réussie dans un domaine connexe tel que les spécialités de chimie fine, ainsi que de solides qualités humaines.
Le lieu de travail est COMPIEGNE.
Envoyer lettre manuscrite, CV et photo au :
Service du Personnel
BURMAH - BP 9
78230 Le Pecq.

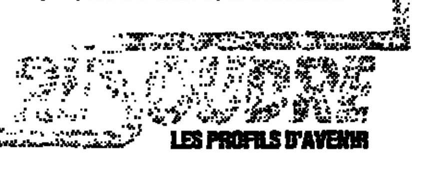
Vous avez la passion de la communication et... l'âme d'un manager

Filiale spécialisée d'un des premiers groupes français de communication, nous connaissons un développement régulier. Notre souci : répondre toujours mieux aux besoins Communication Ressources Humaines de nos clients, entreprises présentes dans des secteurs d'activités variés. Notre croissance passe aussi par la fidélisation de nos clients.

25-35 ans, de formation supérieure, de type école de commerce, vous avez peut-être l'expérience de l'encadrement dans une agence ou chez l'annonceur. Dynamique et efficace, vous êtes profondément attaché à la qualité et exigeant envers vous-même.

Chef de Groupe, vous encadrez une équipe de deux Chefs de Publicité, une assistante et une rédactrice tout en gérant vous-même des budgets importants. Homme ou femme de conseil, vous êtes également un commercial capable de négocier... Emetteur d'idées, vous savez aussi les faire passer en interne et en externe.

Envoyez lettre manuscrite, CV, photo et rémunération sous référence F 10 A 03 M à notre Conseil, 50, rue Ste-Croix de la Bretonnerie 75004 Paris.



PARACELSUS  KLINIK FRANCE

avec actuellement 5 cliniques en France et faisant partie d'une chaîne de 54 cliniques en Europe et aux Etats-Unis ayant plus de 6 000 lits.

cherche
pour la clinique du Belvédère, à Nice, environ 120 lits, 5 salles d'opération, soins intensifs.

UN DIRECTEUR

40 ans environ, expérience similaire dans la fonction d'une clinique importante, dynamique, prêt à coopérer avec le corps médical, prêt à s'intégrer dans une équipe de professionnels.

Seuls les candidats pouvant justifier d'une expérience solide seront retenus.

Prière d'adresser votre c.v. à l'adresse suivante :
PARACELSUS KLINIK FRANCE S.A.R.L.
à l'attention du Dr U. Schlewing PDG,
19-21, avenue du Bois-d'Amour, 93700 DRANCY.



Le Monde CADRES

Le Monde, **point de rencontre des grandes ambitions.**

CHIMIE
Chef de produit
fort potentiel

Une très importante société chimique, présente dans une centaine de pays, rattachée à un groupe industriel français de tout premier plan, recherche un Chef de Produit, capable, à l'échelle France et international, de définir *une politique de marketing et d'assurer l'ensemble des contacts avec les* réseaux de ventes, la production, la recherche et le développement.

Ce poste conviendrait à un candidat, soit ingénieur grande école (ayant une formation complémentaire en économie) disposant de quelques années d'expérience en exploitation, développement ou marketing, soit grande école de commerce, avec quelques années d'expérience acquise dans le domaine des produits industriels.

La connaissance de l'anglais ainsi que des qualités marquées de contact, de dynamisme et d'esprit d'entreprise sont indispensables. Larges possibilités d'évolution de carrière.

Poste à Paris.

Ecrire sous réf. 3 A 876-8 M
Discrétion absolue

Membre de Syntec

71, rue d'Auteuil 75016 Paris — etap

PUBLIPANEL

Chez un des "grands" mondiaux
Ingénieur de ventes
spécialités chimiques
BP Chimie

Au sein d'une filiale française d'un des premiers groupes industriels mondiaux, nous offrons un poste d'ingénieur de ventes pour une gamme de spécialités chimiques.

Interlocuteur compétent et dynamique de nos clients, il sera à même d'analyser leurs besoins, d'orienter nos laboratoires pour y trouver une solution efficace et de maîtriser les problèmes de négociation commerciale.

Ce poste, qui implique intérêts marqués pour la technique, réelles aptitudes relationnelles et solide sens des affaires, conviendrait à un ingénieur diplômé d'une grande école de chimie, désireux de valoriser une première expérience professionnelle, acquise soit dans des activités technico-commerciales, soit dans le développement et l'assistance technique à la clientèle.
Connaissance de l'anglais indispensable, larges possibilités de développer une carrière internationale pour
un candidat de valeur. Poste à Paris.

Ecrire sous réf. 38 811-7 M

71, rue d'Auteuil 75016 Paris — etap

PUBLIPANEL

VIA — GENERALE DE TRANSPORTS ET D'INDUSTRIE
20 000 personnes, leader européen
recherche

Responsable de service marketing et commercial

Au sein d'une filiale à taille humaine, rattaché au Directeur de celle-ci et faisant partie du Comité de Direction, il a une activité complète : études des marchés, conception des services adaptés aux besoins, qualité des prestations, promotion des ventes, relations avec les collectivités locales. Il anime une équipe et est responsable du chiffre d'affaires.

Ce poste particulièrement vivant, implique qualités de terrain et de conception, conviendrait à un candidat ESC ou équivalent, ayant 3 à 5 ans d'expérience professionnelle, dynamique, créatif et de bon contact. Réelles possibilités d'évolution dans un groupe leader.

Poste à Chartres.

Ecrire sous réf. 3B 766-7 M
Discrétion absolue

Membre de Syntec

71, rue d'Auteuil 75016 Paris — etap

PUBLIPANEL

Chef de service comptable
niveau expertise

Une société performante, leader européen sur son marché, CA consolidé 900 millions, rattachée à un des tous premiers groupes industriels français, recherche son Chef de service comptable.

Outre la direction d'un service étoffé, il aura comme mission d'élaborer de nouvelles procédures et de développer des applications informatiques en temps réel.

Ce poste conviendrait à un candidat ayant une solide formation comptable et environ 5 ans d'expérience acquise en cabinet ou en entreprise.
Il témoignera de réelles qualités d'animateur, d'ouverture d'esprit et d'organisation.

Poste à Paris.

Ordre de grandeur de rémunération **250 000 F +**

Ecrire sous réf. 3B 767-7 M
Discrétion absolue

Membre de Syntec

71, rue d'Auteuil 75016 Paris — etap

PUBLIPANEL

Jeune ingénieur aujourd'hui, manager demain

Groupe industriel, de dimension internationale, leader en France dans son domaine, disposant de plusieurs exploitations dotées d'équipements de production très performants, recherche jeune ingénieur Ponts, Mines, ECP... disposant d'une première expérience (2/3 ans) soit technique (ingénierie, investissements...) soit opérationnelle (chantiers, production...).

Il sera tout d'abord affecté sur l'une des exploitations située à proximité d'une ville universitaire du Nord-Est de la France comme adjoint du responsable d'un service important (170 personnes).

L'évolution de sa carrière l'amènera à exercer des responsabilités ultérieures importantes éventuellement sur d'autres sites (Sud-Est de la France par exemple).

Rémunération **200 000 F +** selon expérience.

Ecrire sous réf. 1 B 828-7 M
Discrétion absolue

Membre de Syntec

71, rue d'Auteuil 75016 Paris — etap

PUBLIPANEL

GRAND GROUPE PETROCHIMIQUE INTERNATIONAL
Vente
de grands intermédiaires chimiques

La filiale française d'un des premiers groupes industriels mondiaux, recherche un candidat de très bon potentiel, pour l'intégrer à une équipe performante chargée de la gestion et de l'optimisation d'un important complexe pétrochimique.

Il assumera des responsabilités opérationnelles en étant étroitement associé à des activités internationales de ventes, de fabrication, d'achats et de logistique.

Ce poste conviendrait à un diplômé de grande école scientifique, de commerce ou de gestion ayant au minimum 5 ans d'expérience dans le négoce international de grands intermédiaires chimiques ou ayant le goût de la négociation et des aptitudes commerciales certaines. Une expérience d'exploitation d'installations pétrolières ou pétrochimiques serait appréciée.
Connaissance de l'anglais indispensable.

Larges perspectives d'évolution de carrière dans le groupe.

Poste à Paris.

Ecrire sous réf. 3B 810-7 M
Discrétion absolue

Membre de Syntec

71, rue d'Auteuil 75016 Paris — etap

PUBLIPANEL

Casino
DISTRIBUTION - RESTAURATION - BRICOLAGE INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES

40.000 personnes,
recherche pour sa

Direction des Ressources Humaines
à ST-ETIENNE, un

psychologue clinicien

Directement rattaché au Responsable du Recrutement et de la Gestion de l'Encadrement, il sera chargé de l'évaluation psychologique des candidats. Il participera à l'évolution et à la mise au point des Méthodes de Recrutement du Groupe. Il aura à terme un rôle de formation à l'interview des Chargés de Recrutement des Divisions et Filiales.

Ce poste conviendrait à PSYCHOLOGUE CLINICIEN, âgé de 30 ans minimum, possédant une première expérience de 5 ans environ de la Sélection de CADRES (interviews approfondies, tests métriques et projectifs), acquise au sein d'une grande Entreprise ou d'un Cabinet Conseil. Ses compétences professionnelles iront de pair avec des qualités de contact, de bon sens et de rigueur, indispensables pour réussir dans cette fonction.

Les dossiers de candidature - sous réf. 3441 M, à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par :

MEMBRE DE SYNTEC

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris

Marketing et Développement dans l'édition

Numéro 1 de l'édition scolaire en France, HACHETTE veut renforcer sa position de leader et adapter sa stratégie de développement à l'évolution du marché de l'édition scolaire des prochaines années.

Pour mettre en œuvre une politique volontariste, nous recherchons un
DIRECTEUR DU DEVELOPPEMENT ET DE LA COORDINATION MARKETING.

Rattaché au Directeur du Département HACHETTE Classiques et en relation avec les équipes éditoriales et commerciales, il aura une mission :
– opérationnelle : supervision de la communication externe, coordination de certaines actions publi-promotionnelles, conduite des relations avec les Agences d'Etudes, de Publicité et de Promotion,
– de stratégie prospective : conduite d'études, d'enquêtes et d'expérimentations en vue de développements nouveaux, organisation et gestion d'un système d'informations sur les marchés et les produits de l'éducation.

Formé dans une grande Ecole de Commerce, vous avez une première expérience d'au moins 3 ans dans le marketing en entreprise, dans un cabinet d'études en stratégie ou dans une Agence de Publicité.

Ecrivez-nous sous la référence 87010 au GROUPE LIVRE HACHETTE - Recrutement Cadres 74, boulevard Saint-Germain - 75006 PARIS.

HACHETTE

Hachette : l'enthousiasme ça se communique.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS (C.A. 800.000.000)
LEADER SUR LE MARCHE DES PRODUITS TECHNIQUES HAUT DE GAMME
DE REVETEMENTS ET DECORATION DE MURS ET FAÇADES

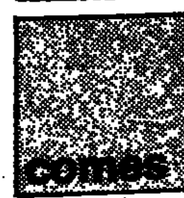
recherche

ADJOINT DIRECTION MARKETING

En équipe avec la Direction Commerciale, il devra développer l'ensemble de l'activité marketing : recueil des informations, analyse des données, évaluation des marchés actuels et potentiels et propositions concrètes pour le développement des ventes et l'adaptation continuelle des actions et des produits au terrain commercial sur le plan national.

Pour être candidat, il faut avoir une solide formation supérieure (Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent), une ouverture concrète sur le marché européen, la maîtrise de l'anglais et, si possible, de l'allemand ou d'une autre langue et surtout une première expérience marketing réussie, de préférence dans le même domaine professionnel.

BELLES PERSPECTIVES D'AVENIR POUR QUI REUSSIRA A CE POSTE.



Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions au Département Recrutement du COMES, 19, rue de la Paix, 75002 PARIS sous la Réf. 2724

DISCRÉTION ET RÉPONSE ASSURÉES.

Présents dans 75 pays, forts de l'expérience de 26 800 collaborateurs, de la compétitivité internationale de nos produits, nous développons sur tous les marchés des solutions évolutives intégrant matériels, applications et services, pour donner à nos utilisateurs plus de liberté pour mieux entreprendre.
Au sein du Groupe, BULL SYSTEMES conçoit, développe et industrialise nos grands et moyens systèmes.
5 000 personnes dont 1 500 ingénieurs y participent.

INGENIEURS ET UNIVERSITAIRES
BULL ENGAGE DES FUTURS PRO. DES ETUDES LOGICIEL

Que vous soyez Ingénieur ou Universitaire (Bac + 5 en Maths, Physique...), l'informatique vous attire.

Nous vous offrons l'opportunité de trouver votre voie au sein d'une de nos équipes de la Direction des Etudes et Développement logiciel qui conçoit l'un des grands systèmes d'exploitation mondiaux : **GCOS7**

Venez-nous rejoindre, dans un premier temps nous vous proposons une formation initiale de haut niveau pendant plus de 4 mois à l'informatique générale (génie logiciel - Système d'exploitation - programmation structurée).

Vous intégrerez alors nos équipes et pourrez évoluer dans l'avenir vers des métiers passionnants au sein du Groupe.

La session de formation est prévue pour début avril 1988.
Si vous êtes l'un de ces futurs Pro. animés comme nous, par l'esprit d'équipe, adressez dès aujourd'hui votre dossier de candidature (lettre + CV et photo) sous réf. 126 M à Georges HIRSCH, BULL SYSTEMES, 94 av. Gambetta, 75990 Paris cedex 20.

Bull







Sa stratégie en fait d'ores et déjà l'un des premiers groupes mondiaux de l'équipement automobile : 27 500 personnes, CA 12,1 milliards de francs dont 46 % à l'étranger.

Pour poursuivre l'amélioration des performances et de la compétitivité, la direction des systèmes d'information recherche

Jeunes ingénieurs ECP, MINES, ESE...

2-3 ans d'expérience qui se verront confier, au sein d'une petite équipe dynamique, des missions d'

organisation industrielle

avec pour objectif de développer et promouvoir auprès des unités de production (21 en France) les concepts et techniques suivantes : juste à temps, flexibilité de la production, amélioration de productivité...
Ces postes d'experts déboucheront sur des fonctions opérationnelles importantes dans un groupe ambitieux, désireux de s'attacher des éléments de valeur pour accompagner son développement.

Ils conviendraient à des ingénieurs de fort potentiel possédant une première expérience de conseil en organisation acquise en cabinet ou opérationnelle en production.
Des qualités de contacts à tous niveaux, de ténacité, un fort dynamisme et une disponibilité pour des déplacements de courte durée sont indispensables. Postes basés à Paris.

Ecrire sous réf. 3A 889-8M - Discrétion absolue

Membre de Syntec



71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

Responsable rémunérations et plans sociaux

chez un grand de l'informatique...

Unisys : société internationale parmi les 3 leaders mondiaux de l'industrie informatique. Nous développons en relation avec notre siège européen une politique de rémunérations et de plans sociaux attractive. Vous avez une formation supérieure et maîtrisez parfaitement l'anglais. Vous savez allier rigueur et imagination. Une première expérience de 5 années dans la fonction vous confère expertise et notoriété dans le domaine des rémunérations. Homme d'étude et de proposition, vous assisterez la Direction Générale dans la détermination de sa politique salariale. Notre dimension internationale vous permet un développement professionnel et personnel dans un environnement qui évolue. Devenez notre "compensation and benefits manager".

Merci d'adresser votre candidature (lettre manus. + C.V. + photo s/réf. 894 à Marine STANDERA - UNISYS France 2 bd de l'Oise, 95015 CERGY - PONTOISE Cedex.



Informations sur la compagnie. disponibles sur minitel 36.14 UIS.

CURRICULUM

La filiale d'un grand groupe opérant dans le domaine de la distribution

recherche, dans le cadre de sa rénovation, son

Directeur des relations humaines

HF

Véritable professionnel rompu à toutes les techniques modernes de la Fonction Personnel. Rattaché à la Direction Générale, il sera en charge de l'ensemble de la fonction, du conseil auprès de la hiérarchie et de l'animation de ses collaborateurs.

Nous souhaitons rencontrer un négociateur avisé et pragmatique qui, au-delà de sa formation supérieure, soit une personne d'autorité naturelle, particulièrement à l'aise dans un environnement commercial.

Nous sommes impatients de recevoir votre dossier de candidature que vous voudrez bien adresser, sous la référence LM/2501 à Média-System, 6-8 impasse des-Deux-Cousins, 75017 Paris, qui transmettra.

média-system

Vous avez une double formation supérieure d'ingénieur et de gestion. Vous êtes diplômé d'une grande école d'ingénieurs et d'une école de commerce (finance-comptabilité) ou titulaire d'un DECS.

Débutant, venez nous rejoindre et devenez notre futur

adjoint au directeur administratif et financier

Nous sommes un important concepteur et réalisateur d'ensembles de Haute Technologie, avec un effectif de près de 1000 personnes.
Vous débuterez à un poste stratégique, spécialement créé pour vous permettre d'appréhender le système de gestion de la Société.
Ce poste s'appuie sur un outil informatique intégré que vous contribuerez à faire évoluer.
Le lieu de travail se situe sur le littoral méditerranéen.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo, prétentions sous réf. M2501 à



Bailly Conseil
15, rue de la Paix, 75002 PARIS

AGENCEMAILLE Emploi et Entreprises

AGFA — *Division Systèmes de Bureau* **commercialisent une gamme de produits – système de Reprographie, Micrographie, Impression Electronique et Infographie.**

Nous recherchons notre

Coordinateur Administratif National

Son objectif sera d'améliorer l'organisation de notre administration commerciale afin de mieux satisfaire nos clients. En collaboration avec le Service Informatique et la Direction de la Division, il mettra en pratique sa compétence et son expérience dans le domaine de la gestion de l'administration commerciale et de l'organisation du travail.
Des qualités personnelles d'initiative, de diplomatie, de management et de rigueur sont indispensables pour réussir dans ce poste.

Il a pour profil :
- Formation Bac + 4
- Age 25-30 ans
- Expérience dans l'organisation de 3 à 5 ans en Entreprise ou en Conseil.

Le poste est situé dans les YVELINES.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous réf. GR/A3 à notre Conseil en Recrutement



Gysel Rondel
17, rue de Miromesnil
75008 PARIS



FASSON

Le patron de nos services techniques
est ingénieur, gestionnaire et participera étroitement à la Direction Générale

Nous sommes une industrie très technique, très innovatrice. Filiale française d'AVERY leader mondial sur ses marchés, nous réalisons avec 190 personnes, 450 MF de CA dont 78 % à l'export. Classée première PME exportatrice dans notre secteur, nous avons obtenu le Prix Industrie et Qualité.

A ce niveau de performance, vous vous en doutez, les points supplémentaires à gagner demandent de l'imagination dans la stratégie, du discernement dans les investissements, un sens technique pointu pour augmenter la productivité à partir d'automatisation et l'habitude d'une gestion serrée (à l'américaine). Ajoutons de solides qualités de manager pour maintenir l'esprit de gagneurs qui est le nôtre pour affiner la formation chez tous nos ingénieurs et techniciens et pour développer le concept de qualité totale qui est notre véritable projet d'entreprise.

Voilà la mission. Dans un cadre de vie très sympa (nous sommes tout près de Grenoble) dans une affaire et dans une usine où nous créons continuellement en abordant de nouvelles méthodes, des technologies de pointe et dans une perspective de carrière qui doit être de toutes façons évolutive soit sur le site soit dans le Groupe.

Alors c'est vrai, vous êtes Ingenieur (Grande Ecole), gestionnaire (MBA, ICG, IAE), vous avez l'esprit de la multinationale, vous parlez anglais et vous avez envie, avant la quarantaine d'exercer de belles responsabilités de patron.
Si, en plus, vous aimez skier, il faut vite nous rencontrer !

SEFOP est notre Conseil qui nous connaît bien et peut répondre à vos questions. Merci de lui adresser votre dossier sous réf. FA 192M

SEFOP
11 rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

Le Groupe CONCEPT, coté au second marché de la Bourse de Paris, leader sur le marché des progiciels financiers offre une gamme complète de services : ingénierie micro-informatique, consulting, formation.
Sa filiale spécialisée dans le conseil et le recrutement dans les domaines financier, comptable et bancaire souhaite intégrer un

Consultant Junior

De formation supérieure (psychologie et/ou gestion) avec une première expérience de recrutement en entreprise ou en cabinet, vous suivrez et réaliserez en pleine autonomie les missions de notre cabinet.
Votre connaissance des nouveaux métiers de la finance et de la banque est un atout supplémentaire qui favorisera votre évolution au sein de notre groupe.



concept
Recrutement

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et rémunération actuelle sous réf. 0011 à :
CONCEPT RECRUTEMENT :
2, place André-Malraux 75001 PARIS.

Debis

Conseil en recrutement financier

ORGANISME CHARGÉ DE LA PROMOTION DU TOURISME LOCAL

recrute son

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

- Formation commerciale supérieure.
- Expérience professionnelle confirmée dans le secteur.

Adresser c.v. sous nº 8 346 M
au MONDE PUBLICITÉ,
5, rue Monttessuy,
75007 PARIS.

Techniques électroniques générales

RECHERCHE

POUR SON DÉPARTEMENT TECHNIQUE
SECTION ÉTUDES

1 TECHNICIEN SUPÉRIEUR

Confirmé possédant un DUT ou BTS en électronique et électrotechnique, expérience souhaitée 3 ans minimum dans les domaines de l'électronique de puissance, conversion d'énergie.
- Libéré des obligations militaires.
- Lieu de travail : SAINT-OUEN (93).

Adresser C.V. détaillé et prétentions s/nº 8361,
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue Monttessuy, 75007 PARIS.

DOUX



1er Producteur Européen de Volailles
1 800 salariés.
7 usines d'abattage et de conditionnement.

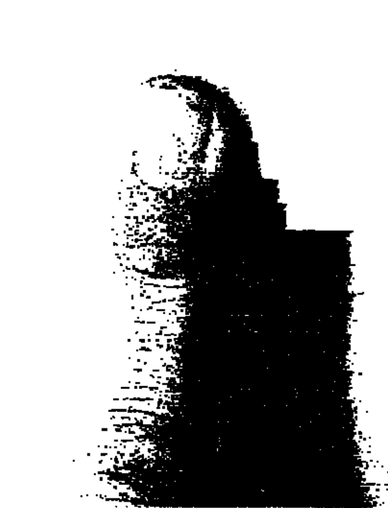
Filiales : aliments du bétail (500 000 tonnes/an), accouvage, transport par route et par mer, produits transformés. Engagés dans un processus de renforcement de nos structures et soucieux d'assurer la relève de notre encadrement, nous souhaitons intégrer plusieurs

JEUNES INGENIEURS
AGRO-AGRI ENSAIA (ou équivalent)

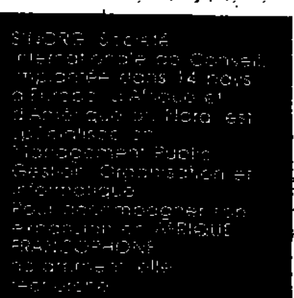
Débutants, ou possédant une première expérience, vous avez entre 25 et 31 ans environ. Vous souhaitez vous orienter vers la partie amont de la filière (accouvage, élevage, nutrition animale) ou vers la partie aval (fabrication, transformation). Nous sommes en mesure de vous proposer des postes d'Encadrement, tous situés dans l'Ouest, à la mesure de vos potentialités.

Adressez C.V. + lettre + photo
sous réf. BB 885 à DOUX SA
Direction Générale - BP 22
29150 CHATEAULIN.





plus INTERNATIONALE



INGÉNIEURS CONSEIL

De formation Grandes Ecoles d'Ingénieurs, de Commerce de Gestion, Economie, vous avez une expérience de l'Organisation, de la comptabilité, de la gestion et du développement économique. Une pratique de l'informatique est souhaitée.

INGÉNIEURS INFORMATICIENS CHEF DE PROJET

De formation Grandes Ecoles d'Ingénieurs, option informatique, vous avez une première expérience de la conception et réalisation d'applications informatiques. Ces affectations sont résidentielles ; avantages liés à l'expatriation.

Si ces postes de responsabilités vous intéressent, adressez votre dossier de candidature avec photo, prétentions et date de disponibilité sous référence MPE/MJ à :
SINORG DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
Tour Maine Montparnasse
33, Avenue du Maine -
75755 PARIS Cedex 15.



SINORG UNE ORGANISATION A TOUTE ÉPREUVE

ATTACHÉE DE DIRECTION

Chocolat "Haut-de-Gamme"
Paris

Une PME dynamique de la région Rhône-Alpes (CA : 140 millions de francs, + 20 % par an), filiale d'un des premiers groupes alimentaires français, et spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de chocolat de très haut-de-gamme destiné aux professionnels de la gastronomie, et qui occupe une position de leader mondial en son domaine pour avoir su allier tradition et créativité, recherche une ATTACHÉE DE DIRECTION. Sous l'autorité du Directeur Commercial, elle sera chargée d'assurer les relations avec les médias en France et à l'étranger, afin de développer l'image de marque et la notoriété de l'entreprise et de ses produits, tant vis-à-vis du grand public qu'auprès des milieux professionnels de la gastronomie. Elle concevra et animera différentes manifestations (salons, événements...). Ce poste sera confié à une jeune femme d'environ 25 ans, possédant une formation supérieure, une excellente culture et une expérience réussie dans une fonction semblable acquise au sein d'une société de produits de luxe (parfums, bijoux, alcools) ou de produits alimentaires haut-de-gamme. *Elle sera trilingue français-anglais-allemand.* Ce poste implique des déplacements en France (dont un voyage par semaine au Siège) et à l'étranger.

Écrire sous référence 985 M à :

GRH Conseils
3, avenue de Ségur – 75007 PARIS.
Discrétion assurée.

SUP TELECOM

recherche

● Un collaborateur

pour occuper des fonctions de valorisation de la recherche dans le cadre de la direction scientifique de l'école.

Cette personne se verra confier l'élaboration et le suivi de conventions de recherche avec les industriels, l'insertion de l'école dans les projets européens et la valorisation des résultats de recherche.

Le poste s'adresse à un candidat possédant une double compétence technique et administrative et une bonne connaissance du secteur industriel.

● Le responsable de son Département Communications

Il est chargé de diriger le Département Communications, afin d'assurer la meilleure qualité pédagogique et scientifique dans les tâches d'enseignement et de recherche dévolues à ce Département, dans les domaines de la théorie des communications, des systèmes avancés de communications numériques, des transmissions, de l'optoélectronique et des hyperfréquences.

Il aura la direction et l'animation d'une équipe de 27 personnes, dont 14 ingénieurs et assimilés, et la gestion d'un budget (investissement + fonctionnement) de + de 1.500 KF en 87. Ce chiffre devrait croître dans les années à venir grâce au développement des contrats de recherche.

PROFIL SOUHAITÉ :

- Ingénieur d'une grande école scientifique ;
- Bonne expérience professionnelle en recherche et développement dans une entreprise des domaines évoqués ;
- Goût pour un enseignement de haut niveau ;
- Expérience dans la gestion d'équipes.

Envoyer C.V. et demande de description détaillée du poste à :
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS,
Secrétariat général, Service du personnel,
46, rue Barrault, 75634 PARIS CEDEX 13
ou au BUREAU CARRIÈRES.

VIA — GENERALE DE TRANSPORTS ET D'INDUSTRIE
20 000 personnes, leader européen

recherche pour sa division transports de voyageurs

Un jeune ESC et/ou DECS pour des missions d'audit, de conseil et de gestion

Au sein d'une petite équipe qui agit auprès de 26 filiales, il assumera des missions variées : audit des procédures, révision des comptes, conseil en gestion, trésorerie, fiscalité...
Ce poste, particulièrement formateur, conviendrait à un candidat ayant environ 2 ans d'expérience en comptabilité ou en contrôle de gestion, acquise en cabinet ou en entreprise.
Il aura de réelles qualités de dialogue et de rigueur.
Larges perspectives d'évolution de carrière vers des responsabilités opérationnelles.
Ce poste est basé au siège à Paris mais implique 60 % de déplacements.

Ecrire sous réf. 3 A 886-8 M
Discrétion absolue

Membre de Syntec — etap
71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

Formateur
relations humaines fort potentiel

Le bagage théorique est important, la valeur humaine, liée à une personnalité mûre et à une réflexion personnelle, est indispensable.

Jeune société, dynamique, en expansion dans son activité de formation destinée essentiellement au secteur public, offre un poste de Formateur.

Ce jeune cadre aura pour mission, au sein d'une équipe performante, de conseiller, établir, organiser et animer des stages selon les besoins et demandes des différents organismes (Ministères, collectivités locales, directions régionales, départementales, hôpitaux...)
Il devra disposer d'une formation supérieure générale (IEP, psycho, philo... et complétée si possible d'une spécialisation en formation ainsi que d'une première expérience d'organisation et d'animation de stages dans le domaine des relations humaines (système et entretien d'appréciation), conduite de réunion, communication, cercles de qualité, résolution de problèmes...).
Ce poste s'adresse à un candidat entreprenant et sachant concilier une autonomie personnelle et les exigences d'une activité au sein d'une petite équipe.
Poste basé à Paris.

Ecrire sous réf. 3 A 885-8 M
Discrétion absolue

Membre de Syntec — etap
71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

PERNOD

Vous êtes ingénieur grande école (ECP, Mines...). Vous disposez de 2 à 3 ans d'expérience en organisation acquise en entreprise ou au sein d'un cabinet à forte notoriété.

PERNOD vous offre des opportunités de carrière, évolutive au sein de son service organisation.

Deux postes d'

Ingénieur en organisation

sont à pourvoir :

– L'un au sein du service organisation appelé à seconder à terme le Chef de Service. Il devra amener une contribution positive à l'ensemble des activités de l'équipe avec initiative et efficacité. Son envergure personnelle ainsi que ses qualités de contact, de dynamisme et d'ouverture lui permettront d'être un interlocuteur apprécié dans tous les domaines de l'entreprise et à tous les niveaux. Une bonne connaissance dans le domaine de la bureautique sera appréciée.

Lieu de travail : Créteil. réf. 3 A 880-8 M

– L'autre, détaché par le service organisation de Pernod au sein d'une filiale du groupe située à Reims pour une période de 2 à 3 ans. Sa première mission sera :

- d'analyser les circuits d'information concernant les différents secteurs de l'entreprise,
- d'élaborer et de mettre en place des systèmes de gestion appropriés, notamment à l'aide de l'informatique et de la bureautique.

Ce poste s'adresse à un candidat concepteur et réalisateur disposant d'un caractère autonome à même de dialoguer tant avec les informaticiens qu'avec les utilisateurs.

Lieu de travail : Reims. réf. 3 A 879-8 M

La réussite dans ces postes permettra à des candidats de valeur d'accéder à des responsabilités à la mesure de leur ambition dans la société ou dans le groupe.

Ecrire en précisant la référence.
Discrétion absolue.

Membre de Syntec — etap
71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

---

comelog comelog comelog comelog

COMELOG, société de conseil et de réalisation en informatique poursuit son expansion au travers de ses implantations nationales et internationales (145 MF de CA - 450 personnes) et recherche pour Lille

UN INGENIEUR INFORMATICIEN DE HAUT NIVEAU

pour seconder techniquement le directeur d'agence dans des tâches à fortes responsabilités :

- gestion des ressources humaines,
- animation et mise en place des plans de formation,
- assistance avant-vente des propositions commerciales,
- diversification des activités.

Vous consacrerez une partie de votre temps à des missions de conseil auprès de nos clients : audits, études d'informatisation, formation...

Pour ce poste de première importance :

- vous êtes de formation supérieure
- votre carrière vous à permis de conduire de grands projets informatiques,
- vous maîtrisez des méthodes d'analyse et connaissez des bases de données.

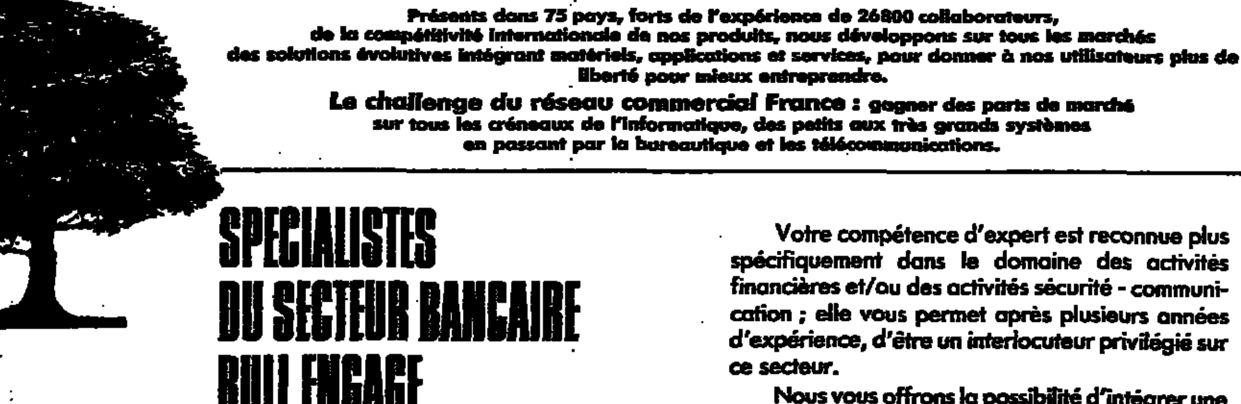
Dynamisme, capacités relationnelles et professionnalisme vous permettront de réussir dans ce poste évolutif.

Nous vous remercions de bien vouloir envoyer votre CV détaillé avec lettre motivée, sous référence IPL, à Monsieur SPRIET, COMELOG - 24 Bd Carnot - 59800 LILLE. Condidentialité assurée.

cofep



comelog comelog comelog comelog



Présents dans 75 pays, forts de l'expérience de 26800 collaborateurs, de la compétitivité internationale de nos produits, nous développons sur tous les marchés des solutions évolutives intégrant matériels, applications et services, pour donner à nos utilisateurs plus de liberté pour mieux entreprendre.

Le challenge du réseau commercial France : gagner des parts de marché sur tous les créneaux de l'informatique, des petits aux très grands systèmes en passant par la bureautique et les télécommunications.

SPECIALISTES DU SECTEUR BANCAIRE BULL ENGAGE VOTRE TALENT D'EXPERT (PARIS - LYON)

Votre compétence d'expert est reconnue plus spécifiquement dans le domaine des activités financières et/ou des activités sécurité - communication ; elle vous permet après plusieurs années d'expérience, d'être un interlocuteur privilégié sur ce secteur.

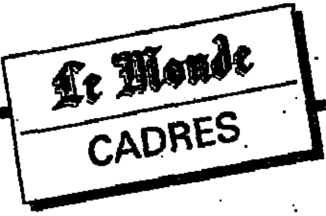
Nous vous offrons la possibilité d'intégrer une équipe pluridisciplinaire à vocation commerciale sur la banque.

Vous aurez à impulser et à coordonner, en liaison avec le marketing opérationnel, nos actions commerciales.

Rejoignez-nous ! Ecrivez à Jean-Patrice CAMINADE sous réf. 229 LM en précisant la ville de votre choix - BULL RECRUTEMENT - Immeuble Cèdre - 3, av. Val de Fontenay - 94133 FONTENAY SOUS BOIS Cedex.







Le Monde CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

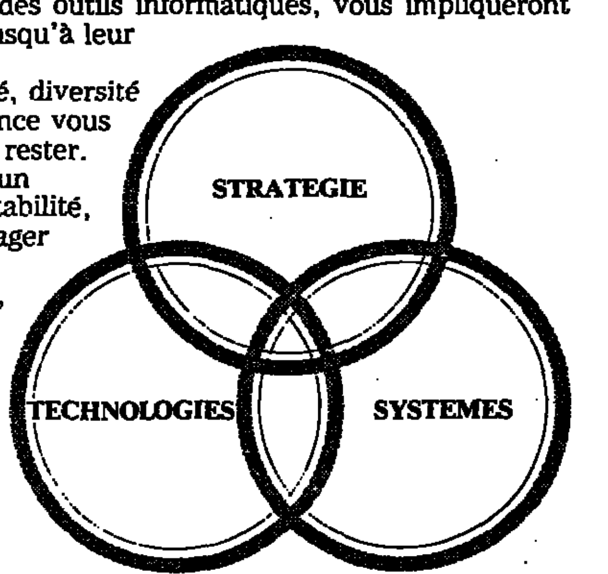
conseil en systèmes d'information...

Structure de Conseil, 3700 Consultants dans le monde, dont 1400 en Europe, nous sommes membre de l'un des plus puissants réseaux internationaux. Nos produits de pointe : GESTION STRATEGIQUE, TECHNOLOGIE D'INFORMATION, SYSTEMES OPERATIONNELS... sont les composants de notre activité en très forte expansion.

Aujourd'hui, pour faire face à notre croissance et plus particulièrement dans le monde de l'informatique, nous recherchons des ingénieurs chevronnés, (X, Mines, Centrale,...) capables d'assumer les responsabilités qui constituent notre quotidien. Vos missions habituelles : élaboration de stratégie d'information, choix et mise en place des outils informatiques, vous impliqueront dans la maîtrise d'œuvre complète des projets jusqu'à leur démarrage... bien évidemment réussi.

Convaincu qu'enrichissement personnel, mobilité, diversité sont intimement liés, quelques années d'expérience vous ont donné l'envie de découvrir le conseil ou d'y rester.

Si, au-delà de l'ambition individuelle, vous êtes un homme d'équipe, et si vous avez le sens de la rentabilité, nous serons impatients de recevoir le futur manager que vous êtes. Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre, C.V., photo, prétentions), sous réf. 10.485-M à H. CARON, Division des Ressources Humaines, 56, rue de Ponthieu, 75008 Paris.





Coopers & Lybrand associés

DIRECTEUR DE FABRICATION

Notre Groupe pharmaceutique - CA 350 Millions F - aux marques à forte notoriété, couvre l'ensemble du marché de la spécialité de prescription à la dermo-pharmacie. Notre développement et l'évolution de notre structure nous amènent à créer le poste de Directeur de fabrication.

Vous avez en charge la fabrication, en voie d'informatisation, de petites séries qui représentent environ 1.200 références. Vous veillez donc au respect des normes pharmaceutiques et améliorez encore coûts et productivité. Le conditionnement et la maintenance font également partie de vos attributions. Pour cela vous êtes assisté d'un pharmacien et d'un ingénieur. Mais le renforcement de cette équipe restreinte s'avèrera peut-être nécessaire. Ce sera à vous de l'apprécier. Dépendant du Directeur de l'unité de production, vous animez 150 personnes et renforcez le bon climat existant. Des projets novateurs et pragmatiques au niveau de la fabrication, du conditionnement et de la motivation du personnel sont attendus de vous.

A 32-38 ans vous êtes ingénieur diplômé d'une grande école ou pharmacien. Dans les deux cas vous occupez une fonction similaire depuis plusieurs années dans des univers tels que la pharmacie, la cosmétologie, l'agro-alimentaire... Votre personnalité marquante et un solide bon sens vous permettent de vous imposer d'emblée. Votre esprit d'entreprise, votre besoin d'autonomie trouveront dans notre Groupe les moyens de se réaliser. Enfin, vous aimez la vie en province puisque le poste est basé dans une ville universitaire du Centre-Est.

Envoyez lettre manuscrite CV, photo et rémunération sous référence F 13045 M à notre Conseil,
50, rue Ste-Croix
de la Bretonnerie
75004 Paris.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

RÉSOUDRE
LES PROFILS D'AVENIR

Cabinet de conseil d'entreprises spécialisé dans la gestion des Ressources Humaines, le développement de notre département Recrutement nous amène à recruter 3 consultants spécialistes.

Après avoir été formé aux méthodes CNPG, au travers d'une méthodologie rigoureuse, vous saurez prendre en charge l'intégralité des opérations de recherche de cadres par approche directe ou voie d'annonces.

Consultant Recrutement

Secteur Agro/Bio/Alimentaire
Ingénieur Agro-IUT... Réf. C20

Consultant Recrutement

Secteur Production/technologie
Ingénieur A & M - Formation Scientifique... Ref. C21

Consultant Recrutement

Secteur Marketing/Ventes
Sup de Co - ESSEC... Réf. C22

Ces postes requièrent : • une pratique courante des relations à l'échelon directions d'entreprises. • une aptitude à développer et à gérer de façon autonome votre activité depuis la recherche clients et l'identification du besoin jusqu'à la bonne intégration du candidat. • une expérience de quelques années dans le recrutement de cadres dans l'un des secteurs ci-dessus, en entreprise ou en cabinet.

Envoyer confidentiellement lettre manuscrite, CV, phto récente et rémunération actuelle à Bertram DURAND, Président, sous la référence choisie, à **CNPG Conseil**, 61 rue des Belles Feuilles 75116 PARIS.





SONY

Chef de Produits vidéo professionnelle

Notre division Entreprises (matériel audio et vidéo professionnel), 600 MF de CA, recherche dans le cadre de son développement un CHEF DE PRODUITS.

Rattaché au Service Marketing, vous rejoindrez une équipe de 9 personnes et serez responsable d'une ligne de produits : études de marché, concurrence, prévisions de vente, formation interne des responsables commerciaux et information auprès des distributeurs.

A 27 ans environ, de formation école d'ingénieur doublée d'un 3e cycle de gestion (IAE,...) vous avez à votre acquis une 1ère expérience dans des fonctions similaires ou commerciales.

Votre sens de la communication, du travail en équipe et votre goût du terrain sont les atouts indispensables pour réussir dans ce poste.

La maîtrise de l'anglais est indispensable pour vos contacts avec la maison-mère.

Une voiture de fonction sera à votre disposition.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. B 880 C/M, à Média-System, 6-8 impasse des-Deux-Cousins, 75017 Paris.

Secrétaire Général

Le développement de nos activités dans la fabrication et la commercialisation de mobilier de bureau (3 sociétés, 450 personnes, 200 millions de CA) nous incite à structurer notre équipe de direction et à créer le poste de SECRETAIRE GENERAL.

Directement rattaché au PDG et au sein de la holding, vous serez chargé des problèmes financiers, administratifs, juridiques de nos différentes unités. Vous devrez aussi créer et mettre en place le contrôle de gestion industriel.

Votre formation supérieure (Bac + 5), votre expérience de 5 à 10 années acquise dans un poste semblable – et obligatoirement dans un contexte industriel – vous permettront d'être tout de suite opérationnel et de participer activement à notre évolution.

Poste à pourvoir en proche banlieue parisienne mais impliquant des déplacements réguliers dans l'Ouest de la France.

Merci d'écrire sous la référence 688/M à A.L CONSEIL, 35, rue de Naples, 75008 PARIS.

CSNCR

A.L conseil

TéléDiffusion de France

HEC, ESSEC, SUP. DE CO



TéléDiffusion de France S.A.
premier diffuseur
en radio et télévision

recherche

SON RESPONSABLE COMMERCIAL

pour la région Centre-Est regroupant
les régions Rhône-Alpes, Auvergne, Bourgogne
et Franche-Comté

Rattaché au directeur régional, il organisera et animera les activités commerciales. Il aura en charge la commercialisation dans la région des prestations régionales ou nationales ainsi que les actions de prospection et de promotion. Dans ce but il sera amené à se déplacer fréquemment dans l'ensemble de cette région.

Des qualités de contact de dynamisme et une bonne appréhension de problèmes techniques sont indispensables.

Une connaissance de la zone géographique ainsi qu'une première expérience seraient appréciées.

De réelles possibilités d'avenir existent au sein du groupe pour des candidats motivés.

Poste à LYON.

Ecrire : TDF Direction des Ressources Humaines, 21-27, rue Barbès, B.P. 518. 92542 MONTROUGE CEDEX.

Indiquer : réf. L 3010.

SOCIETE D'ETUDES ET DE DOCUMENTATION TECHNIQUE

RECHERCHE SON

DIRECTEUR

REGION PARISIENNE/350 000 F +

Une importante organisation, regroupant des filiales ayant des activités de recherche, de formation et de service, recrute le DIRECTEUR de l'une d'entre elles.

Sous l'autorité du Directeur Général il aura l'entière responsabilité de la filiale dont l'activité principale est l'assistance technique aux clients.

Le candidat que nous retiendrons sera âgé de 35-45 ans, de formation supérieure (ingénieur ou équivalent) : outre la maîtrise des dimensions financières et humaines (budget de 30 MF ; 60 personnes, techniciens compétents et reconnus) il sera entreprenant et dynamique, meneur d'hommes, mais surtout un homme de marketing et un développeur. Il devra avoir une connaissance pratique des structures de type administratif, une expérience réussie de gestion, il sera ouvert sur les techniques de la communication (informatique, télématique - minitel - édition) ; il aura une pratique de la langue anglaise.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions s/réf. 24245 à MEDIA SYSTEM - 6-8, impasse des Deux Cousins, 75017 Paris, qui transmettra.

média system

Financial Markets

Société internationale de prévisions et d'analyses financières, bien établie, en expansion sur l'Europe, recrute

JEUNES DIPLOMÉS BILINGUES ANGLAIS

ÉCONOMISTES

haut niveau théorique

Afin d'analyser les marchés financiers à partir de Paris. Diplômé(es) 2e et 3e cycle, intéressé(es) par la finance, doté(es) d'initiative.

Envoyer lettre et c.v. en anglais à :
MMS-77, Champs-Elysées, 75008 PARIS.

Publication sociale Paris

renforce son équipe de

Journalistes sociaux

Mission : suivre l'action sociale et les faits de société : comptes-rendus de congrès, reportages (déplacements à prévoir Paris / Province).

Maîtrise en droit social ou sociologie, trois ans d'expérience dans le secteur social.

Pour réussir dans ce poste, une grande aisance rédactionnelle et une facilité de contact sont indispensables.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions à



23, rue du Fbg Poissonnière 75009 PARIS.

HYPERBOLE

Important organisme de recouvrement

recherche
POUR SON SECTEUR CONTENTIEUX

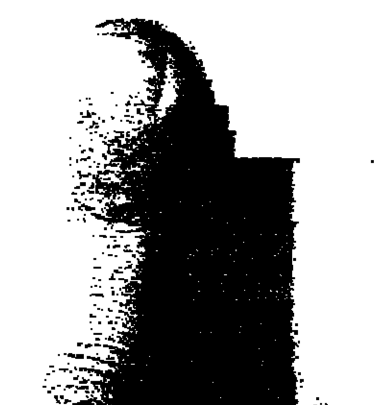
MAITRISES EN DROIT

(option droit privé)
dans le cadre des formations en alternance
(âge maximum 26 ans).

- Horaire hebdomadaire : 39 heures.
- Avantages sociaux.

Les candidatures manuscrites accompagnées d'un C.V. détaillé devront être adressées sous 15 jours à :
U.R.S.S.A.F. DE PARIS
3, rue Franklin, 93518 MONTREUIL CEDEX.





Filiale industrielle de Saint Gobain Vitrage recherche

1 INGENIEUR D'AFFAIRES EXPORT

Il aura pour mission d'entretenir et de développer la clientèle existante, en disposant d'une gamme de produits verriers très techniques à forte valeur ajoutée.

Le candidat recherché est ingénieur de formation et a acquis une expérience de 5 années environ de la vente de produits techniques sur devis à l'exportation.

La pratique de l'anglais est indispensable, et la connaissance de l'allemand souhaitée. Les déplacements à l'étranger seront très fréquents. Les qualités relationnelles et l'aptitude à la négociation seront déterminantes pour ce poste. Les possibilités d'évolution existent dans la filiale, ou à l'intérieur du groupe. Le poste est basé en région parisienne.

Envoyer lettre manuscrite et CV à DAVID Christian - Direction du Personnel.



SAINT-GOBAIN VITRAGE
Les Miroirs - 18 avenue d'Alsace
92400 COURBEVOIE

IMPORTANT GROUPE FINANCIER ET IMMOBILIER
DU SECTEUR PRIVÉ
recherche

2 RESPONSABLES REGIONAUX DES PRETS IMMOBILIERS

PARIS (gare de Lyon) (réf. 326P) — **LYON** (réf. 326L)

Vous serez l'interlocuteur régional du responsable du développement des prêts immobiliers du groupe. Votre mission a d'autant plus d'importance qu'il s'agit de l'axe principal de développement du groupe. L'appréciation de votre réussite dépendra donc de la réalisation des objectifs.

Votre action aura de multiples aspects :
- responsabilité du service "prêts",
- animation du personnel technique et commercial qu'il faudra former aux nouveaux produits.

Les cadres que nous recherchons doivent posséder les qualités nécessaires à un responsable de service ainsi que le sens de l'analyse et de la synthèse qui leur permettra d'informer et de sensibiliser leur supérieur sur les tendances et les besoins du marché.

Agé (e) d'environ 30 ans, de formation supérieure, il est indispensable que vous possédiez une solide expérience du crédit acquéreur réalisée au sein d'une banque spécialisée dans le financement de l'immobilier.

Il ne sera répondu qu'aux dossiers complets comprenant : lettre manuscrite, CV, photo et salaire actuel, adressés - en précisant la référence de la ville choisie - à

MÉDIA P.A. 52, rue du Colombier - 69007 LYON - qui transmettra.

Jeune ingénieur mécanicien généraliste.

Depuis quelques années déjà, dans le domaine du transport, dans un service après-vente chez un constructeur ou dans la maintenance d'un parc de véhicules utilitaires, vous avez largement complété sur le terrain toutes les qualités qui vous ont permis d'obtenir votre diplôme d'ingénieur. Aujourd'hui, vous savez bien vous positionner face à des responsables protégeant leur autonomie.

Vos qualités techniques et humaines, trouveront dans notre Service Technique Central un terrain parfait d'épanouissement. Achats de véhicules et pièces de rechange, négociation avec les fournisseurs de carburants, de lubrifiants ou de pneumatiques, participation au développement des matériels et équipements, interventions techniques sur les gros dossiers d'appel d'offres, politique de maintenance du parc (1200 véhicules), construction de bureaux et d'ateliers... voilà matière à vous occuper.

Notre Groupe multi-provincial de services aux collectivités locales (propreté et transports en commun), filiale de la Compagnie Générale des Eaux, se développe en permanence. La Société fait des bénéfices, l'ambiance est sympa et les opportunités d'évolution sont multiples notamment vers des postes opérationnels. Alors vite un dossier aux consultants de Sirca sous la référence 808 750 M au 64, rue La Boétie - 75008 PARIS.



Sirca
Paris-Lyon-Madrid

Membre de Syntec

Jeune entreprise implantée sur le plan national, cherche

Cadre commercial

mission :
– Création et animation d'un réseau de revendeurs.
– Exploitation auprès de particuliers d'un produit haut de gamme.

Profil : commercial expérimenté pour être opérationnel dès sa rentrée en fonction. Autonome, dynamique.

Rémunération : fixe mensuel **12 000 F** + frais + **commissions** par tranche de chiffre d'affaires.

Merci de nous faire parvenir une lettre manuscrite + c.v. + photo et dernière rémunération annuelle.

GUYOT SARL
58300 DECIZE

Directeur logistique/organisation

Matériaux de second-œuvre - Nous sommes la branche industrielle d'un groupe important spécialisé dans la production et la distribution de matériaux de second-œuvre, semi-ouvrés et préfabriqués. Notre entreprise réalise un chiffre d'affaires de 400 millions de francs et regroupe 450 personnes réparties entre 6 unités de production en France. Intégré au sein de la direction industrielle, le directeur logistique/organisation aura la responsabilité des transports (entre les unités et sur ventes) avec la gestion du budget afférent à ce domaine (20 millions de francs actuellement). En collaboration avec les responsables d'unités, il définira et mettra en œuvre une politique visant à optimiser la circulation des flux matières dans l'entreprise et prenant en compte les spécificités de l'activité (caractéristiques des produits, cycles des ventes, etc...). Sa responsabilité s'étendra aux achats (conditionnements, fournitures et travaux d'entretien, additifs et adjuvants...), représentant un montant d'environ 25 millions de francs par an. Ce poste s'adresse à un homme âgé d'au moins 30 ans, de formation supérieure (ingénieur ou autre formation plus spécialisée), possédant une expérience significative dans un environnement analogue et au niveau des domaines concernés (transports, logistique, recherche opérationnelle, organisation...). La rémunération de départ sera fonction du niveau de compétences acquis. Ecrire à G. MASSON en précisant la référence S/8272M. (PA Minitel 36.14 code PA)

MEMBRE DE SYNTEC

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Directeur de la communication et du marketing



MÉDECINS SANS FRONTIÈRES

Notre organisation qui conduit des missions d'assistance médicale à travers le monde depuis 1971, bénéficie d'une notoriété ne devant rien à l'amateurisme. Notre budget annuel est d'environ 150 millions de francs et notre financement est assuré à 75% par des dons : c'est dire que pour nous la communication est essentielle. Nous recherchons l'homme qui devra poursuivre et aménager une politique dans ce domaine, organiser et coordonner les différentes actions visant à nous faire connaître et à entretenir notre image (informations grand public, campagnes publicitaires, mailings, manifestations de toutes sortes...), gérer un budget conséquent et animer une équipe d'une dizaine de personnes qui œuvrent dans ce secteur. Ce poste s'adresse à un homme âgé d'au moins 30 ans, diplômé de l'enseignement supérieur, parlant anglais et ayant une expérience significative en entreprise ou dans une association à vocation internationale, le désignant comme un vrai professionnel de la communication et du marketing. Outre ses connaissances techniques (éditions, publicité, relations publiques, marketing), et une bonne aisance rédactionnelle, il présentera une personnalité indéniable : du charisme et de la souplesse, une grande créativité associée à un réel pragmatisme. Ecrire en envoyant CV et prétentions à G. MASSON en précisant la référence S/8269M. (Centres serveurs Minitel : MSF 3615 Code MSF - PA 3614 Code PA)

MEMBRE DE SYNTEC



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Ingénieur développement produits

Mécanique

april

Castres - Tarn - Cette société de 500 personnes, filiale d'un important groupe industriel, poursuit une expansion rapide qui la place au deuxième rang européen dans son domaine d'activité qui est la conception et commercialisation d'automates programmables. Elle recherche pour participer au développement de son bureau d'études mécanique, un jeune ingénieur mécanicien. Au sein d'une équipe de 5 personnes, il aura pour mission de faire évoluer la conception de la partie mécanique des automates programmables en participant à leur développement et à leur industrialisation. Il travaillera en relation étroite avec les autres services de la société, mais également avec de nombreux partenaires extérieurs en France et à l'étranger. Il aura également pour mission de participer à l'élaboration et à la mise en place de méthodes de développement dans le souci permanent d'accroître la qualité mécanique. Nous recherchons, pour occuper cette fonction, un jeune ingénieur grande école, de formation mécanique ou généraliste option mécanique, ayant si possible une expérience similaire d'environ 2 ans. Des candidatures de débutants pourront éventuellement être considérées. La pratique de l'anglais est nécessaire. Le fort potentiel de ce candidat lui ouvrira des perspectives d'évolution au sein d'une entreprise réputée pour son dynamisme et sa créativité. Ecrire à Arlette BIEBUYCK en précisant la référence A/T7180M. (PA Minitel 36.14 code PA)

MEMBRE DE SYNTEC



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

2 Bis, avenue Frizac - 31400 TOULOUSE - Tél. 61.52.34.18

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

NABISCO BELIN

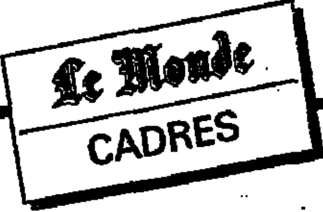
Un professionel confirmé pour diriger notre laboratoire

Diplômé(e) d'une université ou d'une école d'ingénieurs. Vous avez été formé par et pour la recherche ; vous possédez une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans un laboratoire, public ou privé, du secteur agro-alimentaire ou pharmaceutique. Vous y avez notamment acquis une bonne connaissance des techniques d'analyse en biochimie et microbiologie.

Nous sommes prêts à vous confier la responsabilité du laboratoire de notre Centre Technique de Château-Thierry ! A la tête d'une équipe d'une quinzaine de personnes que vous saurez motiver, vous serez chargé(e) :
- d'assurer et de développer notre expertise dans le domaine des techniques analytiques.
- de gérer un portefeuille de projets de science de l'aliment,
- de superviser le programme de sécurité alimentaire,
- de conseiller et d'assister les divisions dans la résolution des problèmes de qualité nécessitant l'utilisation de moyens analytiques.

Pour ce poste de haut niveau, nous vous remercions de faire part de vos motivations, sous référence RL / MO88, à Bernard Franot, NBF, BP 93 - 91003 EVRY Cédex.





Le Monde CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Homme clef d'une démarche de progrès

diépal

1200 personnes
4 usines
1,5 Md CA 100 000 tonnes de produits de haute qualité des marques renommées, CRACOTTES, BLEDINA, FRUITS GOURMANDS... leaders sur leur marché.

Vous êtes ingénieur ou diplômé d'une grande école de Commerce. Vous avez déjà 2 ans d'expérience opérationnelle et vous aspirez à prendre à moyen terme des responsabilités de direction. Dans ce parcours, vous estimez cependant qu'une étape intermédiaire vous est nécessaire pour acquérir les qualités d'un manager.
Nous vous offrons un poste de

Responsable organisation formation information.

Rattaché au DRHS de la Société, votre rôle est d'être le moteur et le chef d'orchestre des changements qui s'effectuent dans l'entreprise. Vous serez impliqué dans des missions telles que : étude prospective des structures de la Société, réflexion puis mise en place d'une rémunération stimulante auprès de la force de vente, animation d'actions de productivité...
Ce poste vous préparera très directement à des fonctions plus larges de management.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. CT 83 M en précisant votre rémunération actuelle, à BSN, Service Recrutement Cadres, 7, rue de Téhéran, 75381 Paris Cedex 08.



LE PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS

DEVANLAY

Leader du Textile Habillement, un C.A. de plus de 2 milliards de francs, 25 sites industriels, des implantations mondiales. Fabriquant et commercialisant les marques :
TIMWEAR - JIL - ORLY - SCANDALE - EXCITING - LACOSTE - VOLCADE - BURSERY - POLICHINELLE - BONBON - CHAMPS-ELYSEES - YVES SAINT-LAURENT

cherche pour une de ses divisions (400 millions de C.A.)
dans le cadre du redéploiement de son activité exportatrice

DIRECTEUR EXPORT *HF*

Son objectif premier sera d'obtenir une bonne implantation en Europe des produits et marques de la division, pour viser ensuite la grande exportation. Il devra animer et *redynamiser le réseau d'agents existants,* assurer la liaison avec les filiales ou bureaux de vente, déjà en place ou en cours d'implantation.

Participant à l'élaboration de la stratégie export, il étudiera et proposera les solutions adaptées à chaque marché. Impliqué dans le choix des collections et devant faire remonter les perceptions du terrain vers les services marketing, il doit avoir une sensibilité mode.

De FORMATION SUPERIEURE ORIENTEE VERS LE COMMERCE INTERNATIONAL, il (elle) a 30 ans et 5 ans d'expérience des techniques export et de **l'action sur le terrain en Europe**, de préférence *dans des produits de grande consommation.* Il (elle) est accoutumé(e) à travailler en anglais et allemand.

Résidence à **PARIS** ou **TROYES** selon les préférences.

Les candidatures, sous la référence 2554 (lettre manuscrite avec indication de la rémunération actuelle, photo, C.V.) seront traitées en toute discrétion par

a. et j. ourlin CONSEILS DE DIRECTION
47, AV. ALSACE-LORRAINE
92160 ANTONY

MEDIA PA

Développement de carrière exceptionnel pour un

HEC ou ESSEC

Nous sommes la filiale Française d'une Multinationale leader mondial sur son marché. Notre Société Française qui dispose d'une large autonomie *dans la synergie du Groupe* est également première sur le marché national grâce à l'avance technologique et la forte notoriété de ses produits. Son équipe opérationnelle est animée par un esprit d'excellence et de qualité.

Devant accéder rapidement à des responsabilités commerciales de haut niveau, notre futur collaborateur, HEC ou ESSEC de formation, âgé de 35 ans environ, sera directement rattaché au PDG. Ses premières priorités : contribuer à la poursuite des objectifs de croissance continue de l'entreprise et au maintien de sa domination du marché.

Excellent anglais indispensable.

Adressez lettre de candidature, CV et photo, sous référence MON 25.0188 au Président Directeur Général - VELUX-FRANCE - *5 avenue Ferdinand de Lesseps - 91420 MORANGIS (confidentialité assurée).*

Cabinet de Courtage en Assurance-Crédit
recherche

jeunes chargés d'affaires

Rattachés au Président, leur rôle consistera à prendre des contacts avec les entreprises non encore assurées puis les conseiller jusqu'à l'établissement du contrat.
Ce poste s'adresse à des candidats dotés d'une **formation supérieure** (ESC, Sciences Eco) ayant **2 à 5 années d'expérience commerciale terrain.**

Esprit d'entreprise et fibre commerciale indispensables. Sens de la communication, fort dynamisme personnel, grande disponibilité [illegible] **déplacements de courte durée.**

Une bonne pratique de langues étrangères est souhaitée. **Postes basés à Paris.**

Rémunération motivante étroitement liée à la réussite commerciale des candidats.

Merci d'adresser lettre de candidature + CV + photo et rémunération actuelle sous réf. 3542 à [illegible] PARIS.

LEV-TOURNAY/ASSCOM

UNE JEUNE SOCIÉTÉ FINANCIÈRE
FILIALE D'UN GRAND GROUPE BANCAIRE

recherche

DANS LE CADRE DE SON ACTIVITÉ
(CRÉDIT A LA CONSOMMATION), DES

RESPONSABLES D'AGENCES RÉGIONALES
(H./F.)

Ces postes s'adressent à de jeunes professionnels du crédit à la consommation, ou à des commerciaux attirés par ce secteur, capables d'implanter et de développer des agences couvrant plusieurs départements. La mobilité géographique sera un atout leur permettant d'envisager des évolutions rapides de carrière.

ASSISTANTS TECHNICO-COMMERCIAUX
(H./F.)

Qui suivront les dossiers en relation permanente avec le responsable.

Les candidats à ces postes devront avoir un niveau Bac + 2.
Une première expérience dans ce secteur serait un « plus ».

Merci d'adresser lettre, c.v., photo et prétentions
en précisant la (les) région(s) qui vous intéressent sous nº 8349 M,
LE MONDE PUBLICITÉ - 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.



Très important Groupe Industriel d'implantation Internationale, nous produisons et commercialisons nos produits dans le monde entier.
Notre Direction de l'Audit, rattachée à la Direction de la Planification et du Contrôle de Gestion, qui intervient dans l'ensemble des Etablissements du Groupe, recherche un

Chef de mission confirmé futur superviseur

Ingénieurs ou diplômés d'une grande école de commerce ou gestion, votre expérience de deux à trois années d'audit interne ou externe vous a donné une bonne formation à l'audit en milieu industriel et vous permet de prendre en charge directement une équipe d'auditeurs pour des missions en usines.
Vos qualités humaines et votre expertise vous permettront de prendre à court terme une position de superviseur dans le cadre du développement de la Direction.
Votre réussite dans ce poste vous ouvrira, dans les filières de management opérationnel ou fonctionnel, de très larges possibilités d'évolution en France ou dans les filiales étrangères du Groupe.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à Carré Turenne, 129, rue de Turenne 75003 Paris, sous réf. AUDIT mentionnée sur l'enveloppe.

Carré Turenne

Chef de Département Ventes au Reseau

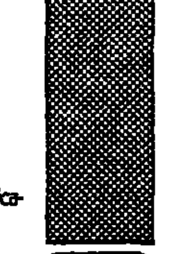
Avec deux marques prestigieuses AUDI et Volkswagen, plus de 150 000 véhicules diffusés en 1987, V.A.G France et V.A.G Financement, filiales du constructeur allemand V.A.G, ont réalisé un CA de plus de 11 milliards
Aujourd'hui nous faisons appel à vos compétences pour développer nos ventes auprès du réseau de concessionnaires

Reportant au Directeur des Ventes, vous aurez pour mission
• de gérer les relations avec l'usine, • de prendre la responsabilité des approvisionnements de véhicules neufs
• d'établir - dans le cadre du plan marketing - les actions de ventes et veiller à leur application par les régions.

Vous contrôlerez également l'organisation, la gestion, la communication et la formation du réseau, liées à l'activité des ventes.

Diplômé d'une grande école de commerce, à 35 ans environ vous possédez une solide expérience commerciale. Outre le sens des contacts, l'autorité naturelle et le dynamisme, cette fonction requiert la pratique courante de l'allemand et de l'anglais.
Votre succès peut constituer un tremplin vers de larges responsabilités.

Adressez votre dossier de candidature complet, sous réf. : 24137/M, à V.A.G, Division du Personnel et des Relations Sociales, BP 64, 02600 Villers-Cotterets.







Valeo

L'Equipement Automobile

Partenaire reconnu des constructeurs mondiaux, 27 000 personnes, CA 12,1 Milliards de Francs dont 46 % réalisés à l'étranger.

Vous êtes diplômé d'une grande école d'Ingénieurs.
Vous avez quelques années d'expérience dans la fonction.
Vous voulez rejoindre un groupe de taille internationale.
Devenez au sein de la branche Thermique à LA VERRIERE (78)

Ingénieur des ventes à l'export

Basé en France, vous animez les ventes de nos produits, directement auprès des constructeurs étrangers (Allemagne, Grande-Bretagne). Vous assurez l'ensemble des liaisons technico-commerciales et vous vous déplacez régulièrement dans ces pays dont vous maîtrisez les langues.

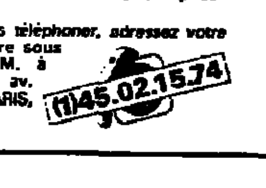
Merci d'adresser (H/F) lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, en précisant la référence M 3006 TH à VALEO THERMIQUE, 8 rue Louis Lormand, La Verrière - 78320 Le Mesnil Saint Denis.

Organisation et Publicité

RESPONSABLE DE FORMATION
HF

Nous sommes une société financière régionale en pleine expansion, liée à un réseau national de tout premier plan. Nous recherchons pour POITIERS, un RESPONSABLE DE FORMATION.

Sous la responsabilité du Directeur des Ressources Humaines, vous serez chargé de l'organisation, du suivi et du développement des formations professionnelles bancaires. Vous mettrez en œuvre le plan de formation défini au niveau régional.
Vous rechercherez et mettrez au point de nouveaux outils pédagogiques, conseillerez et aiderez les différents établissements dans leur politique de formation et bien sûr, vous serez amené à animer des stages de formation. En quelques mots, vous serez à la fois : **gestionnaire, pédagogue et homme de terrain.**
Agé d'environ 27 ans et de formation supérieure (Sciences Eco, Finances, ITB...), vous possédez une **expérience en milieu bancaire,** acquise sur le terrain, et une première approche de la fonction formation.
Vous faites preuve d'un réel sens de l'écoute, du goût des contacts et d'un enthousiasme à toute épreuve !
Si vous avez ce profil, et désirez en savoir plus, contactez les collaboratrices d'**ALLO-CARRIERES** au 45.02.15.74 du lundi au vendredi de 9 h à 17 h. (Précisez la réf. 692).
Si vous ne pouvez pas téléphoner, *adressez votre* dossier de candidature sous la référence 692/LM, à ALLO-CARRIERES - 53, av. Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.



MEDIA PA

IMPORTANT CABINET JURIDIQUE

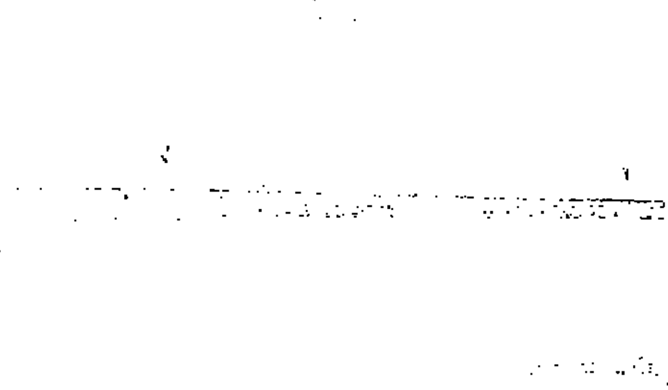
recherche pour mission d'au moins 2 ans en

AFRIQUE FRANCOPHONE

2 COLLABORATEURS - JURISTES

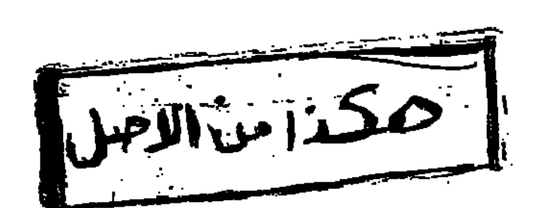
de haut niveau, ayant au moins 5 ans d'expérience professionnelle acquise :
• pour l'un, dans un grand cabinet d'avocats ou dans la magistrature,
• pour l'autre, au sein de l'administration fiscale ou dans un cabinet spécialisé en fiscalité.

Envoyez avant le 29 janvier : CV + photo sous la réf. 1107 à ORGANISATION ET PUBLICITE - 2, rue *Marengo* 75001 PARIS, qui transmettra.



Le Monde CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.





UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

cegos

STRATÉGIE MANAGEMENT

LA REUSSITE DE NOS CLIENTS est le moteur de notre développement. Nous les conseillons sur l'ensemble de leur management : stratégie, systèmes de gestion, hommes et structures. Nous travaillons au coude à coude avec eux depuis la conception jusqu'à la réalisation des projets qu'ils nous confient.

Cadre Financier,

devenez CONSEIL EN PERENNITE ET TRANSMISSION D'ENTREPRISES

Notre équipe CEFIA vous accueillera et vous formera aux spécificités de ce métier. Vous effectuerez des missions d'évaluation financière et de diagnostic de sociétés de taille moyenne, conseillerez les chefs d'entreprise sur leur stratégie financière et patrimoniale, conduirez la mise en œuvre des solutions définies. Vous serez pleinement responsable des projets dont vous aurez la charge.

Nous attendons de vous :
- une FORMATION SUPERIEURE ECONOMIQUE ET FINANCIERE (ESC, Université, MBA);
- 5 à 7 ans d'expérience dans une fonction à RESPONSABILITE FINANCIERE;
- une connaissance de la moyenne entreprise;
- la capacité et la volonté de construire avec des chefs d'entreprise une RELATION DE CONFIANCE ET DE PROGRES.

La Cegos, groupe international de Conseil en Management et de Formation, poursuit sa croissance. La diversité de ses activités, la capacité d'entreprendre et d'innover de ses consultants (500 dans 15 pays) vous offrent de réelles possibilités d'initiative et de développement personnel et professionnel.

Adressez votre candidature (lettre manuscrite, C.V. et prétentions) sous la référence 803/M à Ph. DEULLE, CEGOS DRH, Tour Chenonceaux, 92516 Boulogne Cedex.

CURRICULUM

1992 C'EST DEMAIN. NOTRE CLIENT, IMPORTANTE CHARGE D'AGENTS DE CHANGE PARISIENNE S'Y EST DEJA PREPAREE EN FORMALISANT DES ACCORDS AVEC UN GRAND GROUPE BANCAIRE ANGLO-SAXON.

Pour favoriser la croissance prévue de ses activités et développer les liens avec ce groupe, il crée le poste de

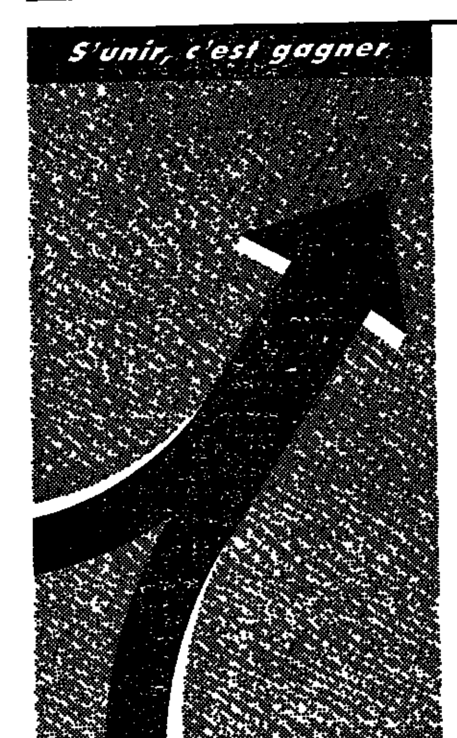
Financial Controller

Rattaché au Comité Exécutif, responsable de l'organisation des systèmes comptables et du contrôle de gestion, le Controller devra en particulier mettre en place le reporting, assurer la supervision et la coordination entre les services comptabilité, caisse espèces, caisse titres, prendre en charge les aspects administratifs, juridiques et fiscaux.

Agé de 35 ans environ, diplômé de l'enseignement supérieur, bilingue anglais, vous avez une solide expérience de la mise en place de systèmes comptables et d'outils de gestion dans un cabinet d'audit international et/ou un groupe bancaire international. Une rémunération très attractive sera offerte à un candidat à fort potentiel.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V.), sous la référence 801.01-M à **Monique HERBET**, Arthur Young Conseil, Tour Manhattan, Cedex 21, 92095 Paris La Défense.

ARTHUR YOUNG CONSEIL
MEMBRE D'ARTHUR YOUNG INTERNATIONAL



UNE MISSION CLE DANS UNE STRUCTURE A CREER

LCC, filiale du groupe THOMSON (1 milliard de CA dont plus de 50 % à l'export) compte parmi les leaders mondiaux dans le domaine des composants passifs.
Nous connaissons une forte croissance tant en France qu'à l'Etranger et nous créons dans une importante ville universitaire du Nord de la France un **nouveau centre d'Etudes et de Fabrication** de condensateurs au tantale, fortement automatisé et s'appuyant sur des technologies les plus avancées.
Nous souhaitons dans ce contexte nous attacher la collaboration d'un

CONTROLEUR DE GESTION

Votre mission :
- Concevoir et mettre en place l'organisation comptable et budgétaire du centre.
- Participer à la définition des applications informatiques, permettant de mettre sous contrôle son activité.
- Développer les tableaux de bord et outils de gestion nécessaires à la mise en œuvre par les opérationnels d'un véritable management par objectifs.

Rattaché au Directeur du Centre auquel vous apporterez votre conseil, vous coordonnerez l'activité des services comptables et informatiques qui seront placés sous votre responsabilité.
Diplômé d'une grande Ecole de Gestion, vous justifiez de 3 à 5 ans d'expérience en gestion, de préférence en milieu industriel et possédez de réelles qualités d'animateur.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature sous réf.92168/LM à notre Conseil : Françoise ORANGE - PA CONSEIL - 19 résidence Flandre - Avenue de Flandre - 59170 CROIX.

THOMSON LCC

HAVAS CONTACT

Le Groupe CONCEPT leader sur le marché des progiciels financiers recherche pour son département "Groupes" proposant notamment des progiciels de consolidation comptable, des

Consultants "Consolideurs"

Fiscalistes – Comptables

De formation supérieure, vous avez acquis une solide expérience de la consolidation au sein d'entreprises ou de cabinets, ou bien vous êtes spécialisés en fiscalité. Votre profil nous permettra de vous proposer des postes orientés vers la négociation et le consulting ou bien vers la formation.



Métiers d'avenir, rémunération attractive au sein d'un groupe performant sont les atouts que nous offrons à des professionnels de haut niveau.

Merci d'adresser lettre manuscrite et C.V. sous réf. BL 01 à notre filiale : CONCEPT RECRUTEMENT 2, Place André Malraux 75001 PARIS

concept S.A. Recrutement

Deb's

Conseil en recrutement financier

Filiale d'un important groupe industriel américain, leader sur un marché de haute technologie, nous assurons la **Recherche et le Développement** pour les différentes unités européennes. Nous regroupons environ 150 chercheurs et techniciens et recherchons notre

SECRETAIRE GENERAL

Rattaché au Directeur Général vous prendrez en charge une responsabilité très complète concernant le **contrôle de gestion :** budget, reporting USA, plans, comptabilité, trésorerie, fiscalité... ; la **gestion du personnel :** y compris celle des expatriés et **l'administration** : achats, assurance...
Vous superviserez une équipe et disposerez d'importants moyens informatiques. Les contacts internationaux étant fréquents, la connaissance de l'anglais est nécessaire. Bien entendu, vous ferez partie de notre **Comité de Direction.**
Ce poste conviendrait à un cadre de formation supérieure disposant d'une expérience de 5 ans minimum dans des fonctions similaires, (notamment contrôle de gestion) et souhaitant élargir ses responsabilités. Ultérieurement de réelles opportunités s'ouvriront vers les fonctions financières ou du personnel. Agréable localisation : 80 km Sud de Paris.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. SG/M à MEDIA-SYSTEM, 6/8 impasse des-Deux-Cousins, 75017 Paris, qui transmettra.

Le Monde CADRES

ORGANISME DE FORMATION (12 intervenants)

spécialisé dans les relations humaines, la communication, le management, et ayant acquis depuis 15 ans une solide réputation dans ces domaines.

recherche

ANIMATEURS-CONSULTANTS

à temps plein

Aptes à l'analyse des besoins, ils devront concevoir leurs interventions, rédiger des projets, diffuser des actions.

- *Après des études supérieures, ils doivent avoir acquis une expérience d'au moins 2 années de conseil et d'animation de stages en entreprise.*
- *Basés en région parisienne, proximité Palais des Congrès, ces postes impliquent des déplacements.*
- *Rémunération à débattre en fonction de l'expérience.*

Adresser candidature manuscrite + C.V. et photo sous référence 8811 à :



V.P.O.
Conseil en recrutement
7 rue de Naples 75008 PARIS

La Grande Distribution ?... un secteur évolutif pour un D.R.H. ambitieux

Nous sommes une solide société de plus de 2000 personnes en 40 magasins, supers hypers et entrepôts. Nous appartenons à un Groupe prestigieux de la Grande Distribution.

Le Directeur du Personnel qui nous rejoindra, sera un collaborateur direct du DG. Il sera membre du Comité de Direction et dirigera une quinzaine de collaborateurs. Ce sera un professionnel, homme d'écoute et de proposition, proche des opérationnels pour gérer nos ressources humaines dans un environnement très vivant.

30/35 ans, diplômé de l'enseignement supérieur (juriste-commercial) vous savez animer une équipe, dialoguer avec une grande diversité d'interlocuteurs et atteindre des objectifs économiques. Vous avez de l'ambition et déjà une bonne réussite professionnelle dans la fonction : pourquoi ne seriez-vous pas l'un de nos dirigeants de demain ? Nous vous remercions d'écrire s/réf. J. 178.01.M en précisant la rémunération souhaitée, aux Conseils en Recrutement Associés, 58 avenue Kléber, 75784 Paris Cedex 16.

LES CONSEILS EN RECRUTEMENT ASSOCIES — CERA

média-system

JEUNES DIPLOMES EN GESTION DE PERSONNEL

Spécialisés en droit du travail.

Au sein de notre Direction du Développement Ressources Humaines, nous vous formerons à notre approche en ce qui concerne, dans un premier temps, l'administration et la paie du personnel. Vous prendrez ensuite connaissance de toute la fonction personnel.

Le poste à pourvoir est situé en grande banlieue Ouest.

Merci d'adresser votre dossier de candidature C.V. + photo et prétentions à Média-System, 6/8 Impasse des deux Cousins, 75017 Paris, sous réf. 24350, qui transmettra.

Organisation professionnelle à compétence nationale

recherche

CHARGÉ DE MISSION

QUI AURA POUR FONCTION :
- Etudes économiques et juridiques ;
- Suivi administratif des travaux de commissions.

Le poste exige une maîtrise en droit privé.
Minimum 2 à 3 ans d'expérience professionnelle.

Ecrire SCEEP-Régie, 5, rue Bernard-Palissy, 92800 Puteaux.

PARIS - EVRY

EXPLOITANTS *expérimentés*

ENTREPRISES ASSOCIATIONS

La BANQUE CENTRALE DES COOPERATIVES et DES MUTUELLES - Groupe GMF renforce ses équipes en créant 2 postes sur PARIS et un sur EVRY.

Votre solide expérience bancaire au niveau entreprise, alliée à votre bonne connaissance en matière d'engagement et de risque commercial vous permettront d'assurer le suivi et le développement de portefeuilles d'entreprises et d'associations.

Diplômé de l'enseignement supérieur (ESC, Maîtrise de Sciences Eco, ITB), aujourd'hui vous recherchez l'entreprise qui saura valoriser vos compétences techniques et commerciales.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, à Paul Henry VIELLE - BCCM - 12, place de la Bourse - 75002 PARIS.

bccm

MEDIA BA



UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

COMPTABILITES AMERICAINE ET FRANCAISE VOTRE DOUBLE DOMAINE

4,3 milliards de francs de C.A. dont 35 % à l'export : chez HP France, la performance est un objectif de tous les instants. Un objectif que partage notre Département Finance (Evry) et chacune de ses unités. L'une d'elle, responsable de la comptabilité légale, recherche un

Diplômé école de commerce débutant (option finance/comptabilité)

Vous serez responsable de la comptabilité de l'entité commerciale d'HP France, de la conversion de la comptabilité anglo-saxonne en comptabilité française pour les déclarations fiscales et sociales. L'anglais est nécessaire (lu, écrit). Ce poste vous permettra d'évoluer vers des fonctions financières.

Si vous voulez intégrer une entreprise alliant rigueur, créativité, dynamisme et résultats, et vous forger une double compétence, alors adressez votre dossier de candidature en indiquant la réf. 23999/LM, à Catherine CAILLARD, HEWLETT-PACKARD-FRANCE, Parc d'Activités du Bois Briard, avenue du Lac, 91040 EVRY CEDEX.

TOUJOURS AVEC VOUS



Directeur financier et comptable

France et international

Annecy - Cette société (120 millions de francs de chiffre d'affaires - 200 personnes), fabrique et commercialise des biens d'équipements de haute technicité destinés à l'industrie automobile (constructeur, réparation). Son développement, 40% par an, est basé sur l'internationalisation de sa clientèle et de ses modes de distribution (85% du chiffre d'affaires à l'export, filiales aux USA, en RFA et Italie). Elle crée le poste de directeur financier et comptable. Faisant partie du comité de direction, il prend en charge l'ensemble de la fonction financière ; il anime, par ailleurs, le département comptable composé d'une dizaine de personnes, participe à la refonte de la comptabilité analytique ; il met en œuvre un système de gestion adaptable aux filiales étrangères. Ce poste s'adresse à un candidat âgé d'au moins 33 ans, de formation supérieure, ayant acquis une expérience significative de la fonction finance dans un contexte international (marchés monétaires, fiscalité, comptabilités...) et une bonne pratique des systèmes bancaires, tant en France qu'à l'étranger. La pratique courante de l'anglais est bien sûr indispensable. La rémunération saura motiver des candidats de valeur. Ecrire à P. GYSELINCK en précisant la référence A/3047M. (PA Minitel 36.14 code PA)



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

78, Bd du 11 Novembre - 69100 VILLEURBANNE - Tél. 78.93.90.63

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

COMPAGNIE DE FIVES LILLE

Groupe Industriel de 1er plan
Implantation Internationale
C.A. 6 MF - 40 Sociétés

recherche

CHEF DE MISSION AUDIT INTERNE

Maîtriser l'existant, anticiper l'avenir, améliorer ce qui peut l'être en faisant preuve de créativité et de bon sens, c'est l'objectif que s'est fixée notre nouvelle équipe de Direction Générale et c'est le challenge que nous vous proposons.

Standardiser les méthodes comptables, concevoir et mettre en œuvre des procédures et un reporting "groupe", en assurer le contrôle, mettre en place les outils indispensables à la gestion prévisionnelle et de façon plus générale faire toute proposition d'amélioration que vous jugerez nécessaire, telle sera votre mission.

Autonome, dynamique, très disponible votre potentiel vous permettra d'évoluer, à court terme, dans l'Entreprise.

De formation supérieure, DESS Audit ou École de Gestion vous avez environ 30 ans et 3 à 4 ans d'expérience en milieu industriel.

Merci d'adresser votre dossier de candidature
M. Martin DUVERNE - COMPAGNIE DE FIVES LILLE 7 rue Montalivet 75383 Paris cedex 08.

Deb's



Assistant(e) développements budgétaires : prenez une longueur d'avance !

Vous êtes de formation supérieure (MIAGE ou école de Gestion, complétée d'une bonne connaissance en informatique) ; venez mettre en œuvre et développer vos compétences auprès du responsable développements budgétaires.

Vous serez notamment chargé(e) :

- de l'assister dans la conception et la mise en place d'un système de gestion informatique intégré, homogène, au niveau du groupe et décentralisé en matière de budget, de reporting et d'analyses de gestion.
- d'assurer le développement des domaines complémentaires à l'exploitation.
- de garantir la maintenance et la cohérence du système ainsi que sa mise à jour permanente, en fonction de l'évolution des structures de l'organisation.

Rigoureux, d'un excellent esprit de synthèse et d'adaptation, nous apprécierons votre esprit d'équipe. La dimension internationale de notre groupe leader sur le marché mondial biscuitier, ainsi que nos performances économiques vous permettront d'envisager une évolution à la mesure de votre dynamisme et de vos résultats.

Faites part de vos motivations sous référence ADB/MO 88 à B. FRANOT, NBF, BP 93 91003 EVRY Cedex.

NABISCO BRANDS FRANCE

SOURCES



Société en commandite simple recherche pour assister son gérant dans la gestion de petites et moyennes sociétés.

ATTACHÉ DE GESTION

Sa mission – *Contrôle de la qualité de la comptabilité, des prix de revient, des prix standards. – Assistance à la mise en place des comptabilités analytiques des sociétés et de la gestion de production et contrôle de celles-ci. – Impulsion de la mise en place et contrôle de l'exécution d'un contrôle budgétaire avec exécution des situations périodiques. – Étude préalable, négociation et adoption des budgets.*

Ses objectifs – *Présenter au gérant une analyse en continu de la situation des entreprises contrôlées. – Par ses qualités pédagogiques et un sens du contact, insuffler une synergie des responsables des sociétés concernées pour les nouvelles procédures à mettre en œuvre.*

Son profil – *D.U.T. finances-gestion avec première expérience dans une entreprise multi-établissement : – Agé de 30 ans environ, il fait preuve de rigueur et d'esprit d'analyse. – Organisé et autonome, il rend compte de ses actions et de l'avancement de ses projets.* – ***Poste basé à Rennes.***



Envoyez CV., lettre manuscrite + photo à : COMMUNICO - BP. 2009 X - 35040 Rennes cedex en précisant la réf. 1590 sur l'enveloppe.

COMMUNICO

Société française de dimension internationale et en forte croissance, nous recherchons un :

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

ASIE / MOYEN-ORIENT

Il aura pour mission :
- la responsabilité administrative et financière de la zone en terme de conseil et d'organisation, de formation et de contrôle des structures financières des filiales.
- l'amélioration du traitement de l'information : comptabilité, paye, trésorerie, achats...

Agé d'environ 30 ans, de formation supérieure financière, vous avez acquis une expérience similaire de préférence dans un contexte international, et êtes familiarisé aux moyens modernes de traitement de l'information par l'informatique.
Votre anglais est courant et vous êtes prêt à de nombreux déplacements.
Ce poste ouvre de réelles possibilités d'évolution au sein du groupe.

Merci d'adresser lettre, CV et prétentions sous réf. 34559 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

Fondation Santé des Etudiants de France
13 Etablissements - 1600 lits

Directeur adjoint

Collaborateur direct du Directeur d'un Etablissement parisien (155 lits, 30 postes de dialyse), il sera particulièrement *responsable des services administratif et financier*, ainsi que des services généraux.

Une expérience similaire de quelques années dans le secteur hospitalier ou au sein d'une association à but non lucratif serait très appréciée.

Formation supérieure administrative et financière.

***Ce poste s'adresse* à un candidat très organisé, soucieux de qualité de performances, et sachant communiquer avec aisance.**

Rémunération suivant la convention collective numéro 311051 et logement de fonction.

Ecrire avec C.V., prétentions et téléphone privé, (joindre une enveloppe pour réponse plus rapide) sous *référence* 28003/M à

MRI conseil
Danièle Chapuis.
13, rue Madeleine Michelis 92522 Neuilly.
Paris - Francfort - Genève - Hong-Kong - Toronto

CURRICULUM



La Compagnie de Signaux et d'Equipements Electroniques (CA : 1250 MF dont 25 % à l'exportation, 2 500 personnes dont 500 ingénieurs) réalise des systèmes complets, de haute sécurité, dans les domaines des Communications, de la Défense et des Transports.

La Direction Financière, implantée au siège social à MONTROUGE (92) recherche le responsable des relations financières avec l'étranger, chargé de :

OPTIMISER LES FINANCEMENTS E X P O R T,

sécuriser et accélérer les règlements étrangers

- Pour mener à bien sa mission, il assiste et conseille les services commerciaux pour la remise des offres, la mise en place du financement et le recouvrement des créances à l'étranger.
- Diplômé d'une grande école de commerce, âgé de 28 ans environ, fluent en anglais, il aura une première expérience de 4/5 ans de montage de crédits dans une banque ou de financement export dans une grande entreprise.

Merci d'adresser, sous réf. F 21 FEM, votre dossier de candidature (lettre, CV, rémunération actuelle) à CSEE, DRH Service Emploi et Développement des Cadres, BP 514, 92542 Montrouge Cedex.

Carré Turenne

RESPONSABLE FINANCIER DE FILIALES

MONTENAY : Groupe International spécialisé dans les services, 5,7 Mds de CA ; 8200 personnes, filiale de la Générale des Eaux.

Nous créons au sein de la Direction de notre Division Négoce Combustibles et Carburants (2,4 Mds de CA) le *poste d'adjoint au D.A.F. chargé de la supervision des filiales*. Il prendra en charge l'ensemble de la gestion comptable, financière, fiscale et informatique des filiales.

Réellement autonome, avec l'aide des services fonctionnels, en relation directe avec la Direction Générale, il apportera son expertise en matière de budget, clôture des comptes, contrôle interne, suivi des ratios de gestion et organisation.

Une excellente formation supérieure (ESC + DECS min.) et une solide expérience de 2 ou 3 ans en cabinet d'audit anglo-saxon ainsi que de réelles qualités de rigueur, d'imagination et d'autonomie sont requises pour assurer avec succès cette mission et évoluer à terme vers de plus larges responsabilités dans le cadre des filiales ou du groupe.

Poste basé à Rueil-Malmaison. Fréquents déplacements en France.

Adressez votre candidature complète (réf. M 25/01) à MONTENAY, Tour Mirabeau, 39/43 quai A. Citroën, 75739 Paris Cedex 15.





montenay

Prendre une direction du contrôle financier en Afrique

Avec 3000 personnes et un parc de plusieurs centaines d'autobus, notre société de transports joue un rôle-clef dans l'économie d'une grande métropole africaine. Dans le cadre de la coopération française, nous recherchons notre Directeur du contrôle financier.

Rattaché au Directeur Général et en relation avec les administrations de tutelle, vous dirigerez l'ensemble du contrôle financier de notre entreprise. Vous managerez une équipe de 5 cadres locaux compétents, chargés du contrôle budgétaire, du contrôle de gestion, de l'audit des fonctions et des programmes de financements.

A 35 ans environ, de formation école de commerce ou d'ingénieur + gestion, vous êtes un financier de haut niveau.

Sans avoir forcément l'expérience d'un expatrié, vous connaissez suffisamment les procédures africaines pour mener à bien cette mission.

De nombreux avantages liés à votre expatriation s'ajouteront à votre rémunération de base très attractive.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV et pretentions) sous réf. 4052 à RSCG CARRIERES 48, Rue St Ferdinand 75017 PARIS qui transmettra.

هكذا من الأصل



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

CONTROLEUR DE GESTION CHEZ GFI :

GFI (1000 personnes - 470 MF de CA) filiale française du groupe international SCICON CORPORATION développe ses activités de SSII autour de 2 axes stratégiques (Conseil et Développement de Systèmes - Communication Services) afin de répondre aux besoins évolutifs d'une clientèle composée de Grands Comptes.

DES RESPONSABILITES REELLES...

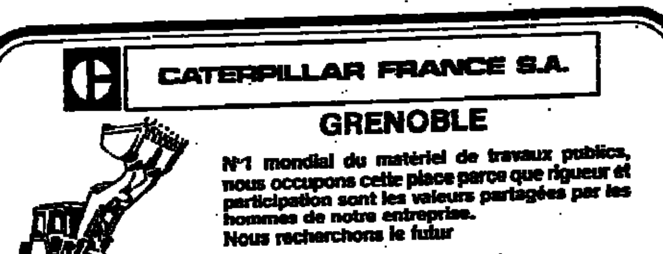
Dans un domaine de pointe tel que l'activité Réseaux de GFI, interpréter les résultats et anticiper les évolutions rapides sont des objectifs majeurs dont la responsabilité échoit au contrôleur de gestion de l'unité. Au sein d'une équipe confirmée, vous participerez à l'élaboration des budgets, vous les contrôlerez et assisterez les opérationnels de l'unité par votre analyse et vos prévisions.

A SAISIR IMMEDIATEMENT !

Diplômé d'une école de commerce, possédant une expérience de 3 à 5 ans, vous alliez, pour réussir à ce poste de CONTROLEUR DE GESTION, des compétences techniques (comptabilité, connaissance des métiers informatiques) à des qualités personnelles essentielles : rigueur, méthode, organisation, sens du contact et de l'écoute.

Adressez rapidement votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo) à Vincent BEUGNET, Responsable du Recrutement, **GFI** - 4 Avenue Pablo Picasso - 92024 NANTERRE Cédex.





GRENOBLE

N°1 mondial du matériel de travaux publics, nous occupons cette place parce que rigueur et participation sont les valeurs partagées par les hommes de notre entreprise.
Nous recherchons le futur

Responsable de la comptabilité générale (h/f)

Rattaché au chef du Service Finances, au sein de la Direction Financière, sa mission comprendra notamment la consolidation des résultats avec le siège, en comptabilité anglo-saxonne, et l'amélioration incessante de la comptabilité matières, en liaison avec le Service Ordonnancement. Pendant un an, il assurera la gestion de la trésorerie et de la comptabilité clients avant d'être nommé à ce poste.

Vous avez 30 ans maximum, et une expérience professionnelle de 2 à 3 ans, de préférence dans un contexte anglo-saxon. Diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce (option finances - comptabilité), vous êtes parfaitement bilingue anglais.

Vous savez communiquer, donc écouter, et possédez fondamentalement le sens de la gestion comptable. Nous offrons une rémunération de bon niveau et des perspectives d'évolution.

Merci de transmettre votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo, pretentions) en précisant la référence L2003/M à notre conseil ACTIMAN qui vous garantit une entière discrétion.

57, Vivier Merle 69429 LYON 03

Actiman

MEDIA PA



recherche pour sa branche édition un

CONTROLEUR DE GESTION HF

Rattaché à un jeune directeur administratif et financier formé aux méthodes de notre groupe international, il aura pour mission :

- **l'analyse et le suivi des frais de section,**
- **l'établissement du reporting mensuel et trimestriel.**

A moyen terme, il participera à l'élaboration des budgets.

De formation supérieure (Maîtrise de Gestion, Sciences Economiques...) le candidat justifiera d'environ 2 ans d'expérience en comptabilité ou contrôle de gestion.

La pratique de l'anglais et/ou l'allemand constituera un atout supplémentaire.

Merci d'adresser lettre, CV, photo et prétentions à
Danielle LECHARPENTIER - **FRANCE LOISIRS** - BP 6 - 75725 PARIS Cedex 15.

HAVAS CONTACT

Contrôleur de Gestion

ESSEC, ESC,... *Limoges.*

Le GROUPE PRESSE HACHETTE (7 milliards de C.A.) se caractérise par la diversité de ses activités : presse magazine France et International, presse quotidienne régionale et activités industrielles. Il recherche pour son secteur d'impression en continu (12 unités de production, 900 MF, de C.A.), un jeune contrôleur de gestion basé à Limoges.
Rattaché au Directeur d'unité et assisté d'un Chef Comptable, vous serez placé sous l'autorité fonctionnelle du responsable de gestion du secteur. Vous établirez et suivrez les budgets et plans. Vous serez chargé d'étudier la rentabilité des investissements. Vous suivrez et analyserez les prix de revient, établirez les comptes d'exploitation analytiques et poursuivrez la mise en place d'outils de contrôle de gestion grâce à l'informatique. Vous avez impérativement une première expérience, toutes les qualités relationnelles indispensables à cette fonction. Votre fort potentiel vous permettra d'évoluer à terme (2 à 3 ans) vers un poste opérationnel dans une unité.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, réf. 754/M à J. Laizet, DRH, GROUPE PRESSE HACHETTE, 6, rue Ancelle - 92525 Neuilly Cedex. Les candidats pourront être reçus soit à LIMOGES soit à PARIS.



Hachette : l'enthousiasme ça se communique.

AGIO

Société de services, spécialisée dans la recherche d'économies en matières fiscale et financière recherche

Un spécialiste de haut niveau

des TAXES PROFESSIONNELLES ET FONCIERES

LYON **300 KF +**

Mission : etudier les impositions de TP et TF des societes clientes - etablir les demandes de degrevements eventuels - assurer le suivi des reclamations aupres de l'administration - rendre compte du resultat a la clientele

Ancien de l'administration fiscale, vous êtes le specialiste de l'evaluation des bases des taxes foncieres et professionnelles. Vous maitrisez parfaitement la reglementation des impôts locaux, votre experience des contentieux administratifs est grande. Evidemment, vous êtes un habile redacteur, et vous avez le goût du travail bien fait et bien suivi.
La remuneration sera en partie liee aux resultats.

Pour saisir cette opportunite, informez-vous rapidement et en toute discretion en transmettant vos coordonnees a M. GUILLIEN au 78 01 14 50 qui vous rappelera ou en adressant votre dossier de candidature a AGIO - 33, avenue Docteur Levy - 69693 VENISSIEUX cedex.

MEDIA PA

Entreprise leader dans la branche des matériaux de construction cherche, pour son siège à Paris, un

JEUNE RESPONSABLE COMPTABLE

Celui-ci prend en charge les déclarations fiscales et sociales, la trésorerie, la comptabilité analytique et la comptabilité générale jusqu'au bilan. Il informatise les liaisons entre les exploitations et le Siège.

Vous avez de fortes connaissances comptables fondées sur un DECS complet, un bon esprit d'organisation aguerri par 5 ans d'expérience en entreprise industrielle et une pratique approfondie de l'informatique. Vous voulez faire carrière dans un groupe riche de possibilités.

Ecrire à notre Conseil
J-E. LEYMARIE
CHATELIER CONSEILS
40 ter, avenue de Suffren 75015 PARIS

HAVAS CONTACT

NOTRE GROUPE DANS LE MONDE :
9 MILLIARDS DE DOLLARS

NOTRE GROUPE EN FRANCE :
3,5 MILLIARDS DE FRANCS

NOUS SOMMES UNE DES PRINCIPALES FILIALES EN FRANCE . LEADER SUR NOTRE MARCHE :
500 MILLIONS DE FRANCS

POUR PARIS NOUS RECHERCHONS :

CHEF DE SERVICE REPORTING

De formation HEC, ESSEC, Sup. de Co ou équivalent, vous possédez une expérience de 3 à 5 ans de la fonction ou en cabinet d'audit.
Vous avez acquis au sein d'un groupe anglo-saxon la pratique du reporting.
De bonnes connaissances de l'anglais et de la micro-informatique sont indispensables.
Pour un candidat ambitieux et à fort potentiel, une évolution de carrière tant en France qu'à l'étranger sera envisagée.

réf. 6400

CHEF COMPTABLE

Titulaire du DECS, vous avez acquis une expérience de 5 à 10 ans dans la fonction, et vous maîtrisez la comptabilité anglo-saxonne.
Vous parlez anglais et l'utilisation de la micro-informatique fait partie de vos atouts.
Votre potentiel vous permettra d'évoluer au sein du Groupe.

réf. 3200

MERCI D'ADRESSER VOTRE CANDIDATURE (LETTRE MANUSCRITE, C.V. ET PHOTO) EN PRECISANT LA REFERENCE DU POSTE QUI VOUS INTERESSE A AXIAL 27 RUE TAITBOUT 75009 PARIS, QUI TRANSMETTRA.

Société d'Expertise Comptable à implantation française très décentralisée

MEMBRE DU PLUS IMPORTANT RÉSEAU MONDIAL

recherche

pour son département AUDIT

poste situé en BOURGOGNE

un RÉVISEUR

De formation supérieure (les E.S.C. sont très appréciés), le candidat dispose d'une première expérience acquise en cabinet ou au service audit Interne d'une grande entreprise.

La rémunération ainsi que les possibilités de carrière seront communiquées au cours du premier entretien.

Ecrire sous nº 8 354, LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, 75007 Paris.

Filiale Bâtiment Ile-de-France du groupe CBC, nous sommes une entreprise née en 1983 et déjà, nous avons triplé notre activité.
Notre création résulte de la volonté de bâtir une entreprise différente capable de relever les plus grands défis, les plus beaux projets sur l'ensemble du marché du bâtiment. Pour partager la croissance de nos compétences et de nos résultats nous vous proposons de devenir notre :

CHEF COMPTABLE

Supervisant une équipe de 6 personnes, vous traiterez la comptabilité de l'ensemble de la branche Habitat Rehabilitation (340 millions de F. de CA en 88).
Outre l'organisation et le contrôle du travail de vos collaborateurs, vous vous attacherez à améliorer la productivité et la fiabilité de l'équipe comptable.
A 30 ans environ, vous avez complété votre formation supérieure par une expérience réussie de la fonction, vous maîtrisez parfaitement les procédures comptables et surtout votre motivation et votre état d'esprit font de vous un bon animateur.
Nous comptons sur vos idées novatrices et vos compétences...
Pour un premier contact, adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo) a BATEG, Direction du Personnel, BP 300, 31 avenue de l'Europe, 78143 Vélizy Cedex.

UNE AFFAIRE DE PERSONNALITES



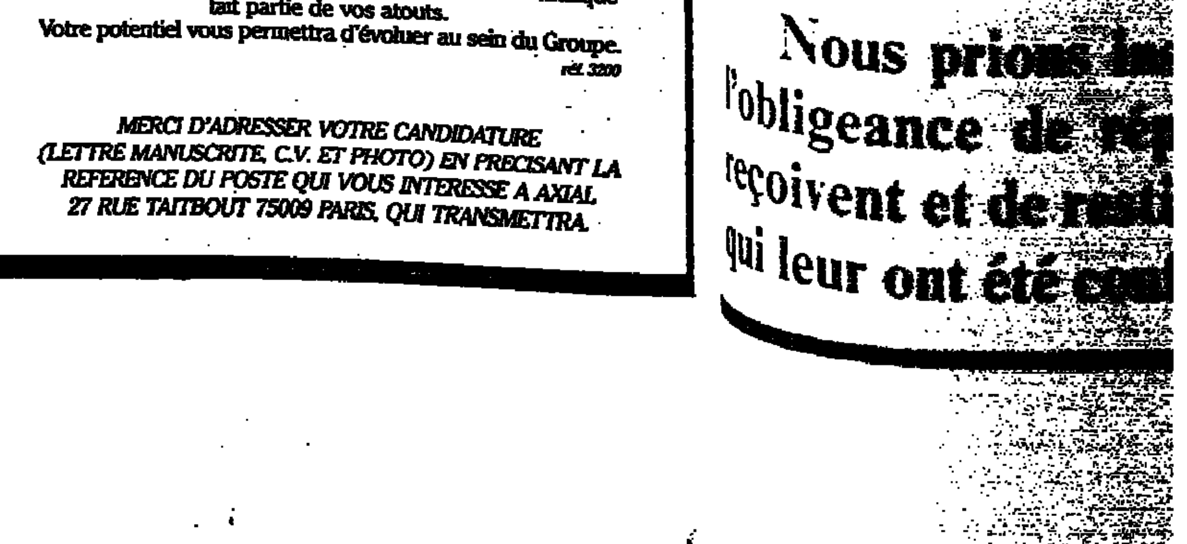
média system

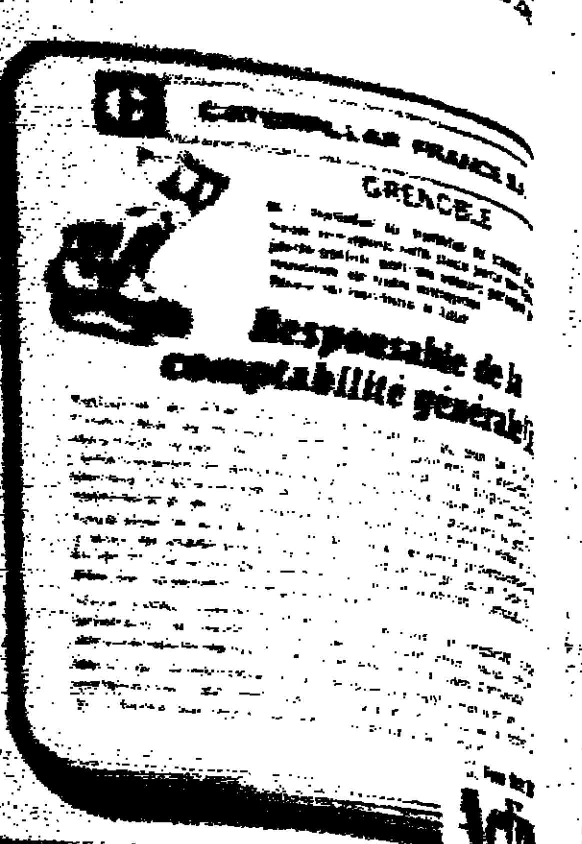
Important groupe financier recherche pour son département crédit-bail immobilier

UN CHARGÉ DE CLIENTÈLE

Diplômé de l'enseignement supérieur, ayant l'expérience des contacts clientèle dans le milieu bancaire.

Transmettre lettre, c.v. manuscrit et prétentions sous nº 8 336 M, LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, 75007 PARIS.





UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Une importante multinationale, leader mondial dans son activité (CA 2 Milliards de FF), recherche pour sa filiale un

Assistant Controleur de Gestion

Paris **1102 IP/LM**

Rattaché hiérarchiquement au responsable fiscalité et comptabilité analytique, le candidat retenu aura pour mission de suivre les budgets des centres de coûts, de mettre en place et suivre les tableaux de bord, d'effectuer le contrôle budgétaire. De plus, à la demande du Directeur Administratif et Financier, il aura à faire des études ponctuelles.

Le candidat sera âgé d'environ 27 ans, aura une formation supérieure de type Ecole de Commerce et une première expérience d'un an en contrôle de gestion.

Il aura un excellent niveau d'anglais, sera dynamique et possédera le sens des contacts humains.

Contacter Ivan Pacaud au (1) 40.70.00.36 ou envoyer CV + n° de tél + rémunération actuelle à Michael Page Finance, 19 avenue George V, 75008 PARIS.

ADICOM.

MP

Michael Page Finance
Paris.Londres.Amsterdam.Bruxelles.New-York.Sydney
Spécialiste en recrutement Financier

Très important groupe Immobilier -Constructeur Gérant Syndic- recherche son :

Trésorier

Paris **réf. CA 1122 MO**

Sous la responsabilité du directeur financier, il aura pour tâches *principales, la gestion et l'optimisation de la trésorerie des sociétés* du groupe, la responsabilité des financements ainsi que les interventions auprès des banques et sur les marchés financiers.

Pour cette création de poste, le candidat, âgé de 30/33 ans, diplômé de l'enseignement supérieur, aura acquis une solide expérience de la fonction en banque ou en entreprise, une bonne connaissance des produits de placements et un bon niveau d'anglais.

Contacter Christophe Aubry au (1) 40.70.00.36 ou adresser CV + n° tél + rémunération actuelle à Michael Page Finance, 19 avenue George V, 75008 PARIS, en mentionnant la référence.

ADICOM.

MP

Michael Page Finance
Paris.Londres.Amsterdam.Bruxelles.New-York.Sydney
Spécialiste en recrutement Financier

Un important groupe industriel de biens de consommation durable (CA : 3,5 Milliards FF dont 60 % à l'exportation) recherche, pour son service d'audit basé à Paris, un

Auditeur Interne

(2-3 ans d'expérience) **Réf. IP 880 MO**

Le candidat effectuera des missions de contrôle interne et d'assistance au sein des usines et des filiales européennes du groupe.

Ce poste, par la diversité des missions, constitue une excellente opportunité pour un jeune candidat (25/27 ans) ayant réalisé des missions en milieu industriel.

De formation DECS, le candidat aura déjà eu une expérience au sein d'un cabinet d'audit et devra faire preuve de bonnes qualités de contacts pour ce poste qui comprend environ 40 % de temps de déplacement.

Anglais indispensable.

Contacter Ivan Pacaud au (1) 40.70.00.36 ou adresser CV + tél + rémunération actuelle à Michael Page Finance, 19 avenue George V, 75008 PARIS, en mentionnant la référence.

ADICOM.

MP

Michael Page Finance
Paris.Londres.Amsterdam.Bruxelles.New-York.Sydney
Spécialiste en recrutement Financier

La filiale française (CA 350 KF) d'une société anglo-saxonne dans le secteur chimique recherche son

Directeur Administratif et Financier

Paris Ouest **Réf. IA 1376 MO**

Suite à une restructuration récente, la personne sélectionnée sera chargée de la réorganisation de son département et du recrutement d'une nouvelle équipe financière ainsi que des responsabilités suivantes : comptabilités générale et analytique, reporting, informatique, trésorerie, contrôle de crédit et secrétariat général.

De formation ESC ou similaire, le candidat souhaité aura déjà acquis une bonne expérience de contrôle financier dans une société de production anglo-saxonne. Un anglais courant et un grand sens de l'autonomie sont exigés.

Contacter Ivor Alex au 40.70.00.36 ou adresser CV + n° tél + rémunération actuelle à Michael Page Executive, 19 avenue George V, 75008 PARIS, en mentionnant la référence.

ADICOM.

MP

Michael Page Executive
Paris.Londres.Amsterdam.Bruxelles.New-York.Sydney
Spécialiste en recrutement Financier

Un des premiers groupes américains en France recherche son

Directeur Comptable

Paris Ouest **Réf. IA 1366 MO**

Rattaché au directeur financier du groupe et membre clé de son département, le candidat retenu animera une équipe de plus de 20 personnes.

Outre les responsabilités comptables classiques (comptabilité générale, consolidation, fiscalité...), il sera chargé de toute la fonction trésorerie et de toutes les relations quotidiennes avec les auditeurs et la société mère.

De formation Grande Ecole de Commerce et titulaire du DECS, le candidat souhaité aura déjà acquis une excellente expérience en comptabilité anglo-saxonne dans un environnement multinational.

Un anglais courant est essentiel et une première expérience en audit sera un grand atout. L'environnement jeune et dynamique se prêtera à un candidat de 30 à 40 ans.

Contater Ivor Alex au (1) 40.70.00.36 ou adresser CV + tél + rémunération *actuelle à Michael Page Executive, 19 avenue* George V, 75008 PARIS, en mentionnant la référence.

ADICOM.

MP

Michael Page Executive
Paris.Londres.Amsterdam.Bruxelles.New-York.Sydney
Spécialiste en recrutement Financier

Groupe de 5 sociétés (CA consolidé 90 MF), spécialisé dans la distribution de machines, matériels et consommables industriels, recherche pour son siège social son

Responsable Administratif et Comptable

Futur D.A.F.

Paris Nord **200/240 KF**

Directement attaché au Directeur Général, il sera principalement responsable de :

- superviser les travaux de l'équipe comptable et du contrôle de gestion,
- effectuer ou contrôler les déclarations fiscales et sociales,
- optimiser la gestion de trésorerie,
- utiliser et développer l'outil informatique (IBM 36).

Ce poste très complet constitue une réelle opportunité pour le candidat souhaitant accéder à une fonction de direction administrative et financière d'une PME dynamique.

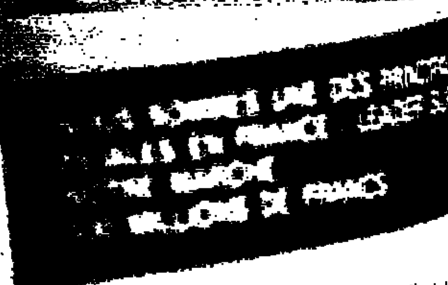
Agé de 30 à 35 ans, vous justifierez d'une formation comptable supérieure (DECS+).

Contacter Michel Guinot au (1) 40.70.00.36 ou adresser CV + tél + rémunération actuelle à *Michael Page Comptabilité*, 19 avenue George V, 75008 PARIS, sous réf. MG 555 MO.

ADICOM.

MP

Michael Page Comptabilité
Paris.Londres.Amsterdam.Bruxelles.New-York.Sydney
Spécialiste en recrutement Comptable



Adjoint du trésorier d'un groupe industriel

Filiale d'un grand groupe industriel à vocation internationale, nous réalisons un CA de 1,4 milliards de francs. Déjà implantés dans 25 pays, nous souhaitons poursuivre notre développement, améliorer notre compétitivité, étendre notre présence internationale.

Dans le cadre de notre service financier, vous assurez la gestion quotidienne de l'ensemble de notre trésorerie en *Francs et bien sûr... en devises*. Vous êtes avec votre patron l'interlocuteur des 12 banques avec lesquelles notre Groupe travaille pour tout ce qui couvre nos lignes de crédit, nos opérations de change, etc.

Voici en quelques mots ce que vous ferez avec nous pour débuter une vie professionnelle que vous voulez orienter finances... et pour laquelle vous avez reçu une formation supérieure de gestion, BAC + 4. Nous vous *offrons la possibilité d'évoluer au sein de notre* Groupe. A vous de réussir. Bien sûr, vous parlez anglais, et connaissez la micro-informatique.

Merci de nous adresser lettre, CV, photo sous référence 4014 M (à mentionner sur le courrier et l'enveloppe) 79/83, rue Baudin - 92300 Levallois-Perret. Nous vous assurons coinfidentialité et réponse.

SOURCES

BERNARD JULHIET
RESSOURCES HUMAINES
Membre de Syntec

---

chaine de grande distribution

superviser les fonctions financière et administrative

Vous serez membre du Comité de Direction et en tant que **Directeur Administratif et Financier**, vous assurerez la mise en place du système comptable et budgétaire, optimiserez la gestion financière, aurez la responsabilité de la fonction juridique et fiscale.

Diplômé de gestion, de niveau DECS, âgé de 30 ans environ vous possédez une expérience professionnelle acquise dans une chaine à magasins multiples ou dans un cabinet d'audit. Une bonne connaissance de la micro-informatique est indispensable.

Filiale d'un groupe pétrolier international, nous créons et gérons en direct sur nos stations un nouveau concept alliant la synergie des carburants à une franchise alimentaire d'un grand de la distribution.

Le poste est basé à Paris.

Si vous souhaitez participer à ce recrutement, merci d'envoyer votre CV, qui sera traité de façon confidentielle, sous la référence 997-78 à

ONOMA 26, rue de Berri - 75008 Paris.

CONTROLEUR DE GESTION

GESTION INDUSTRIELLE - ORDONNANCEMENT/LANCEMENT APPROS

Prestigieuse marque de Maroquinerie et Bagages de luxe, notre notoriété mondiale est à l'image de notre développement exceptionnel.

Au sein d'un centre de production regroupant 3 Unités, nous créons, en Vallée du Rhône, le poste de "Contrôleur de Gestion".

Diplômé d'une Ecole d'Ingénieur, de Commerce, de Gestion, vous avez complété votre formation par un DECS. A 38 ans environ, votre expérience s'est élargie en ayant abordé ces problèmes en production, ordonnancement/lancement et appros. L'utilisation de la micro-informatique vous est familière. Nous sommes équipés en IBM XT et pratiquons Framework II ainsi que DBase III Plus.

Nous offrons une réelle opportunité pour un Collaborateur de valeur, qui saura s'imposer par ses compétences, son professionnalisme, la qualité de ses contacts et par sa forte personnalité.

Cette offre doit retenir votre intérêt, pour en savoir plus, adressez votre candidature, sous référence 203.PA.007 M, à notre Conseil Michel BARBEY qui vous documentera avant de vous rencontrer en toute confidentialité.

centor *13 bis, rue Henri Monnier* 75009 PARIS

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

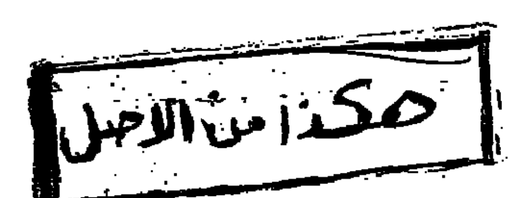
Groupe Immobilier de premier plan
recherche, dans le cadre de son expansion, pour Paris

Professionnels de la promotion expérimentés

pour prendre en charge la conduite d'opérations et participer à la réalisation de grands projets.
Le développement du groupe offre de réelles perspectives.

Veuillez écrire en précisant expérience et prétentions sous réf. 1219/M

INTERCARRIÈRES
5, rue du Helder - 75009 Paris



UNIVERS DE LA GESTION

BANQUE POPULAIRE
DE LA REGION NORD DE PARIS

Nous appartenons au cinquième groupe bancaire français (28 700 personnes, 1 850 agences, plus de 3 millions de clients), nous sommes une banque régionale à taille humaine (850 personnes - total de bilan : 5 MMF), basée à Paris-Nord.

Nous nous développons sur le marché des services hors produits bancaires classiques et pour accompagner cette décision, nous cherchons un

Fiscaliste

Dans un premier temps responsable de la gestion de notre fiscalité interne (déclarations, expertise de nos propres opérations commerciales), vous devrez ensuite proposer votre conseil à notre clientèle. Votre prestation sera vendue, comme un produit bancaire.

Titulaire d'un DESS de fiscalité, acquis après une maîtrise en économie, en gestion, voire en droit, vous avez un minimum de 2 à 3 ans d'expérience. Votre compétence est solide, mais vous avez également des dispositions relationnelles et commerciales.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, s/réf. 613, à Catherine de La Roche Saint André - JACQUES TIXIER S.A. - 7, rue de Logelbach - 75017 PARIS.



MEDIA 84



Maitrise des Sciences de gestion

L'UNIVERSITE PARIS-DAUPHINE offre la possibilité à des salariés en entreprise ayant cinq années d'expérience professionnelle et un niveau 1er cycle ou jugé équivalent de préparer le DIPLOME DE MAITRISE DE GESTION dans le cadre de la Formation Continue (Congé Formation, Plan Formation).

Durée : début septembre à mi-juillet à temps plein.

Renseignements et inscriptions : 45.05.14.10 poste 23.47

Limite de dépôt des candidatures : 29 février 1988.

SOURCES

L'Institut de Formation et d'Informatique Appliqué
vous propose une formation de

RESPONSABLE PROJET INFORMATISATION ET FORMATION

Durée : 8 mois

Participants : Formation Supérieure ou expérience professionnelle.

Objectif : Optimiser l'utilisation de la micro-informatique dans l'entreprise.

Réunions d'information à 10 h
22 janvier, 4 février, 18 février 1988

Recrutement immédiat - Contacter Sandra MAYOR
11, avenue des Chasseurs - 75017 PARIS
Tél. : 47 63 83 68

PLURIAL

Techniques de Distribution







Fondation de la Distribution

Vous êtes titulaire d'un BTS, DUT, DEUG ou d'un diplôme équivalent, la Fondation de la Distribution, l'IECS, le Groupe ESC Reims et la Société CORA vous proposent de préparer en 1 an le diplôme de

« gestion du point de vente grande surface »

DISTECH, c'est une formule originale : un an d'études, dont 21 semaines consacrées à l'enseignement assurées par des universitaires et des professionnels (630 heures) et 19 semaines de stages pratiques en entreprise.

LA DISTRIBUTION :
une chance à saisir dans l'un des 50 hypermarchés de la Société CORA.

Un métier passionnant :
Manager d'un espace de vente dans lequel vous êtes responsable de :
- votre chiffre d'affaires et votre rentabilité.
- votre équipe (formation et motivation).
- vos actions de communication.

DEMANDE DE DOCUMENTATION *à renvoyer avant le 13 juin 1988 pour la rentrée 1988 à :*

CORA STRASBOURG	ou	CORA REIMS
René Reinhardt, Directeur		Daniel Philippon, Directeur
B.P. 44 - 67450 Mundolsheim		Route de Louvois - 51350 Cormontreuil

Nom : ______ Prénom : ______
Adresse : ______
Code postal : ______ Ville ______
Tél. ______ Diplôme(s) ou classe suivie : ______

Le Monde CADRES

CIVIS CONSEIL

RECRUTE

Un(e) chargé(e) d'information, d'environ 30 ans, de formation supérieure.

Expérience confirmée dans les domaines de la communication institutionnelle (connaissance approfondie des collectivités locales et pouvoirs publics exigée).

Aimant le travail en équipe. Disponible rapidement.

Env. C.V. et lettre candid., Solzic Bevan, CIVIS CONSEIL, 175-177, rue d'Aguesseau, 92100 BOULOGNE.

Magazine spécialisé Paris-7e recherche

CHEF DE PUBLICITÉ

Ecrire sous le nº 8338 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

CHARGÉ D'ÉTUDES FISCALES ET JURIDIQUES

IMPT CABINET D'EXPERT. COMPTABLE SITUÉ A NIORT

recrute personne d'env. 32 ans, docteur ou diplômé 3e cycle et ayant une exp. minimum de 5 ans dans la profession juridique.

Rémunération intéressante pour un candidat de valeur.

Env. lettre manuscr. + C.V. + photo + prétentions à : F.G.A., 16, rue Centrale, 79000 NIORT.

MAISON DE QUARTIER CHAMPTIER DU COCQ recrute UN ANIMATEUR DEFA SECTEUR ADOS

Env. C.V. et candidature au Directeur, B.P. 708, 91001 EVRY.

INRA Montpellier

recrute

CHERCHEUR en biologie moléculaire

pour application à la levure œnologie. Niveau souhaité thèse + 2 à 3 ans d'expér.

Contacter P. BARRE, tél. : 67-61-22-23.

COURS LEGENDRE CHERCHE ENSEIGNANTS PARIS et R.P. pour correction de copies à domicile.
Adr. C.V., 5, bd Morland, 75004 PARIS.

RECHERCHE

ANIMATEUR PROFESSIONNEL

- Poste 3/4 tps, jusqu'à avril puis plein tps.
- Secteur jeunes.
- Expérience quartier difficile exigée.
- BAFD en cours. DEFA en cours ou équiv.
- Permis VL exigé.
- Horaires souples.

Candidatures et CV à adresser à Mme La Directrice MJC des Renardières 72, av. Camille-Pagé 86100 CHATELLERAULT.

VILLE DE ROSNY-SOUS-BOIS ● 93

recrute par voie de contrat

FORMATEUR (TRICE) JEUNES ET ADULTES

- Pour encadrer cours, suivi de stages pratiques, visites d'entreprises.
- Disponible immédiatement.
- Expérience exigée.
- Salaire brut : 7 920,86 F.

Env. CV et lettre à M. le Maire - 20, r. Rochebrune, 93110 ROSNY-SOUS-BOIS.

ASSOCIATION (NORD) rech. 1 COORDINATEUR équipe de travail emploi formation. 2 CHARGÉS DES QUESTIONS emploi, formation gle, connaissances des entreprises et des procédures emploi formation. exp. exigées. Env. C.V., MADESC - APE, B.P. 142, 59053 Roubaix.

ÉCOLE RECHERCHE

SURVEILLANT GÉNÉRAL

Poste évolutif.
Env. lettre + C.V. à INSEM, 28, r. de Chambéry, Paris-15e.

STÉ PLURAL SERVICES

recherche

AGENT TECHNICO-CCIAL EN TÉLÉPHONIE

Spécialisé Thomson et Northern Telecom.

Env. CV et prétentions sous nº 8352 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Ass. Rég. pour la partic. au dév. local rech. un COORD. RÉG. DE FORMATION exp. vie associative, comp. gestion, adm. et fin. Env. c.v. HUBER 17, av. du 22-Nov., 88210 Senones.

LABORATOIRE ASSOCIÉ CNRS industriel du domaine aéronautique-espace propose dans le cadre d'une convention CIFRE (durée 3 ans) un travail de recherche en vue d'une thèse de doctorat sur la relation entre les conditions de mise en œuvre des matériaux, les contraintes résiduelles et le comportement en fatigue dans le but de développement un logiciel de productique.

Le candidat devra être universitaire (niveau DEA) ou ingénieur, et de nationalité française. Le salaire sera celui d'un ingénieur débutant.

Envoyer c.v. à M. MAEDER, ENSAM (laboratoie microstrucrure et mécanique des matériaux), 151, bd de l'Hôpital, 75640 Cedex 13.

Centre de formation professionnelle recherche

FORMATEUR

en action commerciale disponible ou en poste pour temps partiel.
Envoyer c.v. + prétentions sous nº 8 356 M LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, 75007 Paris.

Lycée privé banlieue Ouest Paris, recherche pour début mars

UN ÉDUCATEUR D'INTERNAT

responsable d'une maison d'internes de 70 élèves. Ce poste convient à un candidat marié se destinant ou non à devenir enseignant. Logé, chauffé, éclairé (appartement de fonction). Congés scolaires. Salaire et régime social intéressants.
Ecr. à HAVAS CONTACT, 1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS. (Réf. 80395.)

Importante librairie, Paris-10e, recherche UN (E) 1er VENDEUR(SE) EXPÉRIMENTÉ(E)
Envoyer C.V., photo, prétentions à Mme MAIGNEN, PUBLICATIONS Georges VENTILLARD, 2 à 12, rue de Bellevue, 75019 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE Région parisienne, recherche

STAGIAIRE

PSYCHOLOGUE OU DESS GESTION DU PERSONNEL

Dans le cadre du service du personnel, sera associé(e) aux actions de recrutement (entretiens, études postes, relations gdes écoles), orientations, mutations et gestion administrative du personnel. Ce poste polyvalent constitue une excellente approche des problèmes liés au recrutement et à la gestion des ressources humaines.

Ecr. s/réf. 8011 à Sénanque, 62, av. de Wagram, 75017 Paris.

Ville + de 40.000 habit. banlieue Nord-Est Paris recherche pour sa bibliothèque PERSONNEL pour une durée de : 2 mois.
Bonnes connaissances opérations commandes catalogues, nécessaires. Envoyer candidature et C.V. sous le nº M 2718 à A.C.P. «P.A.», 6, bd Poissonnière, 75009 PARIS, qui transmettra.

Rech. Traduct. tril. franc., arabe, angl., connaiss. en mécanique et électric. souh. Ecr. C.V., nº 17.856, PUBLICITÉ ROGER BLEY, 101, r. Réaumur, 75002 PARIS.

Organisme de formation professionnelle recherche

INTERVENANTS et FORMATEURS

TOURISME - LOISIRS
Contrats à durée déterminée ou indéterminée à pourvoir dans l'Est, en région parisienne et Limousin. Exp. professionnelle dans le secteur tourisme, loisirs.
Adr. C.V. à N. TASSO, CPTA - B.P. 155, 93330 Neuilly-sur-Marne.

CENTRE DE FORMATION Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris recherche

FORMATEUR ÉLECTRONICIEN

BTS ou DUT
Connaissances électroniques et télécom. numériques avec expérience professionnelle.
Ecrire avec C.V. à : CCIP 247, avenue Gambetta, 75071 PARIS CEDEX 20.

Entreprise bâtiment Nice recherche conducteur de travaux confirmé. Ecrire MIRAGLIA, B.P. 261, 06005 NICE CEDEX. 93-29-89-89.

INGÉNIEURS MÉCANICIENS

Bureau d'études. Débutants à 2 ans d'expérience. Formation INSA ou équivalent. Libre de suite. Région parisienne.
Tél. pr R.V. : 42-85-39-74 à Marie-Aude PLAT TER SERVICES, 94, rue Saint-Lazare, 9e.

ORGANISME DE FORMATION

RECHERCHE

ANIMATEURS

à temps partiel pour formations commerciale, marketing, management.

Envoyer CV à DEMOS 20, r. de l'Arcade, 75008 PARIS référence 102.

ORGANISME PROFESSIONNEL DU BATIMENT

RECRUTE

RÉDACTEUR TECHNIQUE

possédant des connaissances dans le Second Œuvre (serrurerie, menuiserie, miroiterie).
Le poste offert demande : rigueur intellectuelle, esprit de synthèse, disponibilité pour des déplacements de courte durée. Nous offrons un travail passionnant et varié. Langue souhaitée anglais technique.
Salaire motivant en fonction des connaissances.
Candidature à envoyer sous nº 8 362 Le Monde Publicité 5, rue de Monttessuy 75007 PARIS.

Comité Ets. cherche SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO mi-tps, exp., méthodique, goût contact, init. Ecrire + c.v. à C.E. CGA/HBS, 3, rue de Tunis, 93 Saint-Denis.

Agence publique Est de la France recherche

JEUNE CADRE COMMERCIAL

diplômé d'une école de commerce pour mise en place de réseaux commerciaux. Une parfaite connaissance de la langue allemande est exigée. L'anglais est souhaité.

Envoyer c.v., photo et prétentions sous nº 8 358 M LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, 75007 PARIS.

ORGANISME HLM banlieue Nord

recherche

CHARGÉS D'ÉTUDES

pour mission de concertation. Ces personnes, dipl. de l'enseig. sup., seront chargées dans le cadre d'opérations de réhabilitation d'informer les locataires des travaux envisagés, d'exposer les conséquences et de recueillir les remarques et suggestions. Outre de réelles capacités d'écoute et d'initiative, une compréhension effective du mécanisme du logement social, ce poste exige une large disponibilité pour la tenue des permanences. Contrat à durée déterminée de 3 à 6 mois susceptible d'être poursuivi par contrat de 3 ans.

Lettre d'intention, prétentions, photo et c.v. à faire parvenir sous nº 8 360 M LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, 75007 Paris.

ÉCOLE PRIVÉE recrute
Profs math., phis., chimie, gest. et animat. format. niv. univ. et term. Réf. exig. Tél. : 40-16-98-00.

Ville d'Epinay-sur-Seine

recherche

- 1 adjoint technique bâtiments.
- 1 adjoint technique V.R.D. B.T. ou B.T.S.
- 1 attaché service des sports (gestion administrative et financière).
- 1 attaché services techniques (finances marchés).
- 1 attaché secrétariat général.

Adresser c.v. et candidature à Monsieur le député maire, 3, rue Quétigny, 93800 Epinay-sur-Seine.

DEMANDES D'EMPLOIS

H. 39 a., cadre sce social, secteur 1 % logement, formation gestion sociale de l'habitat, diplômé 3e cycle Paris Dauphine, ch. poste chargé d'études intervenant de S.A. d'H.L.M. ou organisme de formation. 42-39-36-19 (soir).

SECRÉTAIRE STÉNODACT. PARF. BILINGUE *ANGLAIS + ALLEMAND* word process. 3 a. 1/2 d'exp., ch. secrétariat direction stable.
Ecrire sous le nº 8273 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

ING. MARKETING AGRO-ALIMENTAIRE

alliant rigueur et sens du contact recherche poste CHEF DE PRODUITS 1re exp. études de marché. Tél. : (1) 64-88-59-89.

J.F. 35 a., 13 a. expérience lib. ÉDITION, pub. (lecture manuscrit, attachée de presse, secrétariat édit.). connais. ANGL., ch. poste ÉDITION, 42-05-24-47.

J.H. 30 ans, assistant statistiques, dipl. institut de démographie à Paris offre ses compétences pour poste évolutif à responsabilités.
Ecrire sous nº 8 359 M LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, 75007 PARIS.

J.H. 25 ans, licenciée en Sc. éco., recherche emploi en service bancaire ou financier. Libre de suite. Tél. : 42-42-31-94.

J.F. 30 a., assistante gest., DEUG, angl., ch. pl. stable.
Ecrire sous nº 8 357 M LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, 75007 PARIS.

J.H., 24 ans, CAP dessinateur industriel en construction mécanique, recherche emploi stable. Etudie toutes propositions.
Tél. : 69-40-87-72 (répond.).

J.F. 39 ans secrétaire commerciale, 22 ans expérience, cherche place stable. Tél. : 45-29-18-47 à partir de 14 h.

J.F. 29 ans, comptable (4+MBA), 3 ans d'exp. IBM, PC, Lotus 12.3, audits, bilans, cash flow, reporting... Capacité de trav., rigueur, diplomate, ch. poste évolutif, compétitif, dans société ayant une méthodologie vigoureuse. Libre après régularisat. carte travail.
Ecrire sous le nº 1989 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

UN JOURNALISTE QUI A DES IDÉES !

Expérience : magazine, radio, télé. Mes sujets préférés : société, politique et bien plus. Tél. : (1) 43-38-98-80.

JEUNES FILLES AU PAIR allemandes cherchent des familles en France, lieu indiff. Placement et conditions de séjour à la convention. S.V.P. écrivez en détail à : Fe, Service-Ring GmbH, Grafenmühlenweg 49, 5000 Köln (Cologne) 80, R.F.A.

J.F. 37 a., 17 a. d'expér. Cherche poste stable

ASSISTANTE DIRECTION HAUT NIVEAU

B.T.S. TECHNICIEN EN ORGANISATION ET GESTION D'ENTREPRISE

Trilingue anglais-italien.

Prétent. : 160/190 KF/an.

Ecr. à Mme ETIFIER Paulette, 1, allée du Caire, 93270 SEVRAN.

F. 38 ans, 16 ans expér. bureautique, informatique, télématique, anglais. Libre de suite. Tél. : 42-03-46-63.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

Vends très belle 505 GTI, 84, 78.000 km. 46.000 F. Tél. travail : 64-93-81-50 ; domicile : 69-08-25-23 après 20 h.

capitaux propositions commerciales

Vds microcentrale 500 kWa, hauteur de chute 4,80 m, région Sud-Ouest. Ecrire nº E. 6 303 communico, 31002 Toulouse Cedex.

STÉ EN PL. EXPANSION

recherche

DISTRIBUTEURS ET VRP FRANCE ENTIÈRE

pour répertoires électroniques SEIKO et un présentoir solaire pour fleuristes.

INÉDIT EN FRANCE.

Cont. OCS BP 58, 78800 Houilles, 16-1-39-57-69-69. Télex 699-342.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

1er arrdt

Mº BASTILLE
Bon immeuble, grenier aménagé, état neuf, 3 pces tt cft, charme, caractère. 700 000 F. T. 43-73-08-18.

4e arrdt

MARAIS

Grd 3 pces, tt cft, 3e ét. clair, soleil, part. Tél. 42-74-45-10, ap. 19 h.

5e arrdt

Pr JDIN DES PLANTES

ESPACE UNIQUE

HORS DU COMMUN
Amén. comme une mais. ayant son entrée partic. Gd séj. en duplex, chem., cuis., s. à m., 5 chbres, mezzanine, bur., 300 m² env. + cour plantée privative. CHARME EXCEPTION. USAGE PROFESS. POSS. S. Kayser (1) 43-29-60-60.

7e arrdt

AV. DE LA BOURDONNAIS
Impecc. 4 p., 122 m², s. bns + s. d'eau, gde cuis. équip. de lux. imm. réc. + studio tt cft même imm., 4e ét., asc. 4.450.000 F + 380.000 F. LAGARDE - 43-26-22-63.

15e arrdt

15e PROCHE 7e
CHARMANT 3 P., balcon, verdure. T. : 46-33-29-17.

17e arrdt

COURCELLES
Pierre de taille, particulier vend très joli 3 pièces parfait état — 1 650 000 F sur place mardi/jeudi 11 h à 19 h
94, rue Pierre-Demours.

18e arrdt

STUDIO CFT 275.000 F
3 P. CFT 475.000 F
Immo Marcadet, 42-52-01-82.

20e arrdt

GAMBETTA

Luxueux 2/3 pces, cft, 57 m². 700.000 F. Immo Marcadet, 42-52-01-82.

92 Hauts-de-Seine

BINEAU/CHEZY

Imm. récent, stand., 3e ét., asc., dble liv. + 1 ch. s/ jar. 1.650.000 F. 42-25-67-02.

NEUILLY/ST-JAMES

Sur jard. privatif 50 m², gd 2 P., tt cft + park. + cave. 1.950.000 F. 42-25-67-02.

appartements achats

IMMO MARCADET

Rech. urgent ttes surfaces même à rén. Paris ou ptes. Tél. : 42-52-01-82.

GROUPE DORESSAY

RECHERCHE ACHAT PARIS RÉSIDENTIEL APPARTS HT DE GAMME et HOTELS PARTICUL. Tél. : 45-48-43-94.

Recherche 1 à 3 P. PARIS, préfère RIVE GAUCHE, avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. 48-73-48-07 même soir.

locations non meublées demandes

Paris

RÉSIDENCE CITY

rech. VIDES OU MEUBLES ou à l'achat pr stés et banques, APPTS ET VILLAS. Tr. gd stand., quart. résid.
TÉL. : 45-27-12-19.

INTERNATIONAL SERVICE

Rech. pour SA CLIENTÈLE DE QUALITÉ 4, 5, 6 PCES et MAISONS banlieue Ouest. BON STANDING. L.S.I. - Tél. : 45-26-18-95.

EMBASSY SERVICE

8, avenue de Messine, 75008 Paris, recherche APPARTEMENTS DE GDE CLASSE, belles récept., avec minimum 3 chambres.
T. (1) 45-62-78-99.

locations meublées offres

Paris

ILE SAINT-LOUIS
CHARME et CARACTÈRE d'un relais de campagne. Superbe duplex, dernier ét.

VUE SEINE - N.-DAME

Salon, s. à m., 3 ch., tt cft. Chem., ptres ap. 22.000 F net. EXCLUSIVITÉ : Serge Kayser (1) 43-29-60-60.

hôtels particuliers

VALLÉE D'EURE
Très bonnes liaisons Paris Nationale 12, S.N.C.F.
Hôtel particulier XIXe
Dans un cadre romantique, 240 m² habitables s/3 niveaux, 9 P., cuis. s. de b., cab. de toil. 2 WC, parc clos de murs. Prox. plan d'eau d'ECLUZELLES. Belles dépend. avec pavillon gardien.
PRIX SACRIFIÉ

M.G.H. (37) 51-44-34

Face Eglise, NOGENT-LE-ROI 28210

pavillons

CHANTELOUP-EN-BRIE
Pavillon F 5, 106 m². Terrain 732 m².

R.C. : entrée, cuis., séj., dég., s. eau, 2 chbres, w.c.

ÉT. : dég., s. bns, w.c., 2 chambres.

Gar. 18,40 m². Ad. eau. Prix : 700.000 F. T. : 47-25-78-88, p. 222.

villas

Part. vend villa 1980, 5/6 p., cuis. et cheminée intégrées, 2 terras., balcon, garage, cave, terrain clos 800 m., t. b. vue, entre Sisteron et Ch.-Arnoux. Supermarché. T. 92-64-38-07 s. en sem. Prix : 680 000 F.

NOGENT MAIRIE
MAISON CONTEMPOR. sdg. hall, 5, 6 p., cheminée design, terr. 500 m², pisc. enft. empl. 2 voit., 1 450 000, 42-83-46-03.

VENDS VILLA TYPE 5
3 kms de la mer
10 kms Montpellier
6 kms Palavas-les-Flots
Ville 5 000 h. Ts commerces. Salon-séjour, 4 chambres, tt confort. Garage, jard. d'agrément 580 000 francs
M. Bouladou
Villa l'Hacienda, nº 15
Les Sauzes, Villeneuve-les-Maguelonnes 34 750.
Tél. : (67) 69-48-69 (HR).

maisons individuelles

Entre LOT et DORDOGNE, 10 km de Sarlat, 1 km Domme-Cenac. Part. vends maison en pierres du pays. S/sol total avec cuis. : 1er ét., salon, salle à mang., 2 ch., s. bains, w.c. ; 2e ét., ch. aménagée, grenier. Garage ind. 3 voit., s. terr. 2.600 m² clos tuyas. Ag. s'abst. Prix : 750.000 F. Tél. : (16) 53-28-30-34.

maisons de campagne

VENDS MAISON DE CAMPAGNE à 14 km de Moulins (Allier).
Prix : 200.000 F à déb. 100 % crédit possible.
2 BATIMENTS :
1) Cuis. avec chem., 1 ch., gar. avec s. de bns.
2) Salle rustique avec gren. aménag., 1 chbre, cave, hangar.
Terrain clos de 1.000 m². Pêche étang.
Tél. : 69-04-13-66.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ÉTOILE

16e CHAMPS-ÉLYSÉES ou AV. VICTOR-HUGO. Loc. burx, secrét., tél., télex. Domiciliat. 170 à 380 F/M.
CIDES, 47-20-41-08.

DOMICILIATION 8e

Burx, télex/secrét., tél.
AGECO, 42-94-95-28.

SIÈGE SOCIAL

Secrétar. + burx neufs. Démarche R.C. et R.M. SODEC SERVICES Ch.-Elysées . 47-23-55-47 Nation 43-41-81-81

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

SARL — RC — RM
Constitutions de sociétés. Démarches et tous serv. Perman. téléphoniques.
43-55-17-50.

Domiciliation dep. 80 F/Ms. Paris 1er, 8e, 9e, 12e ou 15e. Constitut. SARL 1.500 F HT. INTER DOM, 43-40-31-45.

DOMICILIATIONS

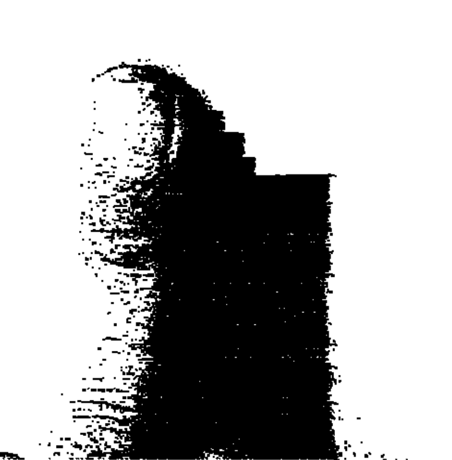
Forum des Halles, bureaux, constitution de sociétés, télex, secrétariat. ACCESS, 40-28-15-12.

fonds de commerce

Ventes

ECOLE PRIVÉE

par correspondance renommée dans sa spécialité. Affaire saine à vendre 1000000 F. Possibilité murs. Ecrire sous nº 8 355 Le Monde Publicité 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.



Le Monde

ECONOMIE

LA RETRAITE A SOIXANTE ANS

Une fausse sortie

Instituée en 1982, cette réforme a surtout concerné les cadres et les chômeurs sans guère améliorer l'emploi.

« GRANDE *avancée sociale* », simple transfert de charges de l'assurance-chômage, réforme irresponsable et démagogique, ou plus modestement prise en compte par la loi d'une évolution déjà largement entrée dans les faits : quelle a été la signification de la *« retraite à soixante ans »* instituée en 1982 par le gouvernement de gauche ? Quels ont été ses effets : choc irrémédiable, avance sur une évolution prévisible, surcoût circonscrit, ou tout cela à la fois ? Permettant à tout salarié d'obtenir la retraite à taux plein dès l'âge de soixante ans à condition d'avoir cotisé trente-sept années et demie, la réforme appliquée à partir du 1er avril 1983 a été autant critiquée que célébrée.

On lui a notamment reproché d'avoir abaissé sensiblement l'âge de départ à la retraite. Parlant d'*« escroquerie sociale »* et de *« chèque en blanc »*, M. Philippe Séguin l'avait accusée d'avoir *« déséquilibré profondément et structurellement l'assurance-vieillesse »*. Toutefois, le ministre des affaires sociales a adopté depuis un point de vue plus nuancé, estimant que la réforme avait seulement hâté l'évolution. Dans une interview à *la Tribune de l'Expansion*, le 12 janvier, il reprochait seulement au gouvernement de gauche d'*« avoir éludé le problème du financement »*.

En 1986, on avait constaté un gonflement des dépenses en partie inattendu, voire inexpliqué. Des recherches et des données récentes, notamment une étude faite pendant l'été 1986 pour la direction de la prévision du ministère de l'économie, permettent de mieux mesurer l'évolution.

Qu'en ressort-il ?

D'abord, la *« retraite à soixante ans »* n'est que partiellement responsable de l'accroissement du nombre des retraités du régime général et, par conséquent, de l'accroissement des dépenses, en tout cas jusqu'à 1986 inclus. Certes, le nombre de personnes prenant la retraite dans l'année est passé de 238 000 en 1982 à 424 000 en 1985, soit une progression de près de 80 %. Mais qui étaient ces nouveaux retraités ?

Le nombre de prises de retraite « normales » entre soixante et soixante-quatre ans a bondi de 35 000 en 1982 à 161 000 en 1983, pour se stabiliser vers 183 000 en 1985. Le nombre de personnes prenant leur retraite aux mêmes âges pour « inaptitude » au travail est redescendu parallèlement de 101 000 à 74 000 (alors qu'il aurait sans doute atteint 115 000 à législation constante), sans que cette baisse compense le mouvement.

Mais, en même temps, le nombre de personnes prenant leur retraite à soixante-cinq ans a bondi encore plus fort, surtout en fin de période, passant de 38 000 en 1982 à 102 000 en 1985. En effet, le « stock » de salariés placés en garantie de ressources jusqu'à soixante-cinq ans après licenciement ou démission, accumulé les années précédentes, a commencé à s'écouler.

Un effet de substitution

C'est la conjonction de ces deux mouvements qui explique le gonflement d'effectifs constaté en 1986. Les données de l'UNEDIC le confirment : jusqu'à l'an dernier, les « sorties » à soixante-cinq ans du régime de garantie de ressources sont restées supérieures à 100 000 personnes par an. En 1988, elles devaient tomber à 50 000 personnes environ, et à partir de 1992 à quelque 25 000, chiffre marginal.

En fait, le nombre de départs dus à l'abaissement de l'âge de la retraite n'a été que de 120 000 à 140 000 par an entre 1983 et 1986, c'est-à-dire à peine supérieur à celui des entrées en garantie de ressources dans les années antérieures (1980-1983) (1). En un mot, la retraite à soixante ans s'est substituée à la garantie de ressources.

Le parallélisme n'est pas seulement quantitatif. Comme le rappelle Mme Anne-Marie Guillemard dans son livre *le Déclin du social* (PUF, 1986), l'accord de janvier 1977 généralisant la garantie de ressources constituait une réplique à la revendication syndicale de la retraite à soixante ans. Il servait trois objectifs à la fois : permettre aux salariés de cesser leur activité plus tôt et compenser le chômage croissant des travailleurs âgés, tout en donnant au patronat un nouveau moyen d'alléger les effectifs des entreprises.

De fait, le développement des garanties de ressources a plutôt entravé celui des systèmes de retraites anticipées mis en place auparavant : le recul de celles-ci en 1977 est dû en bonne partie à cette concurrence. De 1975 à 1981, l'effectif des retraites anticipées a augmenté seulement d'un quart, celui des garanties de ressources a été presque multiplié par quatre, pour connaître une nouvelle accélération (une multiplication par trois) de 1981 à 1983.

Tandis que l'accord de 1977 donnait au patronat la maîtrise du départ des travailleurs âgés, l'ordonnance de 1982 devait rendre celle-ci aux intéressés. Cette restitution a été incomplète : la retraite à soixante ans a aussi été utilisée par les entreprises pour alléger leurs effectifs, et la loi de juillet 1987 interdisant les *« clauses couperet »* a fait de l'âge en quelque sorte un motif de licenciement.

Aussi, jusqu'à présent, contrairement à ce qu'on affirme souvent, la retraite à soixante ans n'a pas sensiblement abaissé l'âge réel de cessation d'activité, au moins pour les salariés. Alors que la proportion de personnes *« actives »* (chômeurs compris) parmi les soixante à soixante-quatre ans était tombée les années précédentes (de 34 % au début de 1981 à 27 % au début de 1983, avant l'application de la retraite à soixante ans), la chute s'est plutôt ralentie ensuite : la proportion d'*« actifs »* était de 24,4 % en 1985 et 21,6 % au début de 1987. Aux mêmes âges, la proportion de personnes en garantie de ressources, qui avait monté de 12 % à 16 % entre janvier 1981 et janvier 1983, était revenue à 13 % dès janvier 1985.

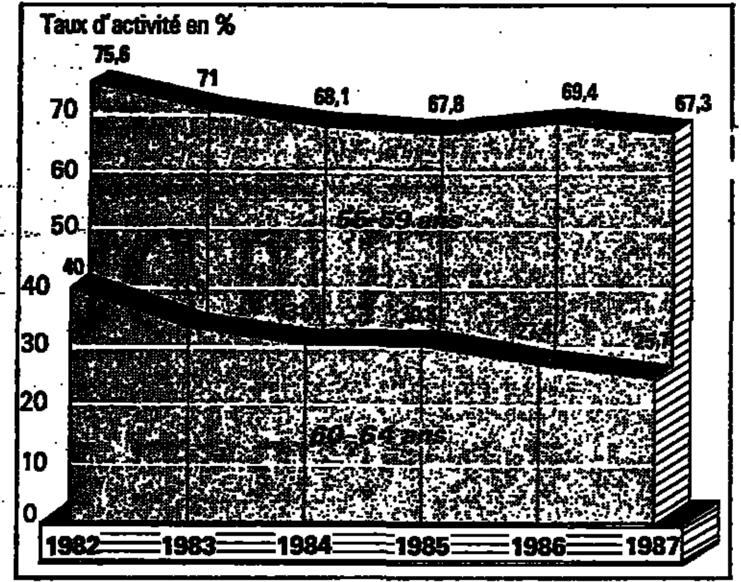
Aux deux extrémités de l'éventail

Qui ont été les bénéficiaires de la retraite à soixante ans ? La population touchée semble avoir été double, aux deux extrémités de l'éventail de la hiérarchie et de l'emploi. D'un côté, les chômeurs, les préretraités ou les personnes ayant déjà interrompu leur carrière plusieurs années auparavant ; de l'autre, les cadres.

Selon deux sondages réalisés en 1983 et en 1984 par la Caisse nationale d'assurance-vieillesse (CNAV), 47 % seulement des demandes de retraite dans le cadre de la législation nouvelle concernaient des salariés en activité, et 18 % des chômeurs. Or, actuellement, les sondages annuels effectués par la CNAV sur les dossiers de liquidation donnent des résultats assez comparables. Selon le dernier, à l'automne 1987, 40 % environ des demandes provenaient de travailleurs en activité (un peu plus de la moitié étant des salariés du régime général), presque 18 % de chômeurs ou des préretraités et 31 % d'inactifs (2). On voit combien l'emploi pèse sur l'âge de la retraite.

Mais, parallèlement, des cadres ou des salariés ayant des rémunérations plus élevées ont aussi profité du nouveau régime, surtout au début : le salaire moyen des partants a fortement augmenté dans un premier temps (de 22,5 % en 1983 et de 15,6 % en 1984). Les résultats enregistrés par l'Association générale des institutions de retraite des cadres (AGIRC) corroborent ces chiffres : le succès de la retraite à soixante ans a, au départ, été particulièrement marqué chez les cadres (*le Monde* du 12 avril 1984). Mais la différence s'est réduite ensuite, une fois vidé le réservoir de retraités potentiels. Pour ceux-là, la nouvelle législation a avancé de quelques années le départ.

La baisse des taux d'activité depuis six ans



Malgré la retraite à soixante ans, le taux d'activité des hommes de soixante à soixante-quatre ans a baissé nettement moins vite après 1983 que dans les années précédentes. Si la baisse est moins forte chez les hommes de cinquante-cinq à cinquante-neuf ans, l'évolution est comparable. Chez les femmes, l'activité a même un peu plus diminué chez les cinquante-cinq - cinquante-neuf ans (6,5 points : de 46,1 % à 39,6 %) que chez les soixante - soixante-quatre ans (5,3 points : de 23,3 % à 18 %).
Source : INSEE, enquête Emploi.

Le coût de la retraite à soixante ans a été relativement élevé en raison de ce décalage et aussi parce que la réforme s'est accompagnée de celle du *« minimum-vieillesse »*, qui a allongé la durée moyenne de cotisation des salariés concernés et augmenté d'un quart leur pension moyenne. Au total, selon des études menées par la Caisse nationale d'assurance-vieillesse et la direction de la Sécurité sociale, le coût annuel de la réforme s'est élevé à 5,5 milliards de francs en 1984, à 8,9 en 1985 et à 11,5 en 1986, environ 7,5 % des prestations de l'assurance-vieillesse. Celle de la direction de la prévision ne diverge que sur 1987 : 14,9 milliards de francs au lieu de 13,5 milliards.

Le financement de ce *« surcoût »* a-t-il été assuré ? Les dépenses constatées ne sont pas très éloignées des prévisions faites en 1982-1983 avant la réforme par le régime général et par le ministère du travail. Celles-ci correspondaient à 0,25 point de cotisation en 1983, 1 point en 1985, 1,5 point en 1986, mais on atteindra plus de 2 points en 1990 (3).

La retraite à soixante ans était donc largement financée au départ par le relèvement d'un point de la cotisation d'assurance-vieillesse au 1er janvier 1984. Mais les ressources n'étaient pas assurées pour la suite. D'autant que, et on le prévoyait dès 1982, l'évolution démographique et économique allait, *à législation constante*, accroître des charges de l'assurance-vieillesse à l'horizon 1986 dans les mêmes proportions que la retraite à soixante ans.

Certes, la réforme a permis d'arrêter l'entrée en garantie de ressources : or le déficit de celle-ci, estimait-on en 1982, devait s'élever à 10 milliards de francs dès 1983 et à 15 milliards en 1985. D'ailleurs, les partenaires sociaux (y compris le patronat) réclamaient une aide de l'Etat. Mais l'économie réalisée sur le régime d'assurance-chômage ne s'est pas accompagnée d'un transfert de ressources correspondant : seuls les régimes complémentaires ont bénéficié, pour financer la retraite à soixante ans, du versement de deux points de cotisation-chômage (par l'intermédiaire d'un organisme créé *ad hoc*, l'Association pour la structure financière).

En fait, le gouvernement comptait sur la reprise économique pour améliorer les ressources de l'assurance-vieillesse. Il a sous-estimé la croissance du chômage. Il n'est sans doute pas le seul.

GUY HERZLICH.

(1) Selon les évaluations de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse et de la direction de la Sécurité sociale, l'effectif serait tombé à 65 000 en 1986.

(2) Chez les femmes, on compte deux fois moins de chômeurs et deux fois plus d'inactifs que chez les hommes.

(3) Un point de cotisation-vieillesse représentait environ 12 milliards de francs en 1986.

POINT DE VUE

Pour une refonte du système monétaire européen

par HENRI BOURGUINAT (*)

TOUT donne à penser qu'au cours des prochains mois, en particulier au moment de l'élection présidentielle, le système monétaire européen (SME) sera *mis sur la sellette*. D'ores et déjà, à gauche, mais aussi — ce qui est plus nouveau — à droite et au centre, de bons esprits paraissent tout à fait prêts à en instruire le procès. Est-il vrai, pour autant, que le SME ait réellement démérité ?

Ne pourrait-on, au contraire, admettre qu'en fin de compte, dans le vaste océan des tempêtes monétaires et financières récentes, non seulement la grille des parités a tenu, mais encore, globalement, que l'aire européenne de coopération a été l'une des rares — sinon la seule — à se manifester, notamment par l'expérience de réaction combinée de la France et de la RFA en matière de taux d'intérêt après le 19 octobre ? En réalité, il faut bien convenir que le dossier ne se réduit pas à tel ou tel de ces aspects trop systématiquement présentés en rose ou en gris et que l'expérience menée depuis 1979 appelle, effectivement, un bilan dans lequel alternent coûts et rendements.

Au chapitre des coûts, on sera tenté de faire d'abord apparaître un aspect trop souvent oublié : l'inexorable processus souterrain de *confiscation des valeurs ajoutées* qu'autorise le SME au détriment des pays à monnaie faible, tout particulièrement entre la France et la RFA. N'est-il pas vrai, en effet, qu'avec un DM à près de 3,4 FF, l'Allemagne peut aujourd'hui importer deux fois plus de demi-produits, de matières premières ou d'autres biens qu'en 1974 (trois fois plus qu'en 1950), les incorporer dans des productions pour, ensuite, soit *les consommer* localement, *soit* les réexporter dans les pays tiers, voire sur le territoire français proprement dit.

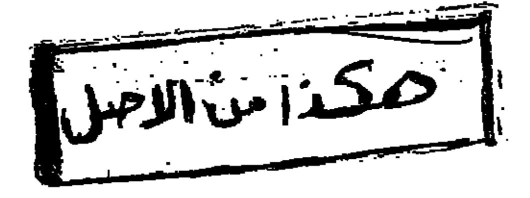
Sur ces marchés, l'avantage est d'autant plus net qu'un DM fort n'est pas un réel handicap pour des produits allemands qui sont surtout sensibles à des éléments de compétitivité hors prix. Quel appareil productif national n'en porterait pas des traces durables, lorsque ce processus d'appauvrissement par le change se poursuit depuis plus de vingt ans et que, dans le cadre plus réduit du seul SME, six ajustements du rapport franc-mark, tous dans le même sens, sont encore intervenus depuis 1979 et l'entretiennent toujours dans le même sens.

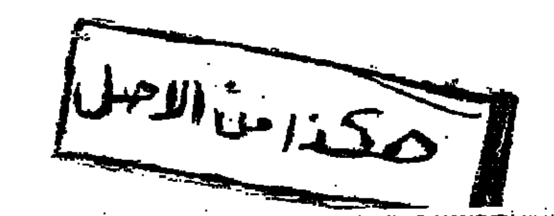
On ne saurait davantage perdre de vue que l'essence même de l'accord européen a privé la France de ce qui est considéré à juste titre comme le seul moyen de rendre une dévaluation productive : la constitution d'une réserve de compétitivité-prix obtenue en instaurant une sous-évaluation provisoire significative du franc. C'est en fait pour avoir oublié la leçon des seules dévaluations *réussies par la France, celle de* 1958 et, dans une certaine mesure, celle de 1969, que notre pays s'est privé de la seule arme offerte par la manipulation des taux de change.

Il est bien vrai que le SME revient par nature à faire admettre, sinon à faire choisir, le pourcentage d'ajustement du franc par notre partenaire principal, puisqu'il implique nécessairement le consensus. Le piège est d'ailleurs d'autant plus évident lorsque, comme cela a été toujours le cas lors des six derniers réajustements, le gouvernement français use le plus clair de son énergie à obtenir que ce soit le mark qui se réévalue le plus et le franc qui se dévalue le moins.

(Lire la suite page 39.)

(*) Professeur à l'université de Bordeaux-I.





A LA RECHERCHE DE LA PRODUCTIVITÉ

La fin des stocks

Mieux maîtriser les flux de marchandises c'est s'obliger à réduire les coûts et à mieux satisfaire les clients.

par RÉMY PRUD'HOMME (*)

LA logistique est *« l'art de combiner tous les moyens de transport, de ravitaillement et de logement des troupes »*. L'usage du mot déborde le domaine militaire, s'étend au domaine civil et sert de plus en plus à désigner la gestion des flux de marchandises. Ce débordement sémantique reflète une réalité importante. Les flux de marchandises, et les coûts de leur gestion, tendent à augmenter dans nos économies. Mais ces flux et ces coûts peuvent être réduits. Le développement de la logistique est ainsi à la fois une conséquence et une cause des progrès de la productivité.

Dans nos sociétés, l'importance des déplacements de biens augmente sous le double effet de l'évolution de l'offre et de celle de la demande. Du côté de l'offre, une partie au moins de l'augmentation de la productivité – sans laquelle il n'y a pas de progrès économique et social – provient de la spécialisation. Les économistes savent cela depuis la célèbre démonstration d'Adam Smith sur le cas de la fabrication des épingles, il y a plus de deux siècles.

La spécialisation entraîne la production en plus grandes quantités, qui entraîne à son tour l'abaissement des coûts unitaires. Cet avantage a une contrepartie : les différents éléments qui composent un bien donné sont fabriqués en différents points de l'espace, parfois fort éloignés les uns des autres. Et certains de ces éléments sont eux-mêmes produits avec des sous-éléments venant des quatre coins du pays ou du monde.

Il suffit de penser à la fabrication d'une automobile. Les R-25 qui sortent des chaînes de Sandouville sont peut-être montées avec des moteurs qui viennent de Douvrain, des pneumatiques fabriqués à Clermont, des sièges produits à Boulogne et des micro-ordinateurs montés à Toulouse. Les pneumatiques eux-mêmes incorporent du caoutchouc, des toiles ou du métal en provenance de lieux très divers.

Plus un objet est complexe, moins sa fabrication est transformation d'une matière première, plus elle est assemblage d'objets eux-mêmes assemblés. Et les objets que nous consommons sont de plus en plus complexes. La chaîne de la valeur ajoutée a ainsi de plus en plus d'anneaux. Produire, ce n'est pas seulement gérer la transformation de la matière en un lieu donné, c'est aussi et de plus en plus organiser des déplacements de matière.

Du sur-mesure en grande série

Ce mouvement est renforcé par une autre évolution, qui concerne la demande. Le nombre et la diversité des biens mis en vente augmentent rapidement dans nos sociétés de progrès. Nous sommes de plus en plus difficiles à satisfaire. Chacun veut du sur-mesure. Là encore, l'exemple de l'automobile est éclairant. Bien loin d'évoluer vers la voiture standard comme on le prédisait il y a quelques années, *la demande d'automobiles se diversifie* ; et les constructeurs suivent en allongeant leur catalogues et en multipliant les options.

Comment faire du sur-mesure en grande série ? En produisant les biens spécialisés en un petit nombre de points et en les expédiant aux clients un peu partout dans le monde. Là du reste est la vraie force et la vraie nécessité des robots, notamment dans l'industrie automobile ; ils ne sont pas une banale substitution du capital au travail, mais l'outil de la flexibilité qui permet de *réconcilier production de masse* et production individualisée.

Quoi qu'il en soit des robots, cette évolution entraîne elle aussi une augmentation des flux de biens. L'exemple le plus frappant de cette double évolution est la vente par correspondance. Voilà une activité qui consiste uniquement à gérer des flux de marchandises, une activité qui est de la logistique à l'état pur.

Si cette évolution ne se traduit pas par une augmentation des transports de marchandises mesurés en tonnes-kilomètres, c'est qu'elle est contrariée par un autre phénomène. Le progrès technique entraîne en effet un allégement constant des produits. Le poids des voitures, des bouteilles de verre ou des poutrelles de fer – à qualité et à solidité égales – diminue rapidement, d'au moins 1 % par an. Notre civilisation est une civilisation du léger.

Ce n'est donc pas en tonnes-kilomètres, mais en mètres cubes-kilomètres ou en francs-kilomètres qu'il faut évaluer l'évolution des flux de biens. Mieux, en termes de coût de transport généralisé, comprenant, outre le coût des déplacements, les coûts de manutention, de stockage, d'information, de finance, de distribution.

La part de ces coûts, que l'on pourrait appeler de logistique, augmente constamment. Selon certaines estimations, elle constituerait plus de la moitié du coût de certains produits. C'est en ce sens que l'on peut dire que les *progrès de la productivité ou*, si l'on préfère, le développement économique entraînent le développement de la logistique.

La proposition réciproque n'est pas moins vraie. La réduction des coûts de transports généralisés, c'est-à-dire des stocks et des délais, peut contribuer notablement aux progrès de la productivité. Si les coûts de logistique égalent 50 % des coûts totaux, une réduction de 20 % des premiers entraîne une diminution de 10 % des seconds. La logistique est un gisement de progrès de productivité.

Comme une armure

Mais il y a beaucoup plus que cet effet mécanique. *La* réduction des stocks et des délais est aussi – et surtout – importante par les transormations auxquelles elle conduit. On dit et on pense souvent que les stocks sont une protection contre les aléas, les grèves, les retards, les erreurs. Sans doute. Mais les stocks protègent comme une armure. Non seulement les armures coûtent cher, mais surtout elles immobilisent ceux qui les portent, les dispense ou les empêche de courir, de regarder, de chercher de nouvelles armes, de se placer : elles sont l'une des deux causes de la défaite d'Azincourt.

Dans une entreprise, les stocks sont une mesure de l'incompétence, un indicateur d'inefficacité. Les réduire ou les éliminer, ce n'est pas seulement économiser des frais financiers, c'est s'obliger à améliorer les produits et les méthodes, à augmenter la qualité, à réduire *les coûts et* à mieux satisfaire les clients. La logistique est ainsi le vecteur d'une nouvelle culture industrielle.

Les entreprises et les pays les plus efficaces ont déjà commencé à s'engager dans cette voie. Ici encore, le secteur automobile offre d'excellents exemples. On connaît la supériorité japonaise *en matière* de productivité. Les voitures y sont produites 15 ou 20 % moins cher qu'ailleurs. Les causes de cette supériorité sont nombreuses, mais l'efficacité de la logistique n'est pas la moins importante.

Les entreprises japonaises pratiquent le système dit du *kanban* ou « juste à temps », caractérisé par le fait que les livraisons *d'équipements* aux usines de montage sont faites au moment précis où ces usines en ont besoin. Les stocks sont réduits, les manipulations moins nombreuses (ce qui contribue à améliorer la qualité), l'*adhésion* aux fluctuations de la demande plus facile. Les entreprises américaines et européennes s'efforcent d'imiter les japonaises dans cette amélioration de la gestion des flux de matière – et dans tout ce que cette amélioration rend possible et nécessaire.

La logistique est ainsi le terrain – ou l'un des terrains importants – de la bataille de la productivité. Celle-ci ne se gagne plus seulement dans les usines, mais en dehors des usines. Elle n'est plus principalement affaire d'investissements lourds en machines (qui étaient la source principale des progrès de productivité classiques), mais elle est affaire de systèmes d'informations informatisés, de *transports rapides, de réseaux* fournisseurs-entreprises-clients efficaces. General Motors a racheté IDS, l'une des plus importantes sociétés de conseil en analyse de système du *monde, pour se* doter du système nerveux qui lui faisait défaut.

La logistique, c'est-à-dire l'intendance, doit faire autre chose que suivre : précéder. Et les entreprises, ou du moins certaines d'entre elles, comprendre que la logistique va jouer maintenant le rôle structurant et moteur tenu à d'autres époques par la technologie des produits, *l'organisation* de la production ou la conquête des marchés.

Si les entreprises sont en première ligne, les pouvoirs publics ont, à l'arrière, un rôle important à jouer. Ce rôle est double. D'une part, les pouvoirs publics doivent aider les entreprises à réussir la révolution logistique. Cela veut dire créer un environnement favorable, offrir des systèmes *de formation et d'information* adéquats, adapter les règles du jeu des transports de marchandises.

D'autre part, les pouvoirs *publics doivent s'interroger sur* les conséquences et les implications du phénomène, notamment sur l'aménagement du territoire. La nécessité de réduire les délais de livraison, de « tendre les flux » de marchandises, va-t-elle favoriser une concentration des activités que le développement de l'informatique semblait condamner ?

Va-t-elle créer, le long de grands axes privilégiés, des lieux de regroupement et de distribution des marchandises créateurs d'emplois et susceptibles d'entraîner à leur tour l'apparition de nouvelles activités ? Comment intégrer ces tendances – incertaines – dans les politiques de développement régional et local ? Il est plus facile de *poser ces questions* que d'y répondre. ■

(*) *Professeur à l'université Paris-XII.*

MOUVEMENTS DANS LE TIERS-MONDE

L'Asie industrielle à deux vitesses

Un jeu tout en souplesse à Taiwan ou en Corée, des retards, des routines, des reculs en Chine ou en Inde, mais tous les pays bougent.

par GILBERT ETIENNE (*)

LE contraste est de plus en plus net entre les nouveaux pôles industriels d'Asie — Hongkong, Singapour, la Corée du Sud et Taiwan — et les deux poids lourds, la Chine et l'Inde, suivis du Pakistan, de l'Indonésie et d'autres pays. Les premiers ont, dès le début, réussi une performance : exporter des produits manufacturés qui sont d'une qualité à cent coudées au-dessus de ce qu'était avant la guerre la « camelote japonaise » : les montres vendues à la douzaine ou au kilo !

La Corée du Sud ainsi que l'île de Taiwan constituent certes chacune un ensemble plus facile à gérer et à développer que 1,07 milliard de Chinois sur 9,7 millions de kilomètres carrés, ou que 780 millions d'Indiens sur 3,3 millions de kilomètres carrés. De plus, comme ces deux derniers pays, mais contrairement aux autres Etats d'Asie, Corée du Sud et Taiwan disposaient déjà de noyaux industriels hérités de la colonisation japonaise. L'un et l'autre ont bénéficié de très gros soutiens extérieurs utilisés à bon escient.

Forts de ces atouts, *Coréens et* Chinois de Taiwan ont fait preuve d'un étonnant sens des réalités : pas de dogmatisme ou d'*a priori* rigides, mais au contraire un jeu tout en souplesse qui permet de lâcher la bride ou de tirer sur le mors, de pousser un secteur puis un autre, d'ouvrir ou de fermer les barrières douanières. L'Etat stimule, coordonne, facilite l'essor du secteur privé, ce qui ne l'empêche pas de développer aussi le secteur public. En bref, les modèles de Corée ou de Taiwan n'illustrent guère le laisser-faire ou les thèses chères aux nouvelles droites d'Occident.

Non moins révélatrices sont les formes de coopération étrangère. Loin d'ouvrir toutes grandes leurs portes aux multinationales, les gouvernements jouent cette carte avec circonspection. Toutefois, des différences substantielles apparaissent entre les deux pays. A Taiwan, les très grandes sociétés sont rares. Moyennes et petites entreprises dominent la scène. En Corée, de très puissants groupes coexistent, comme au Japon, avec une myriade de petites firmes.

Les deux pays se sont dotés d'une administration de haut niveau, où la corruption occupe une place restreinte. La formation des cadres et de la main-d'œuvre est assurée par un sévère système d'éducation. Les régimes politiques sont certes musclés. Mais, à voir les piètres performances de tant d'Etats plus ou moins totalitaires, on aurait tort de privilégier outre mesure cette donnée.

D'autres facteurs hérités d'un lointain passé, comme les structures sociales, ou liés à l'actualité font l'objet d'interprétations diverses. En 1900, le déclin du Céleste Empire était attribué à son cadre confucéen, alors qu'aujourd'hui celui-ci favoriserait le succès de Hongkong, de Singapour, de la Corée du Sud et de Taiwan !

Par rapport à l'Amérique latine et à l'Afrique, l'Asie dans son ensemble se porte plutôt bien, *mais avec des écarts* sensibles. Chine et Inde constituent par leur taille une catégorie à part. Les pesanteurs, les retards d'exécution, les lenteurs, sont inévitables. Néanmoins, des améliorations sont possibles. A Pékin comme à Delhi, un des problèmes-clés est d'accroître les exportations de biens manufacturés, de manière à importer les équipements et les machines indispensables pour moderniser les industries créées depuis 1950 et poursuivre la marche en avant.

Progrès sensibles

Des progrès sensibles sont en cours : les Indiens construisent des Jeeps en Grèce, rénovent les chemins de fer du Nigéria. Les Chinois prennent des parts dans des mines de fer en Australie et dans des forêts au Canada. Leurs exportations de textiles et de vêtements sont en plein boom... Les deux pays restent néanmoins loin derrière les bouillants producteurs de Corée et de Taiwan.

Premier handicap : les planificateurs des deux géants ont manqué la belle époque du commerce international qui précède le premier choc pétrolier de 1973. Toutefois, depuis dix ans, les exportations de la Chine ont progressé beaucoup plus vite que celles de l'Inde. Fait plus grave, leurs industries se sont gonflées plus en volume qu'en qualité et elles produisent cher, ce qui se répercute sur les exportations, à une époque où la rapidité devient un facteur toujours plus décisif dans la gestion et la création d'entreprises.

Prenons deux exemples : l'acier et l'automobile. Posco, la grande aciérie publique coréenne, vient de terminer ses agrandissements qui portent sa production à 12 millions de tonnes. L'investissement par tonne d'acier est de 500 dollars ; toutes les phases de la construction s'achèvent en avance sur l'horaire.

Il y a quatre ans, la Corée ne figurait pas sur le marché mondial de l'automobile. En 1987, elle a dû y écouler 450 000 voitures. Véhicules robustes, manquant il est vrai de certains gadgets, mais vendus aux Etats-Unis 1 000 à 2 000 dollars de moins que les autos japonaises comparables.

En Inde, l'investissement par tonne d'acier est au moins quatre ou cinq fois plus élevé que chez Posco. Circonstance aggravante : les retards. L'agrandissement des aciéries de Bokaro et de Bhilai aurait dû être achevé en 1983 ; il n'était pas terminé deux ans plus tard. De même, les délais s'accumulent dans la construction du nouveau projet de Vishakapatnam (tous les trois du secteur public).

Autre handicap : la difficulté pour les aciéries à utiliser leur pleine capacité. Les entreprises privées de Tata y parviennent, contrairement à celles du secteur public. Tantôt c'est le coke qui fait défaut, tantôt sa qualité laisse à désirer, ou encore les wagons ou l'électricité manquent.

Pendant trente ans, le parc automobile indien reste figé sur des modèles Morris ou Fiat de 1955, fabriqués sur place. L'ouverture de l'économie se traduit par de nombreux accords de coproduction avec des firmes japonaises et françaises. Vient en tête un modèle Suzuki. Les Japonais insistent pour assurer une qualité élevée grâce à beaucoup de composants importés.

Bon gré mal gré, les Indiens s'y résignent ; mais la voiture coûte cher et la production demeure trop faible pour susciter des économies d'échelle. Fluctuant autour de 45 000 à 50 000 jeeps et voitures entre 1970 et 1980, la production totale de l'Inde monte à 116 000 en 1986. Succès sans doute, mais qui reste modeste.

La Chine n'échappe pas à des déboires comparables ou pires. Le fort taux de croissance de ces dernières années masque l'accumulation de stocks invendables, même localement, entre autres pour l'acier, alors qu'ailleurs les installations sont sous-utilisées, ici aussi faute d'électricité, de matières premières, de pièces de rechange. L'accord signé en 1974 entre les Chinois et des maisons allemandes pour la création de nouvelles unités de production aux aciéries de Wuhan connaît une genèse pénible. Les convertisseurs et les laminoirs commencent à fonctionner en 1980. En 1983, l'aciérie tourne à 80 % de sa capacité.

L'industrie sidérurgique a beau produire 45 millions de tonnes d'acier laminé par an, la Chine importe dans les 20 millions supplémentaires, ce qui sous-entend un énorme déchet. On se demande, en effet, ce que les Chinois font de tout cet acier. Leur consommation annuelle serait de l'ordre de 65 millions de tonnes par rapport aux 13 millions consommées en Inde... Or la différence de taille entre les deux économies n'explique pas un tel écart.

Louables efforts

Pour surmonter ces handicaps, qui ne sont pas particuliers à la sidérurgie, les Chinois recherchent des collaborations étrangères, démarche parfaitement justifiée mais qui exige du temps. Ainsi le projet conclu entre Pékin et American Motors pour produire des Jeeps se trouve confronté à un dilemme assez semblable à celui des Indiens et de Suzuki : produire bon marché en réduisant la part des importations de pièces, ou augmenter celles-ci mais sortir des véhicules trop chers pour le marché local ou mondial.

Dans plusieurs branches de l'industrie, la question-clé en Chine, en Inde, au Pakistan, en Indonésie est de produire plus, mieux et moins cher, comme y sont parvenus les nouveaux pays industriels d'Extrême-Orient. L'Inde et le Pakistan ont beau pratiquer une économie mixte, l'Etat, au lieu de stimuler les entrepreneurs, les a trop longtemps freinés par de multiples règlements, contrôles, *interventions directes ou indirectes*, licences, prix, etc. La production en souffre, les retards augmentent, la corruption s'épanouit.

C'est pourquoi de très louables efforts sont entrepris depuis plusieurs années pour rectifier ces défauts et pour alléger les procédures. En même temps, à Islamabad comme à New-Delhi, les autorités se montrent plus ouvertes aux investissements étrangers et aux accords sur les transferts de technologie. Les premiers résultats sont encourageants, mais il reste beaucoup à faire. Quant au secteur public, trop de ses entreprises travaillent à perte dans les deux pays.

En Chine, les réformes sont rendues plus compliquées par *l'absence de secteur privé, sous* réserve des récentes et très petites entreprises individuelles. Si les autorités n'envisagent pas de privatiser leur secteur public, elles cherchent à améliorer sa gestion et sa production en donnant plus de poids aux *managers*, en allégeant un système économique trop centralisé, en jouant mieux sur les prix... Ces mesures, introduites depuis 1980, vont dans la bonne direction, mais il faudra encore du temps pour qu'elles portent tous leurs fruits.

Pékin n'a, en effet, pas fini de payer la facture de la révolution culturelle, qui avait si malmené un système d'éducation déjà fragile. Les cadres bien formés dans les disciplines techniques, la gestion, la planification, les finances font défaut, et les nouvelles générations d'étudiants ne font que commencer à revenir de l'étranger ou sortent seulement des instituts d'enseignement supérieur chinois. Près de quarante mille Chinois étudient à l'étranger.

Quelles que soient les différences politiques entre les pays d'Asie, les réformes ne plaisent pas à tout le monde. Les industriels indiens et pakistanais, douillettement protégés par de véritables murailles douanières, ne voient pas tous d'un bon œil les brèches ouvertes par leurs gouvernements. Quant à ceux qui, à un titre ou à un autre, profitent d'opérations douteuses par le biais des pesanteurs bureaucratiques, ils font aussi grise mine.

En Chine, les cadres plus rouges qu'experts ne sont pas ravis devant la nouvelle classe de professionnels qui montent en ligne, tandis que les exigences du nouveau système dérangent les routines liées à une productivité insuffisante. Il suffit à cet égard *d'écouter les doléances des industriels* de Hongkong qui investissent sur le continent et qui doivent s'adapter à des cadences de travail plutôt différentes de celles dont ils ont l'habitude !

Ces accidents de parcours ne mettent pas en question les tendances profondes qui se manifestent en Asie. La plupart des pays bougent, même le si pauvre Bangladesh, qui affiche des performances encourageantes dans l'exportation de vêtements. Or les enjeux qui se précisent n'affectent pas seulement les pays concernés, mais aussi nos économies occidentales.

Un vaste regroupement économique interasiatique est en train de s'opérer. Les Japonais agrandissent le cercle de leurs partenaires. Après l'Extrême-Orient et l'Asie du Sud-Est, les voici en Asie du Sud. Au Pakistan, leurs exportations ont pris la première place ; en Inde, la deuxième, et les Coréens leur emboîtent le pas.

Alors que les Etats-Unis s'insèrent dans ce mouvement d'ensemble, les réactions de l'Europe occidentale sont plus molles. Ainsi, un des membres de la Commission du Plan indien me demandait : *« En Europe, faites-vous preuve d'assez d'imagination et de vitalité à notre égard ? »* ■

(*) Professeur à l'Institut universitaire des hautes études internationales (Genève).

Pour une refonte du système monétaire européen

(Suite de la page 37.)

En fait, à très peu de chose près, un peu comme dans l'histoire de la bouteille à moitié vide ou à moitié pleine, le résultat final de ces palinodies ne saurait être très différent.

Sans doute peut-on admettre que le franc se serait affaibli sans le SME. Néanmoins, l'expérience monétaire européenne révèle le caractère finalement assez implacable des mécanismes de l'intégration monétaire, outre le fait qu'ils ne permettent pas de choisir la « bonne » parité. Plus on se rapproche de *l'heure de vérité que représenteront* la mobilité des capitaux et le grand marché européen prévus pour 1992, plus il apparaît que le SME balise étroitement l'espace des possibles de la politique économique de la France, particulièrement en matière monétaire.

Ce qui est déjà nettement apparu jusqu'ici, à savoir le fait que le SME interdit de faire « bande à part », en pratiquant des politiques salariales, budgétaires ou monétaires plus aventureuses que celles des autres, cette *force de rappel* remarquablement utile à certaines périodes — telle celle de 1981-1983, — maintenant, effraye quelque. Et si, demain, avec des capitaux et des services circulant librement dans le grand marché européen, ce qui était hier *« cadre vertueux »* devenait *« carcan »*, ôtant trop de liberté de manœuvre à la France ?

La crainte est d'autant plus légitime que, incontestablement, le SME, s'il a très positivement contribué à remettre l'inflation française en ligne avec celle de nos partenaires les plus rigoureux et s'il a aussi permis d'arriver à des hausses de coûts salariaux aujourd'hui plus faibles en France qu'en RFA, a aussi, parallèlement, généré des sous-produits nettement plus pernicieux.

En contraignant la France à des niveaux de taux d'intérêt trop élevés — la défense du cours-pivot franc-DM oblige, — en ne permettant pas d'éviter par la dévaluation l'accumulation de déficits commerciaux bilatéraux croissants, il a très vraisemblablement plutôt joué dans le sens d'une certaine stagnation de l'économie française. Plus précisément, le fait que l'investissement productif français n'ait pratiquement pas augmenté de 1980 au début de 1987, alors qu'il a crû de 10 % en République fédérale, est là pour nous rappeler notre retard.

Une très forte tentation

Et si, finalement, l'expérience s'était révélée globalement coûteuse ? Ne conviendrait-il pas alors de « sortir » résolument ou, au moins pour un temps, de se mettre en congé du SME ? La tentation sera en France, tôt ou tard, très forte. D'autant plus, d'ailleurs, que, au fur et à mesure qu'on se rapprochera de 1992, on craindra davantage qu'un mark toujours plus conquérant n'autorise l'achat d'une partie du *capital français, qui paraîtra demain* d'autant plus excessive que la perte du pouvoir d'achat relatif du franc n'autorisera pas la même pénétration du capital français en RFA.

A vrai dire, toute proposition, même de simple « mise en congé », aurait un coût politique considérable. Il n'est pas dit non plus qu'elle constituerait une thérapie, à elle seule, adaptée pour l'économie française. Certes, celle-ci serait, de nos jours, mieux « tenue » que naguère par la contrainte de l'économie mondiale.

La baisse du dollar se substituerait, de ce point de vue, aux disciplines du SME. Cependant, non permanente et sans perspective européenne, elle n'apporterait pas pour autant les mêmes garanties de discipline interne. De plus, tout éloignement, quelle que soit sa forme, ne servirait manifestement pas à grand-chose s'il n'était pas l'occasion d'une vigoureuse reprise en main des déterminants de notre devenir économique.

Relâcher les contraintes du SME n'aurait de sens que si nous étions capables, sur les plans de la lutte contre les *gaspillages de la ressource*, de la productivité, de l'investissement ou du temps de travail effectif, de nous reprendre en *profondeur*. Il y *faudrait* un *projet* entraînant l'adhésion « de deux Français sur trois », qu'actuellement la situation politique ne permet guère d'envisager. Dans ces conditions, la voie raisonnable paraît celle du rajeunissement du SME.

Avec la crise financière et l'accentuation des déséquilibres commerciaux croissants au sein même de l'Europe, le cadre juridique et les mécanismes arrêtés il y a eu dix ans en 1978, lors de la conférence de Brême, ne sont plus adaptés. Il s'agit, en particulier pour la France, de faire comprendre à la RFA que d'autres règles du jeu aujourd'hui s'imposent.

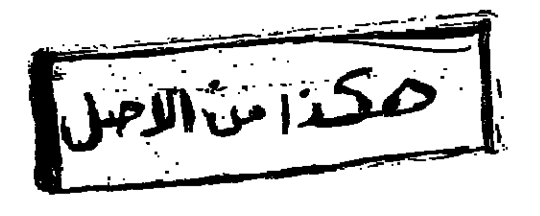
L'orientation prise à la réunion de Nyborg, en septembre 1987, permettant les interventions inframarginales — soit avant que les cours limites de la marge de fluctuation autorisée ne soient atteints — devrait être renforcée et sanctionnée par un engagement précis de financement des pays à monnaie forte. Mais, en amont du mécanisme de change, c'est sans doute une part de la philosophie du SME qui aurait à être repensée pour *éviter* de confirmer l'existence d'une zone mark.

L'accord monétaire européen devrait désormais être conçu sur la base du principe de la réciprocité des avantages et du rééquilibrage d'effets qui, actuellement, jouent par trop de façon asymétrique. Nos amis allemands, qui tirent fortement parti du mécanisme de change par les transferts de plus-values mentionnés et par le fait que le SME « tire » de façon presque permanente le mark vers le bas et limite ainsi sa réévaluation, sacrifient en fait moins de moyens qu'il n'y paraît au principe de coopération monétaire. Leur octroi de financement lors des crises de change reste assez limité et, en fait, finalement, conditionnel. Ils devraient donc savoir accepter, pour éviter toute sortie préjudiciable à tous, d'envisager d'autres bases de fonctionnement.

Le principe d'un lien à créer entre un excédent commercial bilatéral maintenu pendant une trop longue période et des mesures d'ajustement dont la charge serait mieux partagée aurait, en particulier, à être étudié. Vis-à-vis de l'extérieur, un traitement commun des capitaux tiers pourrait sans doute aussi être utilement envisagé. Enfin, un lien renforcé entre ECU privé et ECU public procurerait progressivement un avantage commun et contribuerait à débloquer le problème de la monnaie européenne, aujourd'hui trop souvent imprudemment posé avec le projet encore très en avance de banque centrale européenne.

Au total, tout « audit », quelque peu objectif du SME, révélerait sans doute que l'accord monétaire européen ne saurait être ni chargé de tous les maux ni, davantage, considéré comme ce parangon d'un avenir monétaire européen nécessairement radieux que veulent en faire souvent ses thuriféraires. Près de dix ans après sa mise en œuvre, dans un contexte de crise financière et d'asymétrie commerciale de ses principaux partenaires, plus qu'un traitement en termes de tout ou rien, c'est plutôt une refonte qu'appelle l'état des lieux.

HENRI BOURGUINAT.



La chronique de Paul Fabra

Paul Volcker et l'Europe

LES questions les plus graves ne manquaient pas pour animer le dîner-débat organisé par *le Monde*, lundi dernier 18 janvier, sur le thème « La crise du dollar et ses conséquences ». Ni les interlocuteurs autorisés puisque, à côté de notre invité d'honneur, Paul Volcker – l'homme auquel on doit attribuer la responsabilité, et le mérite, d'avoir déclenché le mouvement de désinflation qui, des Etats-Unis, se propage dans le monde, – figuraient le ministre d'Etat et le gouverneur de la Banque de France. Jacques de Larosière fut directeur général du FMI (Fonds monétaire international) pendant une période particulièrement décisive : de juin 1978 à décembre 1986. Il aura été, avec Paul Volcker – président du Système de réserve fédéral (institut d'émission des Etats-Unis) d'août 1979 à août 1987, – le principal artisan de la stratégie occidentale appliquée aux dettes du tiers-monde.

Ne manquaient pas non plus les questionneurs de qualité. Parmi les participants au dîner-débat qui eut lieu à l'Automobile-Club de Paris figuraient plusieurs des grands noms de la finance et de l'industrie françaises. Comme pour obéir à l'(heureuse) mode du jour, les générations se donnaient la main. Antoine Pinay, alerte nonagénaire dont les téléspectateurs ont pu récemment encore admirer la vivacité d'esprit, était parmi nous.

Réponses éclairantes ou énigmatiques, déclaration – celle d'Edouard Balladur (reproduite dans *le Monde* du 20 janvier), pleine de lucidité quant à l'analyse de la crise monétaire et de promesses quant aux développements futurs, – mises au point rapides, mais parfois suggestives, à la faveur d'un échange de propos, brève amorce d'un dialogue ou, au contraire, troublante incompréhension ou méconnaissance volontaire de l'« autre » (l'Européen pour l'Américain, l'Américain pour l'Européen), beaucoup de choses se seront dites et passées pendant le débat.

Constatation plutôt inquiétante pour l'avenir proche ou relativement proche du dollar, l'ancien président de la Fed, qui n'a pas manqué cette nouvelle occasion d'insister sur l'influence négative exercée par une gestion relâchée des finances publiques, n'a jamais fait allusion spontanément au récent accord conclu entre la Maison Blanche et le Congrès sur la réduction du déficit budgétaire. *« Insuffisant »*, mais *« mieux que rien »*, consent à dire Paul Volcker du bout des lèvres quand il est poussé par son *interlocuteur à donner son avis sur* ce compromis auxquels se sont accrochés les gouvernements européens et japonais pour feindre de croire que le dollar n'était pas abandonné à son sort.

« Ma réflexion n'est pas, à ce jour, très avancée », avoue-t-il quand on l'interroge au sujet de ses idées sur la façon de s'y prendre pour atteindre une plus grande stabilité des changes. Lui qui, au sein de l'administration (gouvernement) Nixon, joua un rôle déterminant pour préparer les décisions qui conduisirent à supprimer la convertibilité du dollar en or (août 1971), puis à laisser flotter le dollar (mars 1973), estime que l'instabilité chronique a assez duré. Son diagnostic n'est donc plus très différent de celui d'*Edouard Balladur*, encore que les critiques adressées par le ministre d'Etat aux changes flottants soient, comme nos lecteurs ont pu s'en rendre compte, beaucoup plus explicites. A dire vrai, aucun homme politique n'avait jusqu'alors dressé un réquisitoire aussi sévère contre ce régime de changes que l'actuel hôte de la Rue de Rivoli, dans le discours qu'il a prononcé au dîner-débat du *Monde*.

SUR la solution à apporter au désordre ambiant, Edouard Balladur, à le lire, semble avoir aussi poussé la réflexion beaucoup plus loin, même s'il reste prudent sur la formulation. Les conditions qu'il pose pour reconstruire un système monétaire international constituent une rupture, expresse ou implicite, avec maintes pratiques et maints préjugés actuels. Il réclame un système *« facile à comprendre »*, au sein duquel *« les éléments d'appréciation d'une situation monétaire »* ne doivent être ni *« trop nombreux »* ni destinés aux seuls spécialistes. Cette remarque est de bon sens.

Le sort des monnaies ne se joue pas sur des modèles économétriques. Le ministre français n'aime plus les « indicateurs » chers aux technocrates du Fonds monétaire. Leur projet repose sur l'idée que les grands pays réduiront les déséquilibres internationaux s'ils se fixent toute une série d'objectifs concernant les balances des paiements, la masse monétaire, les taux d'intérêt, le niveau des prix, etc. Bref, il s'agit de ressusciter, *à l'usage international, la méthode* désuète de la planification indicative. La France était jusqu'à ce jour l'un des principaux « supporters » de cette procédure, vouée à l'échec certain mais pleine de charme pour la direction du Trésor. Il sera intéressant de constater dans quelle mesure, à l'occasion de la prochaine réunion internationale, la position officielle sera ou non infléchie.

Edouard Balladur fait encore allusion à l'utilité que pourrait avoir *« un étalon indépendant de la volonté des gouvernements »*, autre suggestion peu conforme aux vœux de ses fonctionnaires, mais proche sans doute de ceux de l'homme de la rue et des investisseurs, ces terribles « simplificateurs ». La troisième recommandation du ministre est que le nouveau système devra *« comporter un mécanisme de correction automatique des déséquilibres »*.

Comment a réagi l'ancien maître du dollar (un des rares hommes publics qui, de l'autre côté de l'Atlantique, jouisse encore d'un immense prestige auprès de la communauté financière et du public) aux projets réformateurs du ministre français ? Des propos de Paul Volcker, il ressort qu'il serait disposé à accepter les prémisses du raisonnement (autrement dit à faire sienne la critique des changes flottants), voire à donner un acquiescement de principe aux principales conclusions, mais il se demande comment on pourrait passer des premières aux secondes.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que la France, par la voix de ses hommes politiques, plaide pour un système monétaire international « contraignant », expression, à la réflexion, plutôt étrange, mais bien dans le goût de l'époque, par laquelle on veut désigner un système obligeant tout pays en déficit à rétablir l'équilibre de ses comptes. Les prises de position françaises paraissent avoir été, depuis une bonne vingtaine d'années, suffisamment répétées et cohérentes pour qu'on puisse, à première vue, parler d'une doctrine française. C'est ici que commence l'ambiguïté.

Il est, à la longue, probablement utile, et il est en tout cas, dès aujourd'hui, hautement méritoire pour un responsable politique de rompre avec les préjugés ambiants en renouvelant l'analyse officielle. Edouard Balladur est sans doute le *premier d'entre eux à mettre en doute le* lieu commun d'après lequel le flottement des monnaies aurait permis d'*« absorber sans rupture les chocs pétroliers »*. Le flottement ne serait-il pas, au contraire, en grande partie responsable de ces chocs ? Il reste que, aussi longtemps que la France ne conformera pas ses actes et sa pratique courante à sa prétendue doctrine, celle-ci ne sera qu'un discours parmi d'autres discours. La contradiction vient de haut et de loin.

LA preuve que l'affaire est trop sérieuse pour n'être qu'une question de préférence ou d'affinité doctrinale, l'histoire des débuts de la Ve République en offre un ou deux exem*ples des plus caractéristiques* (encore que passés sous silence). En 1961, Wilfried Baumgartner, hostile aux idées de Jacques Rueff préconisant l'étalon-or, signe un accord qui va restaurer ce régime monétaire, au moins dans sa lettre, pour les sept années consécutives. Il s'agit de la création du « pool de l'or », constitué par huit banques centrales (Etats-Unis, France, RFA, Grande-Bretagne, Suisse, Italie, Pays-Bas, Belgique). Celles-ci s'engageaient, par des ventes et des achats appropriés, à stabiliser le cours du métal précieux. Grâce à ce pool, toutes les grandes monnaies sont redevenues, de 1961 à mars 1968 (une époque marquée par un grand essor économique), librement convertibles en *or pour les particuliers*.

Le premier pays qui rompit le pacte fut la France (en juin 1967). Les justifications pour une telle décision ne manquaient sans doute pas. L'inflation américaine (guerre du Vietnam, « grande société » de Lyndon Johnson), sur laquelle les Européens n'avaient aucune prise, avait déclenché une formidable spéculation. Les banques centrales du pool se voyaient obligées de fournir au marché, par prélèvement sur leurs réserves métalliques, des quantités croissantes d'or. Tant et si bien que, en mars 1968, neuf mois après le retrait français, le pool fut dissous, mettant fin *de facto* à l'étalon-or.

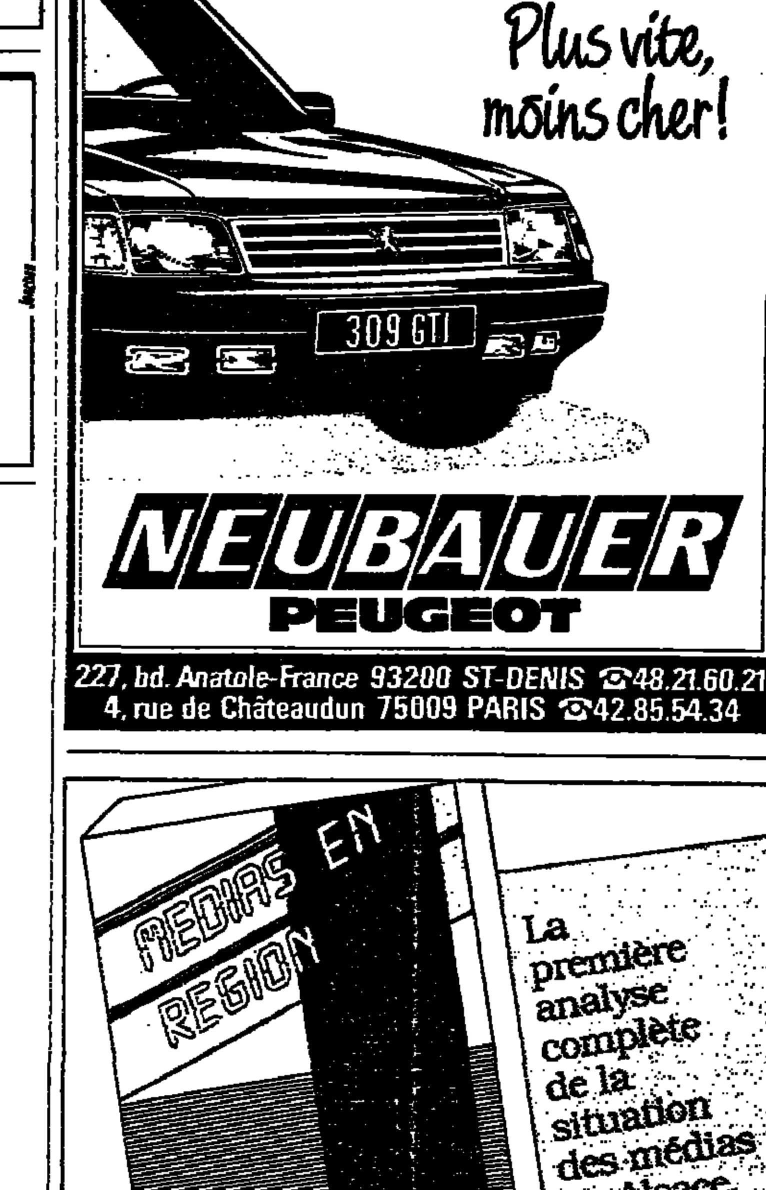
Ainsi le général de Gaulle et son ministre des finances de l'époque, Michel Debré, qui préconisaient le rétablissement de ce système dans toute sa plénitude, estimant que les Etats-Unis devraient intégralement régler en or leurs déficits de balance des paiements, avaient-ils soustrait la France de l'obligation de convertibilité dans ce qu'elle a de plus fondamental (laissant aux autres banques centrales *le soin de fournir l'or* acheté par les... thésauriseurs français) ! La France, dans sa croisade pour l'or, perdait ainsi toute chance d'être entendue, si tant est qu'elle en eût une à une époque exposée à toutes les illusions.

Les choses ont-elles tellement changé ? Le SME comporte un mécanisme de correction automatique des déséquilibres dans la mesure où, si la Banque de France emprunte des devises à la Bundesbank pour défendre sa monnaie, elle est obligée de les rembourser dans un bref délai. C'est la raison pour laquelle le SME s'est vaille que vaille maintenu, malgré d'autres défauts. C'est pourtant sur ce point que la France cherche à l'amender, sous prétexte de le *« renforcer »*.

L'insuffisante cohérence des positions françaises justifierait-elle à sa manière la réponse ô combien expéditive que Paul Volcker a faite à Michel Pecqueur, président du groupe Elf-Aquitaine, qui lui demandait ce que représentait pour lui l'identité européenne ? *« Nous, Américains, ne portons vraiment attention, du point de vue monétaire, qu'au deutschemark »*, se borne-t-il à dire. Les propos les plus provocants ne sont pas toujours les plus profonds. Les quelque 120 milliards de dollars que les banques centrales ont dû, à leur corps défendant, acquérir depuis un an pour empêcher la monnaie américaine de tomber encore plus bas sont des réserves indésirées. Qu'on le veuille ou non, cela ne peut, par contraste, qu'augmenter l'importance que ces institutions attachent à leur stock métallique.

Sur ce chapitre, l'Europe possède un potentiel considérable qui lui permettrait, si elle le veut, d'aborder en bonne position une discussion sur la stabilisation des monnaies. Les pays du SME détiennent à titre de réserves quelque 432 milliards d'onces d'or (les deux plus gros possesseurs étant l'Allemagne, deuxième stock du monde, avec 119 millions d'onces, puis la France, avec 102 millions), soit nettement plus que les Etats-Unis, qui ont 262 millions d'onces. Ce sont là des chiffres qu'on ne devrait oublier ni à Washington ni à Bonn et à Francfort quand Edouard Balladur relance le débat sur une banque centrale européenne. ■





HUMEUR

Mythologie

par BERNARD MARIS (*)

PETIT exercice de prévision, voulez-vous ? Parions, avec un brin de tristesse, sur le retour de certains mythes dans la campagne qui s'est ouverte.

1) Le franc fort. – Oui. Tout le monde est d'accord. Le consensus sur la monnaie est un peu celui sur la défense, et, d'ailleurs, le franc Poincaré, c'est la Marne ; le franc Félix Gaillard et la dévaluation honteuse de 1957, la débâcle ; le nouveau franc Pinay, « Leclerc et ses hommes » ; et le franc fort d'aujourd'hui, le parapluie atomique (on l'a pour ne pas s'en servir).

Depuis la funèbre capitulation du cartel devant la Banque de France et le gouverneur Moreau, plus question pour la gauche de ne pas rameuter à la force du franc. Fi des dévaluations industrialisantes et compétitives ! Bien sûr, on ne dira pas « franc fort », – fâcheuse consonance tudesque ! – mais « monnaie forte », comme le candidat socialiste de 1973.

2) La dimension internationale. – Toute la politique industrielle de la France depuis 1945, les réformes bancaires de 1966, la sidérurgie, le défunt plan machine-outil, concentrer, énormiser, gigantiser. La recherche, l'espace, seront européens ou ne seront pas. L'horizon 1992. Consensus.

3) Favoriser les PME. – Mythe contradictoire du précédent, mais également accepté. Les banques nationalisées et les grandes entreprises publiques doivent aider les PME (socialistes). Ah ! si chaque PME créait un emploi (libéraux) ! Revitaliser le tissu industriel. Soit.

4) La France peut tout faire (mythe de l'impératif industriel, socialo-gaulliste) et elle doit être très forte là où elle est forte (mythe des créneaux, libéral). – Contradictoire et largement accepté.

5) Les grands équilibres. – Les grands. Mythe plus spécifiquement barriste, mais avalisé peu ou prou par tous. L'extérieur, les paiements, le budget (déséquilibre acceptable ou raisonnable).

6) Diminuer la pression fiscale. – D'accord, mais *« c'est selon »*.

7) Désendetter l'Etat. – Mythe libéral. L'Etat emprunteur honnête, bon père de famille, tellement scrupuleux qu'il a remboursé le Giscard, lequel, au cours du privatisé-nouveau, lui aura coûté assez cher. La signature de l'Etat, la garantie de l'Etat, l'Etat épargnant modèle. Large consensus.

8) Pas de rentabilité sans harmonie sociale. – Mythe social-démocrate et vague. Très large consensus.

8 *bis*) Protéger les faibles. – Mythe régalien et mitterrandien. Approbation jalouse.

9) La vérité des prix. – Clameur unanime. M. Bérégovoy *dira qu'il* a commencé, M. Balladur, parachevé, et M. Barre, qu'il était le premier.

Alors ? Aucune spécificité ? Mais si :

10) D'abord l'entreprise, ensuite la banque. – Mythe socialiste. Fi des profits spéculatifs, des bulles financières, des entreprises qui n'investissent pas assez, des taux d'intérêt trop élevés ! Aujourd'hui partagé.

11) Le public gaspille, et le coût de la production est le coût du travail. – Mythe libéral. Auquel on peut ajouter le *mythe de l'effort, de la rigueur*, du Français qui ne travaille ni n'épargne assez et manque de mobilité – « La mobilité crée l'égalité », chanson libérale de gauche ; « l'inégalité crée la mobilité », version vieux libéral. Largement partagée aujourd'hui.

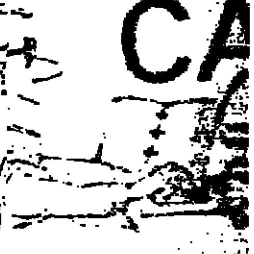
Et l'on retrouve l'unanimité pour :

12) L'Allemagne paiera. – Pardon : il faut que les Allemands fassent enfin un effort, ainsi que les Japonais, et surtout les Américains. Une variante du mythe de la contrainte *extérieure* (l'*internationalisation* des échanges, la crise qui vient d'ailleurs, prévoyons de larges développements) accepté par tous.

Enfin, certainement très ressassé :

13) L'héritage. – Bref, ce printemps du doux, du flou, du gris. Bulletin multicolore, peut-être ? ■

(*) Maître de conférences d'économie à l'université Toulouse-I.



Justice

De Thierry Paulin à Yves Dandonneau

Assassins sans mémoire

Serait-on entré dans l'ère des assassins pressés et sans mémoire, adeptes d'un « taylorisme » de la mort ravageur et insensé ? La chronique des faits divers, qui n'a jamais péché par mignardise, assène quelques coups durs ces derniers temps.

Par la seule liste de ses victimes (une vingtaine), Thierry Paulin s'est hissé, dès son arrestation en décembre, à l'égal des criminels dont l'histoire retient le nom. Mais voilà qu'un ancien assureur, Yves Dandonneau, se voit reprocher un crime unique tout aussi « percutant » : avoir conduit à la mort, sur une petite route de province, un clochard, tout simplement sacrifié pour permettre à son assassin de « disparaître » et d'encaisser, grâce à des complices, de solides primes d'assurance. Dans un autre genre, la cour d'assises de Paris vient de juger trois jeunes gens, pompeusement qualifiés de trio « diabolique », qui envisageaient froidement de tuer encore beaucoup de célibataires aisés pour réunir une cagnotte de 10 millions de francs...

On s'est gravement interrogé sur leurs « raisons » de donner la mort. La France a voulu regarder au fond des yeux la jeune Valérie Subra, vingt et un ans, et ses deux co-accusés, comme si elle allait y trouver une clé... La France n'a rencontré qu'un regard, tantôt buté, tantôt baissé, et finalement embué de larmes. C'est que le crime ne s'explique pas forcément, ou mal. Pour un Raskolnikov manipulé magistralement par Dostoïevski et qui trucide une usurière et sa sœur, en vertu de motifs qu'expose *Crime et châtiment*, combien d'assassins banals !

Les uns auraient trop regardé la télévision et ses feuilletons débilitants ; les autres n'auraient pas supporté leur enfance — ou malheureuse ou trop choyée. Ils sont, en fait, à l'image de notre société uniformisée : les assassins moyens d'une France moyenne. L'assureur en rupture de ban (Yves Dandonneau), l'organisateur de soirées branchées (Thierry Paulin), la petite vendeuse dans un magasin de prêt-à-porter (Valérie Subra), dépareraient-ils un quelconque Club Med ? Ils sont, surtout, brouillés avec des notions simples, le bien et le mal, et sincèrement désarmés face à des juges qui attendent d'eux des regrets.

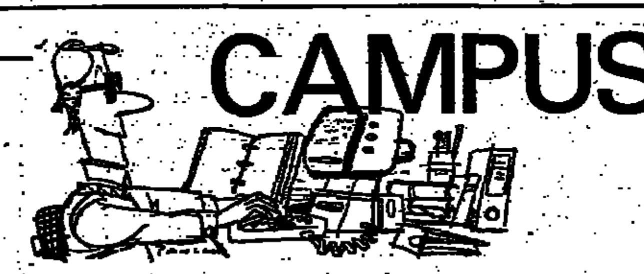
Génération grégaire

L'écrivain Morgan Sportès a parlé à juste titre de *« meurtre fast food »*. Car les assassins d'aujourd'hui tuent froidement, sur le pouce, comme on avale un hamburger, sans y penser. Pour vivre vite, ils distribuent la mort. Ils « zappent » avec le crime, tranquillement, collégialement.

C'est la deuxième particularité de cette génération de criminels. Elle est grégaire jusque dans l'assassinat. Thierry Paulin, vingt-quatre ans, n'a « réussi » dans le crime qu'en compagnie de Jean-Thierry Mathurin, vingt-deux ans. Yves Dandonneau n'a pas moins de cinq complices présumés. Valérie Subra, pâle Lolita, a désigné leurs futures victimes à Laurent Hattab, vingt-trois ans, et à Jean-Rémi Sarraud, vingt-quatre ans. On est loin de la solitude d'un Petiot — accusé de vingt-sept assassinats commis entre 1942 et 1944, — d'un Pesquet, d'une Marie Besnard ou encore d'un Landru, approvisionnant sa cuisinière avec les corps de ses victimes.

Si loin que M. Gérard Guilloux, avocat général, s'est trompé en se référant au passé pour expliquer le présent et les crimes du trio assassin. Non, Valérie Subra n'est pas *« une de ces souris grises qui accompagnaient les divisions de Waffen SS »*, non, ses complices, pas plus que Thierry Paulin, ne sont pas comparables aux tortionnaires *« de la rue Lauriston »*, siège de la Gestapo à Paris, durant l'Occupation. Ces criminels-là, plus simplement, sont glacés comme *notre époque. En surface.*

LAURENT GREILSAMER.



CAMPUS

Des chercheurs dans les lycées

DEPUIS la fin des années 70, le CEDRE (collectif pour les droits des enseignants à l'étude et à la recherche) milite pour défendre les professeurs de l'enseignement secondaire qui font de *la recherche. Pour mieux illustrer l'importance de ce phénomène,* il vient de publier un *Annuaire*, où sont répertoriés soixante enseignants de collèges ou de lycées, titulaires d'un DEA, d'une thèse de troisième cycle, d'un doctorat nouveau régime ou d'une thèse d'Etat. *« En sept ans,* observe le CEDRE, *ces soixante personnes ont publié rien moins que cinquante-deux livres et environ trois cent trente articles, ont participé à quatre-vingt-dix colloques, à une vingtaine d'émissions de radio ou de télévision, ont organisé dix expositions. Où trouverait-on en France un groupe de soixante personnes qui aurait accompli une œuvre aussi considérable ? »*

Les travaux recensés portent sur les domaines les plus divers : histoire, linguistique, littérature, éducation, philosophie, esthétique, anthropologie... et abordent les sujets les plus actuels : problèmes du racisme, de la décolonisation, situation des femmes, étude des médias, mise en valeur du patrimoine, sociologie rurale et urbaine. En revanche, les travaux en sciences exactes sont rares, pour des raisons matérielles évidentes.

Estimant que la non-reconnaissance de cette activité de recherche par l'éducation nationale constitue un *« gaspillage social et pédagogique »*, le CEDRE demande à nouveau que ces chercheurs disposent de débouchés dans l'enseignement supérieur ou *de facilités pour intégrer leur travail de recherches dans leur service* d'enseignant.

(CEDRE : 1, rue des Fossés-Saint-Jacques, 75005 Paris.)

F. G.

« Le Monde » à Lyon

Le Monde organise trois rencontres dans la région Rhône-Alpes :

— *Le 26 janvier*, à 12 h 15, à l'université des sciences sociales de Grenoble (amphithéâtre n° 6 du bâtiment central) : conférence de Michel Boyer, responsable du *Bilan économique et social* sur le thème : « Quel avenir pour le dollar ? »

— *Le 28 janvier*, à 17 heures, à l'Institut d'études politiques de Lyon, 1, rue Raulin, 7e : débat *autour du* sondage sur « Les étudiants de Lyon jugent leurs universités », qui sera publié dans *le Monde* daté de ce jour. Avec Michel Cusin, Jean-Michel Dubernard, Frédéric Gaussen et Raymond Hamelin.

— *Le 29 janvier*, de 12 heures à 17 h 30, dans le hall du Théâtre du Huitième, à Lyon (8, avenue Jean-Mermoz), accueil des enseignants, des étudiants, des collégiens et des lycéens à l'exposition *« Le Monde,* portrait d'un quotidien ».

Cinéma italien

Les Rencontres audiovisuelles et l'Association française de recherche sur l'histoire du cinéma présentent, du 1er au 4 février, « Histoire du cinéma France-Italie 1930-1950 ». Films, débats et « tables rondes » destinés aux chercheurs, aux enseignants, aux lycéens et aux étudiants spécialisés en cinéma. Ces journées s'ouvriront sur un hommage à Jean Mitry.

(Salle Jules-Ferry, INRP, 29, rue d'Ulm, 75005 Paris. Tél. : 46-34-90-09.)

Faits divers

Affaire de droit commun ou meurtre politique ?

Un militant nationaliste tué à Calvi

Bastia
de notre correspondant

Un gérant de bar, militant nationaliste, a été tué, le samedi 23 janvier vers dix-huit heures et un autre militant nationaliste grièvement blessé à Calvi (Haute-Corse). Les deux hommes circulaient en voiture quand ils ont été pris pour cible par au moins deux tireurs. Gérard Rutily, âgé de trente-six ans, a été mortellement touché de plusieurs balles de calibre 9 mm et de quatre décharges de chevrotine, à bord de la Renault 18 conduite par son ami, Paul Anziani, âgé de trente-quatre ans.

Ce dernier a été légèrement touché par les éclats de chevrotine. Les enquêteurs ignoraient encore, ce lundi 25 janvier en début de matinée, si les deux hommes avaient été victimes d'un règlement de comptes pour une affaire de droit commun ou d'un meurtre politique. Gérard Rutily avait déjà été condamné pour escroquerie mais il passait pour un militant nationaliste engagé de l'ex-FLNC.

Il était soupçonné d'avoir participé à plusieurs actions armées. En 1980, le magasin de souvenirs dont il était le gérant à Calvi avait été *détruit par un attentat. En 1982, le* bar qu'il exploitait, l'Aventura, avait été ravagé par un incendie criminel. Les nationalistes avaient accusé, à l'époque, les militants de Francia, le mouvement clandestin anti-indépendantiste, d'être les responsables de ces attentats. En 1985, Gérard Rutily avait été condamné à huit mois de prison pour escroquerie et falsification de papiers.

Paul Anziani, employé dans un supermarché de Calvi, est lui aussi considéré comme un militant proche de l'ex-FLNC. En 1979, il a été condamné à huit ans de prison par l'ex-cour de sureté de l'Etat, pour avoir commis plusieurs plasticages, dont celui qui avait détruit le relai hertzien du Pigno au-dessus de Bastia, le 3 août 1977.

M.C.

Garde à vue prolongée pour six militants nationalistes bretons

Six militants nationalistes bretons étaient toujours en garde à vue, le dimanche soir 24 janvier, dans les locaux du SRPJ de Rennes après les deux attentats de Rennes et de Quimper revendiqués par l'Armée révolutionnaire bretonne (ARB) (*le Monde* du 23 janvier).

Sur les dix personnes interpellées jeudi et vendredi à Brest, à Lorient, à Rennes et dans la région de Carhaix (Finistère), quatre ont été remises en liberté samedi et dimanche. La garde à vue des six autres devait continuer jusqu'à lundi soir.

Parmi les personnes toujours gardées à vue, figuraient M. Erwan Le Coadic, chargé des relations extérieures du mouvement d'extrême gauche nationaliste breton Emgan ainsi que MM. Marc Jouin et Denis Riou, tous deux sympathisants de cette organisation.

D'autre part, deux Basques espagnols réfugiés en France, assignés à résidence en Bretagne, qui avaient été interpellés à Fouesnant (Finistère) au domicile d'un militant nationaliste breton, ont été assignés à résidence, dimanche, l'un à Metz, l'autre à Strasbourg.

● **Attentats au sud d'Ajaccio.** — Une dizaine de villas inoccupées appartenant à des continentaux ont été partiellement détruites par des attentats, dimanche 24 janvier, dans la région d'Ajaccio. Les gendarmes ont découvert sur place des tracts de l'ex-FLNC revendiquant ces attentats en mémoire d'Etienne Cardi, militant nationaliste tué en janvier 1984 par un engin explosif qu'il tentait de placer dans une villa inoccupée.

EN BREF

● **Un voleur de voiture tué par un policier.** — Un gitan âgé de dix-huit ans, Michel Stéphan, a été tué, le dimanche 24 janvier, par un policier d'Echirolles, banlieue de Grenoble. Vers 2 heures du matin, une Peugeot 405 volée était signalée sur le parking d'une grande surface d'Echirolles. Une patrouille de police se rendait sur les lieux et un gardien de la paix descendait alors de son véhicule, ordonnant au chauffeur et au passager de la voiture de se rendre. Selon la police, la Peugeot a alors foncé sur le gardien ; celui-ci a fait feu, blessant grièvement le conducteur, qui parvint cependant à prendre la fuite. Le corps de Michel Stéphan devait être découvert plus tard dans la cour de la caserne des pompiers de Seyssinet, et la 405 devait être retrouvée incendiée quelques heures après à Sassenage. Selon la sûreté urbaine de Grenoble, le policier a tiré en état de légitime défense.

● **Suicide à la prison de Perpignan.** — Quelques heures après avoir été condamné à neuf ans de réclusion criminelle par la cour d'assises des Pyrénées-Orientales, Alain Labourasse, âgé de soixante-deux ans, s'est donné la mort dans sa cellule du centre pénitentiaire de Perpignan, samedi 23 janvier. Alain Labourasse, qui s'est pendu à l'aide d'un drap, avait été jugé pour une tentative de meurtre avec préméditation sur la personne d'un de ses voisins, Antoine Lopez, qui avait été grièvement blessé à l'épaule et au poumon en février 1986. Le parquet de Perpignan a ordonné l'ouverture d'une information pour établir les causes exactes de la mort du prisonnier. — *(Corresp.)*

● **RECTIFICATIF.** — Contrairement à ce que nous avons écrit dans l'article « L'enfant plus vite et plus loin » *(le Monde* du 1er janvier), c'est le président du conseil général, et non le préfet, qui autorise les œuvres à s'occuper d'adoption et qui donne l'agrément aux familles désirant adopter un enfant.

Redoux après la tempête

La très violente tempête, qui a soufflé sur l'Atlantique et la Manche, le vendredi 22 janvier, s'est sensiblement calmée samedi mais après avoir provoqué deux naufrages. Le chalutier du Tréport *Salve-Regina* (dont nos éditions datées 24-25 janvier avaient signalé la disparition) n'a pu être retrouvé en dépit des recherches menées activement : son équipage de quatre hommes est porté disparu. Ce même 22 janvier, au large de l'île d'Oléron, le chalutier *Jean-Sébastien* a été retourné très brusquement par d'énormes vagues : deux hommes ont pu attraper un canot pneumatique sur lequel, épuisés et transis, ils ont regagné la côte de la Charente-Maritime le 23 janvier vers 11 h 30. Ils ont été hospitalisés à Royan. Les deux autres hommes de l'équipage sont portés disparus. L'épave du *Jean-Sébastien*, repérée par 20 mètres de fond, devrait être explorée par des plongeurs de la marine nationale amenés par hélicoptère.

La tempête a aussi fait tomber à la mer, au large d'Ouessant, quelque 700 fûts chargés sur le cargo panaméen *Bréa*. Ces fûts, remplis de divers produits acides, n'ont pas été retrouvés. Les autorités ont recommandé de ne pas toucher à ces fûts et de prévenir la gendarmerie la plus proche au cas où ils s'échoueraient sur les côtes.

Dans la plus grande partie de l'Europe, les températures sont extrêmement douces, mais une tempête de neige imprévue s'est abattue au cours du week-end sur le centre de la Grande-Bretagne (où le thermomètre n'était descendu qu'aux environs de 0 °C). Un homme de quarante-quatre ans est tombé dans la neige et est mort de froid ; un jeune garçon a été tué dans une voiture qui a dérapé.

De même, dans les cantons suisses de Vaud et du Valais, la neige a provoqué plusieurs accidents de voiture dans lesquels trois personnes ont été tuées.

La douceur, qui règne sur une bonne partie de l'Europe, a commencé le 15 décembre. Ce ne sont pas tant les températures relativement élevées qui sont exceptionnelles que la longueur de cette période douce.

En France, les températures partout sont supérieures aux normales : du 1er au 24 janvier le Nord a eu une température moyenne de 5 °C (normale : 2,8 °C), l'Ouest de 7 °C (normale : 5 °C), le Sud-Ouest de 7 °C (normale 4,3 °C). Mais les mêmes moyennes étaient encore plus élevées dans le Nord et dans l'Ouest en 1969, 1974, 1975 et 1983, dans le Sud-Ouest en 1974, 1975 et 1982.

La quasi-absence de neige aux altitudes moyennes (1 000-1 500 mètres) est, elle, vraiment exceptionnelle : elle se produit une fois tous les vingt ou vingt-cinq ans.

Ces températures douces et les tempêtes qui se succèdent sont dues au passage rapide de séries de dépressions qui ne sont gênées par aucun anticyclone établi sur l'Europe.

Le Carnet du Monde

Naissances

— Jean-Marie et Catherine COLOMBANI,
Florence, Antoine et Aurélien,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Elsa.

A Paris, le 22 janvier.

— Le docteur Marcel DUMONT
et
maître France LEMIEUX
ont la joie de faire part de la naissance de leur fille

Frédérique-Anne-Alexandre, Geneviève, Eloïse,

le 22 juillet 1987, à Québec (Canada).

Les Charolles du Mont-Mirel,
Québec (Canada).

— Versailles. Issy. Nice. Londres.

Romain VALBUENA
et
Catherine de BEAUFOND
ont l'immense joie d'annoncer la naissance de

Ségolène,

le 16 janvier 1988.

Décès

— Le professeur Pierre Auger,
membre de l'Institut,
son époux,
M. et Mme Claude Berl,
Le docteur Michel Mintz,
ses enfants,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part de la disparition de

Mme Pierre AUGER,
née Suzanne Motteau,

survenue le 20 janvier dans sa quatre-vingt-douzième année.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

12, rue Emile-Faguet,
75014 Paris.

— M. Claude Donon,
Thomas et Annick Donon,
Xavier et Françoise Donon,
Sylviane et François Rambeau,
France et Guy Bruzzone,
Jean et Maryse Donon,
Marielle Donon,
Christophe et Béatrice Donon,
son époux, ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacqueline DONON,
née Neveux,
chevalier de l'ordre du Mérite national,
médaille d'or du Mérite familial,

le 22 janvier 1988, dans sa soixante-douzième année.

L'inhumation aura lieu le 25 janvier 1988, à 11 heures, à Levinhac-de-Guyenne.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Le Géniband,
Levinhac-de-Guyenne,
47120 Duras.

— Maria Dyskin,
son épouse,
Les familles Dyskin, Komorn, Frenkel, Billard et Caune,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Léon (Michel) DYSKIN,

survenu le 23 janvier 1988, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Cet avis tient lieu de faire-part.

11, rue Charcot,
75013 Paris.

— M. et Mme René Gaulier
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Herlem
et leurs enfants,
M. Roland Gaulier,
M. et Mme Bernard Gaulier
et leurs enfants,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petit-enfant,
M. et Mme Abel Gravier,
ses cousins,
ont l'immense douleur d'annoncer le décès du

docteur Geneviève GAULIER,
née Fagnière,
ancien interne des hôpitaux de Paris,

survenu à Versailles, le 22 janvier 1988.

Les obsèques auront lieu le mardi 26 janvier, à 14 h 30, en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc de Versailles.

Cet avis tient lieu de faire-part.

147 *ter*, boulevard de la Reine,
78000 Versailles.

— M. Pierre Nehlil,
son époux,
M. et Mme Etienne Pflimlin,
Edouard et Thomas,
M. Francis Nehlil,
M. et Mme Jérôme André-Hesse,
Aurélien et Constance,
ses enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme Jacques Vazeux,
Le docteur et Mme Pierre Vazeux,
Le docteur et Mme Jacques Nehlil,
M. et Mme Pierre Salbaing,
Mme Georges Nehlil,
Le docteur et Mme Maurice Roy,
M. et Mme Louis Nef,
Les familles Jospin, Nef, Nehlil, Pflimlin, Roy, Salbaing et Vazeux,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre NEHLIL,
née Martine Vazeux,

survenu en son domicile le 22 janvier 1988.

La cérémonie religieuse sera célébrée le *mardi 26 janvier 1988, à 10 h 45*, en l'église de Samoreau (Seine-et-Marne).

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille à Samoreau.

12, avenue Daniel-Lesueur,
75007 Paris.

— Le conseil d'administration du Club européen de la santé
a la douleur de faire part du décès accidentel de son président

M. Paul RIBEYRE,
ancien ministre,
sénateur honoraire,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 15 janvier 1988.

Ses obsèques ont eu lieu en présence de très nombreuses personnalités en l'église de Vals-les-Bains, commune dont il a été le maire pendant quarante ans.

Club européen de la santé,
9, boulevard des Capucines,
75002 Paris.

— Mme Denise Van Isacker-Samyn,
son épouse,
M. et Mme Jacques Delbar-Van Isacker,
Martin et Florence,
M. et Mme Jean-Pierre Mailles-Van Isacker,
Denis, Corinne et Isabelle,
M. et Mme Marc Van Isacker-Stalpaert,
Nathalie et Bruno,
ses enfants et petits-enfants,
ont l'immense chagrin d'annoncer le décès de

M. Jacques VAN ISACKER,
docteur ès sciences mathématiques,
directeur honoraire du centre de calcul de l'Institut royal météorologique,
professeur honoraire
à l'Université libre de Bruxelles,

né à Schaerbeek le 17 janvier 1922,
décédé à Uccle le 20 janvier 1988.

Il s'en est allé comme il a vécu : dans la dignité et la discrétion.

Ses funérailles civiles ont eu lieu dans *la plus stricte intimité.*

Le présent avis tient lieu de faire-part.

110, avenue Houzeau,
1180 Bruxelles.
22, rue de Cherbourg,
75015 Paris.

Anniversaires

— Il y a un an,

Michèle

nous quittait.

Notre peine est toujours aussi profonde.

— Il y a vingt ans, le 25 janvier 1968, disparaissait

Lazare RACHLINE
(Lucien Rachet).

A son souvenir, sont associés celui de sa femme

Suzanne,

décédée le 16 mai 1976,

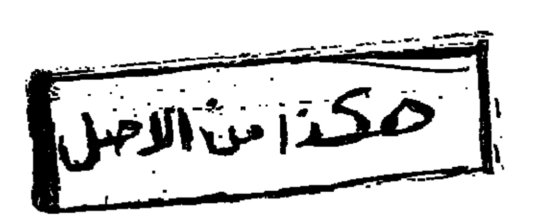
et celui de sa fille

Elisabeth,

décédée le 18 novembre 1969.

Communications diverses

— Cercle Bernard-Lazare : Dominique Bourel, chargé de recherche au CNRS, brossera un portrait d'Isaac Cardoso, puisé dans l'ouvrage de Yosef Yezushalmi (Fayard) : *De la cour d'Espagne au ghetto italien.* Jeudi 28 janvier à 20 h 30, 10, rue Saint-Claude, 75003 Paris.





Economie

SOMMAIRE

Avant le sommet européen

Amorce d'un compromis des Douze sur l'agriculture

BRUXELLES
(Communauté européenne)
de notre correspondant

Les ministres de l'agriculture des Douze, réunis le samedi 23 et le dimanche 24 janvier, ont amorcé un compromis sur la maîtrise des productions de céréales, d'oléagineux et de protéagineux dans la Communauté au cours des années à venir.

Le programme de baisses des prix, présenté par M. Ignaz Kiechle, le ministre allemand qui préside les travaux du conseil, a été favorablement accueilli par dix délégations. Les Néerlandais et, surtout, les Britanniques y restent hostiles, car ils le trouvent trop laxiste.

Il restera maintenant à savoir si, lors du Conseil européen des 11 et 12 février, les Anglais, moyennant quelques ajustements qui pourraient être suggérés par la Commission, se rallieront finalement au projet allemand. La position des Britanniques, aussi de la compensation budgétaire qui pourrait leur être accordée et qui leur permettra de limiter leur contribution nette au budget européen, c'est-à-dire la différence entre ce qu'ils y versent et ce qu'il en reçoivent.

Le projet de M. Kiechle comporte deux parties : d'une part, la mise en place de « stabilisateurs » afin de freiner le développement de la production de céréales, d'oléagineux et de protéagineux ; d'autre part, l'instauration d'un programme d'encouragement à la mise en jachère d'un million d'hectares de terres cultivées.

S'agissant des céréales, les Douze sont sur le point de s'engager à accepter une diminution des prix de près de 10 %, échelonnée sur trois ans. Une baisse des prix automatique de 3 % par an pendant trois ans serait proposée dans le cas où la production dépasserait la quantité maximale garantie (QMG), fixée à 160 millions de tonnes. Sauf très mauvaises récoltes laissant la production en deçà de la QMG, les baisses seront effectivement appliquées, d'abord sous forme d'une augmentation, en début de campagne, de la taxe de coresponsabilité à laquelle sont assujettis les producteurs de céréales (elle passerait de 3 % à 6 %), puis, les années suivantes, par une baisse des prix garantis.

La Commission a confirmé son *intention de compléter ce programme* de baisse en rendant encore plus strictes les modalités des achats d'intervention.

Pour les oléagineux, l'engagement est moins précis. Le projet allemand prévoit les QMG suivant : 4,5 millions de tonnes pour le colza, 2 millions de tonnes pour le tournesol, 1,3 millions de tonnes pour le soja, 3,5 millions de tonnes pour les protéagineux. Pour chaque dépassement de 1 %, *les prox seraient baissés en cours* de campagne de 0,4 % (la Commission plaide pour 0,5 %). Dans l'exemple du colza et dans l'hypothèse où la production communautaire en 1988 s'établirait au niveau de 1987, cela signifierait une baisse des prix de 6 %. Il n'y aurait correction supplémentaire en 1989 qu'en cas de nouvelle progression de la production.

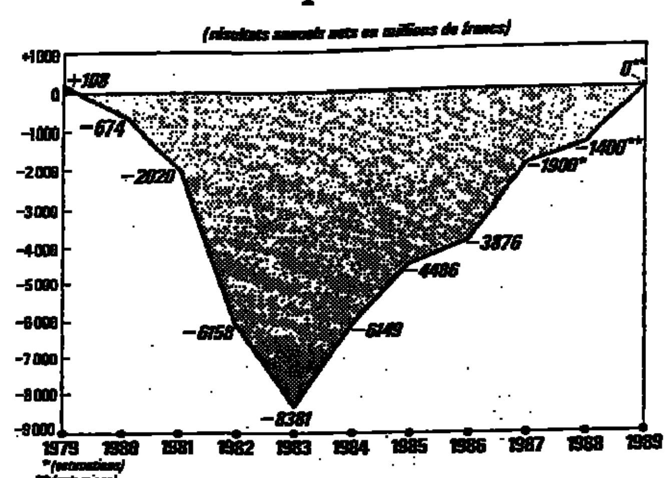
Taxe de coresponsabilité

Les agriculteurs qui mettront en jachère au moins 20 % des terres cultivées de leur exploitation toucheront une prime afin de compenser leur manque à gagner. Celle-ci, fixée par les Etats membres, devrait se situer entre 4 200 F et 2 100 F par hectare. Les exploitants qui retourneront 20 % de leur terres pour en faire des paturages bénéficieront également d'une prime, mais de moitié inférieure, c'est-à-dire échelonnée, au gré des Etats, entre 2 100 et 1 050 F par hectare. C'est la variante « jachère verte » chère aux Français qui a été ainsi retenue.

Le projet de M. Kiechle prévoit que les agriculteurs qui mettront 30 % de leurs terres hors culture seront exonérés pour vingt tonnes de céréales de la taxe de coresponsabilité. Cette formule aboutirait à dispenser partiellement une large partie des agriculteurs allemands de la pénalisation que l'on introduit maintenant afin de maîtriser les dépenses : la correction de 3 % devrait se faire, en effet on l'a vu, la première année, par augmentation de la taxe de coresponsabilité. C'est là une dérogation qui ne plaît guère à M. François Guillaume.

PHILIPPE LEMAITRE.

SNCF : vers l'équilibre des comptes



Les comptes de la SNCF se redressent incontestablement. La courbe ci-dessus illustre ce que les cheminots appellent le « creux Fiterman », correspondant à la période où le ministre communiste des transports a poussé la SNCF à embaucher. Ce temps de relâchement budgétaire a pris fin, et, depuis quatre ans, la société nationale a entrepris un redressement en diminuant ses effectifs à la cadence de huit mille à dix mille emplois par an par le jeu du non-remplacement des départs à la retraite. L'équilibre est prévu, par le contrat de plan, pour l'exercice 1989. Les résultats de 1987 seront bien meilleurs que ne l'espérait la direction en janvier 1987, au sortir de la grève. Le trafic s'est bien tenu, tant en voyageurs (780 millions de voyageurs transportés, contre 779 millions en 1986) qu'en fret (– 0,7 % de recul seulement, grâce à la bonne tenue des céréales et des automobiles). Enfin, divine surprise, la chute du dollar vaut à la SNCF un gain imprévu d'environ 900 millions de francs. La dette totale est passée de 85,9 milliards de francs, le 31 décembre 1986, à 88 milliards de francs un an plus tard.

La concentration dans les banques espagnoles

Un mouvement qui pourrait s'étendre

MADRID
de notre correspondant

M. José Angel Sanchez Asiain, président de la Banque de Bilbao, la troisième banque d'Espagne, est décidément un homme tenace. Ne prêchait-il pas depuis des mois en faveur d'un regroupement des banques espagnoles pour affronter le *défi de la libéralisation financière* et bancaire au sein de la CEE en 1992 ?

En novembre, il avait tenté de mettre une première fois sa thérorie en application en lançant une OPA contre la Banque espagnole de crédit (Banestro), la deuxième du pays. L'entreprise avait échoué. La seconde tentative pourrait être la bonne. Elle devrait permettre, dans un délai de quatre ans (c'est-à-dire précisément pour 1992), la fusion des banques de Bilbao et de Biscaye (la cinquième du pays). L'opération a été officiellement annoncée le vendredi 22 janvier par M. Sanchez Asiain et par son collègue de la Banque de Biscaye, M. Pedro de Toledo (*le Monde* daté 24-25 janvier).

M. Sanchez Asiain semble avoir toutefois tiré la leçon de sa première opération manquée. Les négociations ont maintenant été menées dans la plus grande discrétion. Et il a cette fois préféré la concertation à l'offensive unilatérale. Ce n'est plus une absorption par surprise, comme dans le cas de Banesto, mais bien une fusion négociée sur un strict pied d'égalité qui est prévue. Les deux banques créeront une nouvelle société, appelée Bilbao-Biscaye Holding SA, dont le capital sera réparti entre elles à parts égales, et dont le conseil d'administration sera formé par la totalité des administrateurs des deux établissements. Son président sera M. Sanchez Asiain pendant les deux premières années, et M. de Toledo durant les deux suivantes. A l'issue de ces quatre ans de transition, et lorsque la fusion sera consommée, le conseil d'administration élira son nouveau président.

L'entité financière qui résultera de la fusion sera la plus importante du pays, avec 227 milliards de pesetas de ressources propres et 2600 milliards de dépôts, soit 50 % de plus environ que la Banque centrale, actuellement la première banque privée du pays (1). En outre, elle disposera d'un important portefeuille industriel : énergie électrique, pétrole, assurance, immobilier.

L'opération de fusion n'ira toutefois pas sans difficultés, dues notamment... à la similitude entre les deux banques. Si la direction de la Banque de Bilbao avait d'abord jeté son dévolu sur la Banque espagnole de crédit, c'est notamment en raison de la complémentarité entre les deux établissements. Les banques de Bilbao et de Biscaye, en revanche, apparaissent très semblables : elles comptent parmi les plus modernes et les mieux gérées du pays, elles ont toutes deux des secteurs d'activité très diversifiés, et un réseau de succursales plus urbain que rural, très concentré, en outre, sur le Pays basque, où sont nés les deux établissements.

Aussi nombreux sont ceux qui considèrent que la fusion entre ces deux banques a, en fait, pour objectif... de préparer l'absorption d'une troisième, plus importante encore. Ce qui est sûr, en tout cas, c'est que les rumeurs de nouvelles opérations de concentration se multiplient désormais dans la banque espagnole. Plusieurs tentatives récentes de prise de contrôle par surprise d'actionnaires étrangers ou nationaux ont contribué à convaincre les victimes potentielles de s'unir pour conjurer le danger. Hier encore, vilipendé par ses pairs pour avoir *« rompu le climat d'harmonie »* entre les banques espagnoles, M. Sanchez Asiain semble aujourd'hui sur le point de faire bien des disciples !

THIERRY MALINIAK.

(1) 20 pesetas = 1 franc.

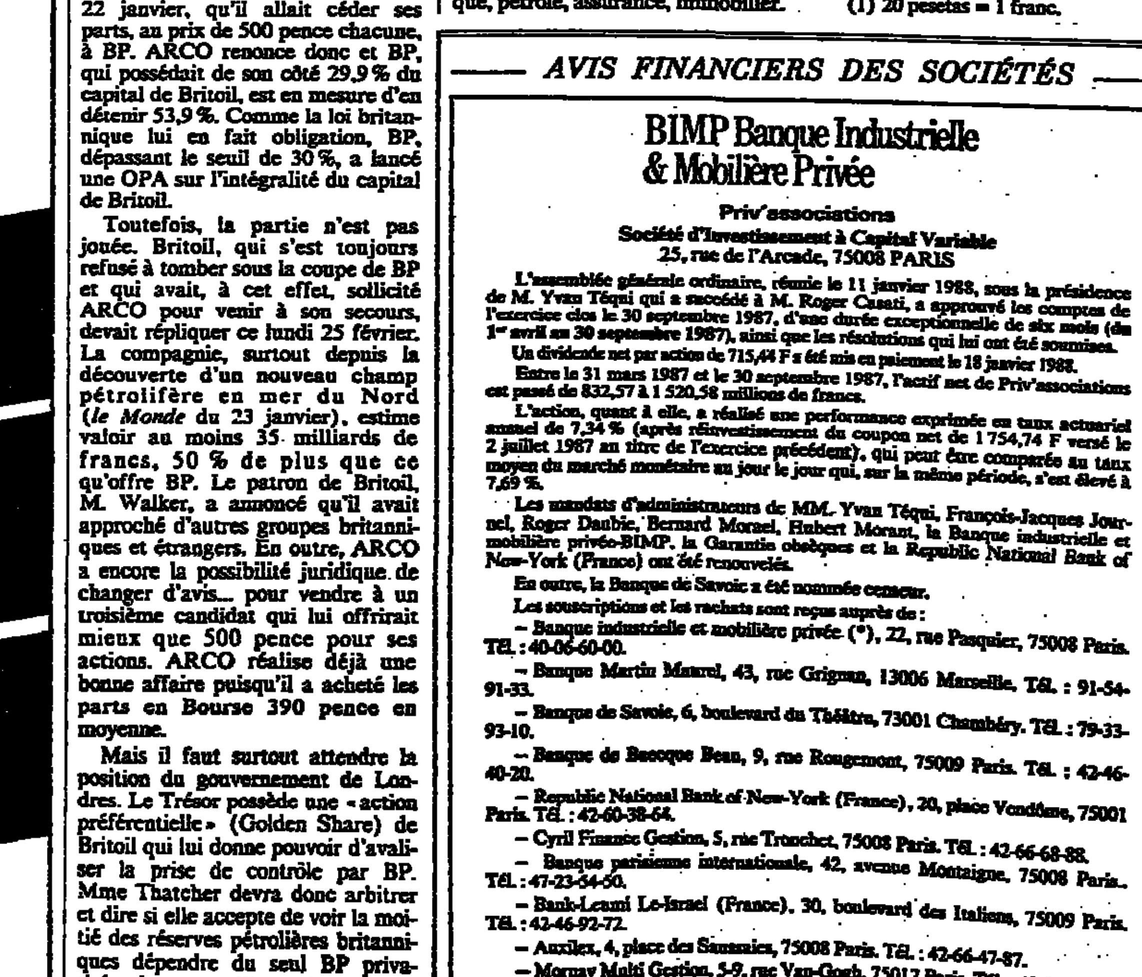
Deuxième compagnie pétrolière britannique

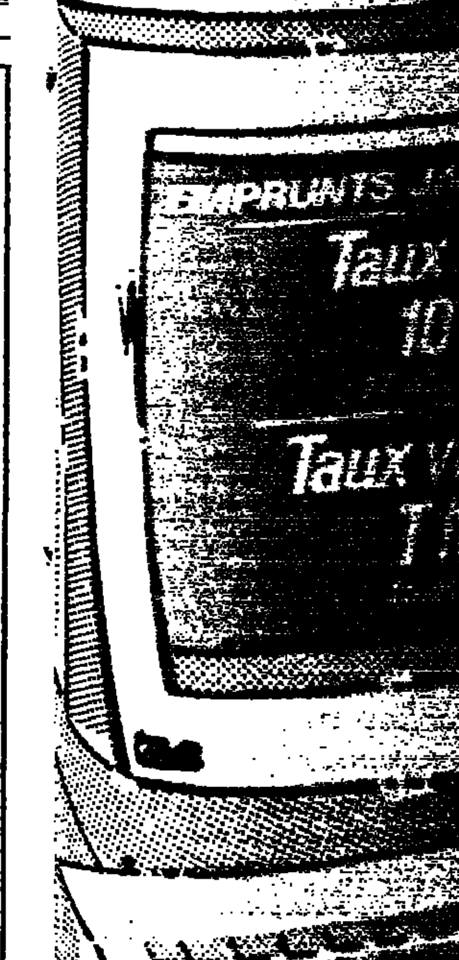
Britoil cherche de nouveaux alliés pour contrer l'offensive de BP

La bataille politico-boursière pour le contrôle de Britoil, la deuxième compagnie pétrolière britannique, tourne à l'avantage de BP. En effet, l'américain ARCO, qui détenait 24 % de Britoil et était candidat à son rachat, a annoncé, le vendredi 22 janvier, qu'il allait céder ses parts, au prix de 500 pence chacune, à BP. ARCO renonce donc et BP, qui possédait de son côté 29,9 % du capital de Britoil, est en mesure d'en détenir 53,9 %. Comme la loi britannique lui en fait obligation, BP, dépassant le seuil de 30 %, a lancé une OPA sur l'intégralité du capital de Britoil.

Toutefois, la partie n'est pas jouée. Britoil, qui s'est toujours refusé à tomber sous la coupe de BP et qui avait, à cet effet, sollicité ARCO pour venir à son secours, devait répliquer ce lundi 25 février. La compagnie, surtout depuis la découverte d'un nouveau champ pétrolifère en mer du Nord (*le Monde* du 23 janvier), estime valoir au moins 35 milliards de francs, 50 % de plus que ce qu'offre BP. Le patron de Britoil, M. Walker, a annoncé qu'il avait approché d'autres groupes britanniques et étrangers. En outre, ARCO a encore la possibilité juridique de changer d'avis... pour vendre à un troisième candidat qui lui offrirait mieux que 500 pence pour ses actions. ARCO réalise déjà une bonne affaire puisqu'il a acheté les parts en Bourse 390 pence en moyenne.

Mais il faut surtout attendre la position du gouvernement de Londres. Le Trésor possède une « action préférentielle » (Golden Share) de Britoil qui lui donne pouvoir d'avaliser la prise de contrôle par BP. Mme Thatcher devra donc arbitrer et dire si elle accepte de voir la moitié des réserves pétrolières britanniques dépendre du seul BP privatisé... dont, par ailleurs, le Koweït a pris 18,8 % des actions.





Économie

Le colloque sur l'emploi américain

M. Séguin s'interroge sur la valeur de référence du SMIC

Sans langue de bois, le colloque sur les mécanismes de création d'emplois aux Etats-Unis, qui s'est tenu à Paris les 21 et 22 janvier, a surpris par sa tonalité. Conjointement organisé par le ministère des affaires sociales et par l'OCDE, qui mène justement un programme mondial d'appui aux initiatives locales de création d'emploi (ILE), il a permis la confrontation d'experts, de politiques et d'acteurs sur le terrain. L'intervention finale de M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales, résume la qualité des échanges et la volonté de dépasser les habituels clivages.

« Il convient de renouveler notre analyse de l'emploi », a déclaré M. Philippe Séguin en analysant les situations française et américaine. Nos mots, nos structures mentales, nos institutions et nos textes, *« ont été conçus, élaborés pour une économie de plein emploi, fondée sur une forte croissance »*.

Or, a poursuivi le ministre, *« l'objectif du plein emploi, au sens classique du terme, n'est plus réaliste. Il faut le dire, même si ce langage est difficile à tenir. »*

L'exemple, *« ou plutôt les expériences américaines »*, montrent que d'autres voies sont possibles. La flexibilité du travail, *« qui s'insère dans un système économique globalement flexible »*, peut créer des emplois à quelques conditions. Il faudrait, par exemple, accepter l'existence de *« secteurs économiques où la productivité progressera moins vite »*, Ce qui impliquerait pauvreté, faible protection sociale, emploi précaire de courte durée et bas salaires.

« Il y a des risques réels », a souligné M. Séguin. *« Nous ne pouvons pas suivre l'exemple américain sur ce terrain. Il nous faut allier solidarité nationale, flexibilité et insertion dans la vie économique et sociale »*, a-t-il insisté.

A la recherche d'une solution, le ministre s'est demandé si la couverture sociale ne peut pas être garantie à tous, quitte à ce *« que certains cotisent moins »*. Le SMIC, que *« personne, heureusement, ne remet en cause »*, souffre maintenant de tant de règles d'exception que *« cette référence n'existe plus »*. *« Ne faudrait-il pas alors regarder clairement les choses en face et mesurer quelle flexibilité nous pouvons accepter pour développer l'emploi, avec quelle solidarité et pour quelles personnes ? »* s'est-t-il interrogé, renvoyant à la *« négociation »* entre partenaires sociaux la possibilité de trouver une issue qui correspondrait à des *« choix collectifs »*. *« Je suis courageux, mais pas téméraire »*, a-t-il ajouté à ce propos.

A la lumière des expériences présentées, M. Séguin s'est montré convaincu que des *« gisements d'emploi »* pouvaient naître *« dans le secteur social en développant une approche plus entrepreneuriale de la fonction sociale »* ou en favorisant ce qu'on appelle aux Etats-Unis *« l'industrie de la commodité »*.

Parmi les leçons à retenir, le ministre des affaires sociales a distingué plusieurs orientations, dont *« l'idée de guichet unique au niveau local »* pour les entreprises et les moyens d'un *« développement plus extensif de l'emploi »*. Il a surtout annoncé qu'il demanderait à M. François Dalle, auteur d'un rapport sur les « petits boulots », de prendre une initiative susceptible d'*« encourager partout l'apparition d'un véritable partenariat de développement »*.

« Nous pouvons relever le défi du chômage », a conclu M. Séguin, mais, a-t-il répété, ajoutant : *« Il faut en connaître le prix. » « L'emploi d'hier était celui du grand salariat industrialisé. L'emploi d'aujourd'hui est celui d'un salariat plus fragile »*, a-t-il encore indiqué.

De ce point de vue, a-t-il fait observer, le modèle américain montre des limites. *« Je note qu'on peut travailler et être pauvre »*, a dit le ministre en se référant aux dix-huit millions d'Américains qui *flottent* entre un métier et un autre et ne disposent pas du minimum vital. Auparavant, il avait cité les six millions d'Américains qui ont renoncé à chercher du travail, les six millions de chômeurs, les salariés à temps partiel et les travailleurs indépendants.

A. Le.

Le parler vrai

M. Philippe Séguin termine en beauté l'exercice de ses fonctions ministérielles. Après avoir longtemps flirté avec le *« parler vrai »* — inauguré en août 1986 par son interview au *Monde*, où il évoquait, pour la première fois, un taux de chômage *« incompressible »* si rien ne changeait, — le voilà qui profite d'un colloque international pour livrer l'ensemble des conclusions dues à son expérience.

Si le tableau qu'il brosse est décourageant à souhait, il a le mérite d'être objectif. Le chômage ne se résorbera pas de sitôt et le retour au plein emploi n'est pas pour demain. Il faut raisonner différemment et accepter de voir la réalité en face, faite d'emplois mal payés, peu stables et sans perspectives. L'hypothèse du retour à l'activité du plus grand nombre passe par là.

Mais, à la lumière de l'expérience américaine, le ministre marque aussi les limites. Il ne peut être question de laisser les plus démunis dans la pauvreté, d'abandonner la couverture sociale ou de revenir sur la question du SMIC sans un choix collectif, issu d'un accord. La flexibilité, et pas seulement celle qui s'exerce sur les salariés, dit-il clairement, doit s'accompagner d'une volonté d'insertion à l'égard de ceux qui sont privés d'emploi. Elle est compensée par la solidarité nationale.

Souvent contournés dans la pratique, *ce sont moins les préceptes* libéraux qu'il faut retenir des Etats-Unis que les mécanismes et les techniques mis en œuvre.

De tels propos ont été approuvés, pour l'essentiel, par nombre de participants, revigorés. Les sceptiques faisaient toutefois observer qu'ils venaient bien tardivement. Les optimistes, eux, espéraient que l'engagement de M. Séguin aura des conséquences sur la suite des événements. Son successeur, disaient-ils, ne pourra que reprendre cette analyse et, donc, avancer plus vite. D'une certaine façon, pareil discours serait destiné à devenir consensuel et préparerait l'après-mai 1988.

ALAIN LEBAUBE.

● **PRÉCISION.** — A la suite de son élection à la présidence du conseil des prud'hommes de Paris (*le Monde* du 19 janvier), M. Gérard Feltin, conseiller prud'homal CFDT, nous prie de préciser que, *« pour l'année 1988 au conseil des prud'hommes de Paris, la présidence appartient au collège employeurs et que, par voie de conséquence, la vice-présidence est dévolue au collège salariés »*. Pour 1988, M. Feltin est donc vice-président. Du fait de la règle de l'alternance, M. Feltin sera président de ce conseil pour 1989 et non pour 1988.

REPÈRES

Croissance

La RDA légèrement en deçà de ses objectifs

L'Allemagne de l'Est n'a pas atteint la croissance de 4,5 % prévue pour 1987 par le plan quinquennal 1986-1990. L'expansion, de 4 %, rendra difficile la réalisation du plan — 25 % de croissance en cinq ans, — dans la mesure où il s'agit du deuxième revers annuel consécutif par rapport aux prévisions. L'office est-allemand des statistiques indique que les investissements ont atteint l'an dernier 75 milliards de marks, en hausse de 5 milliards sur l'année précédente. Par ailleurs, l'excédent commercial a représenté 3,3 milliards, mais l'office ne précise pas les résultats des échanges avec les pays de l'Ouest qui avaient fait apparaître un solde positif de 1,5 milliard de marks en 1986.

Objectif de 3,8 % en 1988 au Japon

Le gouvernement japonais a approuvé, le lundi 25 janvier, un objectif de croissance de 3,8 % pour l'exercice budgétaire commençant le 1er avril 1988, contre 3,5 % en 1987. Durant le prochain exercice, les dépenses des agences gouvernementales augmenteront de 1,7 % seulement (contre 3,5 % pour l'année en cours), et les dépenses budgétaires ne contribueront que pour 0,3 point à la croissance du produit national brut. L'essentiel de l'expansion devrait venir de la consommation interne, dont la progression est évaluée à 3,2 % (contre 3,6 %) et des investissements privés, dont la hausse est estimée à 9,8 %, contre 7,1 % pour l'année en cours.

Inflation

+ 3,2 % en 1987 dans la CEE

Grâce à une progression marginale de 0,1 % en décembre, le taux d'inflation dans la Communauté européenne a été limitée à 3,2 % en 1987, indique Eurostat. *Ce résultat sur douze mois, jugé « excellent »* par l'organisme statistique de la CEE, marque une petite accélération sur 1986 qui, grâce à la double chute du pétrole et du dollar, s'était terminée sur une hausse des prix à la consommation de 2,9 %. Mais, pour la première fois depuis 1979, le rythme inflationniste est inférieur à celui des Etats-Unis (4,5 %). Pour l'ensemble de 1987. Les Pays-Bas détiennent la palme de la stabilité (0,2 %), suivis du Luxembourg (0,7 %). La France se situe dans la bonne moyenne (3,1 %). En revanche, le Portugal (8,9 %), et surtout la Grèce (15,7 %) demeurent parmi les pays de forte inflation.

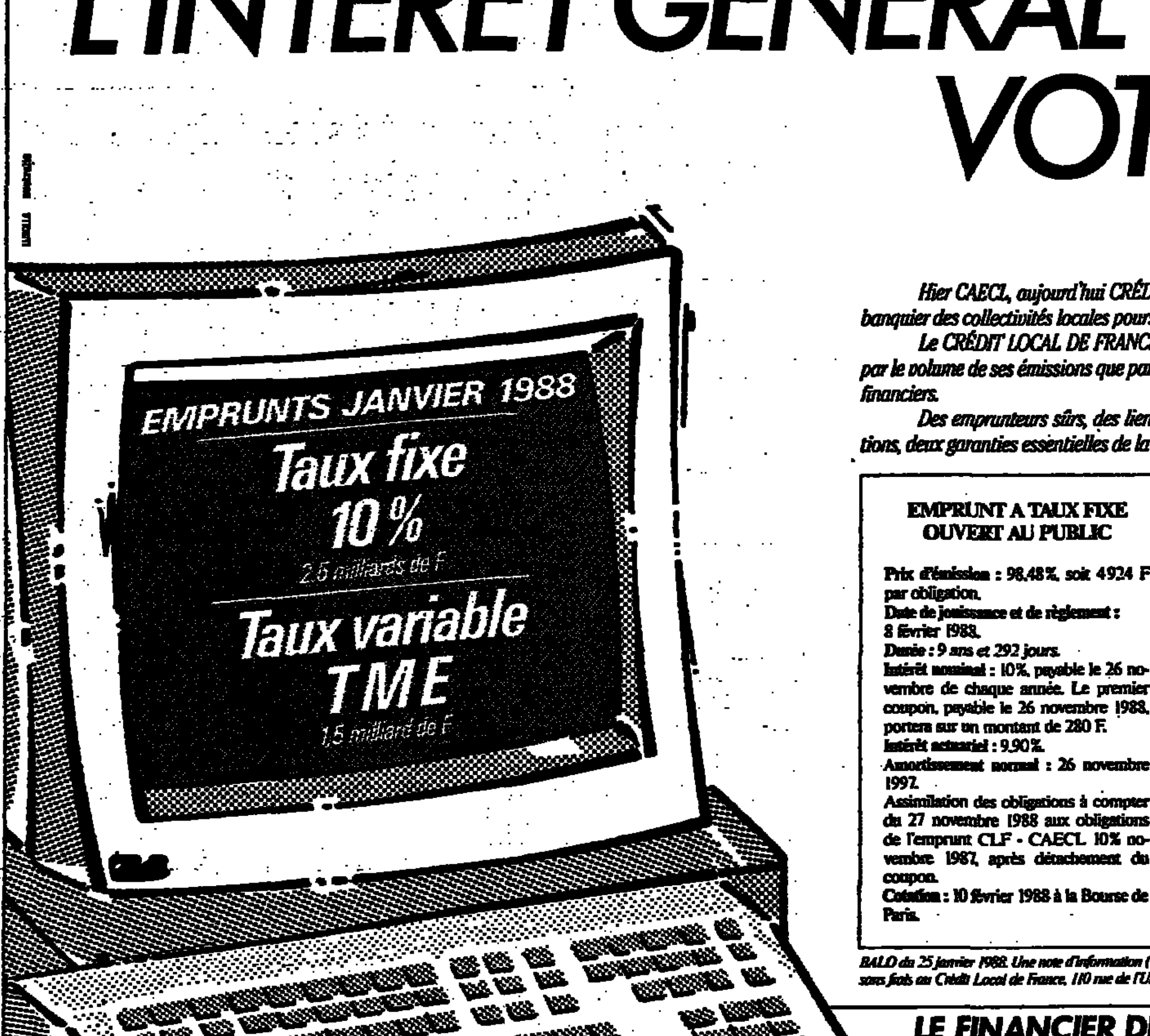
Ports

Marseille dépasse tout juste Anvers

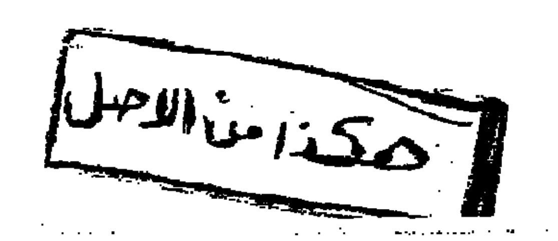
Avec un total de 91,3 millions de tonnes, le trafic du Port autonome de Marseille (PAM) a enregistré en 1987 une diminution de 7 % par rapport à l'année précédente. Les secteurs d'activité les plus affectés par cette diminution sont ceux des hydrocarbures (— 10,7 %) et des marchandises diverses (— 5 %). La régression du trafic des marchandises diverses est la conséquence des conflits sociaux en cascade (marins, employés du PAM, dockers) qui se sont produits au cours de l'année écoulée ainsi que de la disparition de l'armement américain US Lines, spécialisé dans les conteneurs. Les résultats de 1987 font par ailleurs apparaître une persistance de la crise de la réparation navale, avec une diminution de 30 % de l'occupation des formes de radoub. L'exercice de l'établissement est cependant en équilibre avec un chiffre d'affaires de 864 *millions de francs et une baisse* sensible de l'endettement de l'ordre de 15 %.

Le PAM conserve sa position de deuxième port européen loin derrière Rotterdam (250 millions de tonnes) en devançant Anvers (90 millions). — *(Corresp.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS







Économie

Les impôts dans la loi de finances pour 1988

Nombreuses réductions pour les entreprises et les particuliers

Avant même que le fisc n'en fasse le calcul exact, les contribuables peuvent savoir ce qu'ils auront à payer comme impôt cette année sur leurs revenus de 1987. Le *Journal officiel* du 31 décembre 1987 a, en effet, publié l'intégralité de la loi de finances pour 1988, qui, dans sa première partie, contient les dispositions fiscales intéressant les particuliers et les entreprises.

A. – IMPOT SUR LE REVENU DES PARTICULIERS

● *En ce qui concerne l'impôt sur le revenu*, la réduction des prélèvements décidée par le gouvernement et votée par le Parlement se concrétise de trois façons : réduction des taux d'imposition (de 4 % pour les taux compris entre 10 % et 45 %, qui s'échelonnent désormais, comme le montre le barème, entre 9,6 % et 43,2 % ; de 2 % pour les taux supérieurs à 45 %, le taux le plus élevé revenant à 56,8 % ; reconduction exacte des réductions appliquées en 1987 sur les revenus de 1986 (seule la limite d'application de la réduction de 3 % est modifiée, étant portée de 295000 F à 304740 F par part de revenu imposable) ; maintien de la décote (1) pour les contribuables dont l'impôt n'excède pas 4400 F.

D'une façon générale, les acomptes provisionnels et les prélèvements mensuels sont réduits de 4 % pour tenir compte immédiatement des allégements décidés, allégements qui n'auraient été – sans cette mesure – répercutés qu'en fin d'année.

● *Le barème est lui aussi modifié* pour effacer les effets de la hausse des prix sur les revenus. Toutes les tranches sont relevées. Les contribuables dont les revenus nets de frais professionnels n'ont pas dépassé 35700 F l'année dernière – contre 34500 F en 1986 – sont exonérés d'impôt. Les contribuables âgés de plus de soixante-cinq ans voient leur limite d'exonération passer de 37600 F à 38900 F.

L'abattement spécial dont bénéficient les personnes âgées ou invalides sur leur revenu imposable passe de 7540 F à 7800 F lorsque leur revenu net global ne dépasse pas 48400 F. Il passe de 3770 F à 3900 F lorsque le revenu net global est compris entre 48400 F et 78000 F.

En ce qui concerne le quotient familial, la réduction d'impôt qu'il procure est plafonnée à 11130 F, contre 10770 F en 1987 (14230 F pour les deux premières demi-parts des célibataires, divorcés ou contribuables soumis à une imposition distincte) (2). L'abattement accordé pour les enfants mariés dépendant encore de leurs parents passe de 18570 F à 19600 F.

Enfin, en dessous de 370 F, l'impôt n'est pas mis en recouvrement (350 F en 1987).

● *Six mesures à caractère social viennent compléter ces réductions.* Les frais de garde peuvent être déduits si l'enfant a moins de sept ans au 31 décembre de l'année d'imposition (cinq ans jusqu'à présent). La déduction reste plafonnée à 10000 F par an et par enfant. D'autre part les pensions temporaires d'orphelin handicapé sont exonérées d'impôt (si elles remplacent une allocation aux adultes handicapés).

Une troisième mesure concerne les contrats d'assurance-vie souscrits par une personne infirme : les primes versées donnent droit à une réduction d'impôt pouvant aller jusqu'à 7000 F, plus 1500 F par enfant à charge (application sur les revenus de 1988).

Les anciens combattants mariés ont droit dorénavant à une demi-part supplémentaire de quotient familial, mesure dont bénéficiaient déjà les anciens combattants célibataires, veufs, divorcés. Dans le cas de départ volontaire à la retraite, les indemnités perçues sont exonérées d'impôt sur le revenu. Cette exonération est toutefois limitée à 20000 F d'impôt contre 10000 F jusqu'à présent.

La sixième mesure sociale concerne la mensualisation de pensions jusqu'à présent versées trimestriellement. La passage de l'un à l'autre régime aurait abouti à imposer quatorze mois sur le revenu de 1987. Un mécanisme d'imposition est mis en place reportant le surplus sur les revenus de 1988 et ainsi de suite.

● *Le régime préférentiel des comptes d'épargne-actions (CEA)* a été prolongé d'un an jusqu'à fin 1988. Ce régime autorise une réduction d'impôt égale à 25 % du montant des achats de valeurs immobilières françaises effectuées dans le cadre d'un CEA (avantage limité à 7000 F d'achats pour un contribuable célibataire, soit 1750 F d'impôts, et à 14000 F d'achats pour les couples mariés, soit 3500 F d'impôts.

B. – IMPOTS SUR LES ENTREPRISES

En dehors même de la réduction de l'impôt sur les sociétés (dont le taux passe à 42 %) prévue par la loi sur l'épargne du 17 juin 1987, la loi de finances pour 1988 prévoit plusieurs mesures favorables aux entreprises. La première est le relèvement de la limite d'application de l'abattement de 20 % accordé aux adhérents des centres de gestion et associations agréés sur leurs bénéfices : le plafond passe à 400000 F pour les revenus de 1988 imposables en 1989.

D'autre part, la limite d'application de l'abattement de 10 % appliqué aux salaires élevés est portée à 554000 F pour 1988, relèvement dont bénéficient également les salariés détenant plus de 35 % des droits sociaux de leurs entreprises.

Plusieurs autres mesures allègent les charges des entreprises. La taxe sur les frais généraux est supprimée avec un an d'avance (1er janvier 1988 au lieu du 1er janvier 1989). La TIPP (taxe intérieure sur les produits pétroliers) est réduite sur le fioul lourd (de 17 F à 11,70 F le quintal) et de 0,59 F les 100 kWh à 0,56 F pour le gaz à usage industriel. Le relèvement – en fonction de la hausse des prix – des taux de la TIPP sur l'essence, le gazole et le fioul domestique, qui devait avoir lieu le 1er janvier 1988, ne se fera – moitié – que le 15 février et le 30 mai.

Le Fonds spécial des grands travaux est supprimé, mais la taxe spécifique sur les produits pétroliers qui l'alimentait subsiste. Simplement, elle est intégrée dans la TIPP, qui augmente d'autant.

Les entreprises pourront d'autre part récupérer plus largement la TVA sur le gazole et le gaz de pétrole liquéfié utilisé comme carburant. Ce droit à récupération, qui est passé de 50 % à 60 % au 1er janvier 1988, sera relevé chaque année de 10 %. La déduction sera totale en 1992.

Si l'assujetissement des télécommunications à la TVA était inscrit dans le budget de 1987, la loi de finances pour 1988 prévoit que la règle du décalage d'un mois est supprimée pour la TVA sur les télécommunications.

De plus, la limite de déduction passe de 50000 F à 65000 F pour l'amortissement des véhicules des sociétés (mise en circulation à partir du 1er janvier 1988).

C. – RÉDUCTION DE LA TVA

Le taux de la TVA frappant les voitures de tourisme et les motos de plus de 240 cm³ est abaissé de 33,3 % à 28 % (14 % en Guadeloupe, Martinique et Réunion). Cette mesure a pris effet le 17 septembre 1987. Le taux de la TVA applicable aux voitures immatriculées en Corse est réduit de 25 % à 21 %.

Le taux de la TVA applicable aux disques, bandes et cassettes est réduit de 33,3 % à 18,6 %.

D'autres baisses de TVA inscrites dans la loi de finances pour *1988* concernent les médicaments (taux de 5,5 % au lieu de 7 % depuis le 1er août 1987) et les appareillages pour handicapés (le taux de 18,6 % passe à 5,5 %). L'exonération de TVA dont bénéficiaient les hôpitaux publics et certaines cliniques est étendue à l'ensemble des établissements hospitaliers (elle concerne l'hospitalisation, les soins médicaux, les opérations).

Enfin, le taux de TVA de 2,1 % dont bénéficie la presse quotidienne est étendu à la presse périodique. Les hôtels et relais quatre étoiles bénéficieront du taux de 7 % à partir du 1er juin 1988.

Dans le domaine des loisirs, les manèges et jeux forains bénéficient d'un taux de 7 % contre 18,6 % précédemment.

D. – RÉGIME DE GROUPE DE DROIT COMMUN

La loi de finances pour 1988 réforme la fiscalité de groupe en alignant la pratique française sur les dispositions en vigueur à l'étranger. Désormais, toute société peut sur simple option – et sans agrément de l'administration – être redevable de l'impôt dû par l'ensemble du groupe. Cet ensemble comprend la société mère et les sociétés dont elle détient au moins 95 % du capital.

L'option est valable pour cinq ans. Elle doit être notifiée avant la date d'ouverture de l'exercice au titre duquel le régime du groupe s'applique.

Le résultat d'ensemble de la société mère est déterminé par la somme des bénéfices et des déficits annuels de chaque société du groupe, y compris le montant net des plus-values ou des moins-values à long terme. Le report en arrière des déficits peut être pratiqué par la société mère au titre du résultat d'ensemble. La créance née du report peut être utilisée pour le paiement de l'impôt dû sur l'ensemble du résultat du groupe.

Plusieurs autres mesures importantes sont inscrites dans la loi de finances pour 1988 : amélioration du régime du crédit d'impôt recherche ; institution d'un crédit d'impôt formation ; amélioration de la provision pour le financement des groupements agricoles d'exploitation en commun ; assouplissement des conditions de déduction des déficits agricoles ; relèvement de la limite d'application du régime spécifique prévu en faveur des agriculteurs qui perçoivent des recettes provenant d'une *activité de tourisme à la ferme*, reconduction des mesures TVA prises en faveur des agriculteurs.

D'autre part, les cotisations obligatoires de retraites et de prévoyances complémentaires sont déductibles du revenu imposable dans la limite de douze fois – au lieu de huit – du plafond annuel moyen fixé par la Sécurité sociale.

ALAIN VERNHOLES.

(1) Abattement spécial pour les personnes à bas revenus.

(2) Cette dernière mesure vise en fait à limiter les avantages retirés par les personnes vivant ensemble sans être mariées qui auraient dû normalement avoir droit à deux fois 11130 F.

Quatre autres lois importantes

Outre la loi de finances pour 1988, des dispositions fiscales importantes sont contenues dans la loi sur l'épargne du 17 juin 1987, dans la loi sur le mécénat du 23 juillet 1987, dans la loi de finances rectificative pour 1987 du 30 décembre 1987, enfin dans la loi du 5 janvier 1988 relative au développement et à la transmission des entreprises.

● *Dans la loi sur l'épargne* figure l'institution d'un plan d'épargne en vue de la retraite (PER). A compter du 1er janvier 1988, les versements sur ce plan seront déductibles du revenu imposable dans la limite de 6000 F par an pour les personnes seules et de 12000 F pour les contribuables mariés. Ces limites ont été par la suite relevées à 8000 F et 16000 F dans la loi de finances de 1988. De même sont-elles majorées de 4000 F pour les contribuables ayant au moins trois enfants mineurs à charge. C'est aussi dans la loi sur l'épargne de juin 1987 qu'on trouve le taux de l'impôt sur les sociétés ramené à 42 %. La même loi prévoit le relèvement de l'abattement sur les revenus de valeurs mobilières : 16000 F pour les couples mariés, 8000 F pour les personnes seules.

● *La loi du 23 juillet 1987* a ensuite prévu pour les sociétés et les personnes des avantages fiscaux pour développer le mécénat.

● *La loi de finances rectificative pour 1987* prévoit que les plus-values sur terrain à bâtir réalisées à partir du 1er janvier 1988 seront exonérées d'impôt après vingt-deux années de détention au lieu de trente-deux ans actuellement. La même loi réduit pour 1988 et 1989 l'imposition des plus-values réalisées par les entreprises soit à l'occasion de la dissolution de sociétés inactives, soit à l'occasion de la cession de *friches industrielles en vue de la* construction de logements.

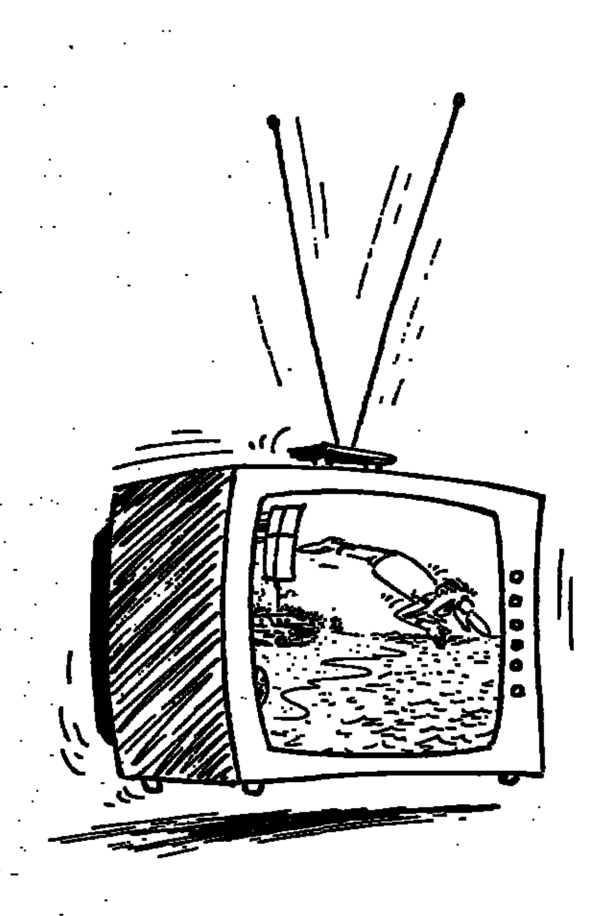
Les implantations commerciales dans un pays de la CEE sont facilitées par la possibilité de constituer sans agrément du Trésor une provision exonérée d'impôt à raison des pertes réalisées.

● *La loi du 5 janvier 1988 relative au développement et à la transmission des entreprises* a modifié le code civil de façon à permettre aux tiers – collatéraux et étrangers – de bénéficier des avantages de la donation partage lorsque les héritiers participent à l'acte et qu'il s'agit d'une entreprise individuelle. La même loi prévoit des abattements (de 100000 F et 50000 F) pour le calcul des droits d'enregistrement lors de la vente d'un fonds de commerce, de clientèle, de cession d'offices. Cette réduction est calculée sur le prix de vente augmenté des charges ou sur la valeur vénale et s'appliquera aux actes passés à partir du 11 juin 1987.

D'autres mesures sont destinées à encourager les créations d'entreprises : réduction d'impôt sur le revenu pour les contribuables souscrivant au capital de sociétés nouvelles, assouplissement du régime des plus-values réalisées à l'occasion de l'apport en société de l'actif d'une entreprise individuelle. Les reprises de sociétés en difficulté sont également encouragées (étalement du bénéfice pour l'entreprise repreneuse).



UNE STATION TERRIENNE, UN AVION, UN SATELLITE ET TOUT LE SAVOIR-FAIRE ALCATEL.



ALCATEL

1986 - 1987 - 1988, Alcatel assure la retransmission intégrale des images du Paris-Dakar, en association avec le ministère de la Défense SIRPA, et avec



Siquier-Courcelle et associés



هكذا من الاصل

Marchés financiers

Une initiative privée sur la place financière de Paris

Le CCF étudie la création d'un marché d'options sur indices boursiers

La modernisation de la place financière de Paris avait été jusqu'à présent et pour l'essentiel l'œuvre des pouvoirs publics. Pour la première fois, une innovation importante pourrait être introduite à la suite d'une initiative privée. En association avec la société financière Finacor, la société de services informatiques Simuledge et une firme suédoise du groupe Wallenberg, OM, le Crédit commercial de France a annoncé, le lundi 25 janvier, la création d'une société d'études commune dont l'objet est de préparer la mise en place, en France, d'une bourse privée entièrement électronique, où se négocieront des contrats sur indices boursiers.

Les Suédois ne sont pas connus pour leur exubérance en matière financière. Et pourtant, c'est en Suède que fonctionne le second marché mondial – après celui de Chicago – des contrats à terme sur indices boursiers. Depuis 1985, en effet, et à l'initiative d'un membre de la famille Wallenberg, une bourse privée, où se négocient des options sur indices, a été lancée. Son mode de fonctionnement est original à plus d'un titre.

Tout d'abord, il s'agit d'une « bourse privée ». Elle n'est possédée ni par ses membres ni par ses quarante *mille clients. Elle est, en fait,* elle-même cotée à la Bourse de Stockholm, le groupe Wallenberg en étant le principal actionnaire. Ensuite, il s'agit d'un marché où ne se négocient que des contrats à terme sur indices boursiers, des instruments qui permettent normalement aux opérateurs de se couvrir contre les fluctuations boursières. Enfin, la négociation comme la compensation de ces produits financiers se font électroniquement, ce qui permet une information continue et en temps réel de tous les intervenants.

Proposition concurrente

De telles conditions assurent à ce marché une bonne efficacité et une grande sécurité. Lorsque les intervenants souhaitent réaliser des opérations, ils peuvent avoir accès immédiatement sur leurs écrans à tous les paramètres nécessaires. L'écran affiche instantanément les offres d'achat et de vente les plus intéressantes que proposent les « teneurs de marché » (les « market-makers »). Ces derniers connaissent en permanence leurs positions réelles et peuvent ajuster leurs propositions en fonction de l'état du marché. La société qui gère cette bourse, OM, contrôle la situation et s'assure que les opérations de compensation peuvent être réalisées. Des limites de fluctuation sont fixées, des appels de marge demandés quotidiennement.

Des marchés de ce type ont d'ores *et déjà été créés par OM en Nor*vège et en Finlande. Réunis au sein d'une société d'études OMF, la banque française CCF, la société financière Finacor, la société de services informatiques Simuledge et OM envisagent aujourd'hui la création d'un tel marché en France. D'ores et déjà, les moyens informatiques ont été mis en place. Les contrats (options et « futures ») se référeront non pas à l'indice CAC (Compagnie des agents de change), mais à l'EFX50, un nouvel indice mis au point par le CCF à partir de cinquante valeurs et calculé automatiquement toutes les soixante secondes. Le contrat de base sera d'environ 50 000 F, les échéances de deux, trois et six mois.

Pratiquement prêts, les promoteurs de ce projet en souhaitent *« le démarrage le plus rapidement possible »*. Ils risquent cependant de se heurter à une proposition concurrente, déposée par les autorités boursières de la place parisienne, mais, pour l'instant, moins avancée dans sa conception. Il leur faudra aussi peut-être attendre les conclusions de la commission Deguen, désignée par M. Balladur pour étudier les relations entre le fonctionnement des marchés à terme sur les instruments financiers et la crise boursière. On sait qu'aux Etats-Unis les détracteurs des options sur indices boursiers leur reprochent d'avoir sinon provoqué, en tout cas amplifié, le krach du 19 octobre.

D. G. et E. I.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices génér. de base 100 : 31 décembre 1987

	15 janv.	22 janv.
Valeurs franç. à rev.variable	96,5	91,8
Valeurs industrielles	97,6	92,9
Valeurs étrangères	103,3	101,9
Pétroles-Energie	102,6	99,7
Chimie	97,2	89,5
Métallurgie, mécanique	96,8	90,1
Electricité, électronique	96,9	89,2
Bâtiment et matériaux	97	92,7
Ind. de consommat. non alim.	96,6	92,2
Agro-alimentaire	98,4	97,7
Distribution	93,6	89
Transports, loisirs, services	98,8	93,2
Assurances	92,2	86,2
Crédit banque	96	90,2
Sicomi	99,7	97,9
Immobilier et foncier	93,5	89,5
Investissement et portefeuille	95,2	89,7
Base 100 : 31 décembre 1987		
Valeurs franç. à revenu fixe	99	100,2
Emprunts d'Etat	99,7	101,4
Emprunts garantis et assimilés	98,4	99,5
Sociétés	100,3	100,6
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à revenu var.	2 364,2	2 249,1
Valeurs étrangères	3 440,9	3 394,2
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à revenu var.	341,22	324,60
Valeurs étrangères	465,46	459,16
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. franç. à rev. fixe	114,34	115,73
Emprunt d'Etat	112,66	114,58
Emprunts garantis et assimilés	114,14	115,42
Sociétés	116,84	117,19
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	270,8	258,1
Produits de base	184,5	173,9
Construction	301,2	280,1
Biens d'équipement	191,1	*182,9*
Biens de consom. durables	367,6	343,1
Biens de consom. non durables	362,1	350,8
Biens de consom. alimentaires	337,2	331,3
Services	262,7	249,9
Sociétés financières	328,5	314
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	283,1	289,6
Valeurs industrielles	260,9	248,8
BOURSES REGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	218,3	208,9

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 14 janv.
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	388 116
dont :	
Or	223 347
Disponibilités à vue à l'étranger	98 508
ECU	60 985
Avances au Fonds de stabilisation des changes	18 276
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	50 694
dont :	
Concours au Trésor public	36 500
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	289 070
dont :	
Effets escomptés	80 629
4) *OR ET AUTRES* ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	75 911
5) DIVERS	13 905
Total	808 699

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	221 530
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	22 434
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	114 351
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	101 812
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	50 366
5) ECU A LIVRER AU FECOM	74 073
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	259 363
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	3 206
8) DIVERS	11 926
Total	808 699

Wall Street

Mesures de sauvegarde à l'étude

Le New York Stock Exchange (NYSE) va étudier une proposition visant à suspendre des transactions sur des actions particulières pour limiter leurs fluctutations. Celle-ci pourrait conduire à la plus importante réforme du fonctionnement de la principale Bourse de New-York depuis le krach du 19 octobre. Elle sera examinée le 4 février, lors de la prochaine réunion du conseil d'administration du NYSE. Selon M. Phelan, président du NYSE, la suspension, si les administrateurs l'acceptent, interviendrait probablement dès qu'un certain pourcentage sur une action serait atteint. Initialement, l'expérience ne porterait que sur quelques actions seulement.

Par exemple, a expliqué M. Phelan, si le cours d'une action progresse ou baisse de plus de 30 % en une séance, il serait immédiatement suspendu. Pendant cette suspension, peut-être dix minutes, les opérateurs seraient immédiatement avertis.

Les transactions pourraient reprendre ensuite sans être forcément limitées à plus ou moins X %. L'objectif est de permettre au marché de constater l'importance d'une fluctuation.

TOKYO, 25 janvier ↑

La reprise continue

La reprise observée la semaine dernière au Kabuto-Cho s'est poursuivie lundi. La séance matinale s'était déjà achevée sur un score très satisfaisant (+ 165,75 points). En fin de journée, le marché améliorait encore son avance, et l'indice Nikkeï s'établissait à 23 318,40, en hausse de 193,07 points.

La bonne tenue du dollar a renforcé l'optimisme des opérateurs, qui tablent toujours sur le prochain retour à Tokyo d'importantes liquidités en provenance de l'étranger.

La déclaration du gouverneur de la Banque centrale du Japon, M. Satoshi Sumita, qui exclut pour l'instant toute baisse de la devise américaine, a contribué à maintenir une bonne atmosphère à la corbeille nippone.

Les courants d'échanges n'ont cependant pas été très importants, témoignant, s'il en faut, d'une certaine prudence. Au plus, 500 millions de titres ont changé de mains. L'intérêt s'est concentré sur les valeurs liées au marché intérieur.

VALEURS	Cours du 23 janv.	Cours du 25 jan.
Akai	471	463
Bridgestone	1 190	1 180
Canon	946	943
Fuji Bank	3 190	3 230
Honda Motors	1 340	1 370
Matsushita Electric	2 190	2 190
Mitsubishi Heavy	535	550
Sony Corp.	4 670	4 690
Toyota Motors	1 840	1 840

FAITS ET RÉSULTATS

● **Hoffmann-La Roche retire son OPA sur Sterling Drug.** – Devant la contre-attaque de Kodak (*le Monde* daté 24-25 janvier), le groupe chimique et pharmaceutique suisse Hoffmann-La Roche a décidé de retirer son OPA sur la firme américaine Sterling Drug.

● **Dassault : actions moins chères pour le personnel.** – Muni des autorisations juridiques nécessaires, M. Serge Dassault va distribuer à son personnel des options de souscription d'actions. Les personnels d'Avions Marcel Dassault (AMD), Dassault International et *de la Générale de mécanique aéro*nautique pourront acquérir, à 557 F, des actions AMD, dans la limite de 2 %. Le prix offert, précise le communiqué du groupe, est *« inférieur de 20 % à celui d'aujourd'hui »*. En réalité, après la baisse de la semaine passée, il n'était plus vendredi qu'à 10 % en dessous du cours de Bourse.

● **La Générale sucrière n'entrera pas en Bourse cette année.** – La Générale sucrière, filiale à 85 % de Saint-Louis, deuxième groupe agro-alimentaire français, ne devrait pas être introduite en Bourse en 1988, comme prévu. M. B. Dumon, son PDG, juge que dans le *« panorama boursier »* actuel les conditions d'une telle introduction ne *« paraissent pas réunies »*. Il regrette cette situation, soulignant que 1988 marquait le vingtième anniversaire de la création de la société, qui occupe en France 35 % du marché du sucre, dit « de bouche », et 22 % à 25 % du marché du sucre industriel.

M. Dumon s'est refusé à toute prévision de chiffre d'affaires et de résultats pour l'exercice 1987-1988. Pour celui de 1986-1987, le bénéfice net (part du groupe) avait été de 177 millions de francs, soit 98 F par action. Il s'est félicité de l'abrogation de la loi sur l'utilisation des édulcorants.

M. Dumon a annoncé que sa société allait lancer la production d'éthanol-carburant *« à titre symbolique »*, à partir du 1er juillet prochain. Il a estimé qu'il *« manque une aide supplémentaire »* de Bruxelles pour que l'éthanol devienne véritablement compétitif.

● **La CFAO va prendre 34 % de la CDME.** – La CFAO (Compagnie française de l'Afrique occidentale) va prendre 34 % de la CDME (Compagnie de distribution de matériel électrique) aux termes de négociations avec son principal actionnaire actuel, la Compagnie Lebon (elle-même *détenue à 10 % par la CFAO*). Fin décembre, la CFAO avait annoncé qu'elle possédait plus de 10 % du capital de CDME. Cette évolution dans le capital de la CDME est justifiée par la croissance de la société qui *« doit être en mesure de saisir rapidement toutes les opportunités, tant en Europe qu'aux Etats-Unis et au Canada, où elle est déjà implantée »*. La CFAO *« sera à même d'assurer, en raison de ses capacités financières, la continuité du développement de la CDME »*. Quant à la Compagnie Lebon, c'est pour elle *« l'occasion de réduire son risque industriel sur une filiale représentant 70 % de son actif »*.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	720	670 o
Alain Manoukian	167 20	160 50 o
Arnault & Associés	306	300
Asystel	285	258
B.A.C.	420	405
B. Demachy & Assoc.	347 60	347 60
B.I.C.M.	650	650
B.I.P.	388 10	389
Bolloré Technologies	865	865
Buitoni	601	601
Câbles de Lyon	836	....
Calberson	578	....
Canal Plus	372 50	371
Cardif	995	985
C.D.M.E.	942	875
C. Equip. Elect.	288	....
C.E.G.I.D.	408 80	382 50
C.E.G.E.P.	130	130
C.E.P.-Communication	800	805
C.G.I. Informatique	456	450
Ciments d'Origny	351 40	350
C.N.I.M.	248	240
Concept	200	200
Conforama	408	391 60
Dafsa	140	137
Dauphin O.T.A.	2601	2600
Devanlay	1180	1133 o
Deville	650	650
Drouot-Ob. convert.	....	....
Editions Belfond	94	92
Elect. S. Dassault	312	306
Elysées Investiss.	17	17
Expand	350	336
Filipacchi	285 50	286 50
Finacor	396 50	427 70
Guintoli	525	504 o
Guy Degrenne	681	654
I.C.C.	220	225
IDIA	150	150
I.G.F.	90	90
IN2	92 20	88 50 o
Int. Metal Service	160	160
La Commande Electro.	213	208
Le gd livre du mois	162 10	162 10
Loca Investissement	240 10	240
Locamic	150	150 20

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Manutan	240	223 50 o
Marlin Immobilier	280	270
Metallurg. Minière	112 30	102 50 o
Métrologie Internat.	262	251 50 o
Métroservice	109	109
M.M.B.M.	420	410
Molex	194	189
Naval-Delmas	488	478
Olivetti-Logabax	165	158 40 o
Om. Gest.Fin.	264	360
Petit Bateau	120	124 80
Petroligaz	245 30	....
Pier Import	150	145
Presbourg (C. In. & Fin.)	100	100 20
Rezal	611	601
St-Gobain Emballage	1000	1001
St-Honoré Matignon	120	120
S.C.G.P.M.	118 10	111 o
Segin	240	230 40
Serra-Mazza	386	380
S.E.P.	808	800
S.E.P.R.	920	905
Sligos	800	790
S.M.T.Goupil	178 60	180
Sodinforg	553	536
Sofibus	355 50	351
Sepra	217	215
TF 1	165	168
Union Financ. de Fr.	341 20	327 60
Valeurs de France	298 90	294 90

MARCHÉ DES OPTIONS NÉGOCIABLES
le 22-1-88 à 17 heures

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier	Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier	Déc. dernier
Lafarge Cop.	1100	65	103	–	–	126	169	–	–
Paribas	280	17,90	30	–	–	20	26	–	–
Peugeot	1000	23	60	–	–	180	–	–	–
Thomson-CSF	136	7	12	–	–	20,60	22,50	–	–
Elf-Aquitaine	200	41	49	–	–	5,50	11	–	–
Midi	1000	87	–	–	–	119	–	–	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 22 janv. 1988
Nombre de contrats : 60 613

COURS	ÉCHÉANCES Mars 88	Juin 88	Sept. 88	Déc. 88
Dernier	99,60	98,30	97,80	–
Précédent	99,05	97,80	97,45	–

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,64 F ↑

Le plus grand calme a régné, le lundi 25 janvier, sur toutes les grandes places financières internationales. Le dollar ne s'est *guère écarté de ses niveaux précé*dents, pour se situer à 5,64 F (5,63 F vendredi). Les cambistes se sont bornés à noter la baisse de 0,20 % des taux à long terme japonais.

FRANCFORT	22 janv.	25 jan.
Dollar (en DM)	1,67	1,6735

TOKYO	22 janv.	25 jan.
Dollar (en yens)	127,70	127,65

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (25 jan.) .... 7 5/16-7 3/8 %
New-York (22 janv.) .. 6 3/8-6 7/16 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1987)

	21 janv.	22 janv.
Valeurs françaises	90,9	89,6
Valeurs étrangères	100,8	101,9

Cie des agents de change (*Base 100 : 31 déc. 1981*)

Indice général	255,2	258,1

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	21 janv.	22 janv.
Industrielles	1 879,31	1 903,51

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	21 janv.	22 janv.
Industrielles	1 404	1 421
Mines d'or	279,9	279,9
Fonds d'Etat	88,59	88,69

TOKYO

	23 janv.	25 janv.
Nikkeï Dow Jones	23 125,33	23 318,40
Indice général	1 855,56	1 881,71

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	5,6390	5,6420	+ 22	+ 37	+ 60	+ 85	+ 265	+ 345
$ can.	4,4037	4,4095	– 55	– 30	– 80	– 44	– 126	– 33
Yen (100)	4,4193	4,4251	+ 125	+ 151	+ 256	+ 294	+ 868	+ 966
DM	3,3682	3,3720	+ 118	+ 135	+ 238	+ 262	+ 776	+ 840
Florin	2,9987	3,0019	+ 85	+ 100	+ 171	+ 193	+ 578	+ 637
FB (100)	16,1530	16,1662	+ 109	+ 199	+ 299	+ 441	+1 155	+1 620
FS	4,1540	4,1592	+ 207	+ 228	+ 418	+ 450	+1 154	+1 249
L (1 000)	4,5883	4,5918	– 140	– 228	– 248	– 191	– 631	– 496
£	10,0459	10,0569	– 102	– 58	– 158	– 91	– 310	– 123

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 5/8	6 7/8	6 13/16	7 15/16	6 7/8	7	7 3/16	7 5/16
DM	2 7/8	3 1/8	3 1/16	3 3/16	3 1/8	3 1/4	3 3/8	3 1/2
Florin	3 7/8	4 1/8	3 13/16	4 1/16	4	4 1/8	4 3/16	4 5/16
F.B. (100)	6 1/8	6 5/8	6 1/4	6 5/8	6 1/4	6 5/8	6 1/2	6 7/8
F.S.	0 1/4	0 3/4	1 5/16	1 7/16	1 7/16	1 9/16	2 7/16	2 9/16
L (1 000)	9 3/8	9 7/8	9 7/8	10 3/8	10 3/8	10 3/4	10 7/8	11 1/4
£	8 1/8	8 3/8	8 7/16	8 9/16	8 9/16	8 11/16	8 15/16	9 1/16
F. franç.	7	7 1/2	7 5/8	7 3/4	7 7/8	8	8 1/2	8 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la Place.

Marchés financiers

BOURSE DU 22 JANVIER

Cours relevés à 17 h 38

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
....	4,5 % 1973	....	1786	1786	+ 0 56
4000	C.N.E. 3%	4000	3955	3955	– 1 13
1023	B.N.P. T.P.	1023	1005	1019	– 0 38
984	C.C.F. T.P.	984	945	945	– 1 98
1030	Créd. Lyon. T.P.	1030	1030	1030	....
1240	Renault T.P.	1235	1200	1198	– 2 99
1543	Rhone-Poul. T.P.	1543	1495	1495	– 3 10
1250	St-Gobain T.P.	1275	1275	1273	– 0 15
1112	Thomson T.P.	1112	1112	1112	....
280	Accor	283	280 20	282 50	– 0 18
380	Agence Havas	376 50	375 10	375 10	– 0 37
425	Air Liquide	430	422	426	– 0 93
1800	Alcatel	1817	1794	1794	– 1 27
1020	Als. Superm.	1025	1000	1000	– 2 44
179	A.L.S.P.I.	172	175	165	– 4 07
190	Alsthom ★	190	199	200	+ 5 26
1550	Arjom. Prioux	1550	1545	1570	+ 1 29
245	Aussedat-Rey	247	254	254	+ 2 83
670	Av. Entrepr. ★	675	700	695	+ 2 96
620	Av. Dassault ★	670	689	638	– 4 78
250	BAFIP	252	255	255	+ 1 19
280	Bail-Equipem. ★	264	269	256	– 3 03
930	Bail Investiss.	925	925	925	....
200	B.N.P. C.I.	202	198	204	+ 0 99
320	Cie Bancaire ★	325	327	320	– 1 54
235	Bazar H.-V.	237 90	246	244	+ 2 56
290	Béghin-Say ★	302	304	305	+ 0 99
480	Berger (Mo)	479	479	479	....
450	Bic ★	440	455	432	– 1 82
655	B.I.S.	665	680	655	– 1 50
1850	Bongrain S.A.	1850	1850	1855	+ 0 27
760	Bouygues ★	770	776	750	– 2 60
51	B.P. France ★	50	50 80	46	– 8
3970	B.S.N. ★	3990	4000	3984	– 0 15
1310	Cap Gem. S. ★	1319	1300	1270	– 3 71
970	Carnaud	975	981	1000	+ 2 56
2300	Carrefour ★	2300	2261	2256	– 1 91
109	Casino	113	109 10	111 80	– 1 06
94	Casino A.D.P.	95	96	95	....
955	C.C.M.C.	953	920	920	– 3 46
630	Cetelem	605	601	571	– 5 62
485	Cerus	495	475	479	– 3 23
1080	C.F.A.O.	1079	1043	1066	– 1 20
193	C.G.E.	195 50	186	189	– 3 32
645	C.G.I.P. ★	659	660	679	+ 3 03
620	Chargeurs S.A. ★	624	630	611	– 2 08
706	Ciments franç. ★	730	740	719	– 1 51
330	Club Méditerr. ★	351 10	358	363	+ 3 39
154	Codetel ★	153	154	158 50	+ 3 59
300	Cofimeg	311	310	299	– 3 86
1600	Coles	1630	1560	1560	– 4 29
178	Compt. Entrepr.	167	165 50	172	+ 2 99
490	Compt. Mod. ★	495	506	480 50	– 2 93
820	Créd. Foncier	830	817	820	– 1 20
340	Crédit F. Imm.	341	350	360	+ 5 57
94	C.C.F.	96	94	95 80	– 0 21
455	Créd. Lyon. (CI)	465	455	460	– 1 08

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
600	Crédit Nat. ★	624	625	628	+ 0 64
118	Crouzet ★	120	121	123	+ 2 50
1520	Dassault S.A.	1525	1510	1510	– 0 98
270	Darty ★	285	288 20	282	– 1 05
230	Darty (DP)	231	235	228	– 1 30
1040	De Dietrich	1051	1090	1030	– 2
171	Dév. R.d.C. (Li)	171	168	168	– 1 75
390	D.M.C.	397 80	404 80	400	+ 0 55
230	Drouot Assur.	230	230	230	....
1180	Docks France ★	1209	1209	1214	+ 0 41
430	Dumez ★	455	449	431	– 5 27
955	Eaux (Gén.)	970	971	930	– 4 12
945	Ecco ★	950	978	921	– 3 06
560	Electrofinancière	559	541	541	– 3 22
230	Elf-Aquitaine	234 80	237	233	– 0 76
205	– (certific.)	205	209	209	+ 1 95
400	Epeda-B-Faure	400	392	390	– 2 50
1950	Essilor	2000	1970	1954	– 2 30
1280	Essilor Int. (DP)	1358	1311	1310	– 3 53
235	Esso S.A.F. ★	242	251	255	+ 5 37
1180	Eurafrance	1115	1130	1130	+ 1 35
720	Eurocom ★	730	730	723	– 0 96
2070	Euromarché	2100	2139	2020	– 3 81
340	Europe n° 1 ★	347 80	358 50	349	+ 0 35
24	Eurotunnel ★	24 50	25 25	25 40	+ 3 67
810	Exor ★	798	799	785	– 1 63
390	Facom	389 50	400	397 50	+ 2 05
835	Fichet-bauche	838	820	820	– 2 15
215	Financial ★	212	213 90	213	+ 0 47
65	Fives-Lille	63 50	60	60	– 5 51
830	Fromageries Bel	820	800	790	– 3 66
690	Gal. Lafayette ★	661	645	620	– 6 20
198	Gascogne	200	205	210	+ 5
910	Gaz et Eaux	921	833	915	– 0 65
260	Géophysique ★	256	270 50	267 50	+ 4 49
420	Gerland	435	400	400	– 8 05
330	GTM-Entrepose	327	340	327	....
395	Guyenne-Gas. ★	390	391	398	+ 2 05
1610	Hachette ★	1600	1598	1575	– 1 56
405	Hénin (La)	404	410	404	....
970	Hutchinson	976	962	953	– 2 36
123	Imétal	123	125 50	125 90	+ 2 36
290	Imm. Plaine-M.	300	304 50	291	– 3
850	Ingénico	850	838	835	– 1 76
2520	Inst. Mérieux	2530	2500	2400	– 5 14
530	Interbail ★	539	529	539	....
620	Intertechnique	577	595	558	– 3 29
680	J. Lefebvre	670	680	665	– 0 75
860	Lab. Bellon	860	841	840	– 2 33
1020	Lafarge-Coppée	1039	1070	1025	– 1 34
1380	Lebon ★	1415	1406	1440	+ 1 77
1900	Legrand ★	1935	1905	1920	– 0 78
1570	Legrand (DP) ★	1570	1570	1570	....
320	Leroy-Somer ★	326	335 50	338	+ 3 68

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1370	Lesieur	1370	1275	1317	– 3 87
770	Locabail Immob.	751	741	750	– 0 13
340	Locafrance ★	335 60	339 90	345	+ 2 80
910	Locindus	950	921	960	+ 1 05
163	Lochaire	165	163	165	....
1500	L.V.M.H. ★	1525	1555	1549	+ 1 57
1030	Lyonn. Eaux ★	1040	1040	1000	– 3 85
30	Mais. Phénix	30	31	30 60	+ 2
270	Majorette (Ly)	270	263	260	– 3 70
190	Mar. Wendel ★	200	202	201 10	+ 0 55
3160	Martell	3160	3170	3170	+ 0 32
1485	Matra	1485	....	....	....
1200	Merlin-Gerin ★	1290	1295	1300	+ 0 78
155	Michelin	156 80	158 60	155	– 1 14
970	Midi (Cie)	1009	1010	969	– 3 95
165	Midland Bk SA ★	162	162	165	+ 1 85
380	Min. Salaig. (Mo)	380	393	393	+ 3 42
21	M.M. Penarroya	20 05	21 50	21 05	+ 4 99
38	Moulinex	38	37 80	38	....
600	Navig. Mixtes	600	605	603	+ 0 50
85	Nord-Est	85	85 80	89 10	+ 4 82
280	Nordon (Ny)	282	299	299	+ 6 03
275	Nouvelles Gal.	283	270	280	– 1 06
560	Occid. (Gén.) ★	573	568	577	+ 0 70
840	Omn.F.Paris	840	820	820	– 2 38
191	Olida-Caby	191	205	205	+ 7 33
245	Opf-Paribas	254	250 10	254	....
2330	Oréal (L')	2400	2351	2335	– 2 71
270	Paribas	275	275 80	274	– 0 35
265	Paris-Réesc. ★	280	284	284 50	+ 1 61
530	Pechelbronn ★	555	560	539	– 2 88
188	Penhoet	185	191	195	+ 5 41
....	Pernod-Ricard ★	....	819	800	....
820	Peugeot S.A.	835	845	830	– 0 59
....	Poclain	....	....	....	....
390	Poliet	389	380	380	– 2 31
590	P.M. Labinal	590	606	605	+ 2 54
2200	Presses Cité ★	2179	2179	2169	– 0 46
1150	Prétabail Sc.	1165	1155	1155	– 0 86
490	Primagaz	460	480	461	+ 0 22
340	Printemps ★	338	341	333	– 1 48
1320	Promodès	1340	1425	1350	+ 0 75
740	Radiotechn.	755	736	744	– 1 46
70	Raff. Dist. Total	70	65 10	66	– 5 71
1870	Redoute (La) ★	1910	1950	1970	+ 3 14
255	Robur financière	255	250	250	– 1 96
540	Roussel-Uclaf	550	542	542	– 1 45
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
3250	R. Impériale (Ly)	3250	3120	3120	– 4
145	Sade	145	139	139	– 4 14
1210	Sagem ★	1290	1270	1265	– 1 94
390	Saint-Gobain	399 50	413	397	– 0 62
955	St-Louis	965	980	978	+ 1 35
850	Salomon	850	860	850	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
425	Selvaper	425	426	426	+ 0 24
445	Sanofi ★	470	478	460	– 2 13
340	S.A.T. ★	315	320 20	318	+ 0 95
26	Saulnes-Chât. (ß)	26 50	26 15	26 15	– 1 32
720	Saupiquet (Na)	720	720	720	....
230	Schneider ★	243	243	250	+ 2 88
42	S.C.O.A.	44 60	44 10	39	– 12 56
505	S.C.R.E.G.	506	472	477	– 5 73
550	Seb ★	555	548	540	– 2 70
415	Sefimeg ★	410	403	408 90	– 0 27
990	S.F.I.M.	998	1000	961	– 3 71
22	S.G.E.	22	22 90	21 60	– 1 82
256	Signaux ★	262 20	275	265	+ 1 07
765	Silic	745	760	740	– 0 67
555	Simco-U.P.H. ★	555	543	540	– 2 70
315	Simnor (Li)	315	315	315	....
640	Skis Rossignol	630	650	630	....
695	Siminco	720	707	720	....
275	Société Générale	275	269	269	– 2 18
165	Sodecco	165	165	165	....
150	Sodero (Na)	150	150	150	....
1890	Sodexho ★	1844	1844	1800	– 2 39
88	Sogenal (Ny)	86	84 50	84 50	– 1 74
226	Sogerap	212	220	203	– 4 25
1850	Somm-Allib. ★	1900	1870	1830	– 3 68
520	Source Perrier	518	501	503	– 2 90
565	Sovac ★	549	555	547	– 0 36
285	Spie-Batignol.	286	293	293	+ 2 45
325	Strafor ★	316 50	329	315	– 0 47
230	Suez	228	228	228	....
240	Synthelabo ★	249	247	250	+ 0 40
570	Talcs Luzenac	570	569	569	– 0 18
2990	Tél. Elect.	3000	3005	3050	+ 1 67
119	Thomson-C.S.F.	122 20	122 60	120 50	– 1 38
340	Total (CFP) ★	348	350	350	+ 0 57
68	– (certific.)	69 90	70	70	+ 0 14
690	T.R.T. ★	690	720	705	+ 2 17
340	U.F.B.	335	346	336	+ 0 30
545	U.I.C. ★	542	555	550	+ 1 48
545	U.I.F. ★	545	545	535	– 1 83
845	U.I.S.	840	847	831	– 1 07
133	U.C.B. ★	130	126	127	– 2 31
720	Unibail	740	730	730	– 1 35
345	Valéo	346	323	331	– 4 34
33	Vallourec	33	35 85	35	+ 6 06
245	Via Banque	248	254	250	+ 0 81
510	Elf-Gabon	510	515	515	+ 0 98
98	Amax Inc.	98	102 50	104 50	+ 6 63
140	Amer. Express	141 60	142 50	142 50	+ 0 71
156	Amer. Teleph.	151	156 50	156 50	+ 3 64
90	Anglo Amer. C.	89 50	91 40	91 40	+ 2 12
500	Amgold	508	505	500	– 1 57
760	BASF (Akt)	745	782	782	+ 4 97
810	Bayer	815	829	829	+ 1 72

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
107	Buffelsfont.	107 30	108 30	108 80	+ 1 40
117	Chase Manh.	117	123	123	+ 5 13
53	De Beers	52 90	53	54 50	+ 3 02
1250	Deutsche Bank	1248	1276	1276	+ 2 24
725	Dresdner Bank	724	744	744	+ 2 76
68	Driefontein Cpd	68 80	69	69 50	+ 1 02
435	Du Pont-Nem.	435	438	438	+ 0 69
270	Eastman Kodak	265	276 50	276 50	+ 4 34
39	East Rand	38 10	40 50	40 50	+ 6 30
183	Electrolux	183 10	187 50	187 50	+ 2 40
161	Ericsson	161	170 60	170 60	+ 5 96
215	Exxon Corp.	214 20	219 50	219 50	+ 2 47
450	Ford Motors	451	468	468	+ 3 77
65	Freegold	65	64 50	64 50	– 0 77
89	Gencor	89	85 10	85	– 4 49
245	Gén. Electr.	244	245	242	– 0 82
546	Gén. Belgique	555	505	505	– 7 51
350	Gen. Motors	348	349	349	+ 0 29
83	Goldfields	86	85 90	85 90	– 0 12
44	GdMetropolitain	43 60	44 80	44 50	+ 2 06
56	Harmony	55 70	56 70	56	+ 0 54
53	Hitachi	54 50	53 50	53 50	– 1 83
790	Hoechst Akt.	790	815	815	+ 3 16
106	Imp. Chemical	106	107 80	107 80	+ 1 70
615	IBM	614	625	625	+ 1 79
255	ITT	253	256	256	+ 1 19
168	Ito-Yokado	160	168	160	....
97	Matsushita	97 70	97 10	97 10	– 0 61
810	Merck	812	832	821	+ 1 11
315	Minnesota M.	317	325	325	+ 2 52
225	Mobil Corp.	223	226	226	+ 1 35
183	Morgan J.P.	190	183	183	– 3 68
32300	Nestlé	32300	32720	32720	+ 1 30
133	Norsk Hydro	131	137 70	137 70	+ 5 11
164	Olsi	165	165	165	....
1440	Petrofina	1460	1495	1495	+ 2 40
450	Philip Morris	461	463	463	+ 0 43
72	Philips	69	74	74	+ 7 25
78	Placer Dome	77	76	72 50	– 5 84
320	Quilmès	318	287	287 50	– 9 59
460	Randfontein	460	478	478	+ 3 91
605	Royal Dutch	604	610	608	+ 0 66
34	Rio Tinto Zinc	34 50	35 20	35 60	+ 3 19
60	St Helena Co	58	60	60	+ 3 45
161	Schlumberger	161	163 50	163	+ 1 24
100	Shell transp.	100 20	101 60	101 60	+ 1 40
1110	Siemens A.G.	1105	1135	1135	+ 2 71
210	Sony	213	205 80	206	– 3 29
200	T.D.K.	202 50	197 30	197 30	– 2 57
30	Toshiba Corp.	29	29 50	29 50	+ 1 72
310	Unilever	314	317 50	318	+ 1 27
192	Unit. Techn.	192	196	198	+ 3 13
565	Vaal Reefs	565	572	572	+ 1 24
275	Volvo	278	282	289	+ 3 96
215	West Deep	217	218	216	– 0 46
310	Xerox Corp.	309	316	317	+ 2 59
1 29	Zambie Corp.	1 48	1 45	1 65	+ 11 49

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp. 8,80 % 77	127	5 891
9,80 % 78/93	100 60	5 221
10,80 % 79/94	103 20	4 181
13,25 % 80/90	104 49	8 471
13,80 % 81/89	105	0 302
16,20 % 82/90	112 61	0 443
16 % juin 82	114 11	9 967
14,60 % fév. 83	113 40	13 440
13,40 % déc. 83	116 05	1 208
12,20 % oct. 84	109 85	3 567
11 % fév. 85	107 55	10 126
10,26 % mars 86	102	8 886
ORT 12,75 % 83	1828	--
OAT 10 % 2000	100 90	6 585
OAT 9,80 % 1997	104 60	1 109
OAT 9,80 % 1996	100 76	9 612
Ch. France 3 %	153	..
CNB Bques janv. 82	101 85	0 606
CNB Paribas	101 95	0 608
CNB Suez	101 85	0 606
CNI janv. 82	101 95	0 608
PTT 11,20% 85	104 50	1 625
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	105 75	6 617
CNT 9% 86	93 80	6 440
CRH 10,90% déc. 85	102 50	0 643
Métrologie I. 8% 6/7	71 80	7 180

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Aciers Peugeot	384	368
Agache (Sté Fin.)	1490	1430
A.G.F. (St Cent.)	415	409
Applic. Hydraul.	600	576 o
Arbel	365	359
Astorg	145	139 20
Avenir Publicité	460	442
Bain C. Monaco	152	158
Banque Hypoth. Eur.	375	370
Béghin-Say (C.I.)	242	252
B.G.I.	560	530
Blanzy-Ouest	605	610
B.N.P. Intercontin.	208 90	193 40
Bénédictine	6200	6200
Bon-Marché	758	780
B.T.P.	128	128
Cailf	598	581
Cambodge	680	653
C.A.M.E.	106	98 70 o
Campenon Bern.	226 80	198
Carbone-Lorraine	405	399
C.E.G.Frig.	426	425
Centen. Blanzy	1958	1318

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Contrest (Ny)	177	176 50
Corabati	110	110
Chambourcy (M.)	978	978
Champex (Ny)	127	124
C.I.C. (Financ. de)	157 50	151 20
C.I. Maritime	625	625
Citram (B)	351	380 d
Clause	375	368
Cofradel (Ly)	941	....
Cogifi	320	317
Comiphos	254 40	253
Cie Industrielle	1900	....
Comp. Lyon-Alem.	240	220 80
Concorde (La)	701	720
C.M.P.	10 85	10 40 o
Créd. Gén. Ind.	500	490
Cr. Universel (Cie)	530	526
Créditel	136 80	135
Darblay S.A.	368	368
Delalande S.A.	860	850
Delmas-Vielj. (Fin.)	1500	1500
Didot-Bottin	730	725
Eaux Bass. Vichy	1170	883 o
Eaux Vittel	1680	1650
Economats Centre	260	242 50 o
Electro-Banque	254	254
Eli-Antargaz	700	....
E.L.M. Leblanc	565	560
Essilf-Bretagne	189 90	185
Entrepôts Paris	422 40	390
Epargne (B)	2730	2660 o
Europ. Accumul.	30 45	30
Eternit	1470	1411
Finalens	160	160
FIPP	150	144
Fonc	401	400
Foncière (Cie)	374	374
Fonc. Lyonnaise	627	....
Foncina	449	418 o
Forinter	1090	1050
Fougerolle	212	210
France I.A.R.D.	197	197
France (La)	3408	3272
From. Paul Renard	392	478 d
GAN	605	580
Gaumont	365	365
Gévelot	397	381
Gr. Fin. Constr.	400	....
Gds Moul. Paris	292	291
Groupe Victoire	289 70	278
G. Transp. Ind.	432	398
H.E.F.	....	....
Immindo S.A.	420 50	420
Immoinvest	270	258
Immobail	385	370
Immobanque	711	711
Immob. Marseille	7350	6850 o
Immofice	451	....
Invest. (Sté Cent.)	2800	2800
Jaeger	100	93 o
Lafitte-Bail	425	415
Lambert Frères	154 50	148 30
Lille-Bonnières	371	364 o
Loca-Expansion	250	256
Locafinancière	329	325

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Locatel	550	533
Louvre (Sté)	955	960
Lucia	925	880
Machines Bull	86	86
Magasins Uniprix	131	131
Magnant S.A.	117	112 50
Maritimes Part.	200	198 70
Métal Déployé	331 10	331 10
Mors	60	....
Navig. (Nat. de)	40 10	40 10
OPB Paribas	166	160
Optorg	180	180
Oréal (L') C.I.	1145	....
Origny-Desvroise	720	690
Palais Nouveauté	353	350
Paribas-CIP	267 20	277 90
Paris France	165 80	160
Paris-Orléans	210	201
Partenaire	202 20	202 20
Patern. Risq. Div.	1180	....
Pathé-Cinéma	285	280
Pechiney (cert. inv.)	178 80	176
Piles Wonder	822	820
Piper-Heidsieck	578	602
P.L.M.	87	84
Porcher	326 40	313 20
Promodès	709	709
Providence S.A.	1291	1291
Publicis	1870	1850
Raff. Souf. R.	70 20	67 30
Rhône-Poul. (c. inv.)	300	297
Ricqlès-Zan	166	166
Rochefortaise S.A.	535	516
Rochette-Cenpa	33 15	....
Rosario (Fin.)	490	450
Roudière	190	190
Rougier et Fils	48	47
Sacer	378	....
SAFAA	239	245
Safic-Alcan	768	768
SAFT	883	860
Saga	160 30	159
St-Gobain C.I.	397 50	390
Salins du Midi	400	405
Santa-Fé	132	104 50 o
Satam	71	68 20
Savoisienne (M)	240	....
SCAC	350	339
Semelle Maubeuge	248	264
S.E.P. (M)	148	148
Serv. Equip. Véh.	55 50	56
Sicli	190	182 40 o
Sicotel	300	288
Sinvim	248 30	250
Siph (Plant. Hévéas)	330	316 80 o
Sté Générale-CIP	251	246
Sofal financière	1575	1577
Soficel	745	760
Soffo	435	438
Soficomi	651	677 d
S.O.F.I.P. (M)	131	132
Sofragi	737	708
Soudure Autog.	300	300
Sovabail	571	571
S.P.I.	600	500
Suez (Fin. de)-CIP	207	200
Stami	813	....
Taittinger	1400	1396

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Testut-Aequitas	275	270
Tour Eiffel	400	369 o
Ufiner S.M.D.	485	490
U.A.P.	207 50	205 50
U.T.A.	800	800
Veuve Clicquot	2450	2450
Vicat	1000	1000
Viniprix	1000	910 o
Virax	83 50	80 o
Waterman S.A.	631	631
Brass. du Maroc	136	136
Étrangères		
A.E.G.	690	....
Akzo	260	242
Alcan Alum.	132	130
Algemeine Bank	107	107
American Brands	252 10	255
Am. Petrofina	336	....
Arbed	268	....
Asturienne Mines	108	....
Banco de Santander	272	280
Bco Pop Espanol	350	355
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1700	1700
B. Régl. Internat.	51000	51000
Br. Lambert	420	390
Canadian-Pacific	87	90
CIR	15 70	15 50
Commerzbank	640	648
Dart. and Kraft	277	280
De Beers (port.)	60	....
Dow Chemical	440	440
Gén. Belgique	555	505
Gevaert	840	840
Glaxo	97	99
Goodyear	339	....
Grace and Co	139	141
Gulf Canada Corp.	....	....
Honeywell Inc.	317	314
I.C. Industries	161	167
Johannesburg	640	630
Kubota	21 55	....
Latonia	289 90	281
Midland Bank Plc	39	39
Mineral-Ressourc.	60 10	63 20
Nedlorf	1680	1701
Noranda	98	98 10
Olivetti	20	19 40
Pakhoed Holding	180	176 10
Pfizer Inc.	282	280
Procter Gamble	476	452 10
Ricoh Cy Ltd	51	51
Rolinco	222	223 50
Robeco	241 50	246
Rodamco	440 90	441
Saipem	10 50	11
Shell fr. (port.)	101	....
S.K.F. Aktiebolag	210	198
Steel Cy of Can.	94	94
Squibb	330	327
Tenneco	228 80	211
Thorn EMI	54	55
Toray indust. inc	31	31
Vieille Montagne	890	....
Wagons-Lits	600	600
West Rand	14 70	15 20
Hors-cote		
Banque Hydro-Energie	230	212
Calciphos	105	105
C.E.M.	....	....
Cochery	164 50	....
Cogeshor	158	156
C. Occid. Forestière	180	180
Coparex	382	389
Dubois Inv. (Casto.)	550	505 o
Gachot	60 20	60
Hoogovens	250	....
Metroservice (bons)	12 80	8 60 o
Nicolas	630	600
Paternelle-R.D.	3400	....
Révillon	325	330
Rorento N.V.	166 90	166 90
S.P.R.	310	....
Sté Lecteurs du Monde	730	730
Ufinex	380	....
Union Brasseries	119	....

SICAV (sélection) 22/1

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	651 20	635 32
Actilion	180 97	176 13
Actions France	354 71	341 69
Action Invest.	316 99	302 62
Actions sélectionnées	469 97	452 98
Aedificandi	568 24	545 77
A.G.F. Actions (ex-CIP)	931 74	909 01
A.G.F. 5000	446 72	435 82
A.G.F. ECU	1057 33	1046 86
A.G.F. Interfonds	406 84	396 92
A.G.F. Invest	90 14	87 94
A.G.F. OBLIG.	1068 38	1053 11
A.G.F. Sécurité	10514 09	10514 09
Agfimo	538 25	525 12
Altafi	217 22	209 37
A.L.T.O.	190 05	183 18
Amari-Gan	4566 06	4359 01
America-Valor	650 28	620 80
Amplitude	443 95	431 02
Arbitrages court terme	5630 95	5619 70
Argonautes	335 73	325 16
Associc	1195 44	1195 44c
Auracic	1383 62	1343 32 ◆
Axa Europe	112 45	107 35
Axa Investissements	94 28	90
Bred Associations	2486 18	2478 74c
Bred International	79 09	77 54
Capital Plus	1716 60	1716 60
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Compensatrice	104 08	101 05
Convertimmo	321 79	309 41
Cortal court terme	1290 89	1290 89
Cortal Intérêt trim.	1043 84	1023 87
Cortaxa	815 54	778 56
Creditor	441 57	428 71
Crédit Mutuel E.I.G.	......	......
Drouot-France	497 51	474 95
Drouot-Investiss.	829 12	791 52
Drouot-Sécurité	238 97	228 13
Drouot-Sélection	133 38	127 33
Ecucic	1192 81	1175 18c
Ecureuil Privatisations	309 56	300 54
Elicoop Sicav	11536 40	11536 40
Elf-Valeurs	6664 23	6501 69
Energie	218 57	208 66
Epancic	2865 26	2862 40
Eparcourt Sicav	4168 50	4158 10
Epargne Associations	24923 40	24886 07
Epargne-Capital	8076 49	7896 52
Epargne-Croiss.	1318 36	1283 08
Epargne-Industr.	58 21	55 57
Epargne-Inter	565 99	550 84
Epargne J	51691 90	51691 90
Epargne-Long-Terme	162 06	157 72
Epargne-Oblig.	192 11	186 97
Epargne-Quatre	1034 84	1034 84
Epargne-Unie	1027 49	980 90
Epargne-Valeur	369 41	359 52
Eparoblig	1216 55	1214 12
Epsilon	1019 65	1009 55
Eurinvest Croissance	1065 19	1016 89
Eurinvest Rendement	1061 79	1013 54
Eurocic	8759 01	8629 57
Euro-Croissance	487 90	473 69
Eurodyn	918 72	868 51
Euro-Gan	3722 98	3554 14
Extrême Orient Sicav	503 62	488 95
Finord Placement	62059 73	61874 11
Finord Valorisation	13547 24	13281 61
Fonsicav (div. par 10)	11092 60	11092 60
Fonsival	229 92	219 49
France-Gan	4592 42	4384 17 ◆
France-Garantie	281 01	280 45 ◆
France-Investiss.	379 23	382 03
France-Net	124 12	122 89
France-Obligations	442 07	437 89
Francic	300 62	291 86
Francic Pierre	90 82	88 17

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Régions	885 69	840 47
Fructi-Associations	1372 12	1372 12
Fructi-Epargne	251 74	251 74
Fructicapi	310 34	305 75
Fructicourt	108410 48	108410 48
Fructidor	242 11	238 53
Fructifrance	592 26	577 81
Fructimmo	217 15	211 85
Fructivar	84065 69	83856 05
Fructi ECU	571 78	563 33
Fructi-Première	11367 61	11199 52
Futuroblig	1014 18	1013 17
Gestilion	58475 40	58329 58
Gestion Amérique	285 62	272 67
Gest. France Europe	80 08	76 45
Gestion Orient	162 28	154 92
Gestion Sécuricourt	10897 72	10789 82
Gestion Associations	137 21	134 19
Gestion Indo-Suez	602 11	574 81
Gestion Immobil. Int.	540 74	516 22
Gestion Mobilière	560 73	535 30
Gestion Multi-Oblig.	394 17	376 30
Gest. Rendement	458 76	437 98
Gestion sécurité	377 74	360 61
Gest. Sél. France	578 35	552 12
Haussmann Associat.	1218 55	1218 55
Haussmann court terme	1230 40	1230 40
Haussmann Epargne	1405 30	1405 30
Haussmann Europe	1838 77	1772 31
Haussmann France	734 08	707 53
Haussmann Oblicroiss.	1289 29	1230 83
Haussmann Obligation	1450 52	1398 09
Horizon	977 80	949 32
Interoblig.	11693 81	11244 05
Interselect France	351 18	340 95
Intervaleurs Indust.	458 09	437 32
Invest. net	14731 23	14701 83
Invest. Obligataire	18331 32	18294 73
Japacic	160 67	155 99
Jeune Épargne	230 38	226 98
Laffitte-Amérique	233 35	222 77
Laffitte Europe	225 57	215 34
Laffitte-Expansion	231 67	221 16
Laffitte-France	249 74	238 42
Laffitte-Immobilière	214 64	204 91
Laffitte-Japon	314 64	300 37
Laffitte-Oblig.	145 02	138 44
Laffitte-Rend.	207 38	197 96
Laffitte-Tokyo	323 95	309 26
Lion-Associations	10890 83	10890 83
Lion court terme	112542 25	112542 25
Lion-Institutionnels	21974	21919 20
Lionplus	731 97	724 72
Livret Bourse Investis.	354 90	344 56
Livret portefeuille	569 63	553 04
Méditerranée	140 87	134 48
Minimax	26352 74	26352 74
Mobiplus	71607 30	70898 32
Mobiprime	62831 87	62209 77
Mondiale Investissem.	394 67	376 77
Monecic	5674 76	5674 76
Monedan	52611 63	52611 63
Moné J.	58320 75	58320 75
Mutuelle Unie Sél.	136 58	130 37
Natio-Assoc.	6336 25	6322 60
Natio-Epargne	13868 12	13730 81
Natio-Court terme	205293	205293
Natio-Immobilier	873 96	848 89c
Natio-Inter.	1164 93	1124 02
Natio-Obligations	542 43	527 91
Natio-Patrimoine	1201 35	1169 20
Natio-Placements	65794 84	65794 84
Natio-Revenu	1033 55	1023 32
Natio-Sécurité	11074 15	11074 15
Natio-Valeurs	553 83	539 01
Nippon-Gan	4774 42	4557 92
Nord-Sud Développ.	1210 51	1208 09
Norcast IF	12525 15	12279 56

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Oblicic Régions	1046 61	1031 14
Oblicoop Sicav	1349 98	1322 63
Obligations Convert.	378 99	361 80
Oblilion	1046 74	1036 38
Optimavalor	473 08	461 54
Orvalor	5059 58	5059 58
Paramérique	499 92	477 25
Pareurope	690 86	659 53
Paribas Croissance	526 41	504 95
Paribas Epargne	1588. 55	15852 84
Paribas France	77 74	75 48
Paribas Opportunités	89 73	87 12
Paribas Patrimoine	477 59	458 12
Paribas Revenu	94 25	93 32c
Parnasse-Valor	1046 94	1045 89
Patrimoine-Retraite	1684 02	1631 39
Pervalor	509 89	495 04
Phenix Placements	252 66	251 40
Pierre Investiss.	631 15	602 53
Placement A	738 50	738 50
Placement crt-terme	72999 55	72999 55
Placement J	56795 72	56795 72
Placement Premier	54977 88	54977 88
Placements Rendement	10811 82	10811 82
Placements Sécurité	108041 39	108041 39
Plénitude	104 73	101 68
Première Obligations	10789 89	10768 05
Prévoyance Ecureuil	103 75	100 97
Prof Association	21508 24	21508 24
Province Investiss.	411 86	393 18
Quartz	101 33	98 83
Rentacic	160 65	158 28
Revenus Trimestriels	5497 76	5443 33
Revenu Vert	1118 35	1117 23
Rivoli Plus	1069 19	1020 71
St-Honoré Assoc.	13418 32	13351 56
St-Honoré Bio-aliment.	676 66	645 58
St-Honoré Pacifique	470 55	449 21
St-Honoré P.M.E.	379 81	362 59
St-Honoré Réal	11649 93	11603 52
St-Honoré Rendement	11620 71	11562 90
St-Honoré Services	418 52	402 42
St-Honoré Technol.	647 42	618 09
St-Honoré Valor	12348 85	12250 85
Sécuricic	11259 95	11247 71
Sécuri Taux	10215 07	10215 07
Sélection Croissance	441 43	428 57
Scaedan (Caedan BP)	721 90	711 23
Sicav-Associations	1440 33	1438 17
S.F.I. fr. et étr.	543 71	527 87
Sicav 5000	281 38	273 85
S.I. Est	1077 51	1028 65
Slivafrance	428 22	416 76
Slivam	365 72	355 93
Slivarente	204 40	202 38
Slivinter	372 55	362 58
S.N.I.	1044 29	1013 87
Sogepargne	338 31	326 08
Sogevar	898 87	858 11
Sogintar	1165 99	1113 12
Soleil Investiss.	429 06	409 60
Stratégie Actions	920 52	885 12
Stratégie Rendem.	1075 83	1041 97
Technocic	956 20	938 06
Techno-Gan	5366 67	5123 60
Trilion	5187 21	5145 76
U.A.P. Investiss.	351 53	338 82
Uni-Associations	109 56	109 56
Unifrance	370 77	353 96
Unifoncier	1041 39	994 17
Uni-Garantie	1336 44	1310 21
Unigestion	753 60	719 43
Uni-Régions	2239 61	2138 05
Unimonta	2162 53	2081 42
Univer	185 06	185 06
Univers-Actions	905 83	676 04
Univers-Obligations	1482 74	1433 98
Valorem	433 61	423 03
Valorg	1522 62	1521 10
Valrest	82144 63	82103 45

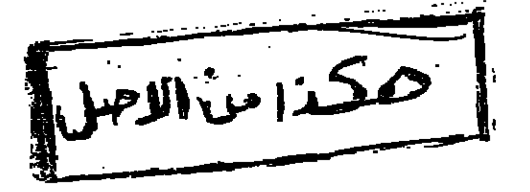
Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22/1	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 603	5 630	5 430	5 830
ECU	6 969	6 967	....	....
Allemagne (100 DM)	337 250	337 100	327	346
Belgique (100 F)	16 129	16 131	16 600	16 500
Pays Bas (100 fl.)	300 200	300	290	310
Danemark (100 krd)	87 830	87 780	84	91
Norvège (100 k)	88 270	88 610	84	91
Grande-Bretagne (£ 1)	10 056	10 043	9 750	10 500
Grèce (100 drachmes)	4 227	4 227	3 500	4 400
Italie (1 000 lires)	4 586	4 585	4 250	4 750
Suisse (100 fr.)	414 840	415 950	402	422
Suède (100 krs)	93 650	93 870	89	95
Autriche (100 sch)	47 960	47 920	46 450	49 450
Espagne (100 pes.)	4 973	4 982	4 700	5 200
Portugal (100 esc.)	4 120	4 127	3 600	4 400
Canada ($ can 1)	4 373	4 385	4 200	4 600
Japon (100 yens)	4 402	4 410	4 260	4 480

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22/1
Or fin (kilo en barre)	86500	86400
Or fin (en lingot)	86100	86350
Pièce française (20 fr)	554	557
Pièce française (10 fr)	380	.....
Pièce suisse (20 fr)	590	596
Pièce latine (20 fr)	499	500
Souverain	627	631
Pièce de 20 dollars	3120	3090
Pièce de 10 dollars	1502 50	1502 50
Pièce de 5 dollars	927 50	.....
Pièce de 50 pesos	3365	3365
Pièce de 10 florins	512	510
Or Londres	476 50	477 85
Or Zurich	477	476 50
Or Hongkong	477 15	478 65
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu



Le Monde

Le voyage du ministre des finances dans le Golfe

M. Balladur signe avec l'Arabie saoudite un accord de coopération économique

RYAD
de notre envoyée spéciale

A l'issue d'une visite officielle de deux jours en Arabie saoudite, le samedi 23 et le dimanche 24 janvier, M. Edouard Balladur, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation a signé, avec son homologue saoudien, un accord prévoyant une réunion chaque année d'une commission mixte économico-financière, associant les responsables des ministères des finances et des banques centrales des deux pays.

Parallèlement, une rencontre sera organisée entre les hommes d'affaires, les investisseurs et les chefs d'entreprise français et saoudiens. Cet accord remet en vigueur un accord commercial vieux de treize ans et pratiquement jamais appliqué depuis.

Soulignant *« la profonde convergence de vues sur les grands sujets d'intérêt commun, politiques et économiques »*, le ministre français, qui avait été longuement reçu dimanche par le roi Fahd, a estimé que cet accord devrait permettre de *« renforcer et étendre à d'autres domaines la coopération étroite qui existe entre les deux pays »*.

Porteur d'un message de M. Chirac assurant le royaume de la constance de la politique française dans le Golfe et vis-à-vis des pays arabes, M. Balladur s'est déclaré convaincu que *« la politique française était bien connue dans sa continuité. On m'a assuré qu'elle était particulièrement appréciée des autorités du royaume »*, a-t-il ajouté.

On soulignait, au sein de la délégation française, que le souverain avait fait l'apologie de la constance et de la fidélité française et qu'aucun des nombreux ministres rencontrés au cours de ces deux jours de visite n'avait évoqué l'éventualité d'un revirement de la politique française dans le Golfe, en dépit du rapprochement opéré depuis décembre avec l'Iran. Tout en garantissant le maintien de la flotte française dans le Golfe, le ministre a toutefois refusé de s'engager sur les nouvelles mesures à prendre pour appliquer la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU sur la guerre Iran-Irak.

Chute des exportations françaises

Sixième fournisseur de l'Arabie saoudite, la France a vu, depuis quatre ans, ses ventes dans le royaume s'effondrer en raison de la chute des revenus pétroliers et de la fin de grands contrats d'infrastructure, dont les industriels français s'étaient fait une spécialité. De 9,2 milliards de rials (1) en 1984, les exportations françaises ont chuté à 3,9 milliards en 1986 et à 2,4 l'an dernier... M. Balladur a souligné la nécessité de redéployer les exportations françaises : *« Nous avions pris l'habitude de grands contrats, mais tout a un temps ; il faut évoluer vers une forme d'échanges fondée davantage sur les produits courants »*, a-t-il déclaré, soulignant la nécessité de développer par ailleurs les investissements dans les deux sens. M. Balladur a notamment assuré l'Arabie saoudite qu'il accueillerait favorablement tout investissement saoudien dans le secteur du raffinage français.

Enfin, les deux pays sont convenus de développer également les échanges dans la perspective de l'accord de libre-échange négocié entre la CEE et le Conseil de coopération du Golfe.

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) 1 rial saoudien = 1,45 F.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 25 janvier

Très légère amélioration

Sévèrement pénalisée la semaine passée, la Bourse de Paris avait la mine moins chiffonnée lundi matin. A l'issue de la séance préliminaire, l'indicateur instantané enregistrait une avance infime de 0,05 %. Quelques grosses valeurs se sont redressées, comme Alsthom, Locafrance, BP France, Esso, Bis, Mérieux et Signaux. Mais plusieurs vedettes ont continué de perdre du terrain, comme Dassault, Galeries Lafayette, Skis Rossignol, Total, L'Oréal, Bic, Printemps, Carrefour et Pernod-Ricard.

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	285	285	282
Agence Havas	325	381	379,80
Air Liquide (L')	430	431	430
Bancaire (Cie)			
Bongrain	1850	1870	1868
Carrefour			
Club Méditerranée	....	....	....
Eaux (Gén.)	....	....	....
ELF-Aquitaine	....	....	....
Essilor	....	....	....
Lafarge-Coppée	....	....	....
Lyonn. des Eaux	....	....	....
Midi (Cie)	....	....	....
Navig. Mixtes	608	603	606
Oréal (L')	....	....	....
Pernod-Ricard	....	....	....
Peugeot S.A.	....	....	....
Sanofi	....	....	....
Source Perrier	529	505	511
Thomson-C.S.F.	....	....	....
Total-C.F.P.	....	....	....
Valéo	347	336	331

A B C D E F G

Afin de contrer l'offensive de M. Carlo de Benedetti

La Société générale de Belgique a trouvé de nouveaux alliés

Onze sociétés composent l'actionnariat de Sodecom, *filiale à 100 %* de la Société générale de Belgique (SGB), qui a acquis les douze millions d'actions nouvellement créées par cette dernière à l'occasion de l'augmentation de son capital destinée à contrer l'offensive du financier italien Carlo De Benedetti sur le premier holding du pays. Et ce, malgré l'opposition du tribunal de commerce de Bruxelles (*le Monde* daté 24-25 janvier).

Dans un communiqué diffusé le dimanche 24 janvier au soir, Sodecom précise que 29,75 % de son capital sont entre les mains de la Général International Finance (GIF), filiale de la SGB. Les 70,25 % restants sont répartis entre : Almanij, Assurantie van de Belgische Boerenbond, la Banque générale de Luxembourg, Cafiges, la Compagnie financière Nagelmackers, Electrafina, le groupe Assurances générales, Mecaniver, la Royale belge et l'Union financière Boel.

Sodecom précise que *« cet actionnariat pourrait être encore modifié à l'avenir »* et que les onze actionnaires *« disposent de la faculté de proposer à la SGB la reprise de leurs actions »*.

A la suite de l'augmentation de *son capital, porté de 28 millions* à 40 millions d'actions, la SGB a désormais comme actionnaire principal Sodecom à hauteur de 29,88 %. La participation de M. De Benedetti est ramenée de *18,6 % à 11,22 %, soit 5,75 %* à travers Dumenil-Leblé et 5,47 % par Cerus.

Contre-attaquant, le groupe Cerus a annoncé ce week-end qu'il *« assignera incessamment la SGB en annulation de cette augmentation de capital »*.

Au Maroc

Protestations dans plusieurs pays européens contre la répression

Des journées d'action contre les *« graves atteintes aux droits de l'homme au Maroc »* ont eu lieu, le samed 23 et le dimanche 24 janvier, à l'appel de l'Association de défense des droits de l'homme au Maroc (ADHM) dans plusieurs villes de France, de Belgique, des Pays-Bas et de RFA, a annoncé, le dimanche 24 janvier, un communiqué de cette organisation à Paris.

Selon l'ADHM, *« les détenus politiques, à Casablanca et dans d'autres prisons du royaume, mènent en ce moment des grèves de la faim pour dénoncer les mauvais traitements dont ils sont victimes »*.

A Paris, un jeûne de solidarité de vingt-quatre heures s'est déroulé à l'église Saint-Merri, indique le communiqué, qui ajoute que *« des centaines de télégrammes de protestation émanant de personnalités et d'organisations démocratiques et humanitaires européennes ont été envoyés à Rabat »*.

Selon l'organisation, *« les autorités marocaines ont de plus en plus recours à la répression sauvage pour contrer les mouvements sociaux et d'opinion comme en témoignent les derniers événements de Fès »*.

Au sujet des affrontements dans cette ville, mercredi dernier, qui ont fait officiellement un mort et vingt et un blessés, l'ADHM affirme que *« selon des milieux étudiants à Fès, quatre personnes seraient mortes »* et *« plus de quatre cents personnes ont été arrêtées à Fès et dans d'autres villes du Maroc »*. Selon cette source, des manifestations se sont également déroulées à Rabat, Meknès, El-Hoceïna, Ouazzan et Khourbga. – *(AFP.)*

La Vierge divise la Baie des Anges

L'abbé Royal est vicaire à la cathédrale de Nice. Il a soixante-sept ans et porte la soutane, y *compris dans son apostolat* auprès des clochards que lui a confié l'évêque. Depuis qu'il est *« en culotte courte », dit-il, il rêve* de voir la ville de Nice placée sous la protection d'une statue *de la Madone. Comme à Rio-de-*Janeiro...

C'est avec les moines du Barroux (Vaucluse), dissidents intégristes de l'ordre bénédictin, qu'il a conçu la maquette d'une Vierge de vingt mètres de haut qui, élevée sur la colline du château, à l'extrémité est de la promenade des Anglais, dominerait toute la baie des Anges.

M. Jacques Médecin, député-maire, apparenté RPR, est enthousiasmé par le projet qu'il a fait voter par son conseil municipal. Seule l'opposition s'est prononcée contre la statue.

Outre la gauche, un grand nombre de lecteurs de *Nice-Matin*, qui a publié la maquette, estiment qu'il y a *« crime contre l'esthétique »*. Mais l'abbé Royal n'en démord pas et vient de lancer une souscription.

● **L'auteur du livre *le Fou du président* interdit d'antenne.** – M. Philippe Hugodot, auteur, sous le pseudonyme de Socrate, du livre de *politique-fiction le Fou du président*, devait participer, le 24 janvier sur TF 1, à l'émission de Patrick Poivre d'Arvor « A la folie ». *Mais le ministère de l'intérieur lui a interdit de paraître sur le petit écran en invoquant « l'obligation de réserve afférente à ses fonctions »*. M. Philippe Hugodot est sous-préfet d'Epernay (Marne). *le Fou du président*, décrit un second septennat de M. François Mitterrand avec un gouvernement dirigé par M[me] Simone Veil. L'auteur n'en est pas à ses premières armes puisqu'il avait déjà fait paraître un ouvrage de politique-fiction *Les otages du président*, sous le pseudonyme de Philippe Gisors.

Le numéro du « Monde » daté 24-25 janvier 1988 a été tiré à 476 396 exemplaires

Sur le vif

« Patates de canapé »

Vous y passez combien d'heures par jour, vous, devant le petit écran ? Dans quelle tenue ? Quelle position ? Et les raids sur le frigo ? Espacés ? Groupés ? Et votre rythme de zapping, il est comment, rapide, lent ? C'est bien ce que je pensais, vous n'en savez trop rien. Vous êtes des téléphages amateurs, pas des pros.

Aux Etats-Unis, ça y est, la première convention nationale des drogués de la télé, surnommés « les patates de canapé », s'est tenue, pendant le week-end, dans un grand hôtel de la banlieue de Chicago. Plusieurs centaines de délégués se sont relayés devant la tribune, regagnant précipitamment leur chambre pour se shooter à la vidéo entre deux interventions.

Pas question d'essayer de se désintoxiquer, pas du tout. Il s'agissait, au contraire, de se perfectionner dans la pratique de ce qu'un célèbre joueur de football américain qualifie de « sport de combat ». Ça n'a l'air de rien, mais ça exige un minimum de technique, d'entraînement. D'abord, faut savoir, ça s'apprend, *effectuer un vol plané* sur le divan pour occuper seul le terrain.

Saut de l'ange, saut de chat, saut en rouleau, saut à ressort, doivent faire gicler l'inconscient qui aurait eu l'impudence de poser ses fesses sur un coin du canapé familial. Tout de suite après l'atterrissage, amarrez-vous solidement aux coussins, guignés par les largués, les nouveaux pauvres des soirées télé, obligés de coucher à même la moquette sur un amoncellement de godasses dépareillées, de cendriers pleins et de canettes vides.

Parmi les nouveaux gadgets que vont s'arracher des millions d'adeptes : un tee-shirt avec une poche kangourou destinée au programme télé, un paquet de chips incorporé et une lanière à cadenas qui permet de sortir vainqueur de la compétition en accrochant fermement la télécommande, objet de toutes les convoitises, sous les doigts du zappeur triomphant.

CLAUDE SARRAUTE.

Le baromètre de l'IFOP

A la hausse !

Le baromètre IFOP-*Journal du dimanche*, publié le dimanche 24 janvier (1), accorde 60 % d'indice de satisfaction à M. François Mitterrand, soit un gain de 4 points par rapport à décembre. Les *mécontents ne sont* que 29 % contre 30 % le mois dernier. M. Jacques Chirac obtient 49 % de satisfaits et gagne 6 points. *Les mécontents* passent de 42 % à 37 %.

Au baromètre des bonnes opinions, M. Raymond Barre obtient 59 % (1 point de plus que le mois dernier). Les mauvaises opinions sur son compte passent de 27 % à 28 %. A 49 % de bonnes opinions, M. Michel Rocard gagne 3 points par rapport au mois dernier. Les mauvaises opinions s'élèvent à 31 % contre 32 % le mois dernier. Toutes les autres personnalités (M[me] Simone Veil, MM. Jacques Delors, François Léotard, Laurent Fabius, Valéry Giscard d'Estaing, Lionel Jospin) gagnent un ou plusieurs points de bonnes opinions par rapport à décembre 1987.

(1) Sondage effectué par l'IFOP pour *le Journal du dimanche*, du 9 au 18 janvier 1988, auprès d'un échantillon de 1 805 personnes.